THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

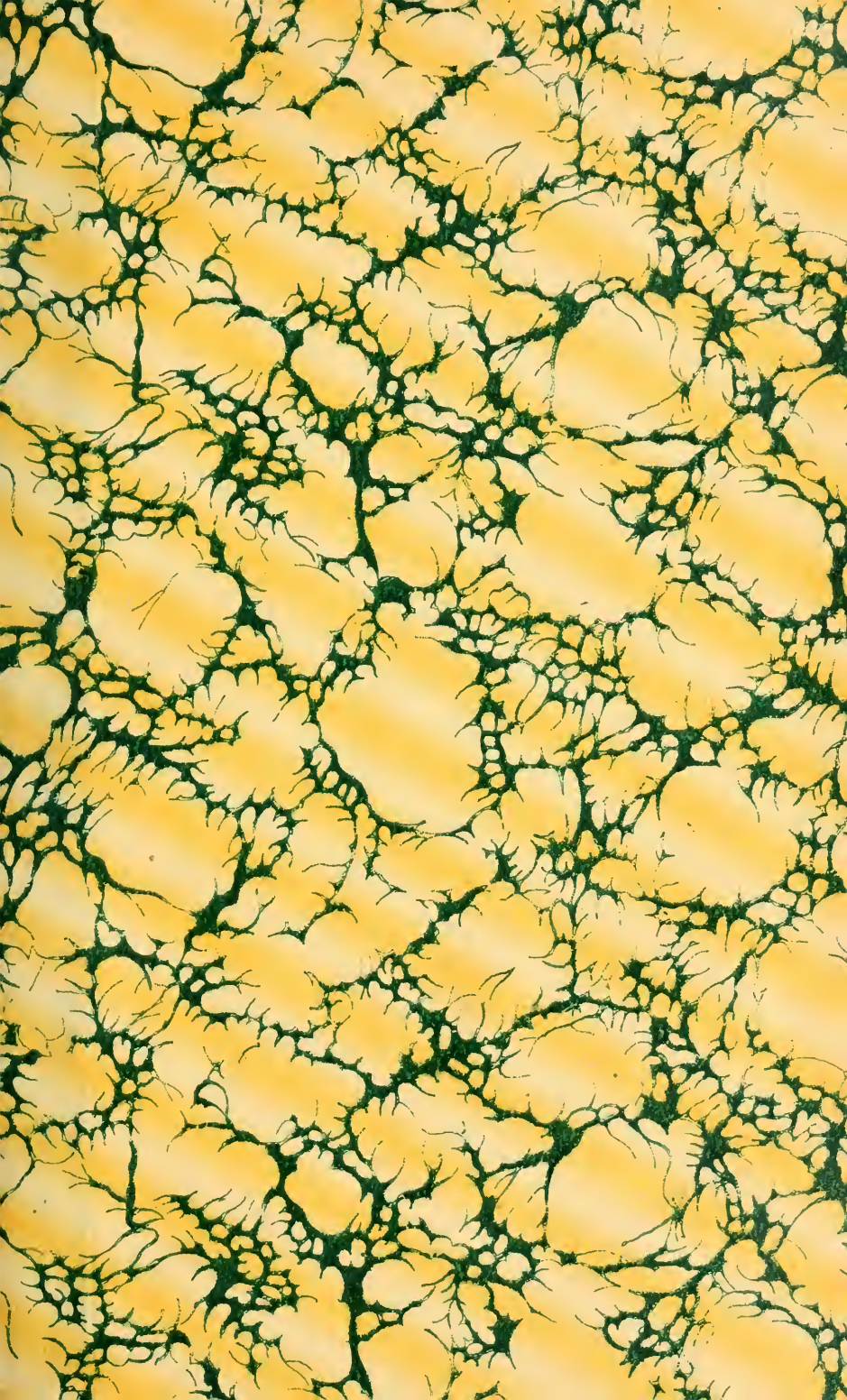

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES EN 1841

PAR

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION

DES MONUMENTS HISTORIQUES.

CAEN,

CHEZ A. HARDEL, SUCC. DE T. CHALOPIN,

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

A PARIS, DERACHE, RUE DU BOULOY, 7.

1841.

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

SÉANCES.

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES EN 1841

PAR

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION

DES MONUMENTS HISTORIQUES.

CAEN,

CHEZ A. HARDEL, SUCC. DE T. CHALOPIN,

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

A PARIS, DERACHE, RUE DU BOULOY, 7.

1841.

SÉANCE GÉNÉRALE

Tenue au Mans, le 17 juin 1841, pendant la session de l'Institut des Provinces de France.

Présidence de M. Cauvin, inspecteur divisionnaire.

Présents MM. de Caumont, Tournesac, Richelet, Du Moncel, Hyp. de La Porte, de La Pommeraye, Landel, Espaulart, Lechat, Lottin, Etoc Demazy fils, Boyer, Pallu, Berard, Poidavant, Le Maitre, Houdbert, Desberries, Bourcier, De La Rue, Huchet, Foulard, Bouvet, etc. M. Anjubault, membre du Conseil administratif, remplit les fonctions de secrétaire. Plusieurs dames assistent à la séance.

M. le président fait un rapport sur divers travaux exécutés ou projetés depuis la dernière réunion. Le beau vitrail du XIIe. siècle, représentant la légende de St.-Julien, a été restauré et replacé à la façade de la cathédrale du Mans par les soins de M. De La Rue, architecte; M. Lottin étudie les sujets historiques peints sur les autres verrières de la même basilique dans le but d'en publier la description; M. Tournesac continue l'exploration des monuments religieux du diocèse, dont il promet une statistique et celle des monuments civils qu'il ne néglige pas dans ses excursions; M. Chauvin a découvert dans les environs de Mamers un dolmen qui était échappé aux recherches des antiquaires; enfin, M. Magdeleine, ingénieur en chef de la Mayenne, fait relever la carte routière de son département.

M. de Caumont proclame les noms des nouveaux membres admis à faire partie de la Société, ce sont :

MM. le Cte. de Circourt, capitaine au 6e. régiment de dragons.

A. Duvivier, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Nevers.

De Kéridec, propriétaire à Hennebont (Morbihan).

Crepet, architecte à Lyon.

L'abbé Pavy, professeur à la Faculté de théologie de Lyon.

L'abbé Pater, curé de Vaise, à Lyon.

Pinel, chef d'escadron d'état-major, à Nantes.

Dieudonné, professeur au collége royal de Caen.

Hucher, au Mans.

M. de Caumont distribue aux sociétaires présents un exemplaire du programme de la 9e. session du congrès scientifique de France, qui s'ouvrira à Lyon, le 1er. septembre prochain.

La Société prend en même temps communication du programme des questions archéologiques qui seront discutées, à Angers, dans les séances générales des 21, 22, 23 et 24 de ce mois. On remarque l'ingénieuse intercallation dans le texte d'un grand nombre de petites gravures sur bois, relatives aux sujets à traiter, et destinées à préciser et à éclaircir la plupart des questions. Ce programme sera déposé à la bibliothèque de la ville.

M. Du Moncel fait circuler sous les yeux de la Société deux lithographies dessinées par lui et représentant deux monuments du Calvados; le château de Lion (sur Mer) et l'extérieur de l'escalier de l'église de Notre-Dame de Caen.

M. Etoc-Demazy père fait hommage à la Société et donne lecture d'un mémoire sur une tourelle ou lanterne des morts qu'il a découverte dans le cimetière de la commune de Parigné-l'Evêque. Ce mémoire est accompagné d'un dessin.

Aucun monument de ce genre n'avait encore été signalé dans le Maine ; cette circonstance jointe aux questions adressées à ce sujet par M. de Caumont à divers antiquaires recommandait à la curiosité de l'archéologue la tourelle de Parigné. M. Etoc-Demazy n'a rien négligé pour faire connaître à ses collègues tous les caractères de cet unique échantillon qui deviendra le type d'une nouvelle classe d'édifices dans notre statistique monumentale.

M. Demazy consacre la première partie de son mémoire à exposer ses opinions et celles de ses devanciers sur les fanaux des cimetières en général, dont un petit nombre a déjà été signalé sur différents points de la France. Cette partie résume tout ce qu'on peut dire de plus probable sur ces monuments ; dans la seconde partie de sa notice il décrit spécialement celui de Parigné.

Notice sur la lanterne de Parigné-l'Evêque (Sarthe), par M. F. Etoc-Demazy.

La colonne de Parigné-l'Evêque est la seule que je connaisse dans notre département, la seule, peut être, de notre province. Personne, que je sache, ne l'avait indiquée.

Je me rendais ce printemps à St.-Mars-de-Locquenay, lorsqu'en passant auprès du cimetière de Parigné-l'Evêque, j'aperçus une chapelle accompagnée d'une tour, que je crus reconnaître pour une lanterne des morts ; mais notre voiture ne s'arrêta pas, et lors de mon retour la nuit approchait.

Arrivé chez moi, j'écrivis à M. le desservant de Parigné. Sa réponse me confirmant dans mes conjectures, je me décidai à retourner sur les lieux.

Parigné-l'Evêque est une commune du département de la Sarthe, à 16 kilomètres sud-est du Mans. Elle renferme 3400 habitants, dont 800 résident dans le bourg. Le chemin du

Mans à Challes et à St.-Mars longe son cimetière, éloigné de l'église d'environ trois cents pas. On croit, et M. J.-R. Pesche l'a figurée comme telle, que c'était l'antique voie qui conduisait de *Subdinum* au camp romain de Songé (1).

Le bourg est dominé au sud ouest par un côteau, dominé lui-même par les fenêtres de la lanterne.

Loudun ou Loudon, *Lugdunum*, ancienne terre seigneuriale, appartenait à Geoffroy de Loudon, qui occupa le siége du Mans de l'année 1234 à l'année 1255; de là sans doute le surnom de la paroisse.

Autrefois les cimetières étaient plus éloignés les uns des autres et avaient une plus grande étendue. Celui de Parigné remplissait l'espace qui le sépare de l'église. Les ossements que l'on rencontre dans cette partie ne laissent point de doute à cet égard.

Le cimetière est plus élevé que le pavé de l'église, surtout vers le milieu, où est établie la chapelle de Notre-Dame-de-Piété : cette chapelle s'appuie, par l'une de ses encoignures, sur une partie du mur de la tour, sans être liée avec lui.

Cette tour, de forme cylindrique, élégante et gracieuse, s'élève sur un perron circulaire composé de trois marches, haut de 0^m, 80. De ce point, au commencement du toit, j'ai compté 9^m, 40, et du larmier à la pointe du cône, 2^m, 50; total de la hauteur : 11^m, 70, ou 40 de nos anciens pieds.

Le mur est en moellons, d'inégale épaisseur, grossièrement piqués, qui ne paraissent pas avoir reçu d'enduit. L'encadrement des ouvertures, à l'exception du seuil, est en pierres de taille arasées vers le parement; le tout uni par un ciment bien plus dur que le tuffeau du toit, dont la pointe avait été tronquée par le temps. M. le desservant actuel la fait réparer pour y placer une croix.

(1) *Dictionnaire statistique de la Sarthe*, III—731.

Dans la plupart de ces tourelles, l'entrée est au levant ; ici elle regarde le nord. Le dessus du seuil est à 0^m, 40 de la dernière marche, et l'aire de la tour a la même distance en contre-bas.

La porte est dans la forme antique, ayant le seuil plus long que le linteau, reposant sur deux coussinets, et les pieds-droits n'étant pas parallèles. Sa hauteur est de 0^m, 90, sa largeur, sur le seuil, de 0^m, 50 et seulement de 0^m, 36 sous les coussinets. Le diamètre intérieur de la tour, pris à sa base, est de 1^m ; le diamètre total de 2^m, 26, et de 1^m, 80 sous le larmier. En bas, le mur a 0^m, 63 d'épaisseur, mais il n'en a plus que 0^m, 48 dans sa partie supérieure. Les fenêtres, à plein cintre et au nombre de quatre, sont disposées dans le sens des principaux points de l'horizon (1). Elles ont 1^m, 45 de hauteur, et 0^m, 32 de largeur. Leurs baies s'élargissent intérieurement, de manière à former un triangle entre chacune d'elles. L'espace qui existe des fenêtres au larmier est de 0^m, 48 à 0^m, 50.

On monte dans la tour au moyen de vingt-huit ouvertures carrées, sans issues à l'extérieur, dont quatorze de chaque côté de la porte. Quand on n'en a pas l'habitude, cette ascension n'est pas facile.

L'intérieur du toit n'est rempli que par une clochette destinée à sonner les messes qui se disent à la chapelle.

La lanterne de Parigné, quoique beaucoup plus ancienne que cet oratoire, est dans un état presque parfait de conservation (2).

(1) La fenêtre tournée vers le nord ne se trouve pas tout-à-fait au-dessus de la porte. Le jambage droit de la première correspondant au jambage gauche de la seconde.

(2) Le chœur et la nef de l'église sont du style roman. Ses bas-côtés ont été ajoutés dans la première moitié du XVIIe. siècle. Je pense que la chapelle du cimetière est peut-être antérieure à cette époque.

J'ai pris mes notes pour la description de ce monument, accompagné du pieux et bienfaisant abbé Richard, le desservant de Parigné, et de M. Baffour, son vicaire. C'est avec un véritable plaisir que j'exprime ici ma reconnaissance pour la manière obligeante avec laquelle ces deux ecclésiastiques m'ont fait l'honneur de m'accueillir et de me seconder. On est heureux, dans ses explorations, lorsque l'on rencontre des personnes aussi complaisantes, aussi éclairées.

J'ai pu voir dans la chapelle et dans le cimetière un assez grand nombre de tombes, quoique plusieurs en aient été enlevées. Sur l'une d'elles j'ai d'abord cru reconnaître une *ascia*; mais en examinant les autres, je me suis bientôt aperçu que l'on avait figuré sur la plupart de ces pierres les instruments dont s'étaient servi les défunts. Cette coutume existe toujours. Une tombe du XVIe. siècle est ornée d'une fleur de lys en relief, assez bien sculptée.

J'ai appris qu'il existe sur la commune un peulvan d'une moyenne hauteur, appelé *la pierre bergère;* et que les environs offrent des noms de lieux indiquant le passage d'une voie romaine.

Je n'ai pu me procurer sur la tour de Parigné-l'Evêque que ce seul renseignement : *elle fut construite par les Anglais, qui l'éclairaient la nuit, afin de guider leurs soldats revenant d'expéditions nocturnes.*

Les Anglais ont occupé le Maine à diverses reprises, depuis la fin du XIe. siècle jusqu'à l'année 1447.

A quel temps doit-on fixer la construction de la lanterne de Parigné?

Ses fenêtres à plein cintre indiquent une époque antérieure au XIIe. siècle; mais on pensera peut-être que l'absence d'un parement échantillonné, dont l'usage s'est conservé jusqu'au XIIIe. siècle, ne permet pas d'admettre une aussi grande an-

cienneté. Cependant M. Mérimée dit positivement qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la nature de l'appareil ; car, ajoute-t-il, de tous les caractères architectoniques, c'est le plus vague, le plus incertain (1).

M. le président lit une notice adressée à la Société par M. l'abbé Morancé sur le buffet d'orgue de l'église de La Ferté-Bernard ; c'est l'extrait d'un travail plus étendu que l'auteur promet sur cette église. L'orgue de La Ferté, remarquable par les sculptures de ses boiseries, date de la première moitié du XVIe. siècle, ainsi que le constate un acte du 15 janvier 1531, conservé dans les registres de la fabrique. M. Morancé décrit les principales décorations du cul-de-lampe et du dais de couronnement qui présentent différents sujets d'une grande finesse d'exécution dans le style de la renaissance. Il annonce que de nombreuses restaurations ont été faites depuis peu en conservant l'harmonie du plan primitif.

M. de Caumont parle des moulages en plâtre que la Société a coutume de faire exécuter pour se procurer des modèles de sculptures anciennes. Il est ordinairement tiré deux exemplaires de chaque sujet ; l'un reste au musée de la ville où se trouve l'original, et l'autre est envoyé au dépôt central de Caen. D'après l'indication faite par M. Tournesac de divers ouvriers capables d'entreprendre au Mans de semblables reproductions, M. de Caumont dit que la division de la Sarthe pourra y faire employer une somme de 100 francs.

Le même membre invite la Société à signaler les restaurations les plus urgentes qui pourront motiver des allocations de fonds pendant la réunion générale d'Angers.

(1) M. Mérimée. *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, p. 349.

M. Richelet demande une somme de 100 francs pour l'église de Ste.-Marie-de-La-Roë (Mayenne).

M. Espaulart réclame 40 fr. pour la restauration d'un tableau de l'église de St.-Benoît, du Mans, représentant le Christ au tombeau, et qu'il regarde, sinon comme un original, au moins comme une copie très-remarquable. Cette réclamation est appuyée par M. Lechat, qui pense que le tableau peut être du temps de Carrache.

Ces différentes demandes sont appuyées par l'assemblée et renvoyées à la session d'Angers.

M. Tournesac prend ensuite la parole et donne lecture d'un rapport sur les restaurations entreprises depuis peu aux monuments historiques dans le département de la Sarthe.

Rapport de M. Tournesac.

Le Mans. *Cathédrale.* M. De La Rue, architecte du département, vient de faire restaurer très-habilement les bases des colonnes à l'entrée de chaque chapelle.

Il a fait aussi rétablir des colonnettes monolythes et isolées qui ornent le parement intérieur des murs, entre ces mêmes chapelles.

Enfin il a fait réparer la flèche découpée en pierre qui couronne la tourelle à l'angle du grand vestiaire.

Puis il s'est occupé de replacer au bas de la nef le vitrail du XIIe. siècle, représentant en 21 panneaux la vie de St. Julien, premier évêque du Mans.

Sa largeur est de 4m. 58 c., et sa hauteur est de 9m. C'est une des plus grandes fenêtres du XIe. siècle que l'on puisse trouver sans meneau.

Cette grande verrière fait honneur et à M. De La Rue qui en a dirigé savamment la restauration et au peintre qui a si bien imité dans les parties neuves le style du XIIe. siècle.

Eglise de N.-D. du Pré. Presque toutes les voûtes de cette église du XIe. siècle ont été rejointoyées.

Eglise de l'ancienne Visitation. Des piédestaux en pierre de liais ont remplacé les ignobles masses qui dépérissaient et contrastaient si péniblement avec la riche composition de cette façade.

Sillé-le-Guillaume. On vient de restaurer les stalles du XVIe. siècle qui ornaient autrefois le chœur de l'abbaye de Champagne.

Vallon. M. l'abbé Pineau, vénérable curé de cette paroisse, qui a fait construire, il y a quatre ans, à ses frais, deux chapelles dans le style du XIIe. siècle, d'après les plans de M. David, architecte-voyer de la ville du Mans, pour accompagner la nef de la même époque, est disposé à faire continuer de suite le travail, en sorte que cette église possédera deux collatéraux voûtés en pierre : cette addition complètera le plan de l'édifice.

St.-Gervais-en-Belin. Mg^r. l'évêque du Mans consacrera le 23 de ce mois l'église de St.-Gervais-en-Belin, construite dans le style du XIIe. siècle aux frais de M. l'abbé Rottier-de-Moncé.

Sa forme est une nef sans collatéraux, terminée au chevet par une apside qu'éclairent trois fenêtres cintrées de moyenne grandeur et à claveaux symétriques.

La façade qui supporte la tour couronnée d'une flèche en bois est divisée dans sa hauteur par trois étages au-dessous desquels existe la grande porte à linteau droit et ayant en décharge deux arcs plein cintre en retrait à claveaux réguliers et entourés d'une archivolte ornée de zig-zags.

L'apside est enrichie de trois vitraux peints exécutés au Mans. La fenêtre du milieu représente le crucificment du Sauveur, accompagné de la Vierge et de St.-Jean, et les deux

autres St.-Gervais et St.-Protais ; le tout imité du XIIIe. siècle.

Ecommoy. La belle église d'Ecommoy, commencée depuis quelques mois d'après les plans et dessins de M. De La Rue, sera, sans contredit, après son achèvement, l'édifice religieux le plus intéressant parmi les constructions modernes du département.

Précigné. L'on construit aujourd'hui une nef nouvelle à la suite de l'ancienne, afin d'agrandir cette église reconnue trop petite depuis long-temps pour la population. Nous regrettons l'adoption du style gothique moderne, imitation éloignée du XVIe. siècle, à la suite du chœur voûté en pierre et qui appartient à l'époque de Philippe-Auguste.

Le département de la Sarthe possède beaucoup d'églises des XIe., XIIe. et XVe. siècles, et très-peu dont la construction appartienne au temps de Philippe-Auguste et de St.-Louis. Nous comptons la cathédrale du Mans ; l'église abbatiale qui sert à la paroisse de N.-D.-de-la-Couture, dans la même ville; l'église de l'ancien prieuré de Vivoin ; le chœur de Précigné; celui de St.-Jean-de-la-Motte et enfin l'église de Moncé-en-Belin.

Il est bien à craindre que le chœur de Précigné ne soit entièrement mutilé au point de devenir méconnaissable, après que l'on aura gratté le fût des colonnes, retouché les feuilles des chapiteaux qui vont être dorés selon l'autorisation obtenue. Quand enfin des formerets en dentelles seront appliqués en plâtre le long des murs, sous les voûtes du XIIIe. siècle, avec d'autres décorations de ce genre, quand toutes les fenêtres seront rélargies pour ressembler à celles de la nouvelle nef, il ne restera plus des églises de cette époque que le prieuré de St.-Jean-de-la-Motte ; car le chœur de Moncé est bien menacé

d'être très-prochainement détruit, puisque l'autorité locale sollicite avec instance sa démolition, afin d'avoir une église toute neuve.

D'autres travaux moins importants ont été entrepris à St.-Mars-sous-Ballon ; les contreforts, les voûtes ont été réparés avec le secours du conseil général *et l'allocation accordée par la Société.*

M. l'abbé Tournesac, invité de faire connaître l'état des monuments du département de la Mayenne, qu'il a visité, ajoute à son rapport divers renseignements sur les plus belles constructions religieuses de cette autre partie du Maine, où il se félicite d'avoir rencontré des hommes remplis de zèle et d'intelligence pour le seconder dans ses projets d'étude et de restauration. Il a pu, en formant à la sculpture un menuisier habile, faire confectionner pour l'église des religieuses de la Charité d'Evron, un autel avec le tabernacle et l'exposition, des crédences, des bénitiers, des siéges de chantre, des châsses, etc., en bois de chêne, sans peinture ni dorure, dans le style du XVe. ou du XVIe. siècles. Ces travaux sont exécutés avec la plus scrupuleuse exactitude, et sous ce rapport, assure M. Tournesac, les stalles de la cathédrale d'Amiens ne l'emportent pas sur l'autel de l'église des religieuses d'Evron.

Déjà M. Tournesac a parcouru presque tout le diocèse du Mans pour recueillir les matériaux de sa statistique monumentale. Sur 700 églises visitées par lui, 500 appartiennent au XIe. ou au XIIe. siècles, 7 ou 8 seulement datent de Philippe-Auguste et de St.-Louis, les autres répondent pour la majeure partie au XVe. ou au XVIe. siècles, le reste est du temps de Louis XIV et de ses successeurs. M. l'inspecteur se propose de donner assez prochainement un tableau où ces

monuments seront classés par ordre chronologique et où seront indiqués les cryptes et les vitraux peints qu'il a découverts. Enfin, il rappelle encore au souvenir de la Société la belle église de Ste.-Marie-de-la-Roë, dont il a donné une courte description dans une séance précédente, et il annonce qu'il a levé un plan et fait un dessin géométrique de sa façade.

La Société arrête qu'un mémoire précédemment présenté sur les vitraux de la cathédrale du Mans, par M. H. Pallu, sera annexé au présent procès-verbal (1).

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le Membre du Conseil remplissant les fonctions de Secrétaire,

ANJUBAULT.

(1) Ce mémoire renferme la description exacte de quelques vitraux que l'auteur regarde probablement à tort comme antérieurs à l'an 1136 et qui peut-être ne sont que du XIIIe. ; le mémoire étant d'ailleurs très-bien fait et plein de recherches sera publié dans le Bulletin.

Session générale annuelle de 1841.

PROCÈS-VERBAUX

Des Séances générales tenues par la Société française pour la conservation des Monuments historiques, les 21, 22, 23, 24 et 25 juin 1841, dans la ville d'Angers (Maine-et-Loire).

A peine apprit-on dans la ville d'Angers le projet conçu par la Société d'y tenir SON CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE en 1841, que cette idée fut accueillie avec faveur par les Sociétés savantes et les personnes amies des sciences historiques.

La Société d'agriculture, sciences et arts et la Société industrielle s'empressèrent de recommander à leurs membres le projet de la Société. Mgr. l'évêque d'Angers voulut bien le prendre sous son patronage.

Une circulaire fut adressée pour annoncer le congrès archéologique, et bientôt des adhésions nombreuses témoignèrent de la sympathie qu'avaient inspirée dans le pays les travaux de la Société française.

Le congrès s'est ouvert le 21 juin, la réunion a été plus nombreuse que les années précédentes, les travaux ont toujours présenté de l'intérêt, ils ont répondu à l'espoir que chacun en avait conçu.

La Société doit particulièrement remercier des soins qu'ils avaient pris pour préparer le succès de la session ; Mgr. l'évêque d'Angers ; M. Planchenault, président du tribunal et de la Société d'agriculture : M. Guillory, président de la Société industrielle, qui voulut bien écrire une circulaire pour annoncer le projet de réunion et qui s'est constamment occupé des préparatifs de la session ; M. Godard-Faultrier, conservateur du Musée ; M. de Beauregard, président à la Cour royale, et plusieurs autres membres de la Société française, notamment M. Hunault de la Peltrie.

Nous allons présenter l'analyse rapide des travaux de ce congrès archéologique.

Séance d'ouverture le 21 juin.

Présidence de M. Cauvin, inspecteur de la division.

La session est ouverte à neuf heures, hôtel de la Préfecture, dans la salle du Conseil général que M. Bellon, préfet de Maine-et-Loire, a bien voulu mettre à la disposition de la Société. M. de Caumont invite, au nom du Conseil, M. Cauvin, inspecteur de la division, a présider cette séance d'ouverture. M. Cauvin monte au fauteuil, accompagné de M. Planchenault, président de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, et de M. Guillory, président de la Société industrielle. M. Segrestain, membre du Conseil général administratif de la Société et architecte des Deux-Sèvres, M. Richelet du Mans, membre du Conseil, M. Chevreaux d'Evreux, id., M. Gaugain, trésorier, prennent place au bureau. M. Richelet remplit les fonctions de secrétaire.

On remarque environ 80 membres présents.

M. Cauvin ouvre la séance et lit un discours sur l'utilité de

l'archéologie et sur les services rendus par la Société française; il termine en rappelant qu'il a autrefois occupé une chaire au collége royal d'Angers et que cette ville rappelle pour lui des souvenirs honorables.

M. de Caumont prend la parole et fait un rapport sur les travaux de la Société; dans un résumé très-court il passe en revue les villes où se sont formées des divisions, et donne des renseignements sur les moyens mis en œuvre pour la conservation des monuments. M. de Caumont entre ensuite dans des détails circonstanciés sur l'état financier de la Société.

La parole est à M. Segrestain, architecte des Deux-Sèvres, qui fait un rapport sur les réparations opérées dans son département, depuis un an que la Société s'y est réunie; il entretient d'abord l'assemblée de l'église romane d'Airvault: ce monument se recommande par la richesse de ses sculptures et sa belle conservation (1). L'église est enterrée de 4 à 5 mètres de toutes parts. Le Ministre, sur la demande de la Société et sur le rapport de M. Mérimée, a accordé une somme assez forte pour la dégager.

Une église antérieure au Xe. siècle a échappé à toutes les chances de destruction qui l'entouraient, c'est un petit monument qui se trouve dans le bourg de St.-Généroux. Diverses constructions postérieures ajoutées ont pu être reconnues comme du XIe. siècle et du XIIe. La Société avait alloué 150 fr. Le Ministre a encore affecté une somme de 9,000 fr. sur le rapport de la Société et sur les dessins qui lui ont été adressés.

Le troisième monument est l'église d'Oiron, du XVIe. siècle, recommandable par ses décorations et fondée par Arthur Gouffier, amiral Bonivet, qui vivait sous François Ier.

(1) V. la Notice publiée sur cette église, par M. de Caumont, dans le 6e. volume du Bulletin.

Il y a quatre tombeaux, celui de Gouffier, de sa mère et d'un autre Gouffier ; la restauration de ces tombeaux a été commencée par deux allocations de la Société. L'église d'Oiron se recommande outre ses quatre tombeaux par des inscriptions sur la famille Gouffier, qui sont dues à Clément Marot.

La Société a confié le soin à M. Segrestain de faire reproduire des moulages de diverses sculptures du XIIe. siècle. Il a fait mouler un chapiteau emprunté à une église presque détruite, N.-D. de La Coudre à Parthenay.

La Société a aussi voté des fonds pour acquérir le tumulus de Bougon, dans lequel on trouva, l'année dernière, beaucoup d'objets, aujourd'hui déposés dans le musée de Niort.

M. de Caumont donne lecture d'un rapport de M. Audé de Bourbon-Vendée, sur les monuments celtiques d'Avrillé. Ce mémoire est accompagné d'une carte sur laquelle sont marqués les monuments celtiques de ce canton. Après cette lecture, M. de Caumont insiste sur l'utilité de pareils travaux, il exprime le désir que M. Audé étende son travail à tout le département de la Vendée et qu'il donne sur sa carte le tracé des voies romaines. La Société charge M. de Caumont de remercier M. Audé.

M. de La Fosse, de Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine), adresse de nouveaux détails sur une voie romaine dont il avait précédemment entretenu la Société. (*V. le 6e. volume du Bulletin, p.* 233). Ces détails sont contenus dans une lettre à M. de Caumont, dont il est donné lecture.

« Divers débris que j'ai remarqués sur différents points de mon arrondissement, dit M. De La Fosse, tendraient à prouver que, pendant leur séjour dans les Gaules, les Romains avaient des habitations assez nombreuses dans la partie du département d'Ille-et-Vilaine, qui est comprise entre les petites villes de Combourg, Bazouges-la-Pérouse et St.-Aubin-du-Cormier. Les

indications que j'ai recueillies me font aussi persister à croire qu'une voie romaine passait à peu de distance des ruines que j'ai *fouillées*, et que sa direction devait être du N. O. au S. E., peut-être de Dinan ou Corseul à Vitré. Je me propose de vérifier les indices qui, m'assure-t-on, existent encore sur divers points de cette ligne, et si j'arrive à un résultat qui change ma supposition en certitude, ou *à peu près*, je me hâterai, Monsieur, de vous en donner connaissance. J'ai eu entre les mains, il y a quelques jours, deux pièces d'or romaines, l'une de Valens, l'autre de Valentinien. Ces pièces, qui ont été trouvées récemment, tout près de *mes ruines*, portent d'un côté la tête des deux empereurs, de l'autre une petite figure qui en tient elle-même à la main une autre plus petite, posée sur un globe, une victoire probablement. Sur cette face des deux pièces on lit : *reipublice restitutor;* sur l'autre le nom des deux empereurs, et en exergue quelques mots illisibles pour moi. S'il n'est pas certain, il est du moins vraisemblable que le lieu où ces pièces d'or ont été trouvées n'était pas éloigné d'une voie romaine. »

M. Gaugain lit un mémoire de M. Paty de Blois, sur l'abbaye de Celles (Loir-et-Cher).

NOTICE

Sur l'église abbatiale des Celles-St.-Eusice (Selles-sur-Cher), par M. Paty.

Auprès des ruines de l'ancienne abbaye, existe encore aujourd'hui l'église abbatiale, un des monuments les plus anciens et les plus importants de la ville de Selles. Son origine ainsi que celle du monastère remonte au commencement du VIe. siècle. L'an 542, le roi Hildebert Ier., accom-

pagné de son frère Hloter, roi de Soissons, ayant entrepris une nouvelle expédition en Espagne contre le roi Thender, successeur d'Amalaric, passa de nouveau par la solitude de Preseigny pour consulter St.-Eusice comme il l'avait fait à sa première entrevue en 531. A son retour, l'ayant trouvé mort, il accomplit alors la promesse qu'il avait faite de construire une église sur le tombeau du saint (1). Il en chargea le prince Wufin qui, conformément à la volonté du roi son maître, la fit élever avec une magnificence vraiment royale. Cette première construction, entièrement détruite de nos jours, subsista jusqu'au Xe. siècle, époque à laquelle elle fut détruite, par les Normands. On retrouve cependant encore quelques débris épars de colonnes de marbre antique, ainsi qu'un chapiteau également de marbre, tels qu'on les faisait au VIe. siècle; ce chapiteau se trouve placé devant la porte latérale du nord, et sert de base à un bénitier.

L'église tout entière forme un parallélogramme allongé terminé circulairement à l'est par une apside; les bras de la croix sont figurés de chaque côté par deux latéraux carrés qu'on peut regarder comme des transepts grossiers; l'un d'eux, celui de droite, a été converti en une chapelle seigneuriale construite dans le XVIIe. siècle, par Philippe de Béthune. Dans cette chapelle, à laquelle on monte par plusieurs degrés, existe encore la vieille nef de l'église, avant que la nef fût construite; l'autre sert maintenant de sacristie : quelques misérables charpentes recouvertes d'ardoises en forme de hangard remplacent la voûte qui a été détruite. Les bas côtés font le tour du chœur et donnent accès à trois chapelles.

La seconde construction, qui comprend le chœur, l'hémicycle et les latéraux, la tour, le bas côté gauche et la façade,

(1) Vie de St.-Eusice.—Grégoire de Tours, liv. des confess. chap. 82.

remonte au commencement du XIe. siècle (1020), époque à laquelle Thébault II, comte de Blois et seigneur de Selles, fit reconstruire toute l'église sur un plan plus étendu, au même endroit où se trouvait l'ancienne chapelle dédiée à St.-Eusice; Ce fut lors de cette réédification que les religieux firent pratiquer la crypte ou église souterraine que l'on voit encore sous le chœur, pour y déposer les restes du saint patron. Au-dessus de cette crypte est construit le chœur et le grand autel, élevés de 5 mètres environ au-dessus de la chapelle du caveau, à laquelle on descend par 6 marches. La belle grille de fer qui entourait autrefois le chœur a disparu (1), un petit mur d'appui très-grossier la remplace aujourd'hui, et masque entièrement l'autel. Les voûtes elles-mêmes, d'abord très-élevées, sont loin de répondre à leur ancienne beauté; ayant croulé au XVIe. siècle, faute d'entretien, elles ont été remplacées par un lambris peint que soutiennent cinq colonnes de bois revêtues de plâtre, avec chapiteaux corinthiens. Tout le pourtour du chœur qui appartient au style roman secondaire, offre des rampes simulées, à plein cintre et ornées de billettes. Comme à l'extérieur, les archivoltes de ces arcades sont bordées de corniches formées d'oiseaux symboliques se tenant par le cou ou le bec. L'autel autrefois décoré avec magnificence et entouré de cinq piliers de cuivre cannelés, surmontés chacun d'un ange adorateur de bronze, est fort mal entretenu aujourd'hui; les vitraux qui l'éclairaient avant la chûte de la voûte du chœur, ont également disparu avec les fenêtres.

L'entrée du chœur est formée de deux arcades en plein cintre très-élancées et massives, qui supportent la tour du

(1) Nous avons tiré tous les détails relatifs à l'ancienne construction de l'église, d'un manuscrit fait en 1665, c'est à l'appui de ce même manuscrit que nous faisons connaître toutes les parties qui contribuaient à son éclat d'autrefois, et qui ont disparu aujourd'hui.

clocher, dont l'austère et grave simplicité à l'intérieur, rappelle fort bien le roman primitif. Cette tour carrée, large comme la nef de l'église, assez ornée à l'extérieur, et percée de petites fenêtres géminées, à plein cintre, était dans le principe fort élevée et du plus bel effet, mais ayant été détruite par la foudre, comme l'atteste une inscription en lettres gothiques (1) qui se trouve au pied de l'escalier de cette tour, elle a été recouverte par un pavillon couvert d'ardoises et surmonté d'une flèche très-élancée (2).

Au sommet des quatre gros piliers carrés qui supportent la susdite tour, se trouve pratiquée à l'intérieur de l'église une espèce de coupole; deux de ces piliers étaient garnis des deux côtés en dedans, de 14 colonnes de marbre qui furent placées au XVIIe. siècle au plus grand autel que firent bâtir alors les Feuillans; on remarque que les deux autres gros piliers furent diminués des deux côtés pour donner sans doute plus de vue à l'autel. Un bel escalier de pierre fait en vis, est contigu à celui de ces deux piliers qui se trouve du côté de l'abbaye, et conduit au clocher. Une partie de l'hémicycle ou du pourtour du chœur, est orné à l'extérieur de figures en relief représentant les premiers miracles de St.-Eusice, tels que : les loups qui gardent ses brebis au lieu des chiens que ses ennemis lui avaient tués; son entrée dans le four; les démons qui transportent dans un charriot les pierres pour construire le monastère, etc. Ces figures très-grossièrement faites et hautes de 18 pouces

(1) L'an mil..... le X de Juing tomba la foudre au cloucher qui le destruisit... (le reste est illisible).

(2) A l'extrémité d'icelle, dans la pomme qui est soubs le pied de la croix, est enclos dans une boiste de plomp, des reliques de saint Eusice et des corps S^ts. pour empescher les foudres et les tempestes qui ont accoutumé de destruire et de ruisner le dict cloucher.

environ, sont taillées dans le calcaire tendre du pays. Toute l'église est construite en appareil moyen, séparé par une épaisse couche de mortier. Les fenêtres de la seconde construction sont généralement de grandeur moyenne formées de voussures concentriques en retrait, cintrées et à voussoirs égaux ; les archivoltes soutenues par deux colonnettes arrondies, engagées avec intervalle, sont garnies de corniches ornées de guirlandes d'oiseaux ; sur les frises qui règnent entre les chapiteaux, on trouve partout des billettes, ornement fréquemment employé aux Xe. et XIe. siècles et que remplacèrent les dents de scie qu'on retrouve encore fréquemment dans le pays au XIIe. siècle.

La chapelle du chevet est soutenue à l'extérieur par quatre pilastres engagés, à chapiteaux ornés de feuilles d'acanthe ou de palmier peu prononcées. Les contreforts peu saillants, sont formés de belles colonnes avec chapiteaux, l'entablement des chapelles est supporté sur des modillons en forme de parchemins roulés ; de simples corniches chargées de billettes les remplacent dans les parties du pourtour qui sont en retrait. Tous les chapiteaux sont sculptés avec beaucoup de délicatesse, particulièrement ceux des pilastres monocylindriques du bas côté gauche, qui sont d'une merveilleuse beauté ; sur l'un d'eux, à la droite en entrant, on remarque St.-Eusice, sculpté dans son costume d'abbé, avec sa crosse, et accompagné de son ange gardien qui se trouve partout dans les frises du dehors.

Le pourtour du chœur présente trois chapelles de 4 mètres de longueur sur 4 mètres 70 centimètres de largeur ; chacune d'elles est éclairée par trois fenêtres de grandeur médiocre. On remarque dans celle de Ste.-Geneviève, à droite, deux charmants petits bas-reliefs de marbre blanc artistement sculptés ; l'un représente l'adoration des mages et l'autre l'Assomption de

la sainte Vierge : quelques traces de peinture et de feuillages d'or montrent qu'autrefois ils ont été coloriés. Ces deux morceaux vraiment curieux peuvent remonter au XIIIe. ou au XIVe. siècle et semblent provenir des galeries antiques de Philippe de Béthune.

La troisième construction appartient à la dernière période du style ogival, au XVe. siècle. Cette partie comprend la nef en entier avec les piliers et les rosaces, le bas côté de droite avec ses pilastres et ses fenêtres, enfin la porte latérale qui se trouve du même côté. La dimension de la nef jusqu'au transept est de 33 mètres 172 environ, sur 15 mètres de largeur (90 pieds sur 45 de largeur); de la croix à la chapelle du chevet il y a 25 mètres, ce qui fait en tout 172 pieds de long : le chœur a 6 mètres 172 de largeur.

Cette église, comme on le voit, ne se distingue point par la majesté de son étendue ou le grandiose de ses proportions, tout ce qu'on peut y remarquer, c'est comme nous l'avons déjà dit, la délicatesse de son architecture qui dans certaines parties est vraiment admirable.

Douze piliers servent à encadrer la nef; ces piliers ornés de colonnes minces et allongées réunies en faisceaux de cinq, assez dégagés du plein, supportent les murs du grand comble, au sommet desquels il y a douze rosaces assez larges qui éclairent la grande nef lambrissée de bois en anse de panier. Les travées dans cette nef offrent de chaque côté quatre petites fenêtres originales à lancettes simples, qui éclairent les combles des bas côtés; une corniche peu saillante soutenue par des feuilles de vigne et quelques figures grimaçantes règne tout le long de la nef sous les petites fenêtres susdites. Les arceaux des voûtes ogivales des bas côtés, sont portés sur les pilastres simples ou groupés par trois, et engagés dans les murs latéraux; les chapiteaux des premiers, à gauche, sont presque

tous ornés de feuilles d'acanthe ; quant aux autres, les détails d'ornementation consistent dans des feuilles de lierre, de liseron, de trèfle, de marronnier, mais plus particulièrement dans la feuille de vigne allongée et la grappe de raisin, communément employées au XIVe. et même au XVe. siècles.

Du côté du midi, se trouve une grande porte murée à plein cintre qui servait anciennement pour entrer dans les cloîtres de l'abbaye, dont une partie règne encore le long de l'aile gauche; aussi les fenêtres sont-elles moins élevées que du côté de la place où était le cimetière autrefois : ces fenêtres sont ogivales à meneaux avec rosaces et quatre-feuilles au sommet. Au côté opposé on remarque également une autre porte latérale qui sert encore pour entrer à l'église. Elle est formée d'une triple archivolte en ogive, ornée de guirlandes de lierre et de roses de la plus grande beauté ; de petites colonnettes dégagées à chapiteaux ornés de bouquets de rose supportent les arceaux de l'archivolte.

Quant à la façade de l'église, elle consiste en un grand pignon dans lequel est pratiqué le portail, orné de plusieurs voussures concentriques en retrait. Cette porte qui date de la troisième construction, est encadrée dans un plein cintre à corniche ornée d'oiseaux comme dans toute la seconde partie. Au-dessus du portail, une grande fenêtre ogivale sert à éclairer la grande nef. De petites arcades à plein cintre et géminées, primitivement portées par des colonnes de marbre qui ont disparu depuis long-temps, se trouvent situées sur les côtés dudit portail.

Douze chapelles accompagnaient la nef au XIVe. et au XVe. siècles, outre les trois qui rayonnent autour de l'apside ; elles subsistèrent jusqu'au XVIe. siècle, époque à laquelle elles disparurent ainsi qu'un magnifique jubé au milieu duquel se trouvait un grand portail voûté pour entrer dans le chœur.

En 1613, les Feuillans firent démolir l'ancienne chapelle de St.-Eusice, et reconstruisirent le tombeau de ce saint dans le mur au-dessus de l'autel de la crypte; il consiste simplement en une grande pierre carrée portée horizontalement sur quatre autres. Pour agrandir leur chœur ils prolongèrent en même temps cette chapelle jusqu'au deuxième pilier de la nef et la divisèrent en deux parties, l'une qu'ils consacrèrent au saint patron, et l'autre servit à la sépulture de leurs abbés : de ce dernier caveau on a extrait un assez grand nombre d'ossements, qui sont placés sous l'autel de la crypte.

Louis XI dont la piété apparente ne fut réellement qu'une superstition outrée, et la magnificence royale un excès de vanité, visita cette église au XVe. siècle, et l'enrichit de dons précieux (1) comme il avait accoutumé de le faire dans toutes les églises où il se présentait. Quoi qu'il en soit, toute la magnificence de ce superbe édifice fut entièrement détruite au commencement des troubles de Calvin en France, 1556. Les sectateurs de cette hérésie qui assouvissaient leur rage en renversant les monuments consacrés au culte catholique et en profanant même les choses les plus saintes, dépouillèrent l'église abbatiale de Selles, de ses ornements les plus précieux, entre autres du présent royal de Louis, et des châsses d'or émaillé, qui renfermaient les restes de St.-Eusice, St.-Séverin, St.-Wulfin et St.-Léonard; les os desdits saints, furent par la

(1) Vers la fin de sa vie, ce roi superstitieux qui était devenu valétudinaire, ayant recouvré sa parfaite guérison, dans un pélerinage qu'il fit en *grande* et *dévotieuse* cérémonie à l'église de Chabri, où sont les restes de St. Phallier, honora également, en passant par la ville de Selles, les reliques du grand St.-Eusice, auquel il laissa pour présent une poule d'or massif avec douze poussins, une custode pour reposer le saint sacrement et un soleil également d'or pour le porter processionnellement le jour de la fête Dieu. *Manuscrit p.* 13.

suite enchâssés en argent, et conservés en cet état jusqu'en 1462. L'amiral de Coligny, grand fauteur de l'hérésie de Calvin, s'étant emparé de la ville de Selles à cette époque, ne se contenta pas de prendre toutes les richesses et l'argenterie que possédait l'église, il fit encore abattre les voûtes de la nef. Les reliques de St.-Eusice qui furent encore privées de la châsse d'argent où elles reposaient alors, furent enfin recueillies de nouveau, et placées ainsi que celles de St.-Léonard et St.-Séverin, dans deux coffrets de bois doré qui sont placés aujourd'hui dans les deux gros piliers devant le sanctuaire.

Ainsi cette église que plusieurs rois s'étaient plus à orner et à enrichir, n'est plus aujourd'hui qu'un vaste monceau de ruines, comparativement à son ancienne magnificence. Tout sentiment d'admiration est muet pour tous ceux qui visitent encore cette vieille basilique, pauvre et dépouillée de sa riche parure d'autrefois, emblème parfait de cette foi impétueuse qui voit s'éteindre et passer toutes les grandeurs d'ici bas. Quoi qu'il en soit, admirons en elle toute la puissance de création de nos ancêtres, dont les œuvres sublimes, sont pour nous aujourd'hui autant d'histoires fidèles qui ne sont plus.

La séance se termine par un rapport de M. l'abbé Lacurie, sur l'église de St.-Saloine de Saintes.

L'auteur, après avoir consacré la première partie de son mémoire à disserter sur les premières églises chrétiennes, et combattre l'opinion qui veut que beaucoup de temples aient été convertis en églises, passe à l'objet principal de sa notice et s'exprime ainsi :

EXTRAIT

De la Notice de M. l'abbé Lacurie.

On a pu remarquer au nord de la ville de Saintes, sur le

plateau où s'étendait l'ancien *Mediolanum* des ruines de construction antique. Une tradition constante en fait une église dédiée à St.-Saloine, martyr; rien dans les souvenirs du peuple qui autorise à soupçonner une autre origine. Les savants auteurs du Gallia Christiana semblent insinuer que c'était la principale église de Saintes au IXe. siècle. Charlemagne y aurait plusieurs fois assisté aux SS. mystères, et y aurait laissé des marques de sa munificence royale. Rien dans tout ce qui a trait à cette église et au monastère qui l'avoisinait ne rappelle le souvenir d'un autel ou d'un temple auquel aurait succédé une église chrétienne, et l'on sait avec quel soin les auteurs de cette compilation admirable ont recueilli les diverses traditions populaires quant ils ont composé leur important et savant ouvrage.

Tous ceux qui ont décrit les monuments de notre ville affirment que les ruines de St.-Saloine ont autrefois fait partie d'un temple payen : il est assez curieux de voir comment ils défendent leur opinion.

La Sauvagère, sur la foi d'une inscription prise dans le recueil de Veyrel, en fait un temple de Minerve. Mais pour que cette inscription pût prouver en faveur du sentiment de La Sauvagère, il faudrait qu'elle eût été trouvée dans les ruines mêmes du monument ou dans le voisinage; or, au rapport de Veyrel, lui-même, elle a été retirée des anciennes fortifications de la ville, et dès-lors on comprend que l'assertion de La Sauvagère n'offre plus qu'une conjecture vague et sans fondement.

Bourignon fait sentir la faiblesse du raisonnement de La Sauvagère, et il tombe dans une erreur non moins surprenante. « Je ne suis pas éloigné, dit-il, de croire que les ruines de St.-« Saloine soient les restes d'un temple antique; la qualité du « mortier et les parements de la maçonnerie — Remarquez

« bien cette raison — en sont la preuve certaine ; mais « je pense qu'on ne saurait décider que c'est un temple « de Minerve plutôt que celui d'une autre divinité. Ici le « jour nous manque, et l'antiquité devient ténébreuse. »

Avouons qu'il faudrait bien du jour, des lumières bien sûres pour décider à l'inspection de la pierre et du ciment que tel pan de muraille a dû faire partie d'un temple.

Un autre archéologue non moins zélé pour la science, et qui s'est livré à des recherches fort intéressantes sur les monuments du pays va plus loin que ses devanciers, s'appuyant sur les actes de l'église de Saintes, la tradition du pays et le nom même de Saloine, il voit dans ces ruines les restes d'un temple dédié au souverain des Dieux avec « le surnom de Ceraunius « Κεραυνειος ou Κεραυνιος, porte-foudre, ou qui lance la foudre, « le même que le Jovis fulminator, le Jupiter tonnant ou ful- « minant des Romains.—Le Jupiter Ceraunius des Santones, « c'est toujours l'auteur qui parle, fut transformé plus tard « en un Céroine ou Séroine, Ceraunine ou Seraunius et Se- « ronio, martyr, quand cet édifice sacré passa des usages du « culte proscrit à ceux de la religion qui s'établissait sur ses « ruines. »

Du reste, c'est sous les règnes de Constantin et de ses premiers successeurs que dut avoir lieu cette transformation, et « malgré l'état de dégradation du temple de St.-Séroine on « reconnaît encore l'emplacement et la forme de son hémi- « cycle, orné de plusieurs niches ménagées dans l'épaisseur de « la maçonnerie, et sans doute à plusieurs rangs.... »

Nous en demandons bien pardon à notre estimable et savant collègue ; mais quelle que soit notre admiration pour les travaux auxquels il s'est livré, nous ne saurions partager son opinion.

Les actes de l'église de Saintes parlent, il est vrai, de l'existence d'un temple de Jupiter dans la capitale des Santones ; la

tradition constante en a conservé le souvenir jusqu'à nos jours. Mais, la place occupée par ce temple ne peut être incertaine : la question se trouve résolue par le fait de l'existence d'un capitole dans la capitale des Santons. Si les Santons ont élevé un temple au maître des Dieux, c'est dans le capitole qu'il faut en chercher les restes : et les nombreux débris qui sont entassés dans les fortifications de la ville et dans le mur qui sert de clôture au jardin de l'hôpital témoignent assez de la magnificence de ce temple citadelle.

Quant à l'étymologie de Saloine, tirée du grec Κεραυνιος, on ne voit pas pourquoi les Santons adoptant le culte des Dieux de Rome, auraient donné à Jupiter un nom grec plutôt qu'un nom romain. Les noms Eutrope et Eustelle sur lesquels s'appuie notre savant collègue pour prouver que les Santons aimaient les noms grecs, ne nous paraissent pas prouver en faveur de son opinion ; saint Eutrope est envoyé dans les Gaules par l'évêque de Rome, et sans doute avec l'Evangile il y porta son nom ; du moins nous ne voyons pas qu'il en ait changé en arrivant chez les Santons. La conversion de la fille d'un des principaux habitants de Mediolanum promettant au zèle du saint évêque un succès d'autant plus rapide que l'exemple partait de plus haut, peut justifier le choix que le saint aura fait du nom d'Eustelle entre tous ceux qu'il aurait pu donner à sa néophite au baptême.

Le travertissement de Jupiter Ceraunius en un Céroine martyr, est une de ces idées qui ont pu être de mode autrefois, mais qui aujourd'hui ne font pas fortune ; le christianisme n'a pas besoin de recourir à de semblables moyens, ses titres sont assez connus.

Il serait difficile de voir un hémicycle dans le pan de muraille dont il est parlé. Un hémicycle est de forme arrondie, c'est un demi-cercle ou à peu près ; or, cette muraille, ainsi que

tous la peuvent voir, sur une ligne à peu près droite suit les sinuosités du côteau dont elle soutient les terres. Ce système de niches ménagées dans l'épaisseur du mur offre beaucoup plus de résistance à la poussée des terres que ne le ferait une muraille pleine et verticale.

Malgré l'estime que nous faisons des connaissances archéologiques des auteurs que nous avons cités, nous pensons qu'aucun titre ne prouve l'opinion qu'ils émettent sur les ruines de St.-Saloine.

Après avoir détruit, il convient d'édifier. Nous reconnaissons dans ces ruines les restes de l'une des premières églises chrétiennes bâtie à Saintes. Nous n'avons, il est vrai, aucune preuve matérielle sur laquelle nous puissions nous appuyer ; cependant un mot consigné dans le Gallia Christiana et l'opinion généralement répandue, profondément enracinée dans le peuple, nous semblent des raisons suffisantes pour nous déterminer.

Il n'est pas possible en effet de mettre en doute la vaste érudition, la science profonde des auteurs du Gallia Christiana, ni la bonne foi qui a présidé à leur travail immense sur les antiquités ecclésiastiques. Ils ont compulsé toutes les chartes, tous les cartulaires, tout ce que renfermait le trésor des métropoles et des églises particulières pour consigner dans leur ouvrage les titres des différentes églises. D'après eux, Charlemagne aurait joint à l'ancienne église de saint Saloine de nouvelles dépendances, y aurait fondé un monastère et l'aurait doté. Voici comment ils s'en expriment : « olim « non longè ab hoc monasterio est adjunctum cœnobium S. « Seronio martiri Santonensi dicatum temporibus Caroli magni « quem illuc orationis causâ venisse dùm Santonis moraretur « legimus..... » Rien dans cette note qui puisse donner à penser que cet édifice eût précédemment servi au culte des faux

Dieux. En supposant que ce temple eût été converti en église au IVe. siècle, le souvenir ne s'en serait pas entièrement effacé dans l'espace de 4 ou 500 ans ; on n'aurait pas ignoré dans le IXe. siècle, 500 ans au plus après l'évènement, que tel temple avait été transformé en église : il en serait resté quelque chose dans la mémoire des peuples. On honorait à Saintes Saloine comme un martyr; si ses titres n'eussent pas été connus, l'église ne lui eût pas élevé des autels, et les savants auteurs du Gallia Christiana auraient exprimé leur doute. Pour l'homme sage et réfléchi les prétendues pieuses jongleries du moyen-âge sont des choses graves et respectables, il ne convient qu'à un esprit léger de fronder les croyances des peuples et d'appeler le ridicule sur ce qu'il ne sait ni comprendre, ni apprécier. Ajoutons enfin qu'une tradition aussi généralement admise que l'est celle qui fait des ruines de ce monument, une église bâtie sous l'invocation de St.-Saloine, martyr, ne nous paraît pas devoir être dépourvue de tout fondement.

M. Lacurie fait aussi parvenir le catalogue du musée d'antiquités de Saintes, qui après bien des réclamations vient enfin d'être rétabli dans une des salles de l'hôtel de ville. Les fragments d'architecture gallo-romaine qui depuis long-temps étaient confusément entassés sous un hangard, dans la cour de la bibliothèque publique, viennent d'y être déposés.

Il parle des fouilles faites par la Société archéologique de Saintes dans les murs de l'hôpital et fait parvenir le dessin d'une belle frise provenant de ces fouilles. M. Lacurie donne de curieux détails sur les autres morceaux exhumés.

Le Membre du Conseil remplissant les fonctions de Secrétaire,

RICHELET, du Mans.

Seconde séance du 21 juin.

Présidence de Mgr. Paysant, évêque d'Angers.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de Mgr. l'évêque d'Angers; le bureau est composé comme à la séance du matin; M. le Mqis. de La Porte, membre du Conseil, nouvellement arrivé, prend place au bureau. M. Richelet continue de remplir les fonctions de secrétaire.

M. Segrestain, de Niort, prend la parole pour compléter par quelques renseignements nouveaux, ce qui avait été dit l'année dernière, au sujet des crédences dont on n'avait pu citer d'exemples antérieurs au XIIIe. siècle (V. le tome 6e. du Bulletin). M. Segrestain en a vu du XIIe. siècle, dans l'église N.-D. de Surgères : cette église est encore une des plus curieuses du Poitou; on y remarque une statue équestre, comme à Parthenay, Melle, etc., etc. On y voit aussi Samson déchirant un lion, la femme aux serpents, un éléphant, etc., etc. M. de Caumont annonce qu'il a découvert de son côté depuis l'année dernière une crédence du XIIe. siècle, dans une des chapelles apsidales de la cathédrale de Lausanne (Suisse).

M. de Caumont communique une lettre de M. l'abbé Barraud, de Beauvais, par laquelle ce savant professeur réclame le maintien de l'allocation qui a été faite en 1839 pour la restauration des stalles de St.-Martin-aux-Bois; il explique comment on n'a pu commencer encore les travaux et demande si la Société ne pourrait point augmenter le chiffre de la somme qui avait été alloué précédemment :

Le mérite des stalles de St.-Martin ne saurait être contesté, dit M. Barraud. Elles ont été admirées par les archéologues les

plus distingués et dessinées dans le magnifique ouvrage de M. le baron Taylor. Il serait fâcheux qu'un monument de ce genre périt ; cela arrivera cependant si on laisse à la paroisse le soin de le réparer, car cette paroisse est fort petite et absolument sans ressources.

La lettre de M. Barraud renferme aussi le passage suivant :

« Une opinion émise l'année dernière dans les séances de Niort, m'a porté à faire des recherches sur les calices, si vous croyez que ce travail puisse trouver place dans le Bulletin, je vous l'enverrai. J'y traite des différentes espèces de calices, des substances employées pour leur fabrication, des ornements dont ils ont été revêtus et de leurs formes aux différentes époques du moyen-âge ; mais je crois devoir vous dire que c'est surtout à l'aide des auteurs que j'ai composé cette notice qui peut avoir une douzaine de pages ; j'y accumule les citations, j'emprunte aux écrivains de tous les siècles, cependant j'ai décrit un certain nombre de calices dont la date est connue, j'en ai fait dessiner une douzaine et j'indique où l'on pourrait trouver la représentation des autres. Je comprends que pour rédiger une notice complète sur les vases sacrés il faudrait avoir visité beaucoup de trésors d'églises, beaucoup de musées et surtout de musées étrangers ; pour moi je n'ai vu que des livres et de fort petits dessins. J'ai pensé cependant que ma dissertation pourrait attirer l'attention des archéologues sur les objets employés dans les cérémonies religieuses et les porter à faire des recherches intéressantes.

M. Segrestain a fait connaître dans les séances de Niort que l'on avait trouvé quinze haches en bronze *sous un bloc* dans la commune d'Ardin. Cette année, on a découvert un certain nombre de haches, de bouts de lances, de brasselets, de chaînes et d'hameçons en bronze à Ponpoint, commune du département de l'Oise. Les années précédentes on a

trouvé de ces objets dans les communes de Bethysi-Saint-Pierre et de Thury-en-Valois. Ils étaient encore réunis en tas et placés sous des pierres. Ce serait, il me semble, une question importante à proposer que celle de savoir pourquoi ces ornements et ces armes ont ainsi été placés les uns à côté des autres.

Des remercîments sont adressés à M. l'abbé Barraud; M. de Caumont le priera de faire parvenir son intéressante notice sur les calices, afin qu'elle soit imprimée dans le Bulletin.

M. Lachèse d'Angers lit un rapport très-détaillé et fait avec beaucoup de soin, sur les monuments de la Haute-Loire, par M. Branche, inspecteur des monuments de ce département. Ce rapport est ainsi conçu :

RAPPORT

Sur les Monuments historiques du département de la Haute-Loire, par M. Dominique Branche, *inspecteur des monuments de ce département.* (Adressé à M. de Caumont.)

Le département de la Haute-Loire, dont la Société pour la conservation des monuments historiques de la France, a bien voulu me confier l'inspection, n'appartient point en entier à l'une de nos anciennes provinces. Composé de territoires divers, formé d'éléments hétérogènes, il ne se présente à l'explorateur, archéologue ou historien, que sous un aspect multiple, moins puissant et riche sans doute que s'il lui offrait comme l'héritage direct du passé, une même physionomie et l'empreinte d'une forte unité. Alors l'histoire de la province antique se retrouverait dans celle de la province moderne, et quelle que fût la dénomination que lui eût im-

posé le décret de 1790, on reconnaîtrait sous un nom différent le même sol, le même corps. Mais il n'en a point été ainsi, Monsieur, l'unité provinciale a été brisée, et le département de la Haute Loire, entr'autres, a été formé de ces débris. Plusieurs provinces ont concouru à le créer ; savoir :

Le Languedoc qui lui donna une portion des Cévennes, connue sous le nom de Vélay ; petit district qui, jusqu'en 1790, vécut cependant d'une vie qui lui fut propre, et qui est compris aujourd'hui dans les arrondissements d'Yssingeaux et du Puy.

L'Auvergne, lui a donné la partie de ses basses terres formant jadis l'élection de Brioude et comprise maintenant dans les arrondissements de Brioude et du Puy.

Le Gévaudan, le Vivarais, lui ont donné quelques-unes de leurs paroisses du nord qui appartiennent à l'arrondissement du Puy.

Le Forez, enfin, a fourni de son côté une minime fraction qui s'aggrégea à l'arrondissement d'Yssingeaux.

Pour être vrai, clair et logique dans le travail que j'entreprends, je serai obligé de procéder topographiquement en parcourant le sol pas à pas, et de terminer la statistique monumentale d'une partie du département, avant d'embrasser un nouveau sujet d'études. D'ailleurs cette étude des monuments historiques de la Haute-Loire sera plus complète et faite avec plus de méthode, si je procède par provinces. Car les monuments qui y sont situés portant tous l'empreinte du passé témoignent avec force de leur nationalité et ne peuvent être classés dans un même cadre avec d'autres qui leur étaient jadis étrangers. Malgré les rapports d'*influences* et de voisinage, ils ont conservé leur physionomie propre aussi bien que *relative*, c'est-à-dire celle qu'ils reçoivent des autres monuments de la contrée qui les vit naître, et où ils furent fondés d'après

le même système architectonique. Pourtant je n'examinerai pas dans ce rapport la question si complexe et si haute des *écoles;* je ne rechercherai pas même quels rapprochements peuvent être établis entre tels et tels monuments d'une même province, pas plus que l'identité de la pensée ou des principes créateurs. Je me bornerai aujourd'hui à dresser une statistique aussi complète que possible des monuments situés dans la partie de la Haute-Loire, appartenant jadis à l'Auvergne et au Gévaudan, renvoyant à un travail ultérieur leur étude architectonique et leur description.

L'Auvergne forme tout l'arrondissement de Brioude (les cantons d'Auzon, Blesle, Brioude, la Chaisedieu, Langeac, Lavoulte, Paulhaguet et Pinolz), la portion nord-ouest de celui du Puy (canton d'Allègre, celui de Craponne, de St. Paulien et de Loudes en partie).

Le Gévaudan, l'extrémité ouest-sud de l'arrondissement du Puy (le seul canton de Saugues).

Je vais donc examiner, dénombrer et classer les monuments des territoires Auvergnat et Gévaudanois.

MONUMENTS GALLIQUES.

Menhirs. On rencontre fréquemment dans cette partie de la Haute-Loire ces monuments galliques, connus sous le nom de *peulvans* ou *pierres debout*. Ils sont situés ordinairement sur les plateaux, isolés et d'une hauteur moyenne de 1 mètre 60 centimètres. La nature de ces blocs est le granite, le schiste micacé, le basalte noir ou la lave fondue, selon la nature des roches qui les entourent. Leur nombre est si considérable que je n'en nommerai aucun. J'ignore si leur base a été fouillée.

Dolmens. Ils s'y rencontrent aussi, mais moins nombreux,

la plupart incomplets et brisés par les paysans qui se sont servis des blocs qui les formaient. Je citerai celui qui se trouve dans une lande de la commune de Taillac (canton de Pinolz). Il offre deux compartiments — forme rectangulaire — ouverture tournée à l'Orient. L'élévation du monument hors du sol varie de 3 à 4 mètres, il est difficile d'en déterminer la grandeur intérieure. Des fouilles opérées sans précaution par des paysans qui pensaient y trouver des trésors, ont brisé et renversé quelques pierres. Leur nature est un schiste gris micacé; on assure qu'autrefois on a exhumé de ce lieu quelques ossements humains.

Je citerai aussi le *dolmen* de Morgeac (commune de Mazegeat, canton de Langeac), d'une dimension moins grande que celui de Taillac, en granite et à un seul compartiment. J'ignore s'il a été fouillé.

Cromlecks. Je n'en connais qu'un seul, encore est-il grandement ruiné; celui de Rougeac (commune de St-Ebles, canton de Langeac). Il n'existe qu'une quinzaine de blocs de basalte noir, plantés en cercle et fort serrés l'un contre l'autre. De grandes dalles servaient de pavés à cette enceinte; elles présentent à peu près une surface de 20 mètres carrés; leur épaisseur varie de 45 à 62 centimètres.

Je ne connais, dans cette partie du département, aucune pierre braulante (Rocking stones).

Tumulus. Il serait possible que plusieurs monticules d'une petite hauteur fussent d'anciens *Tumulus*; mais il est difficile d'avoir à ce sujet une opinion certaine, tant qu'on ne se sera pas assuré par des fouilles, si ces collines sont naturelles ou factices. Toutefois dans la commune de Borne (canton de St.-Paulien), sur les limites de l'Auvergne et du Velay, se trouve un monticule factice, ou plutôt un monceau de pierres brutes de forme conique, ayant à peu près 7 mètres de haut

et 8 de diamètre à sa base. Je crois que ce monument n'est rien autre chose qu'un *Tumulus limitant*, qu'un signe de démarcation sur les frontières des Vellaves et des Arvernes. J'ignore si des médailles ou des objets d'art y ont été trouvés renfermés.

Souterrains. Vers les confins de l'Auvergne et du Velay, au même village de Borne, existent sur la rive gauche du ruisseau de la Borne et dans les flancs du rocher qui le surplombe, des grottes que les paysans nomment les *chambres des fées*. Il est probable que ces grottes ont été pratiquées par les anciens habitants galliques du pays, soit pour y cacher leurs récoltes, soit pour s'y dérober à la poursuite de leurs ennemis, comme le faisaient les Germains—*Tacit. de mor. Germ. c.* 3. — Ou plutôt par les Druides qui s'en servaient pour préparer leurs dévots à l'initiation de leurs mystères, ou bien pour loger quelques-uns de leurs hiérophantes ou leurs prêtresses. Ces souterrains consistent en allées et petites chambres creusées dans le cœur même du rocher. Les éboulements successifs produits par les siècles empêchent aujourd'hui de reconnaître quelle était la forme intérieure et primitive de ce monument. — Il est encore possible que, malgré leur origine gallique, ces grottes aient servi de refuge au moyen-âge aux habitants des terres voisines, durant les invasions barbaresques.

Objets d'art. Les paysans recueillent souvent dans ces campagnes, des haches de pierre, ou plutôt des *amulettes druidiques*, auxquelles ils donnent le nom de *pierres de foudre*, et attribuent le pouvoir de guérir leurs bestiaux de certaines maladies. On rencontre aussi parfois quelques médailles gauloises grossières et très-frustes, des fers ou des pierres de flèches, des débris d'armes; mais je ne puis ici assigner de localités précises pour toutes ces trouvailles.

MONUMENTS GALLO-ROMAINS.

Cette partie de la Haute-Loire est fort peu riche en monuments des Romains. Le moyen que ces maîtres du monde employaient pour soumettre leurs vaincus, était de les appeler dans leurs rangs, de les faire participer à leur civilisation. Ainsi le sol des Arvernes et même la petite cité des Vellaves furent bientôt remplies de maisons, de bains, d'aquédues, de villas et de temples romains. Mais la partie de la Haute-Loire qui nous occupe, formée de l'extrémité du territoire sud de l'Auvergne, a dû être sans aucun doute moins richement dotée. Voici les seuls monuments dont les ruines ou la tradition sont parvenus jusqu'à nous.

Camps. La tradition veut qu'un camp romain ait autrefois existé au nord du château de la petite ville d'Allègre, ou tout au moins un établissement militaire, de même qu'au village voisin de Moulet. Il est vrai que l'on trouve dans ces deux localités de nombreux débris de tuiles, briques et poteries romaines, des restes de construction antique à Moulet, des souvenirs d'inscriptions romaines, etc. On a aussi trouvé non loin de là, il y a quelques années — 1821 — sur le plateau du mont de Bar ou de Bard, un vase de terre renfermant 33 médailles, un collier, deux brasselets, le tout antique et en or. Le musée du Puy possède dix de ces pièces (les autres ont été égarées), à l'effigie de Marc-Aurèle, des deux Posthume, des deux Tetricus, de Dioclétien, etc. Il est donc certain qu'un établissement romain a existé dans ce lieu, peut-être un poste fixe d'observation créé pour surveiller et comprimer les mouvements Gallo-Druidiques de cette contrée. — Il est inutile d'ajouter que la tradition indique des monuments qu'elle nomme *camps de César*, en des lieux où jamais nulle trouvaille romaine n'a été faite et qui n'ont jamais été fouillés.

Voies romaines. Une grande route ouverte sous Auguste, par son gendre Agrippa, conduisait de la cité des Arvernes (Augustonemetum) à Lyon. Elle se dirigeait d'abord du nord au sud, entrait alors dans le Velay, puis se recourbait subitement vers l'est, et traversait de nouveau une petite partie de l'Auvergne sur les frontières des Ségusiens (Forez). Voici quels sont les points de passage que je puis indiquer pour cette voie dans l'arrondissement de Brioude. On la trouve ensuite dans Brivas, aujourd'hui Vieille-Brioude, et la vallée de Paulhaguet, au sud de laquelle elle existe encore : on la suit en se dirigeant vers le château de Chavagnat, durant plus d'un kilomètre. Elle est pavée en cet endroit avec des blocs de basalte noir, enfoncés de pointe. Sa trace qui se perd alors se retrouve en-dessus des montagnes, entre les communes de Jax et de Fix-Villeneuve, puis se reperd jusqu'à son entrée dans le Velay. Parvenue à *Ruessium*, sa capitale, elle se dirige à l'est vers le Forez, rentre en Auvergne sur le territoire de la commune de Chomelix (canton de Craponne), et en sort par Pontempeyrat et Usson, qui appartient aujourd'hui au département de la Loire. Les paysans nomment cette voie, *le vieux chemin*, *la romane*, *le chemin de César*.

Ponts. A Vieille-Brioude, la voie d'Agrippa traversait l'Allier sur un pont que Montfaucon estime être celui qui vient de s'écrouler, mais nous avons réfuté précédemment cette erreur. Le pont romain montre encore ses ruines un peu au-dessous de celui du moyen-âge. Il existe encore des débris d'une pile ou plutôt de la culée qui liait le pont à la rive droite. Mais l'appareil de pierre taillée a disparu soit par la main des hommes, soit par la violence des eaux. On ne reconnaît son origine qu'à la dureté et à la nature du ciment, et à quelques

briques engagées dans le massif de maçonnerie qui subsiste. — A Paulhaguet, un pont s'élevait sur la Senoire, entièrement ruiné aujourd'hui ; — à Chomelix il y en avait un autre sur le ruisseau d'Arzon et dont les ruines portent encore le nom de pont de César ; — enfin, le dernier était à Pontempeyrat, sur l'Ance. On veut que le nom de ce village dérive de *pons imperatoris*.

Colonnes milliaires. L'existence de la colonne milliaire qui par une de ses inscriptions perpétuait le souvenir des réparations que les empereurs avaient faites au pont romain de la Senoire (Paulhaguet), nous est apprise par Bergier, dans son histoire des grands chemins de l'empire. Le docte président Savaron lui avait adressé un dessin de la colonne et une copie de l'inscription.

D'autres colonnes milliaires se sont rencontrées depuis sur les bords de cette voie ; mais *Ruessium*, la cité Vellave, ayant servi de point central pour compter dans ces parages les distances de cette grande route militaire, nous renverrons à la Statistique du Velay, l'examen et la description de ces monuments.

Objets d'art. Un grand nombre de médailles romaines grand et moyen bronze, or, moyen et petit module ; des objets de toilette, des fragments de sculpture, des tronçons de colonnes, des cippes, des débris de tombeaux, d'urnes, de pavé cimenté, des inscriptions, ont été à plusieurs époques trouvés dans diverses localités. Je ne sache pas qu'on ait jamais découvert aucun fragment de mosaïque.

GÉOGRAPHIE.

Ère Gallo-Romaine. J'ai classé dans le chapitre précédent les voies romaines qui peut-être auraient dû appartenir à la géographie. Car, à vrai dire, ce sont les seuls monuments topo-

graphiques qui nous restent de cette époque et ce sont à peu près les seuls indiqués avec quelques *mansiones* sur la carte de Peutinger et dans l'itinéraire d'Antonin. Les lignes frontières, comme chacun sait, ont été fort négligées, et c'est souvent un travail impossible que celui de désigner ses vraies limites anciennes à une province gallo-romaine. Je ne connais aucun ouvrage sur la géographie romaine de ce département; et le Border ou la Marche a toujours été si flottante entre les provinces d'Auvergne et de Velay qu'il est fort difficile de désigner avec certitude les limites de ces deux pays. On s'accorde cependant à reconnaître comme limite entre les Gabales et les Vellaves, l'Allier—*Elaver, Aliger*—entre les Vellaves et les Arvernes une ligne de convention qui, commençant à l'est, à Usson dans la Loire, venait finir à l'ouest jusqu'à l'Allier, à peu près vers St.-Privat (canton de Loudes) — une antique Brivas peut-être.—Et entre les Arvernes et les Gabales une autre ligne qui commençait sur la rive gauche de l'Allier au village actuel de Prades, et se dirigeait au S. O. vers *Anderitum* (Marvejols? Lozère).—Les populations de ces contrées n'étaient point désignées par un nom spécial.

Ere du moyen-age. Après la période gallo-romaine sous la domination des conquérants Germains, et jusqu'à l'avènement de l'ère féodale, la circonscription géographique de cette partie de la Haute-Loire se renouvela entièrement. Le sol fut divisé en *territoires, districts* ou *comtés; territorium, pagus*, plus tard *comitatus;* et en vigneries ou vicairies, *vicaria, aïcis* et souvent *pagus* qui désignait alors non plus le district, mais le canton qui ressortissait du viguier. La portion de l'ancienne Auvergne qui est aujourd'hui comprise dans la Haute-Loire formait un seul territoire ou district, celui de Brioude. *Territorio, pago, aut comitatu Brivatensi.* (V. les chartes qui emploient aussi parfois comme leur synonyme le mot *aice*.) Ce

pagus s'étendait dans l'Auvergne appartenant maintenant au Cantal et au Puy de-Dôme, et sa circonscription dépassait de beaucoup en grandeur, celle de l'arrondissement de Brioude. Voici les noms des vicairies situées dans son ressort, et que les anciens titres nous apprennent.

Vicaria Brivatensis — Brioude, chef-lieu d'une vicairie en même temps que du pagus.

Vicaria de Aurato — Aurat, ch.-l. de com. C. de Paulhaguet.

Vicaria Cantilianicencis, aice Cantilanico—Chantenge, ch.-l. de com. C. de Langeac.

Vicaria Bodilonensis—S. Beauzire *(S. Bodilus)*, ch.-l. de com. C. de Brioude.

Vicaria Bonohorensis— lieu inconnu, du canton d'Auzon, Lempde? Cette vicairie limitait au nord avec celle de St.-Germain-Lembron, Puy-de-Dôme *(vicaria Ambronensi)*; à l'ouest avec celle de Massiac, Cantal *(vicaria Massaciensi)*.

Aicis Cumicensis — Comps, plus tard Lavandieu, ch.-l. de com. C. de Brioude.

Vicaria Cheriacensis — Charraix, ch.-l. de com. C. de Langeac.

Vicaria Joiacense—Josat, ch.-l. de com. C. de Paulhaguet.

Vicaria Heriacense—lieu du canton de Blesle, aujourd'hui inconnu.

Le Gévaudan ne formait qu'un seul pagus, appelé dans les anciennes chartes *aice Gabalitano*, *comitatu Gabalitano*. Saugues dépendait de la vicairie des Grèzes — *vicaria Gredonensis*, laquelle était confinée sur la rive Auvergnate de l'Allier, Est, par la vicairie d'Aurat; *vicaria de Aurato ad Salque* Saugues, jadis *Salgues*, *Salgæ*; et sur la rive ouest, au nord, par celle de Charraix.

Probablement il existait un plus grand nombre de *vicariæ*

dans le *pagus* de Brioude, mais il est difficile au milieu de la confusion des noms de les distinguer aujourd'hui. Il est aussi impossible de fixer des limites certaines à celles que j'ai nommées. Tantôt on voit des villages appartenir à une *vicaria*, puis à une autre; et les vicairies elles-mêmes s'éteindre et reparaître tour-à-tour, durant cette nuit obscure du VIIIe. au Xe. siècle. Toutefois pour faire reconnaître autant que possible le territoire de leur ressort, je vais nommer ici les villages qui en dépendaient, et qui pour la plupart existent encore.

Vicaria Brivatensis — *Brennag*, Brenat; *Chaucigonolo* et *Chaucinolo*, Chassignoles; *Intermontes*, Entremont; Rouret; *Rennagag*, N; *Casellas*, Chazelles; *Roiago*, N; *Luziag*, Lugeac; *Fontanas*, Fontanes; *Victoriacus*; *Crispiago*, Crispiat; *Frodgerias* et *Felgerias*, Frugières; Lauriac; *Gisago*, Gisac; *Balciacus*, Balsac; *Cabannas*, Chabannes; *Cabrogallo*, Chabrenge; *Cuminiacus*, Cumignac; *Fragsineto*, Frayssinet; *Gazende*, Jasende; *Grannago*, Granat; *Mazerago*, Mazerat; *Montemoledon*, N; *Mazellum*, le Mazel; *Valdezella*, Vauselle; *Coiago*, Congeac, etc.

Vicaria de Aurato — *Azinerias*, Asinières; *illa Beceria*, La Besseyre; *Sarazag*, Cerzac; *Vilario*, Vialard; etc..

Vicaria Bodilonensis — Braciac, etc...

Vicaria Bonohorensis — *Miseriaco*, N; *Boscoranicus*, Boisbonparent; *Frolias*, N; *Mauriago*, Moriat; *Vasilloni*, Vaseille; *Burnunculo*, Bournoncle, etc...

Vicaria Cantilianicensis — *Crumiliacum*, Curmilhat; *Bergnas*, N; *Nozariolas*, Nozerolles; *Cheirosa*, Cheirouse; *Flagago*, Flageac; *Margalac*, Margalat; *Marminiacus*, Marmignat; *Maceriaco*, Mazeyrat; *Riailago*, Rilhac; *Montilio*, Le Montel; *Alareto*, Alleret; etc....

Vicaria Cheriacensis—*Roberias*, Laboberie; *Clamoni*, N; etc...

Vicaria Cumicensis — *Ulnatis*, N ; *Cumbam*, La Combe; etc...

Vicaria Joiacensis — *Casanas*, Chassaignes ; etc...

Vicaria Heriacensis — *Espelenco*, Espalens ; etc...

MONUMENTS FÉODAUX DU MOYEN-AGE.

Mottes féodales. Il en existe une à Vieille-Brioude, sur laquelle était construit l'ancien château. Ces terres rapportées sont retenues à leur base par un fort revêtement en maçonnerie, et par un épais glacis. Quelques débris d'escalier s'aperçoivent encore qui plongeaient jadis dans les entrailles de ce monticule pour aboutir sans doute à des cachots ou à des souterrains. La route royale de Clermont au Puy en a coupé une partie.

Chateaux. La configuration si fréquemment accidentée du sol, rendait fort peu nécessaire la construction des mottes féodales ; car de toutes parts s'offraient aux barons des roches escarpées, des collines ardues pour servir de fondement à leurs forteresses. Le nombre de ces monuments est très-considérable dans cette partie de la Haute-Loire. Je citerai les châteaux encore conservés de Chassignoles, Berbezit, Vals, La Roche-Lambert, Lespinasse, Chabreuge, etc... Les ruines de ceux de Domeyrat, Amouse, Aubusson, Mars, Cusse, St.-Ilpize, Chillac, Digons, Siaugues, Allègre, La Roche, Grenier-Montgon, Léotming, etc... Mais ces ruines, ni ces châteaux, n'offrent rien de nouveau aux explorations de l'archéologue.

Forteresses. Je signalerai comme curieuses, sous le rapport architectonique, les forteresses élevées jadis au sein des deux villes de Blesle (Auvergne) et de Saugues (Gévaudan). Ces deux tours de forme hexagone, à grand appareil, garnies de machicoulis et de créneaux, ont été construites par les sires de

Mercœur. Ce sont les deux monuments militaires de la féodalité les plus intéressants que je connaisse dans cette partie de la Haute-Loire. Je puis y joindre la tour *Clémentine* qui servait jadis de forteresse au monastère de la Chaisedieu.

Tombeaux. Il existe au nord de la ville de Saugues, près de son cimetière, un monument d'autant plus remarquable, que sa nature est généralement méconnue. C'est une sorte de pavillon gothique quadrangulaire, formé par une voûte ogivale à nervures qui se terminent en un pendentif où sont sculptées des armoiries, soutenue par quatre piliers ronds surmontés eux-mêmes d'un pinacle fleuronné placé sur l'extrados de la voûte, et portés par une plate-forme en maçonnerie de 35 centimètres de haut. Sans nul doute, c'est un tombeau du moyen-âge, dont j'expliquerai ailleurs l'origine. Divers tombeaux et de nombreuses pierres tumulaires existent dans les églises de la Chaisedieu, des Chases, de Blesle, etc., que je décrirai en même temps que les monuments qui les renferment.

MONUMENTS RELIGIEUX DU MOYEN AGE.

ÈRE ROMANE.

Eglises. D'admirables monuments d'architecture romane décorent cette partie du département de la Haute-Loire. Je ne ferai ici ni leur histoire, ni leur description, je me bornerai à les classer et à les énumérer.

Brioude. L'église de St.-Julien, appartenant jadis aux Chanoines-Comtes; grand édifice roman du plus beau style, qui dans sa partie ouest présente de nombreuses traces de construction romane primitive, ou plutôt romaine. Son apside est surtout remarquable et de la plus belle époque.—Voûte de la grande nef refaite dans le XIVe. siècle. Style ogival.—Date présumée de la reconstruction romane, d'après la charte de

Louis-le-Débonnaire, IXe. siècle. Plan : parallélogramme divisé en trois nefs. Chapiteaux fort remarquables. Riche ornementation, tant intérieure qu'extérieure. Mosaïques murales. Crypte non encore dégagée. Grandes réparations à faire pour la remettre dans son état primitif, mais non nécessaires à sa conservation. Sous l'épiscopat de Mg^r. de Bonald, l'extérieur de l'apside, formé par cinq chapelles rayonnantes, a été restauré par les soins de M. Bravard, architecte; les travaux sont arrêtés faute de fonds.

Chanteuge. Belle église romane du Xe. siècle, ayant appartenu à un monastère de Bénédictins. Portail mutilé, antéporche détruit. Beaux détails d'ornementation à l'intérieur, et sur le mur extérieur du sud. Divisée en trois nefs. Apside formée par trois chapelles, dont les deux latérales sont pentagonales à l'extérieur, et celle de la grande nef circulaire. Chapiteaux historiés. Introduction heureuse dans les fenêtres romanes de la croisée ogivale du XVe. siècle. Réparations nécessaires à sa conservation.

Ste.-Marie des Chases. Eglise abandonnée au milieu des vignes, ayant appartenu à un prieuré de Bénédictines, dont les bâtiments ont disparu (canton de Langeac). L'office divin ne s'y célèbre plus. Restituée au culte, elle serait sans contredit la plus belle église paroissiale des villages de la contrée. Date, XIe. et XIIe. siècles. Porche surmonté d'un beau clocher roman orné d'antéfix d'arêtes, de sculptures. Une seule nef. Apside pentagonale à l'extérieur et circulaire à l'intérieur. Corps entier de l'édifice en bon état de solidité. Réparations peu coûteuses, mais nécessaires pour sa conservation ; toiture brisée, clôtures détruites. Il serait urgent de la rendre au culte afin de la conserver. Je vous recommande spécialement cette église.

Brioude, Chanteuge et Ste.-Marie des Chases sont, chacune

en son genre, les plus remarquables églises romanes de cette partie de la Haute-Loire.

Lavaudieu, jadis *Comps*. L'église de St.-André, servant jadis à l'usage des Bénédictines. Construction romane fort simple. Forme crucifère. Date, XIe. siècle. Colonnes, chapiteaux et fenêtres sans ornementation.

Pébrac. Ancienne église des Génovéfains. Style roman, édifice mutilé dans ses parties les plus essentielles, réparations urgentes.

Blesle. Eglise romane, vouée jadis à des religieuses Bénédictines. Jolis chapiteaux.

Lempdes. Eglise romane où se rencontrent quelques chapiteaux et des modillons historiés assez curieux.

Vieille-Brioude. Eglise paroissiale remarquable par un beau portail roman. Eglise de St.-Vincent, aujourd'hui changée en atelier. Edifice roman, orientation convergeant vers le sud.

Censac. Ancienne église paroissiale, aujourd'hui abandonnée. Beau chœur roman.

Cloitres. Lavaudieu possède encore intact le plus beau cloître roman de toute l'Auvergne, et dont l'élégance, la forme et l'ornementation feront ultérieurement le sujet d'une description détaillée.

Tours. Celles qui servent de clochers à Lavaudieu, octogones à double rang de fenêtres ornées, et à flèche. A Ste.-Marie des Chases, carrée et à flèche. Je citerai encore le clocher de St.-Cirgues (canton de Lavoulte) qui conserve sa belle physionomie romane; octogone et à flèche. Celui de Brioude, octogone à double rang de fenêtres ornées, tronqué à la base de la flèche.

Objets d'art. Je ne citerai ici que l'ancienne cuve baptismale de S^te.-Marie des Chases, en granite, ornée de beaux

bas-reliefs. Des ferrures de portes, des grilles, des statues, des croix de procession. Celle de Saugues, des reliquaires tels que celui de Chanteuge : des sculptures, des bas-reliefs se trouvent dans diverses églises romanes de cette partie du département.

ÈRE DE TRANSITION.

Eglises. *St.-Médard de Saugues* (Gévaudan) qui peut être étudié avec fruit, présente les caractères les plus frappants de la transition du style roman au style ogival. Cette église appartenait jadis à un prieuré de Bénédictins, immédiatement soumis au monastère clunisois de Ste.-Croix de Lavoulte. En Auvergne, je citerai comme édifices de transition les églises de *Chillac*, de *St.-Cirgues*, de *St.-Arcons*, etc... La date de ces églises paraît devoir se rapporter au XIIe. ou au XIIIe. siècle.

ÈRE OGIVALE.

Eglises. *St.-Robert de la Chaisedieu* dont la grandeur et la beauté sont hors de parallèle avec toute autre église de cette partie de la Haute-Loire et même du département entier. Style riche de lignes, mais sévère. Date, XIVe. siècle. Trois nefs. Apside rayonnante composée de 5 chapelles pentagonales. Plan, parallélogramme. Basses nefs circulant autour du chœur que ferme un jubé. Voûtes lézardées. Réparations très-urgentes. Insuffisance absolue de moyens. Je recommande spécialement cette église à la Société, comme très-digne d'être conservée.

Chanteuge. Chapelle de St.-Jacques, bâtie à la fin du XVe. siècle. Beau produit de l'architecture ogivale. Style fleuri. Croisées fleuronnées, riche ornementation, dais, écussons alvéolés, sculptures historiques, bas-reliefs. Le culte ne s'y célèbre plus, elle sert de grange à foin. Le Conseil général

du département a voté dans une de ses dernières sessions 900 francs pour l'acquérir, le propriétaire n'en est pas encore dessaisi. Réparations nécessaires dont le département se chargera sans doute.

Lavoulte. Ancien monastère de Bénédictins soumis à Cluny. Belle église ogivale. Une seule nef. Vaisseau remarquable par sa largeur. Riche ornementation. Portail fleuronné. Deux modillons historiés fort curieux. Belle tour servant de clocher. Date, XVe. siècle. Près de l'autel, porte latérale romane et en bois sculpté, très-curieuse. On y lit cette inscription en lettres onciales :

HOC TIBI REX REGUM
CONDIDIT ODILO TEMPLUM.

Le monastère fut fondé au XIe. siècle par Odillon de Mercœur. Cette porte appartenait sans aucun doute à l'église primitive qui était romane.

Langeac. Eglise paroissiale de St.-Gal, ci-devant capitulaire. Date, XIVe. siècle.

Connangles. Eglise paroissiale. Belles fenêtres ogivales à croisillons.

CLOITRES. Le magnifique cloître de la Chaisedieu. Un angle entier est encore debout. Style ogival fleuri, riche ornementation, nervures polylobées. Date, XVe. siècle.

Je citerai celui des Bénédictines des Châses (St.-Julien, canton de Langeac), qui est devenu une propriété privée.— Sculptures—blasons.—Date, XVe. siècle.

STALLES. St.-Robert de la Chaisedieu. Boiserie complète, hormis le trône de l'abbé, abattu en 1793. Style fleuri ; ce sont les plus belles de l'Auvergne ; nombre 144 — très-précieuses à conserver.

Stalles de l'église romane de Chanteuge, XVe. siècle.

Stalle et boiserie de l'église paroissiale de Langeac, assez belles. XVIe. siècle, ornements de la renaissance.

Tombeaux. Je citerai ceux qui se trouvent à la Chaisedieu; ils sont au nombre de trois—statues et écussons—le baptistère était un ancien tombeau. Riche ornementation ogivale.

Tapisseries. Celles qui ornent l'intérieur du chœur de la Chaisedieu qu'a dessinée M. Anatole de Planchol, et qu'a publiée M. Jubinal—parfaitement conservées. On voit encore à Pébrac quelques lambeaux de celles que l'abbé Jehan de Flageac avait données à son monastère. — Sujets religieux.— XVe. siècle.

Statues. On voit à Chanteuge, dans l'église paroissiale, les statues qui ornaient jadis l'intérieur de la chapelle de St.-Jacques—travail grossier—curieux costumes—XVe. siècle. Je citerai les statues qui ornent les tombeaux de la Chaisedieu, et une belle madone en pierre que possède l'église de St.-Ilpise.

ÈRE ROMANO-OGIVALE.

Eglises. J'entends désigner par ce terme, *romano-ogival,* non pas un style de transition comme celui des XIIe. et XIIIe. siècles, mais un style éclectique et bâtard qui se forme en Auvergne aux XVIe. et XVIIe. siècles, et d'après lequel ont été rebâties la plupart de nos églises de village. L'architecte qui les reconstruisit a fait un mélange souvent ridicule de ces deux ordres, a édifié sur le faisceau de colonnettes l'arc doubleau roman, et profilé les nervures ogivales en venant les terminer sur la grosse colonne cylindrique à chapiteau. L'ignorance de l'ouvrier, dominé par les lignes du style ogival, la facilité de se servir d'anciens matériaux romans, ou de relever à moitié un édifice en conservant une partie de sa forme primitive, ont sans aucun doute favorisé ce système;

d'autant mieux que le temps approchait où les églises allaient être bâties d'après la pure fantaisie et sans plan liturgique. Le mélange des deux styles est souvent si complet, qu'il est fort difficile, je l'avoue, de distinguer quelque principe dans la nature hybride de ces monuments. Je crois devoir classer dans ce système, les églises de St.-Hpise, de Paulhaguet, de Rilhac, enfin le plus grand nombre de nos églises de village. Toutefois dans ces monuments, l'apparence du style roman domine, et souvent à les voir on croirait une ignorante décadence de cette architecture, et comme un vague et maladroit ressouvenir. Il y a je ne sais quoi d'incomplet, d'écrasé, de grossier dans les formes d'imitation romane, de lourd, d'épais dans les portions d'imitation ogivale, de pesant et *d'inartiste* dans l'appareil et l'œuvre entier, qui donne à ces monuments un caractère architectonique tout spécial. Sans les lignes ogivales, que je distingue ici de la simple ogive connue de tous les temps, qui révèlent une origine plus moderne, on croirait ces édifices contemporains des premiers siècles du christianisme. Leurs clochers sont quelquefois une tour carrée sans caractère, le plus souvent ils affectent une forme très-singulière. C'est un pan de mur surmontant le portail, et percé d'une ou deux baies comme des fenêtres, dans lesquelles sont appendues les cloches. Ce système architectonique que je ne fais qu'indiquer ici, mérite d'être étudié plus en détail et d'une manière plus complète.

XVIIe. SIÈCLE.

Objets d'art. Je citerai le buffet de l'orgue qui orne l'église de la Chaisedieu. L'ornementation de cette boiserie en cœur de pin, rappelle par sa facture noble, large, savante et bien sentie, ce que le fameux Lepaultre a fait en ce genre

de plus beau à Versailles. On l'attribue à un moine de l'abbaye. — Parfaitement conservée.

Le rétable de la chapelle de la croix dans l'église de St.-Julien de Brioude. Ce travail en bois de chêne, noirci par le temps, et surtout les statues de grandeur naturelle qui le décorent, les bas-reliefs de l'autel aussi en bois, font aussitôt penser aux célèbres boiseries et aux statues de bois si fameuses de la cathédrale d'Anvers. Je citerai aussi le rétable de l'église de St.-Cirgues, fait dans le goût italien de cette époque.

MOYEN-AGE.

FRESQUES ET VITRAUX.

Les monuments religieux de la Haute-Loire sont assez riches en fresques, peu en vitraux, et pas du tout en tableaux sur bois ou à l'huile.

Fresques. Par ordre de dates je citerai : les fresques de la chapelle St.-Michel à St.-Julien de Brioude. Sur la voûte, Dieu le père est peint entouré d'un vaste nimbe; sur la muraille nord, on voit l'enfer et les damnés suppliciés, et dans les baies des fenêtres divers personnages de grandeur naturelle. Ère romane.

Les fresques de Ste.-Marie-des-Châses, qui représentent un jugement dernier, une crucifixion, en partie détruite—XIIIe. siècle.

Celles de la Chaisedieu—une danse macabre, XVe. siècle.

Des fragments de fresques qui ornaient l'ancien monastère de Pebrac, s'aperçoivent encore dans ses débris. Ce sont des arabesques et des rinceaux. — Belle conservation de coloris.

A ces peintures basilicales, je joindrai pour mémoire une chasse au cerf peinte dans une tourelle du château ruiné de Domeyrat, XVIIe. siècle.

Je ne connais point de peintures byzantines sur fond d'or, à moins qu'il ne faille prendre pour telles les vieilles traces de peintures qui apparaissent sous le badigeon de la voûte des chœurs de Brioude et de Lavaudieu.

Vitraux. Le temps où les hommes n'ont point épargné les beaux vitraux qui ornaient nos églises. On en trouve encore des fragments à la Chaisedieu, à Brioude, à Chanteuge, à Pebrac, à Lavoulte. Mais les seuls qui méritent d'être visités sont ceux de Saugues, et qui, je le crois, doivent être comptés parmi les plus beaux du département. Ils représentent les actes de la vie de St.-Médard, évêque de Noyon, patron de cette église. Il y a entr'autres verrières, celle sur laquelle est peinte le portrait du saint prélat qui est admirable de coloris— XIVe. siècle.

Vous voyez, Messieurs, que dans cette longue statistique, nous avons compté beaucoup de ruines, j'allais presque dire, rien autre chose que des ruines. La pauvreté des fabriques et des communes, le manque d'argent, le dédain des administrateurs locaux, le changement trop fréquent de nos préfets; et puis, il faut bien le dire, l'incurie ou la négligence du clergé, tout cela rend impossible, non pas seulement la restauration, mais la conservation des monuments qui nous restent. Il faudrait, Messieurs, que la Société tournât ses regards sur ce pays si délaissé, qu'elle fît entendre ses conseils à ceux qui pourraient arrêter les progrès de la ruine et de la mort. Jusqu'à ce jour rien n'a été fait, sauf un commencement de restauration à la noble basilique de Brioude. N'est-il pas déplorable que le gouvernement refuse des secours à cette belle église de la Chaisedieu, et que ses inspecteurs généraux de monuments la dédaignent et la rejettent? N'est-il pas encore plus déplorable de voir annihilés les quelques secours accordés

par le département, par l'emploi qu'on a su en faire. Car il y aurait dans ce pays de beaux produits du *grand art*, admirables sujets d'études si les plus importantes de nos églises n'étaient pas oubliées. Que serait-ce si celles de Brionde, de Chanteuge, des Châses, de la Chaisedieu, de Lavoulte étaient restaurées : si elles renaissaient à leur antique vie, si les beaux vitraux qui les ornaient leur étaient rendus? ou bien si ceux de Saugues étaient réparés et recomplétés. Un jeune homme au cœur ardent, un artiste plein de foi en son œuvre s'est rencontré dans notre Auvergne, qui a su ressusciter l'art admirable des vieux imagiers du moyen-âge. Les cathédrales de Clermont, Lyon, Belley, Bayonne, etc., un grand nombre d'autres églises ont demandé à M. Emile Thibaud, de Clermont-Ferrand, de remplacer ces belles verrières qu'elles possédaient jadis ; et l'artiste a créé alors ses vitraux, et le croyant a su retrouver le sentier qui l'a conduit aussi à l'art chrétien, après ses illustres devanciers. Œuvre religieuse et poétique, la peinture sur verre qu'il a ravivée avec bonheur, dont il connaît tous les secrets, toutes les harmonies, dont il possède le pinceau, sans crainte qu'on le lui enlève, car il l'a conquis au prix du labeur le plus opiniâtre ; cette peinture, dis-je, est un complément indispensable de la restauration de nos monuments. Pour notre compte, nous serions heureux de voir les saintes et nobles basiliques de l'Auvergne resplandir de nouveau sous l'éclat de ces tableaux aux mille nuances, aux célestes couleurs. Surtout si l'artiste s'y décélait avec autant de grandeur que dans les vitraux qu'il vient de poser dans l'église paroissiale de St.-Genez de Clermont. C'est là une œuvre d'amour, d'art et de sainte foi catholique. La figure seule de l'apôtre St.-Paul révèle dans M. E. Thibaud, non seulement un artiste inspiré, mais un homme d'une haute intelligence. L'œil de Paul qui penche

la tête comme sous le fardeau de l'apostolat, semble épeler le grand livre chrétien de l'avenir ; et sa figure se voile d'une divine tristesse, à la vue du martyr venant assaillir l'église du Christ. Tous les vitraux de M. E. Thibaud portent ainsi l'empreinte de l'ame de l'artiste, du philosophe chrétien, en même temps que par d'heureuses études ils rappellent fréquemment la naïveté gracieuse, enfantine des verrières du moyen-âge. C'est ainsi que M. E. Thibaud a su comprendre son œuvre, qu'il a su rejetter le joug d'une imitation étroite et partant puérile, et qu'en s'inspirant des œuvres des *Vitriers*, ses plus illustres prédécesseurs, il n'a pas craint de laisser s'exprimer la pensée de l'artiste moderne, la pensée toujours noble et chrétienne, et le plus souvent la pensée profonde.

On passe à la lecture d'un autre rapport.

M. Benoist, qui a fait parvenir précédemment divers renseignements sur la statistique monumentale de la Côte-d'Or, adresse des notes sur les monuments du Jura.

En résumé, dit M. J. Benoist, j'ai trouvé plus d'églises remarquables par leur antiquité ou leur architecture dans la Côte-d'Or que dans le Jura.

Il est impossible dans ce département de trouver une église, si modeste qu'elle soit, sans d'épaisses couches de plâtre et un badigeon multicolore par dessus, ce qui fait que les voûtes, les piliers et les murs des édifices n'offrent plus rien de leur construction primitive à l'examen et à l'étude.

Dans la Côte-d'Or, j'ai vu des églises de village très-intéresssantes conserver cette vétusté qui convient si bien aux monuments du moyen-âge.

Dans le Jura, il y a une passion effrénée pour *le plâtre et le badigeon*, et une indifférence déplorable pour les travaux

du moyen-âge. Les inscriptions, les sculptures, les statues, les tableaux, disparaissent successivement sous le barbouillage, où sont jetés dans les coins d'un caveau ou d'un grenier. J'aurais à ce sujet bien des choses affligeantes à vous raconter.

Le département n'offre presque plus rien pour l'histoire archéologique.

La Côte-d'Or, au contraire, offre des matériaux nombreux, intéressants et remarquables.

Le clergé y est moins indifférent aux études archéologiques, il commence même à en comprendre l'importance. Malgré les guerres dont ce pays a été le théâtre sous Louis XIII et Louis XIV, guerres d'extermination, puisque les troupes brûlaient les villages, le pays avait conservé encore bien des édifices curieux. Mais aujourd'hui on n'en trouve plus, c'est-à-dire qu'ils existent toujours, mais sous une autre forme et sous la forme la plus ridicule. Ainsi l'église de St.-Lothein, dont l'origine remonte, dit-on, au VIIe. siècle, a l'apparence d'une salle de bal; sa crypte, monument fort intéressant, a été plâtrée : ainsi l'église de St. Lupicin est, à l'intérieur, comme un estaminet, ses piliers sont enfermés dans un carré de maçonnerie et de plâtre et forment un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans la langue architecturale, et cependant le *gouvernement a donné* 1500 *fr. pour réparer cette antique église!*

A Baulmes-les-Messieurs, abbaye de Bénédictins, mère de Cluny, on a fait barbouiller à la colle blanche les inscriptions sur marbre noir des abbés, ceci paraîtra incroyable et cependant c'est exact. On casse en morceaux des tableaux peints sur bois de l'école d'Holben et on les jette dans un bûcher, sous prétexte que ce sont des vieilleries. Je n'en finirais pas si je voulais dire tout ce que je sais ou tout ce que j'ai vu.

Je dois vous parler néanmoins d'un vicaire-général du diocese, homme instruit, qui s'afflige de pareilles choses, mais qui

n'y peut rien, M. de Montgaillard; de M. Monnier, qui a assisté au congrès de Besançon l'année dernière, et qui se rendra à celui de Lyon au mois de septembre; il est rempli de zèle et d'amour pour le travail.

M. Monnier fait tout ce qu'il peut pour la conservation des monuments.

Mgr. l'évêque d'Angers annonce que l'enseignement de l'archéologie pourra bientôt être introduit au séminaire diocésain. M. de Caumont remercie Monseigneur au nom de la Société; il parle ensuite des heureux résultats qu'on pourrait obtenir si l'on donnait à l'école des arts et métiers quelques notions sur le style architectonique des différents siècles.

Le même membre met sous les yeux de la compagnie le fac-simile de la carte de Peutinger, telle qu'elle a été publiée à Munich, et explique le système d'après lequel cette représentation de l'ancien monde a été faite; demain l'enquête aura lieu sur la direction des voies romaines de l'Anjou et de la Bretagne.

La séance est levée à cinq heures.

Le Membre du Conseil remplissant les fonctions de Secrétaire,

RICHELET, du Mans.

Séance du 22 juin 1841.

Présidence de M. Planchenault.

La séance est ouverte à 10 heures du matin sous la présidence de M. Planchenault, président de la Société d'agriculture.

M. de Beauregard, président à la Cour royale, remplit les fonctions de secrétaire. Le bureau est composé comme à la séance précédente et, en outre, de MM. *Verger* de Nantes, inspecteur des monuments de la Loire-Inférieure, l'abbé *Manceau*, de Tours, inspecteur des monuments d'Indre-et-Loire, *de la Sicotière*, d'Alençon, inspecteur des monuments de l'Orne.

M. de Caumont donne lecture d'un rapport dans lequel M. Desmousseaux de Givré, préfet de l'Aisne, inspecteur des monuments de ce département, rend compte des travaux qu'il a fait exécuter pour la conservation des monuments historiques. Ce rapport est ainsi conçu :

RAPPORT

De M. Desmousseaux de Givré.

Cathédrale de Laon. — Grâce aux secours accordés par les ministères de l'intérieur et des cultes et aux sommes votées par le Conseil général du département et le Conseil municipal de Laon, la restauration de ce bel édifice se poursuit sous la direction de M. Van-Cléemputte, architecte. 53,000 francs ont été obtenus. Les travaux les plus urgents ont été exécutés jusqu'à concurrence de 44,000 francs. Ils consistent principalement dans la réparation des deux tours du portail principal, et dans le déplacement des cloches qui permettra la démolition du beffroy si nuisible à l'aspect du monument. De nouveaux secours viennent d'être sollicités pour exécuter la balustrade des tours, la réparation de la rose de l'apside et quelques autres travaux.

Église Saint-Martin de Laon. — Un projet de restauration de la façade fort remarquable de cette église, a été dressé par les soins de M. Van-Cléemputte : il s'élève à 17,500 francs. Quelques fonds ont déjà été alloués pour cet objet par le gou-

vernement, sur la demande de M. le préfet, et l'on espère d'autres subventions. Le conseil municipal de Laon a également voté une somme de 1,000 fr.; on sera sans doute aussi bientôt en mesure de commencer les travaux.

Chapelle des Templiers de Laon.—Cette chapelle, faisant aujourd'hui partie des bâtiments de l'ancienne maison d'arrêt, remonte incontestablement à une antiquité reculée. Ses caractères sont ceux des constructions de l'ordre des Templiers. Elle est digne de l'intérêt des amis de l'art. Peut-être pourrait-elle être facilement convertie en musée destiné à recevoir les objets précieux recueillis par les soins de la commission des antiquités départementales, ou qui lui seraient adressés.

Ruines de Coucy-le-Château. — Ces magnifiques ruines sont en voie de réparation, grâce aux fonds accordés par la munificence éclairée du roi. Les travaux les plus urgents ont déjà reçu un commencement d'exécution sous la direction de M. Malpière, architecte de la couronne.

MM. de Courval, Van-Cléemputte et Emile Caron, sont délégués pour rendre compte de ces réparations et pour reconnaître s'il serait possible de faire déblayer des salles du donjon de la porte du Laon, encombrées de terre, et renfermant des fresques du moyen âge.

Eglise de Marne. — MM. Thillois et Van-Cléemputte se chargent de la surveillance des réparations, ainsi que des travaux ayant pour objet de replacer dans l'église la statue d'Enguerrand de Bournonville, l'un des chefs du parti des Bourguignons, sous Charles VI.

Eglise et château de La Ferté-Milon. — L'église de La Ferté-Milon renferme des vitraux précieux par le fini du travail et leur ancienneté. M. le préfet a accordé à la commune une somme de 508 francs destinée à subvenir aux frais d'établissement de grillages nécessaires pour préserver ces restes

fragiles de l'art ancien. Le conseil municipal de La Ferté-Milon s'imposera probablement un sacrifice pour le même objet. M. l'abbé Poquet et M. de Montesquiou sont délégués pour surveiller les travaux, ainsi que pour faire dessiner le château et s'assurer si son état n'exige pas des réparations.

Camp de Vermand. — Cet ancien ouvrage des Romains a subi quelques dégradations dont il serait urgent de prévenir le retour. Afin que des mesures puissent être prises à cet égard de concert avec l'autorité municipale de Vermand, MM. de Madrid et Camille Godelle acceptent la mission de se rendre sur les lieux et de faire un rapport sur la situation des choses.

Soissons. — Les fouilles vont être reprises incessamment dans le terrain de l'ancien palais d'Albâtre, où l'on a déjà fait les plus riches et les plus précieuses découvertes.

Sur la demande de M. le préfet, M. le ministre des cultes a accordé un premier secours de 5,000 fr. pour les réparations les plus urgentes à faire aux restes de l'ancienne église de Saint-Jean-des-Vignes. Les travaux sont commencés et se poursuivent sous la direction de M. Van-Cléemputte.

Eglises de Braisne et de Mont-Notre-Dame. — L'église de Braisne se recommande à la fois par sa belle architecture et ses tombes historiques. Le soin de diriger les réparations que son état exige, a été confié à M. Danjoi, architecte. Les dépenses à faire ont été évaluées à 8,000 francs ; 4,000 francs ont été alloués par M. le ministre de l'intérieur, sur la demande de M. le préfet, qui a lui-même accordé 500 francs. Enfin, le conseil municipal a voté une somme de 500 francs. MM. Marcuse et le docteur Godelle acceptent la mission de surveiller les travaux de réparation de l'église de Braisne, ainsi que ceux à faire à l'église de Mont-Notre-Dame.

Eglise de Saint-Michel. — M. le préfet a accordé un premier secours de 1,000 francs pour les réparations de ce

édifice remarquable. La surveillance des travaux est confiée à MM. Edouard Piette et Van-Cléemputte.

Collégiale de Saint-Quentin. — Cette église reçoit chaque année de M. le ministre de l'intérieur des subventions destinées à l'exécution d'un devis de réparation générale, qui s'élève à 57,000 francs. 36,000 francs ont été déjà dépensés. 21,000 francs seront donc encore nécessaires ; ils seront obtenus soit de la ville, soit de l'état, pendant les années 1841 et suivantes MM. Le Sérurier, Lemasle, de Chauvenet et Carpentier Daudville sont invités à surveiller l'exécution des travaux.

Eglise d'Essommes. — MM. le comte de Sade et l'abbé Poquet sont priés de veiller à l'exécution des réparations à faire à cette église, dont les restes sont dans un état menaçant.

Château de Fère-en-Tardenois. — M. l'abbé Poquet se charge de s'assurer auprès de leur propriétaire, que les belles ruines de ce château ne sont pas menacées de destruction. Il serait à désirer qu'elles fussent dessinées en détail.

Tour de Pont Arcy. — Le soin de rechercher l'époque de sa construction, de constater le degré d'intérêt qu'il mérite et les mesures que peut réclamer sa conservation, est remis à MM. Godelle et Masure.

Château de Villers-Cotterêts. — Ce château, dont la construction appartient à l'époque de la renaissance, riche en souvenirs historiques, et converti aujourd'hui en dépôt de mendicité, renferme des bas-reliefs sculptés du plus beau travail. MM. de Montesquiou et Van-Cléemputte sont chargés d'indiquer les mesures que pourrait réclamer leur conservation.

Enfin, il ne serait pas sans intérêt de dessiner la tour de Cerny-les-Bucy et le château de Monthiers, ainsi que de reconnaître l'état du camp romain du vieux Laon, et de proposer des mesures destinées à en assurer la conservation.

M. de Caumont donne lecture du procès-verbal de la séance tenue à Clermont, le 11 juin, par les membres de la Société.

DIVISION DE CLERMONT.

Séance du 11 juin 1841, sous la présidence de M. Bouillet, inspecteur-divisionnaire.

M. Em. Thibaud remplissant les fonctions de secrétaire.

M. Bouillet fait un rapport-verbal sur les travaux auxquels se sont livrés les membres de la division du Puy-de-Dôme. La plupart de ces membres font partie de la commission départementale de Clermont. Cette commission a déjà décrit un grand nombre de monuments et a présenté au ministre une classification qui a été adoptée. Des secours importants ont été obtenus : ainsi les églises de St.-Nectaire, de Chauriat, de Manglieu, le baptistère du Chambon, etc., pourront, au moyen de restaurations bien entendues, compter encore quelques siècles de durée, la sainte chapelle de Vic-le-Comte est sur le point d'être rendue au culte, des fonds particuliers ont été destinés pour les restaurations spéciales d'art.

Des réparations avaient été faites à l'église d'Issoire, de nouveaux travaux terminés cette année ont complètement dégagé le transept sud, et ce beau monument sera bientôt rendu à son style et à sa forme primitifs. il ne manque plus que la façade dont le ministre de l'intérieur vient d'ordonner l'exécution sur les plans de M. Mallay, architecte, membre de la Société française.

La somme de 200 fr., allouée l'année dernière par le Conseil de la Société française pour l'église de Royat, a été employée avec succès par le curé de cette paroisse pour refaire entièrement les joints de l'église.

M. Bouillet annonce que le ministre de l'intérieur vient

d'ordonner la restauration complète de la croix si connue de Royat ; un piédestal nouvellement découvert et absolument du même style, va faire de cette croix un de nos monuments gothiques les plus intéressants. M. Emile Thibaud, membre de la Société française, est chargé de surveiller ce travail.

M. Mathieu et plusieurs autres membres signalent des monuments de sculpture ou d'architecture qu'il serait urgent de faire dessiner ou d'acheter avant leur destruction.

M. Emile Thibaud exprime le regret qu'on n'ait pas, à l'exemple de plusieurs villes moins importantes que la nôtre, employé, comme moyen précieux de conservation, le procédé si simple du moulage en plâtre. Un très-grand nombre de sculptures ou de bas-reliefs se trouvent engagés dans des constructions qui ne peuvent laisser d'espoir de les posséder ; un simple moulage donnerait la facilité de les réunir en un même lieu et d'en faire le noyau le plus intéressant d'un musée. M. Thibaud pense qu'il entre dans les attributions de la Société de s'occuper de ce moyen de conservation des monuments ; il sait d'ailleurs que cette pensée est aussi celle du zélé directeur de cette compagnie, M. de Caumont, et il propose de demander des fonds pour commencer les opérations du moulage, attendu qu'il y a eu des antécédents à Niort et à Angers. Il cite comme objets à mouler : la statue de la Vierge de N. D. de Marthuret à Riom; dans la même ville, les ornements de la renaissance des fenêtres de l'horloge ; les cariatides de la fontaine de la rue de Mozac, et un grand nombre de bas-reliefs de diverses époques du moyen-âge. — A Montferrand, des fenêtres, des sculptures appliquées sur des tympans ou des escaliers gothiques. — A Clermont, des chapiteaux, des portes, des bas-reliefs. — Des échanges pourraient avoir lieu avec les villes qui possèdent aussi des entreprises de moulage.

M. Large, inspecteur de l'Université, fait observer que

l'absence d'un musée à Clermont sera toujours un obstacle au développement de toute pensée artistique, et notamment pour celle du moulage ; on ne peut songer sérieusement à mettre ce projet à exécution tant que la ville n'aura pas affecté un local au moins provisoire pour y mettre à l'abri et même y classer les principaux objets d'une collection.

M. Bouillet annonce que des démarches ont déjà été faites à ce sujet auprès de l'autorité municipale, par la commission départementale, mais qu'il se chargera, si la Société le trouve bon, de faire renouveler ces démarches et de tâcher de faire concourir l'administration aux frais qu'occasionneraient ces moulages.

La Société adopte à l'unanimité la proposition de M. Thibaud et les conclusions de M. Bouillet.

La séance est levée à huit heures du soir.

Signés : J.-B. Bouillet, *Inspecteur-divisionnaire—président.* Em. Thibaud, *Secrétaire.*

M. de Caumont donne lecture du rapport suivant qui lui a été adressé par M. Simon, de Metz, inspecteur de la Moselle.

RAPPORT

De M. Victor Simon.

Monsieur le Directeur,

« La Société française pour la conservation des monuments historiques m'ayant chargé, en qualité d'inspecteur, de veiller à la conservation des monuments historiques du département de la Moselle, il est de mon devoir de lui faire connaître ce qui a été fait dans notre département pour concourir au but qu'elle se propose.

« Le monument romain le plus important de notre pays est l'aquéduc qui conduisait l'eau de Gorze à Metz ; il en reste des arches à Jouy et à Ars. Une partie de celles de Jouy ont été consolidées par des travaux importants qui, nous osons l'espérer, seront continués ; une maison située à gauche de la route de Metz à Nancy et qui était située sous deux arches vient d'être démolie ; nous espérons parvenir peu à peu à faire disparaître les autres maisons qui obstruent d'autres arches. Ce sera un moyen d'assurer la conservation du monument et de lui donner un aspect beaucoup plus imposant.

« Une médaille à l'effigie de l'empereur Valens a été trouvée dans la maçonnerie sur laquelle le canal est assis, près du point où les eaux après avoir passé sur les piles tombaient dans un bassin, puis pénétraient dans l'aquéduc qui conduisait les eaux jusqu'à Metz.

« Lorsqu'on établit le chemin de grande vicinalité qui conduit de Novéant à Gorze, on mit à découvert l'aquéduc qui est souterrain dans toute cette partie. Afin de faire acte de propriété et d'empêcher toute espèce de dégradation, il a été posé une porte en fer qui cependant n'empêche pas de voir la construction intérieure.

Il ne suffisait pas de faire des réparations à ce monument ; il fallait aussi empêcher que l'on n'y fît des dégradations ; trois personnes honorables de Jouy ont bien voulu se charger de la surveillance tant pour la conservation que pour les travaux qu'on y a exécutés.

« Nous nous proposons d'établir dans peu de jours le *statu quo* de ce monument afin que les personnes qui l'ont grevé de servitudes ne puissent pas aggraver celles-ci.

« Un hypogée existe à Jocet, près de Briey, il est bien conservé dans presque toutes ses parties ; nous espérons pouvoir déterminer le gouvernement ou le département à en faire l'acquisition.

« L'activité que l'on met dans la Moselle à créer de nouveaux chemins ou à réparer ceux qui existent pouvait donner lieu de craindre que l'on n'employât des pierres de chaussées romaines pour ces sortes de travaux ; nous avons prié M. le préfet de prévenir des destructions de ce genre.

« La cathédrale de Metz a été depuis peu l'objet de travaux importants. M. Denis chargé de surhausser l'une de ses tours qui précédemment était couronnée par un clocher en bois, s'acquitte avec talent de cette entreprise, et à voir les soins qu'il donne aux sculptures, on peut juger qu'il est mû plutôt par le sentiment que son art lui inspire que par le désir de se procurer des bénéfices.

« Cet artiste mérite les mêmes éloges pour les réparations importantes qu'il a faites dans l'intérieur de cet édifice.

« Des peintures à fresque exécutées sur des piliers de la cathédrale avaient été en grande partie effacées par le temps ; d'après la demande que j'ai faite à M. le préfet, on restaure en ce moment ces peintures.

« L'église des Grands-Carmes de la ville de Metz possédait un monument de style ogival d'une sculpture extrêmement délicate ; ce précieux objet d'art a été transporté au musée des monuments français. J'ai proposé à M. le préfet de le réclamer pour la cathédrale de Metz, ce magistrat s'est empressé d'accueillir ma proposition.

« Dans le but d'empêcher que l'on ne dégradât des monuments religieux par de mauvaises peintures et d'autres prétendus ornements de mauvais goût, j'ai prié M. le préfet d'intervenir pour qu'aucun changement ne fût fait sans une autorisation préalable.

« J'ai demandé aussi qu'il fût fait inventaire de ce que chaque église possède, afin d'assurer la conservation d'objets d'art intéressants qui, n'étant pas appréciés, pourraient être détruits ou aliénés.

Plusieurs églises du département ont attiré mon attention d'une manière toute spéciale en considération de l'art avec lequel elles ont été construites. Par suite d'une demande que j'ai adressée à M. le préfet, il a été accordé une somme de 300 francs pour des travaux de consolidation à exécuter à l'église de Chazelles, près Metz, qui était une maison forte, et dont les sculptures de style bizantin indiquent une date qui n'est pas postérieure au XIIe. siècle.

« Il existait à Gorze une tradition qui indiquait que les restes d'Henry-le-Bon, abbé du monastère de ce lieu, étaient placés derrière la boiserie du chœur de cette église; effectivement on trouva au-dessus de cette boiserie un coffre contenant ses ossements. Deux inscriptions découvertes à la même époque font connaître, la première, que ce pieux personnage mourut en 1093 et qu'il fut inhumé dans l'abbaye; la seconde, qu'en 1596 son corps fut transféré des ruines de l'abbaye de Gorze dans l'église de cette ville qui est une des sept qu'il avait construites à ses dépens.

« Tels sont les documents que j'ai pensé devoir communiquer à la société.

« Je m'estimerai heureux de pouvoir seconder ses vues dans toutes les circonstances.

« *L'inspecteur des monuments historiques du département de la Moselle*,

V. SIMON.

ENQUÊTE ARCHÉOLOGIQUE.

L'enquête est ouverte sur les monuments celtiques.

Les premières questions posées sont celles-ci : *Existe-t-il beaucoup de dolmens dans le pays? De quelle pierre sont-ils construits? Quels sont leurs dimensions les plus ordinaires? Offrent-ils deux compartiments?*

M. de Beauregard dit que c'est sur la rive gauche de la Loire que les dolmens se font remarquer en plus grande abondance, il cite ceux qui se voient dans les communes de Bagneux, de Saint-Hilaire, de Saint-Florent, de Bessé, de Saint-Georges-des Sept-Voies, de Chemellier, etc.; il cite comme le plus remarquable celui de Bagneux près de Saumur. Son plan est un rectangle de 7 mètres de largeur sur 19 mètres 33 c. de longueur. Le tout est composé de 4 pierres, dont la plus grande a 7 mètres et demi de longueur sur 7 de largeur; il dit que les dolmens du pays sont formés de pierres de grès.

M. Chaulouineau donne des renseignements très-détaillés sur la forme et l'emplacement de ces monuments; il est invité à remettre une note sur ce sujet.

M. Allard donne la description du dolmen de Loiré qui est composé de 12 pierres principales, dont 10 forment les deux côtés latéraux, une seule forme le fond et une autre le recouvre; les pierres latérales ont 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de largeur, et 0,60 d'épaisseur, la pierre de couverture à 8 mètres de longueur sur 4 de largeur, et 0,80 d'épaisseur : l'ouverture est tournée du côté de l'Orient.

La tradition attribue à la foudre le brisement de la pierre en deux morceaux. M. de Marcombe signale un dolmen qui existe à la Maignères, il a environ 5 mètres de longueur. M. de Quatre-Barbes cite un dolmen remarquable près Saint-Martin.

On passe ensuite à cette question : *Les dolmens ont-ils leur principale ouverture tournée vers le Levant?* On répond qu'en général ils ont cette direction, mais qu'il y a beaucoup d'exceptions; que plusieurs ouvertures font face au sud.

M. Verger, de Nantes, dit avoir vu un dolmen totalement enterré, qu'il l'a fait dégarnir de la terre qui l'enveloppait : il était divisé en compartiments.

Il rapporte qu'il a rencontré près de Pornic, sur les bords de la mer, un dolmen en miniature, il n'avait qu'environ un mètre en hauteur et en largeur, il était formé de pierres de quartz blanc.

On n'a pas trouvé dans le département de combinaisons de pierres qui puissent se qualifier d'allées couvertes. On n'a pas remarqué non plus de dolmens qui paraissent avoir fait primitivement partie de tumulus.

On demande *si l'on a trouvé des débris d'ossements, de vases cinéraires et d'instruments en pierre ou en bronze sous les dolmens?*

M. de Beauregard, pour répondre à cette question, donne la description d'un monument très-remarquable découvert en 1837 dans la cour de Saint-Hilaire à Saint-Florent, près de Saumur; une pierre de grès d'environ 6 mètres de longueur sur autant de largeur, et qui ne s'élevait pas au-dessus du niveau de la terre, était appuyée sur d'autres grès posés verticalement, et qui, rangés en cercle, formaient un caveau : cette cavité était remplie d'ossements humains, de flèches et de casse-tête en silex : une description plus ample formera l'objet d'une note particulière.

TUMULUS.

Sur les tumulus on présente les questions suivantes : *Connaît on beaucoup de tumulus dans le pays? Ne les a-t-on pas confondus avec les mottes féodales?*

Plusieurs membres de l'assemblée donnent des renseignements à cet égard. On cite la Motte-Bourbon, dans la commune de Méron, le tumulus de Vihiers, etc.

M. Chanlouineau, ayant exploré soigneusement le pays, entre dans des détails intéressants, et décrit un certain nombre

de tumulus ; il y a lieu de penser que plusieurs de ces masses ne sont que des mottes féodales.

M. Hunault parle de monticules en sable qu'on appelle des monteaux et dont on trouve des groupes assez remarquables dans l'arrondissement de Baugé ; il appelle sur ce point l'attention de l'assemblée ; il demande aussi que la société adresse un vœu au préfet pour l'inviter à surveiller la conservation des monuments celtiques dont on a fréquemment à déplorer la destruction. Cette proposition est accueillie.

On demande *s'il existe des réunions de pierres levées ou menhirs dans le pays ?* On répond qu'elles sont nombreuses, mais qu'on ne connaît pas de cromleks.

On trouve dans le département beaucoup de haches en pierres ou en bronze, elles n'offrent rien de plus remarquable que celles qui se rencontrent sur divers points de la France.

ÈRE GALLO-ROMAINE.

On passe à la géographie ancienne, diverses indications sont données par M. Allard, M. de Beauregard et plusieurs autres membres, sur la direction des voies romaines : pour obtenir des explications plus précises, une commission est nommée, elle est composée de MM. Bizeul, Verger, Allard, Fournier et Richelet. La commission promet de faire son rapport à la séance suivante.

Avant la clôture de la séance M. de Caumont proclame membres de la Société française :

MM. Giraud, ancien député, à Angers.
De Marcombe, propriétaire, id.
Desmazures, premier président de la Cour royale, id.
Gaultier, procureur-général, id.
Alain-Targé, avocat-général, id.

MM. Debure, conseiller à la Cour royale, id.
Langlois, id., id.
Millet, membre de l'Institut des provinces de France, id.
Perdreau, lieutenant-colonel d'artillerie, id.
Collet du Bignon, ancien recteur de l'Académie, id.
De Nerbonne, propriétaire, id.
Grille, ancien bibliothécaire, id.
Mirault, D. M., id.
Genest, pharmacien, id.
De Buzelet, membre du conseil général, id.
Chanlouinau, juge suppléant du tribunal civil, id.
Guinoiseau, négociant, id.
Cte. De Contades, propriétaire, id.
Quelin, professeur, id.
De Puisard, conseiller à la Cour royale, id.
Pavie père, propriétaire, id.
Le Mqis. de Montaigu, id.
Allard, officier d'état-major, id.
De Quatre Barbes, propriétaire, id.
Le Mercier, directeur du musée, id.
De Boissart, propriétaire, id.
Le Chastellier, ingénieur des mines, id.
Berrault, conseiller à la Cour royale, id.
Gourdon, curé de la cathédrale, id.
Louvet, membre du conseil général, à Saumur.
Thierry-Landais, peintre sur verre, à St.-Georges-sur-Loire.
Haram, propriétaire, à Beaufort.
Adrien-Langlois, id., à Indret, près Nantes.
Langlois, ancien payeur à Caen.
L'abbé Valée, secrétaire de l'évêché, à Angers.
L'abbé Ravenau, secrétaire particulier de Mgr. l'évêque d'Angers.

Benoist, propriétaire, à Châteaubriant.

La séance est levée.

Le Secrétaire,

DE BEAUREGARD.

Seconde séance du 22 juin.

Présidence de Mgr. l'évêque d'Angers.

Mgr. l'évêque d'Angers occupe le fauteuil de la présidence. M. de Beauregard remplit les fonctions de secrétaire.

M. de Caumont communique à l'assemblée de très-beaux dessins coloriés représentant les vitraux de la cathédrale de Bourges. Ces dessins ont été exécutés par M. l'abbé Arthur Martin qui en a fait l'envoi. La Société voit avec admiration ces belles planches coloriées, spécimen de celles qui formeront le magnifique atlas de M. A. Martin. Des remercîments et des félicitations seront adressés à l'auteur, dont les travaux archéologiques intéressent au plus haut point la compagnie.

L'ordre du jour appelle la continuation de l'enquête sur les monuments gallo-romains.

M. de Caumont demande si on a découvert dans le pays des *villæ* ou maisons de campagne gallo-romaines. On répond que probablement il en existe, mais qu'elles n'ont pas été observées et décrites. M. de Beauregard signale, à cette occasion, les ruines d'un édifice découvert, il y a peu de mois, à Bagneux, près de Saumur. Les murs sont construits en petit appareil avec cordons en briques, on y remarque les traces de plusieurs chambres, et particulièrement d'une salle de bains où on a retrouvé des tuyaux en plomb et deux soupapes en cuivre. Comme Saumur, ville du moyen âge, n'existait pas encore

on est porté à conjecturer que ces bains n'étaient pas publics, mais dépendaient d'une *villa*.

M. Verger, de Nantes, fait connaître qu'il a trouvé près d'Ancenis, des constructions qui paraissent se rapporter à une *villa*; il y a observé un aquéduc dont il donne le dessin. Il annonce aussi qu'il a découvert un monument qui contenait 27 squelettes, près de leurs têtes on a trouvé des pièces de monnaie à l'effigie des empereurs romains; ce qui fait penser qu'elles avaient été déposées dans la bouche des cadavres lors de l'inhumation.

On demande si l'on a trouvé des vestiges de constructions romaines près des sources minérales; on répond qu'il n'existe pas d'eaux minérales dans le département de Maine-et-Loire.

On rencontre dans le pays quelques débris de constructions romaines; mais on n'en a point remarqué dont les fondations paraissent indubitablement avoir appartenu à des temples.

On pose ensuite cette question : *Les fragments de sculpture recueillis ne peuvent-ils pas jeter quelque lumière sur le système d'ornementation suivi par les architectes gallo-romains? Quel était le chapiteau le plus habituellement adopté pour les colonnes?*

On répond que les débris de constructions romaines qui se rencontrent dans le pays ne présentent aucun ornement d'architecture assez bien conservé pour qu'on en puisse rien conclure. On a recueilli peu d'inscriptions romaines dignes d'être citées.

On découvre dans le pays beaucoup de monnaies romaines, principalement dans les camps de Frémur et de Chenehutte. On en a trouvé aussi sur d'autres points, mais en moins grande quantité. Quelques-unes étaient renfermées dans des vases de terre; mais aucun signe particulier ne peut donner lieu à des inductions sur les événements qui ont déterminé l'enfouissement.

Les collections de médailles les plus remarquables à Angers sont celle de M. Grille, ancien bibliothécaire, et celle de M. Mordret. La ville de Saumur possède une assez belle collection due, en grande partie, aux soins de M. Lange qui lui-même possède un cabinet très-intéressant et bien connu de la Société.

On passe à la géographie du moyen âge. M. Chanlouineau, après avoir parlé des limites probables de l'Anjou sous la domination romaine, indique les décroissements et accroissements de ce pays au IXe. siècle et dans les temps postérieurs, s'excuse de ne pas donner sur les révolutions qu'ont éprouvées les bornes de ce même pays, tous les détails qu'il possède et qu'elles comportent, parce que cela exigerait trop de temps, et que, dans ce moment même, il s'efforce de se procurer des documents qui lui permettent de mieux préciser l'étendue du Vendômois-Angevin, les limites respectives de l'Anjou et du Poitou, de l'Anjou et de la Touraine, du Loudunais, etc., relativement au Poitou proprement dit, à la Touraine, à l'Anjou et ses dépendances, de l'Anjou proprement dit et du Mirebaulais proprement dit, puis des baronnies de Faye-la-Vineuse et de Montcontour. Lorsqu'il aura recueilli sur ces points des données satisfaisantes, il en fera part au public. Par le motif déjà énoncé et par d'autres qui s'aperçoivent facilement, il n'entrera dans aucun détail sur la constitution vraiment singulière des Marches *communes*, *avantagères* et *fiancières*, *etc.*, *etc.*, qui formaient, sur une grande étendue, les limites de l'Anjou et de la Bretagne, de l'Anjou et du Poitou, etc., constitution dont le renversement complet paraît avoir eu beaucoup d'influence sur les événements qui ont rendu les contrées bocagères de la rive gauche de la Loire si célèbres par la bravoure héroïque et les malheurs de ses habitants.

M. Marchegay, archiviste du département, donne des renseignements très-intéressants sur les diverses contrées du pays

et notamment sur les pagus, et communique en outre des documents d'où il résulte que la Roche-sur-Yon dépendait autrefois de l'Anjou. M. Marchegay est invité à remettre un travail écrit sur ces divers sujets qu'il a traités avec beaucoup de lucidité. M. Chanlouineau conteste que la Roche-sur-Yon ait jamais fait partie de l'Anjou.

DOCUMENTS

Fournis par M. Marchegay, *concernant la Roche-sur-Yon.*

De 1299— *à* 1477.

En février, par lettres datées de Paris, 1297. N. S. Philippe IV, Le Bel, roi de France, cède à son frère Charles, comte de Valois, d'Alençon et d'Anjou, pour lui et ses héritiers, le fief et Chatellenie de la Roche-sur-Yon avec ses dépendances, en échange d'une quantité de terre égale à celle contenue dans ledit fief de la Roche sur-Yon, et qui sera prise dans les comtés de Valois ou d'Alençon, et à condition que ledit roi conservera les droits d'hommage et de ressort de ladite seigneurie.

— Au mois d'octobre suivant, le même roi étant à Lille et voulant récompenser les services que lui avait rendus son frère Charles lui fait remise des 700 livrées de terre ou environ qu'il lui devait pour l'échange de la Roche-sur-Yon.

Enfin en août 1299. Le même Philippe-le-Bel étant à l'abbaye de l'Aumône ou Petit Citeaux, fait remise à son frère Charles des foi et hommage qu'il s'était réservés, et ordonne que lesdits château et terre soient tenus aux seuls foi et hommage du comté d'Anjou et selon les us et coutumes du comté d'Anjou.

Ad unam fidem et unum homagium una cum dicto comitatu Andegavensi ad usus et contuetudines comitatus prædicti.

Le 12 mars 1462. Louis XI, étant à Bordeaux, reconnaît avoir reçu l'hommage de son oncle René, roi de Jérusalem et de Sicile, pour le duché d'Anjou et pour ses dépendances : entr'autres Loudun et la Roche-sur-Yon.

Le 28 avril 1479. Ce même Louis XI étant à Seloines, garantit à Louis de Joyeuse, seigneur de Botheon et à Jeanne de Bourbon, sa femme, la possession pleine et entière de la terre et seigneurie de la Roche sur-Yon.

Nouvel acte de donation en date du mois de décembre 1481.

L'enquête est suspendue, une discussion s'engage sur les documents manuscrits qui pourraient fournir des lumières sur les monuments géographiques de l'Anjou. L'assemblée manifeste le regret que la seconde partie de l'histoire de Sillé n'ait pas été imprimée. Plusieurs membres signalent l'existence de diverses copies, mais elles ne sont pas exemptes de fautes. M. Richelet dit que de toutes les copies qu'il connaît, celle qui lui paraît la plus correcte est possédée par M. de Gourval qui habite près du Mans. M. Marchegay dit que la collection de Dom Housseau offre de précieux documents sur les provinces d'Anjou, du Maine et de Touraine.

M. Cauvin rapporte que la bibliothèque du Mans possède quelques matériaux utiles à l'histoire de l'Anjou, il cite entr'autres des bulles du pape relatives à l'abbaye de St.-Aubin.

M. L'abbé Guyard fait connaître que des recherches sur l'Anjou et un plan de la ville d'Angers existent à la bibliothèque publique d'Orléans : il offre d'en faire la demande au bibliothécaire. Cette proposition est acceptée. M. Planchenault dit que le manuscrit si précieux de l'abbé Bangeard est possédé par M. Grille ; il exprime le vœu que la Société fasse des démarches près de lui pour en obtenir la communication.

On entend un mémoire de M. de Beauregard, sur les sépul-

tures des ducs d'Anjou et de leurs épouses dans la cathédrale de St.-Maurice. Il résulte du mémoire que dans le chœur de cette église reposent les corps de Louis Ier. et de Marie De Blois, de Louis II et d'Yolende d'Aragon ; de René et de ses deux femmes Isabelle, de Saumur, et Jeanne de Laval, enfin de sa fille Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre. Leurs tombeaux existaient dans le chœur de la cathédrale de St.-Maurice lorsqu'ils furent enlevés et détruits en 1783 pour faire place aux stalles et aux boiseries qui décorent cet édifice. Le tombeau de René fut seul épargné à cette époque : on se borna à le transférer dans une autre partie de l'église ; mais il n'a pu échapper à la tourmente révolutionnaire de 1793.

L'auteur du mémoire émet le vœu que le tombeau de René soit restauré, et que sur une des faces du monument on inscrive les noms des membres de sa famille qui reposent près de lui dans la cathédrale. Ce vœu est accueilli par l'assemblée qui arrête qu'une allocation sera accordée pour contribuer à la restauration du monument et, qu'en outre, une demande sera adressée au ministre de l'intérieur pour obtenir une subvention du gouvernement.

La séance est levée.

Le Secrétaire,
DE BEAUREGARD, d'Angers.

Visite des monuments d'Angers.

Le 22 juin, à 7 heures du soir, la Société a fait une première exploration des monuments de la ville. M. de la Sicotière, inspecteur des monuments de l'Orne, remplissait les fonctions de secrétaire-rapporteur.

La Société a visité d'abord, dans le plus grand détail, la cathédrale, ayant à sa tête Mgr. l'évêque d'Angers qui y a mis

une complaisance et une amabilité dont la Société est heureuse de pouvoir consacrer ici ce souvenir ; puis elle a vu les anciennes constructions de l'évêché ; de là elle s'est transportée au château et à la chapelle de Lesvières.

Première séance du 23 juin 1841.

Présidence de M. Guillory, d'Angers.

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. Guillory, président de la Société industrielle d'Angers. M. Pavie remplit les fonctions de secrétaire. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. Cosnier demande qu'il y soit pris acte de l'engagement souscrit par la Société ; sur la proposition de M. Planchenault, de tenter une démarche vis-à-vis de M. Grille, pour le prier d'admettre le public à la consultation des manuscrits de l'abbé Rangeard, qu'il possède.

M. Magdelaine, ingénieur en chef du département de la Mayenne, présent à la séance, communique de nouveaux documents sur les fouilles de Jublains.

NOTE

Sur le progrès et les résultats des fouilles entreprises dans l'emplacement du fort gallo-romain de Jublains, par M. Magdelaine, *ingénieur en chef de la Mayenne.*

Depuis la notice adressée à M. de Caumont, sous la date du 23 juillet 1840, sur l'état des fouilles entreprises à Jublains, dans l'emplacement du fort antique, récemment acquis par le département de la Mayenne et publiée dans le Bulletin monumental, il a été découvert, au niveau de l'aire géné-

rale de l'enceinte intérieure, deux très-jolies rigoles partant de l'*impluvium* et servant à l'égout des eaux pluviales ; ces petits aquédues, en briques avec enduit de ciment rouge, ont 0,16 cent. de largeur et de profondeur ; ils sont d'une conservation et d'une exécution parfaites. La petite cour centrale est bien évidemment l'*impluvium* qui recevait les eaux des versants de quatre toits intérieurs ; le rebord élevé de 4 à 5 cent. qui encadre le pavé de trois côtés ; la pente longitudinale de ce pavé en briques ; les dés extérieurs, destinés à servir de base à des poteaux ou à des pilastres, ne peuvent laisser de doute à cet égard.

Les fondements d'une petite enceinte rectangulaire, de 5m. 50 de longueur sur 4m. 60 de largeur, ont été également découverts au niveau de l'aire intérieure, mais quoique le centre en ait été fouillé, on n'a pu encore deviner la destination de cette construction accessoire.

L'agent chargé de lever l'emplacement de l'hypocauste et d'en déterminer la distance, relativement à l'édifice central, a commis une erreur dans le calque annexé à la note du 23 juillet. Ce petit édifice est plus écarté de la ligne d'axe que ne l'indiquait le dessin. J'avais, en quelque sorte, le pressentiment de cette méprise, et ce n'était qu'avec défiance et en regrettant de n'en avoir pu vérifier moi-même toutes les cotes, que j'adressai ce calque à M. de Caumont.

C'est également à tort que l'examen et le classement des 105 premières médailles provenant des fouilles a été attribué à M. de Longperrier, de la bibliothèque du roi : des occupations nombreuses n'ayant pas permis à ce savant numismate de déferer au vœu que lui exprima à cet égard M. de l'Escalopier, conservateur des manuscrits de la bibliothèque de l'arsénal, deux amateurs distingués, aussi complaisants qu'instruits, ont bien voulu se livrer séparément à cette fastidieuse

et pénible investigation ; ce sont MM. Victor Monteaux et Louis de Vaucelle, membre du Conseil général de la Mayenne, qui a exploré avec science et succès les principaux monuments de la haute Egypte et de la Nubie. M. de Caumont jugera si la citation à faux du nom de M. de Longperrier, dans la note insérée au numéro 2 du 7me. volume du Bulletin Monumental, ne motiverait pas une rectification dans une des prochaines livraisons de ce recueil.

Il résulte du travail de MM. Monteaux et de Vaucelle que les 105 médailles en bronze, de divers modules, peuvent se classer de la manière suivante :

Médailles de Domitien,	1
Trajan,	2
Hadrien,	3
Antonin-le-Pieux,	1
Marc-Aurèle,	2
Commode,	1
Julia domna, femme de Septime Sévère,	1
Valérien,	1
Gallien,	6
Salonina, femme de Gallien,	2
Posthumus,	1
Victorin,	2
Claude II, le gothique,	4
Aurélien,	1
Tétricus père,	24
Tétricus fils,	19
	71
Médailles incertaines,	34
TOTAL	105

Ainsi qu'on l'avait déjà fait observer dans la notice du 23 juillet, cette série s'arrête brusquement au règne d'Aurélien, et ne s'étend pas, par conséquent, au delà de l'an 275.

Indépendamment des médailles déjà classées, il en a été trouvé récemment 83 nouvelles, plus ou moins frustes, qui n'ont pu être encore entièrement lues, mais parmi lesquelles on distingue, à la première vue, plusieurs Tétricus et plusieurs Posthumes.

Il serait bien à souhaiter que des fonds suffisants pussent être affectés à ces fouilles et permissent de déblayer entièrement les deux tours d'angle qui ne l'ont point été, de manière à faire connaître dans son ensemble le plan et les dispositions de détail de ce *castellum*, dont la complète exploration est d'autant plus désirable qu'il forme comme *la transition* entre l'architecture militaire gallo-romaine et les donjons des mottes féodales. M. Parran, préfet de la Mayenne, toujours disposé à favoriser les recherches profitables à la science, vient, à cet effet, d'adresser au ministre de l'intérieur une demande de fonds, dont il est permis d'espérer quelque succès.

La Société française, dans sa sollicitude éclairée pour la conservation des monuments historiques, apprendra avec plaisir qu'un chef-cantonnier a été préposé à la conservation des vestiges du fort antique, et habite, avec sa famille dans une loge bâtie, à cet effet, à l'entrée de l'enceinte; mesure qui protégera désormais le monument contre les dégradations dont le menaçaient les visites d'un certain public malheureusement trop commun en France.

Des remercîments sont votés par la Société à M. Magdelaine; M. Hunault propose qu'elle joigne ses vœux à ceux de l'honorable rapporteur pour appeler sur les fouilles de Jublains l'attention du ministre de l'intérieur. M. Verger reçoit les mêmes témoignages de gratitude pour le zèle avec lequel il poursuit de son côté le déblaiement d'un édifice antique de cette ville.

Le désir est exprimé par M. Allard de voir exposée dans la salle une carte de Cassini, sur laquelle seraient consignés, au fur et à mesure de leur indication, les points relatifs à l'illustration archéologique du pays; mais M. le président ayant rappelé à ce sujet que le relevé d'une carte de ce genre était confiée aux mains de la Société d'agriculture, sous la direction de son président, M. Planchenault; le vœu de M. Allard trouve son application, sans préjudice toutefois des services actuels qui pourraient résulter de l'acquisition d'une carte provisoire jusqu'à l'achèvement du travail projeté.

M. de Quatre-Barbes demande la permission d'intercaler dans l'enquête précédemment faite sur les monuments celtiques un document relatif à l'existence d'une pierre à Saint-Germain, près Montfaucon.

M. de la Sicotière lit au milieu des marques de la plus vive adhésion le procès-verbal d'une promenade archéologique à la cathédrale et à Lesvières.

RAPPORT

De M. de la Sicotière.

Messieurs,

Vous m'avez chargé de vous présenter le récit abrégé de notre promenade archéologique d'hier soir. C'est une tâche difficile, plus difficile pour moi que pour tout autre, car je vois Angers pour la première fois.

La première chose qui nous frappa en approchant de la cathédrale d'Angers, ce fut la façade occidentale sur laquelle le XIIe. siècle et le XVIe., l'art gothique et la renaissance ont prodigué leurs plus fins détails, leurs plus riches ornements. Le portail ogivalo-bizantin est décoré de quatre rangs de voussures concen-

triques et en retrait. Au milieu du tympan, le Christ entouré des symboles des quatre évangélistes, ayant sous ses pieds les ondes de cette mer de verre (*Mare vitreum*) dont parle l'Apocalypse. Aux deux côtés de la porte, huit grandes statues. Long-temps on a cherché dans ces personnages qui se rencontrent, toujours à peu près les mêmes, sur les anciennes églises, des rois et des reines bienfaiteurs du monument. Il fallait y voir tout simplement des personnages de la bible : David et La Sybille (*David cum Sybillâ*), Aaron tenant sa baguette, Melchisédech et quelques autres que l'on n'a pu encore déterminer. Sous les voussures, les vingt-quatre vieillards tenant des instruments de musique ou des vases à parfums, et deux rangs d'anges en adoration. Les couleurs des fresques assez bien conservées, la variété des figures sculptées en plein relief, les admirables restaurations de Dantan, prodige de science et d'habileté, font de ce portail apocalyptique un des plus curieux qui soient en France. Au-dessus s'ouvre une belle fenêtre romane, flanquée d'arcades ogivales bouchées. Plus haut encore, des bas-reliefs de la renaissance, enchassés avec art dans la muraille, représentent St.-Maurice, patron de la cathedrale et ses compagnons. Tous sont casqués et vêtus en chevaliers de l'ordre de St.-Maurice. Au-dessous on lit cette légende : DA PACEM DOMINUM (pour DOMINE) DIEBUS NOSTRIS ET DISSIPA GENTES QUÆ BELLA VOLUNT 1540. Doit-on y voir une allusion prophétique aux malheurs des guerres civiles et religieuses? Les arcades bouchées qui accompagnent ces bas-reliefs sont romanes. Deux tours également romanes surmontent le portail, coeffées d'élégants clochers de la renaissance. Ces clochers que l'on aperçoit de fort loin étaient différents jadis de style et de hauteur. Ils ont été ou vont être reconstruits sur un même plan. L'extérieur de la cathédrale ne nous offrit rien autre chose de bien intéressant. La tour du

milieu, bâtie par un élève de Philibert Delorme, ne nous arrêta qu'un instant. Des constructions dont quelques-unes ne remontent qu'au commencement de ce siècle, défigurent et rongent comme une lèpre, les flancs de cette belle cathédrale. De lourds contreforts écrasent l'édifice qu'ils devaient soutenir. Quelques savants pensent qu'ils se rattachaient au système de fortification de la vieille ville ; mais nous n'avons pu les envisager sous ce rapport.

L'intérieur présente la forme d'une croix latine dont la longueur est d'environ 270 pieds, et la largeur dans le transept de 133. La nef est unique. Vainement nous remarquâmes avec intérêt la hardiesse des arcades d'un seul jet, et la forme singulière de la voûte qui se creuse en coupoles successives au lieu de s'appuyer sur une ligne droite non interrompue ; vainement encore les modillons à figures bizarres qui supportent la corniche, et les grandes arcades bouchées qui décorent les murs, arrêtèrent notre attention : nous sentîmes, Messieurs, que rien ne pouvait suppléer à l'absence des bas-côtés. Les arceaux qui se mêlent et se croisent en tous sens comme les rameaux d'une forêt de pierre, les accidents capricieux de l'ombre et de la lumière, la profondeur mystérieuse qui invite au recueillement et à la prière, ces beautés suprêmes de nos plus belles églises gothiques nous manquèrent et vous manquent sans doute aussi. Les transepts avec leurs curieux détails d'architecture de la renaissance et surtout leurs magnifiques rosaces à verres coloriés, différentes entr'elles cependant et quant à la forme et quant à la dimension de leurs compartiments, nous frappèrent vivement. L'épanouissement des nervures des voûtes en forme d'étoile nous fut signalé comme caractéristique de l'architecture Angevine et Poitevine. Nous retrouvâmes à l'intérieur de la cathédrale cette lutte entre le style ogival et le style roman qui nous avait déjà frappés à l'extérieur. Partout

le plein cintre s'alliant à l'ogive ; partout l'ogive incertaine encore et s'essayant dans une foule de combinaisons diverses ; partout enfin le passé disputant sa victoire à l'avenir qui vient.

Quelques objets attirèrent particulièrement notre attention ; le bénitier, entr'autres, donné par le roi René, si précieux par la matière et par les souvenirs qu'il rappelle ; l'orgue dont le buffet, ouvrage du fameux Danville, est, dit-on, un des meilleurs qui soient en Europe ; et les beaux vitraux qui décorent les fenêtres d'une partie de la nef et toutes celles du chœur. Les uns datent, à ce qu'il nous parut, de la fin du XIIe. siècle, les autres de la renaissance. Nous n'eûmes pas le loisir d'étudier les sujets historiques et religieux qui s'y trouvent retracés. Un seul de ces sujets me frappa : c'était saint Christophe portant sur ses épaules le Christ enfant, sorte de calembourg en action dont la légende n'est ni coupable ni complice. Elle ne l'est pas davantage de ces ridicules exagérations qui font de saint Christophe le rival heureux de ce géant d'Homère, dont les eaux de la mer n'allaient qu'à la ceinture ; car elle se contente de dire en parlant de ce martyr, grand par sa taille et grand par son caractère (*et spiritu et corpore magnus*).

Le tombeau de votre duc René, faut-il le dire ? Messieurs, brille par son absence. Tous nous avions écouté avec une religieuse attention les nobles paroles de M. de Beauregard ; tous nous nous étions associés à son vœu patriotique. Nous voulûmes revoir avec lui les débris du tombeau mutilé. Hélas ! Messieurs, il en reste juste ce qu'il faut pour bien faire apprécier l'étendue de sa perte. Jamais le ciseau du XVe. siècle n'avait rien produit de plus gracieux, de plus élégant. La pierre n'avait pas été taillée, mais ciselée, découpée, brodée à jour. C'était une pensée fugitive qui avait pris tout-à-coup un corps durable, un songe réalisé. Ce que j'ai vu m'a singu-

lièrement rappelé cette délicieuse chapelle d'Amboise, le bijou de l'architecture gothique, que l'on voudrait mettre sous verre pour la préserver du toucher, j'allais presque dire du souffle de ceux qui la visitent. Heureusement, Messieurs, que vous avez pour remplacer ce que vous avez perdu, votre patriotisme et le ciseau de David.

David ! nous regardâmes avec intérêt les boiseries du chœur sculptées par celui qui le premier illustra ce nom dans votre ville, et qui vous a légué son fils, son plus bel ouvrage ; avec intérêt aussi les statues en pierre qui décorent la chapelle latérale à gauche et que vous devez à votre grand artiste ; avec admiration sa sainte Cécile qui rêve et qui prie au milieu du chœur.

Qu'elle est belle cette muse ou plutôt cette vierge chrétienne! qu'il y a dans sa figure de grâce mélancolique et tendre ! quel sentiment exquis de l'art sur ses traits et dans le cœur de celui qui l'a créée!... Vous êtes heureux, Messieurs, et vous comprenez votre bonheur. David n'a pas été plus ingrat pour sa ville natale, que sa ville natale ne l'est pour lui : c'est un bel éloge pour tous les deux, à une époque où le talent oublie trop souvent son berceau après l'avoir quitté, et où trop souvent l'indifférence des concitoyens excuse, si elle ne justifie pas, cet oubli.

De la cathédrale nous montâmes au palais épiscopal. La belle salle des gardes, autrement la galerie du synode, nous arrêta long-temps. L'ornementation en était belle et riche dans sa simplicité. Malheureusement cette salle a bien souffert, et les arcades romanes qui la décoraient, bouchées en partie, en partie mutilées, semblent solliciter d'intelligentes réparations. Elles sont loin toutefois d'offrir l'intérêt de celles que nous admirons tous les jours dans les cloîtres de la préfecture, en nous rendant à nos séances : mais les monuments de l'ar-

chitecture civile du moyen-âge sont trop rares, pour que celui-ci ne soit pas encore digne d'attention et d'intérêt.

Au-dehors, les sculptures très-variées, dit-on, qui décoraient les fenêtres de la galerie du synode, ont disparu. La galerie inférieure est voûtée et soutenue par des piliers dont quelques-uns étaient surmontés de chapiteaux à feuilles de palmier. Cette galerie, coupée en deux étages par un plancher, est aujourd'hui une cave, une écurie, un grenier. Quelle était son ancienne destination? nous l'ignorons. Quelques portions des voûtes sont à arrêtes et pourraient remonter fort loin, plus loin que tout le reste de l'édifice.

En sortant de la cathédrale et du palais épiscopal, dont Mgr. l'évêque avait bien voulu nous faire lui-même les honneurs avec une grâce et une obligeance parfaites, quelques-uns de nous essayèrent de visiter une ancienne chapelle, connue sous le nom d'Eglise-sous-terre, et que l'on dit fort curieuse, mais, en l'absence du propriétaire, ils n'y purent pénétrer. Les autres se dirigèrent du côté du château. Sa masse noirâtre, sa ceinture de tours découronnées, ses larges et profonds fossés, creusés dans le roc, excitèrent notre surprise et notre admiration. Puis, quel magnifique horison s'offrit à nos regards du haut de la terrasse, et que la Maine tantôt resserrée entre les maisons dont les toits gris et sombres se mirent dans ses flots, tantôt se tordant dans les prés comme un immense serpent d'argent, nous parut donc admirable! Pourtant le soleil qui doit là se coucher tout exprès pour elle, avait disparu depuis long-temps, et la nuit commençait à venir.....

En finissant ce rapport bien incomplet et cependant bien long, qu'il me soit permis, Messieurs, d'exprimer publiquement notre reconnaissance à ceux d'entre vous qui voulurent bien nous servir de guides, et notamment à MM. de Beau-

regard et Planchenault qui nous ouvrirent tous les trésors de leur érudition si intéressante et si sûre. Les villes comme la vôtre sont rares, Messieurs ; mais elles sont plus rares encore celles qui comme la vôtre possèdent des hommes sachant comprendre leur vieille beauté et sachant la faire comprendre.

CONTINUATION DE L'ENQUÊTE.

L'ordre de la séance appelle la discussion sur les monuments de la période romane, antérieure au XIe. siècle. M. de Caumont demande *quels sont les monuments religieux les plus anciens du pays* ; quels caractères ils présentent *quant au mode de construction et de décoration*. Il demande si outre les églises depuis long-temps signalées telles que celles de Savenières, de Gennes, etc., etc., il n'y en aurait pas d'autres à indiquer.

L'église de Saint-Hilaire-des-Echaubrognes, autrefois du diocèse, est citée par M. Chanlouineau comme marquée au coin de la primitive époque, par des traces d'appareil à petits compartiments allongés, unis entre eux par un épais ciment. L'église de Jnigné et celle de Baracé sont mentionnées aussi pour leurs appareils en partie disposés en feuille de fougère ; ce caractère du reste n'appartient pas seulement aux édifices de la première époque, suivant M. de Caumont qui l'a trouvé bien des fois dans des édifices des XIe. et XIIe. siècles. M. de Quatre-Barbes n'allègue qu'avec une excessive réserve les souvenirs du regrettable portique du Marilais, dont ces caractères seraient plus applicables, selon M. de Caumont, à l'époque romane secondaire.

M. l'abbé Bourassé, de Tours, donne des détails sur les monuments d'Indre-et Loire, qui présentent des signes irrécusables de vétusté : il cite les églises de Chisseaux et de Cravan,

cette dernière est remarquable par son fronton triangulaire, ses murs en appareil romain de calcaire tuf, incrustés d'ornements en moëllon. M. de Caumont et M. Cheveraux qui ont visité il y a long-temps l'église de Chisseaux insistent, de leur côté, sur l'antiquité des murs de cette église revêtus d'un petit appareil très-caractéristique.

M. l'abbé Bourassé annonce qu'il s'occupe d'étudier spécialement les églises qui peuvent remonter à l'époque romane primitive en Touraine. Grégoire de Tours, dit-il, un des plus grands évêques qui ait honoré notre province, est le seul écrivain qui nous ait laissé des documents positifs et précis sur les origines de l'histoire de France. Il ne négligea pas en écrivant son histoire ecclésiastique des Francs de consigner quelques détails sur son église de Tours. Il mentionne une quinzaine d'églises bâties par ses prédécesseurs ou par lui-même. La fondation de ces églises est d'une date certaine, et, plus heureux en cela que beaucoup d'autres, nous possédons, si l'on ose s'exprimer ainsi, l'acte de naissance de plusieurs de nos églises paroissiales. Il s'agit donc maintenant d'étudier minutieusement dans chacune des églises mentionnées par notre illustre évêque, ce qui n'a pas été reconstruit ou défiguré, et de s'en servir comme d'un point de départ, pour établir les principes architectoniques du style romano-byzantin primordial dans nos contrées. Je connais déjà plusieurs églises de Touraine qui doivent remonter à ces âges reculés, sinon en entier, du moins dans plusieurs de leurs parties. J'espère continuer mes recherches à ce sujet et je me propose d'en faire connaître le résultat à la Société française.

M. Verger n'a rien observé de cet âge parmi les édifices de sa localité. M. Madelaine mentionne dans le département de la Mayenne des portions de l'église de Brice, près Laval.

M. de Caumont demande si en Anjou ou en Touraine on a remarqué des frontons triangulaires dans le genre de ceux qu'il a dessinées à St.-Généroux (Deux-Sèvres).

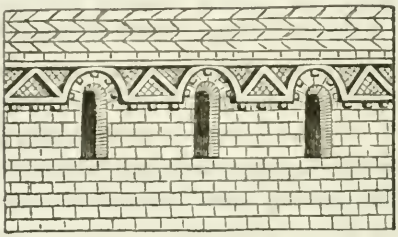

On n'en a point vu de semblables encore.

ROMAN SECONDAIRE.

Passant à la 2e. époque romane, M. de Caumont demande *quelle est, aux XIe. et XIIe. siècles, la forme générale des églises du pays?* — Les églises qui cotoyent la province du Poitou, présentent, au dire de M. Chanlouineau, des signes particuliers et caractéristiques : point de bas côtés, un chœur fort court, les clochers soit à gauche, soit à droite du portail.

Les églises d'Indre-et-Loire, dit M. Bourassé, inclinent aussi à la forme carrée et offrent des transepts raccourcis.

Il cite comme l'exemple, le plus reculé peut-être des bas-côtés faisant le tour de l'autel, l'église de Preuilly, construite pendant les neuf premières années du XIe. siècle.

L'assemblée accueille avec joie la nouvelle de l'acquisition qui vient d'être faite de la tour de Cormery pour 600 fr. : cette tour intéressante ne périra pas. On ne connaît pas d'églises circulaires en Anjou ; on n'y a point observé non plus d'églises en forme de croix grecque.

Cryptes. Il existe un grand nombre de cryptes, mais bouchées, pour la plupart. Elles sont, comme partout, généralement bornées au chœur de l'église supérieure. En outre on a creusé plus tard, au XVe. siècle, des caveaux tumulaires faciles à distinguer par leur position et par leur forme : ils sont dénués de style et placés soit à la droite, soit à la gauche du chœur. On a creusé aussi directement sous l'autel, des excavations commémoratives et symboliques, destinées à recevoir le corps des martyrs. De toutes les cryptes énumérées successivement par les membres de l'assemblée, la plus ancienne peut-être, et la plus intéressante est celle du Ronceray, actuellement bouchée, et qui sera l'objet des explorations de la Société.

La crypte de Lesvières, connue dans notre ville sous le nom de *l'Eglise-sous-terre* est citée par M. l'abbé Guyard.

Appareils. En réponse aux questions adressées on parle des appareils usités dans le pays, l'appareil moyen et les petits appareils s'y rencontrent : de l'examen des murs de plusieurs vieilles églises, notamment de celles du Ronceray et du Lion, il résulte que l'emploi de l'appareil romain s'est prolongé long-temps en Anjou.

M. de Caumont adresse différentes questions sur les contreforts. Il demande s'il existe en Anjou des contreforts très-

plats semblables à ceux-ci et qui n'ont d'autre utilité que de décorer les murailles.

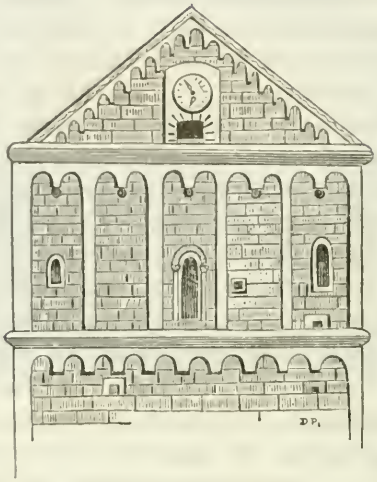

On répond qu'on n'en a point observé.

Une question est adressée à M. de Caumont par M. Hunault, à savoir si la forme, disgracieuse peut-être, des contreforts de la cathédrale d'Angers ne trouve pas son excuse et sa nécessité dans la position militante de l'édifice, et si, au point de vue du système stratégique du temps, ils ne jouaient pas un rôle dans l'ensemble des fortifications urbaines.

M. de Caumont n'oserait émettre aucune opinion à ce sujet n'ayant pu étudier l'ancien état de l'enceinte urbaine : quelques églises, il est vrai, ont été placées dans des fortifications.

Il parle à ce sujet des fortifications de l'église de Candes et des arches à machicoulis de l'église St.-Florent, près Saumur.

M. de Caumont demande si les têtes plates semblables à celles-ci ont été employées dans les archivoltes ou les entablements?

On constate la présence des modillons à têtes plates sur plusieurs entablements d'églises de l'Anjou, notamment à Chemillé.

Sur cette question, *a-t on fait en Anjou un fréquent usage des bandelettes perlées si communes en Poitou?*

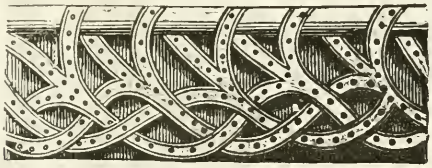

On répond que l'on a peu d'exemples de ces bandelettes perlées prodignées dans le Poitou par le ciseau byzantin.

M. de Caumont demande *si l'on rencontre des moulures flabelliformes suivantes* qu'il a dessinées à l'église N.-D.-de-la-Coudre, à Parthenay, dont elles ornent l'une des archivoltes : on répond que cet ornement n'existe pas en Anjou et l'on insiste à cet égard sur l'infériorité de la sculpture dans ce pays comparée à ce qu'elle était dans les Deux-Sèvres et dans le Poitou. Un monument toutefois (le cloître St.-Aubin) étale dans ses sculptures la même richesse que les plus beaux édifices de la province voisine, et, sous ce rapport, il semble plutôt appartenir à l'école poitevine qu'à l'école angevine.

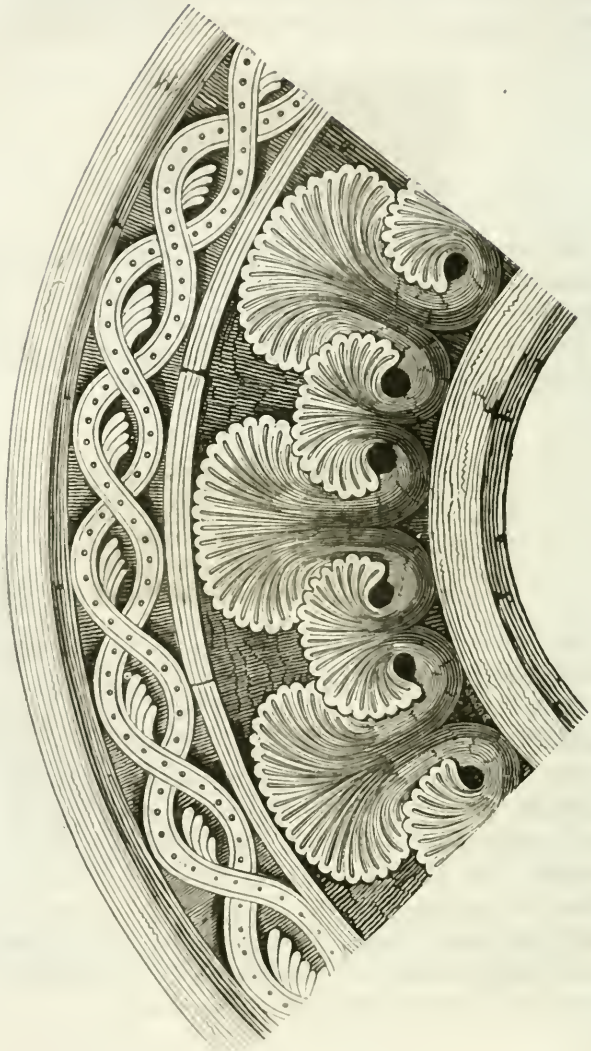

Moulures flabelliformes de Parthenay.

M. P. Marchegay, archiviste, présente divers renseignements, extraits des archives, sur les dates des monuments de l'Anjou.

NOTES

DE M. MARCHEGAY.

Pont en pierre d'Angers. 1001. *N. S.* 17 *janvier.* — Foulques, fils de Geoffroy et d'Adèle, comte d'Anjou, restitue à Rainaud, Evêque d'Angers, et à l'église de St.-Maurice, la moitié des péages du pont sur la Mayenne.

« Medietatem theloneorum de Ponte Andecavensis civitatis qui est super fluvium Meduanæ » (Cart. noir de S. Maurice, fol. 17 r. et v.

1028 *environ.* — Foulques, comte d'Anjou, de concert avec sa femme Hildegarde et leur fils Geoffroy, donne à l'abbaye du Ronceray, fondée par lui, les pêcheries du pont construit par lui sur la Mayenne et les aires de moulin élevées entre les arches sauf une seule arche donnée aux chanoines de St.-Martin d'Angers.

« De toto ponte Meduane, quod videlicet lapideo opere construximus piscationes universas et areas molendinorum intra ipsas archas omnes excepta una sola archa quam ibidem canonicis S. Martini concessimus. » (Cart. du Ronceray, fol. 126).

CONSTRUCTION D'ÉGLISES.

St.-Aubin-des-Pont de-Cé. 1003. – « Anno VII. regnante Rotherto rege, episcopatusque obtinente XXX. annum

optimo viro Rainaldo episcopo; in pastoralique regimine III. videlicet anno desudante abbate Umberto constructa est ecclesia ab ipso videlicet venerabili viro... Suisque in Christo fidelissimis monachis... In honorem Domini nostri et salvatoris mundi nec ne et gloriosæ ejus genitricis Mariæ præclarissimoque ejus confessoris Albini super ripam Ligeris in villa quæ vulgo vocatur *Saiaco*. » (Charte de St.-Aubin).

St.-Serge. 1036. 1056. — Vulgrin, abbé de St.-Serge de 1036 à 1056.

« Incæpta monasterii ædificia absolvit : basilicam eleganti structura construxit. »

Devenu évêque du Mans en août 1056.

Cathédrale du Mans. 1056. 1065. » Opera Goffridi (comitis Andegavensis), ascitus fundamenta majoris basilicæ ampliora inchoavit mediamque chori partem magnifica nedum eleganti structura ædificavit. » (Extrait d'un catalogue inédit des abbés de St.-Serge).

Construction de la Chaise-le-Vicomte, en Poitou, dépendant de St.-Florent de Saumur. — Contestations entre les moines de Marmoutier, Bernard abbé, et ceux de Saint-Florent de Saumur, Frédéric abbé, pour la possession de la Chaise-le-Vicomte.

L'affaire est portée davant Herbert, vicomte de Thouars.

1099. — « Ipse autem vicecomes cæpit diligenter inquirere si aliquis in ipso castro vel in toto suo territorio existeret qui hoc donum vel concessionem ab ipso S. Martini monachis factam aliquando audisset vel vidisset. Sed cum neque is qui sæpefatum castrum ipso vicecomite jubente, Ingelbertus nomine, ædificaverat, neque Johannes canonicus qui præli-

batam S. Johannis (de Casa) ecclesiam ab ipsis fundamentis construxerat.... aliquis reperiretur qui hoc donum S. Martini monachis factum aliquando vel audisset, etc. » (Fragment. Chronici Prioratus de Casa).

La Société arrête qu'elle va se transporter à midi dans l'église de St.-Serge.

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire,

Victor PAVIE, d'Angers.

Deuxième séance du 25 juin.

Présidence de M. GAULTIER, procureur-général près la cour royale d'Angers.

M. de Caumont invite M. Gaultier, procureur-général, à présider la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le président annonce que l'on va continuer la discussion sur les moulures qui paraissent le plus caractéristiques du roman-angevin. La Société voit avec plaisir la présence de M. Godard qui, par ses études spéciales sur les monuments de l'Anjou, en facilitera la solution.

M. Godard indique comme sujet d'ornementation digne de remarque, des roses étoilées, qu'il a observées à St.-Maurice d'Angers, à N.-D. de Nantilly, à Saumur, à Cunault et à Moulières. Ces roses composées seulement de quatre pétales épanouies, avec un centre saillant, élégamment ciselé, se retrouvent dans l'ornementation de plusieurs églises de quelques autres provinces. L'église de la Trinité à Laval en présente de bien caractérisées.

M. de Caumont demande si l'on a observé des ornements à côtes de melon dans d'autres édifices que dans les arcades du cloître de St.-Aubin et dans celles de la Trinité d'Angers. Il est répondu que les ornements de cette sorte sont rares dans l'Anjou ; cette observation est importante pour l'histoire des zônes architectoniques. On peut en conclure que l'Anjou forme la délimitation d'une école remarquable dont les influences ne se sont pas fait sentir au-delà de cette province. En Normandie, on n'a point vu d'ornements de cette espèce.

A propos d'une observation de M. Godard sur les bandelettes perlées du cloître de St.-Aubin, M. Segrestain dit qu'il regarde ce cloître, si curieux à tous égards, comme appartenant à l'école poitevine. Il porte tous les caractères des constructions ornées du Poitou. Par quelles circonstances les procédés de l'école poitevine ont-ils été adoptés pour la construction de ce monument? On l'ignore, mais l'édifice trahit son origine par sa physionomie et par son air de famille. M. Segrestain insiste sur cette observation qu'il serait difficile de contester. M. Théodose Du Moncel, qui a dessiné avec soin plusieurs parties du cloître, montre l'album qui renferme ses croquis ; l'assemblée félicite M. Du Moncel.

M. de Caumont demande quels rapports on a observés quant à la décoration entre les églises de l'Anjou et celles de la Touraine. M. l'abbé Manceau dit que les édifices romano-byzantins de la Touraine sont d'un style extrêmement grave et sévère. M. l'abbé Bourassé indique les églises bâties sur les bords de la Vienne comme très-remarquables sous le rapport de l'ornementation, et comme faisant contraste avec les autres par le luxe de leur décoration.

Des incrustations en mortier de diverses couleurs, dans plusieurs églises du bord du Cher, ont paru intéressantes à M. de Caumont. M. Godard en a observé d'analogues au Lion

d'Angers, à Cunault et à Doué. De même que les incrustations si curieuses de l'Auvergne, en pierres volcaniques de couleurs variées, ces incrustations seraient comme un souvenir et une grossière imitation des mosaïques des Romains.

M. de Caumont demande *comment les colonnes ont été traitées aux XIe. et XIIe. siècles ?*

Si la base antique se rencontre constamment au XIe. siècle?

Quels ont été les agroupements ordinaires des fûts ?

Si l'on en voit qui soient entourés de cercles perlés ?

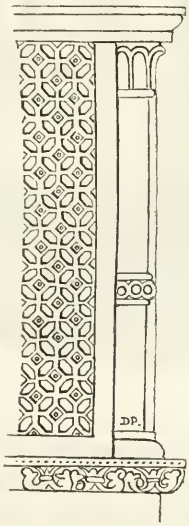

M. Godard répond qu'il n'a pas vu aux colonnes de cercles entourés de perles comme dans le spécimen précédent.

Quant à l'agroupement, M. Godard indique les colonnes de la cathédrale de St.-Maurice comme remarquables sous ce rapport. Cependant elles sont loin de présenter dans leur agroupement cette réunion si pittoresque et si imposante que l'on

voit dans un grand nombre de belles églises du XIIe. siècle, notamment les colonnes que présente M. de Caumont et qu'il a tirées

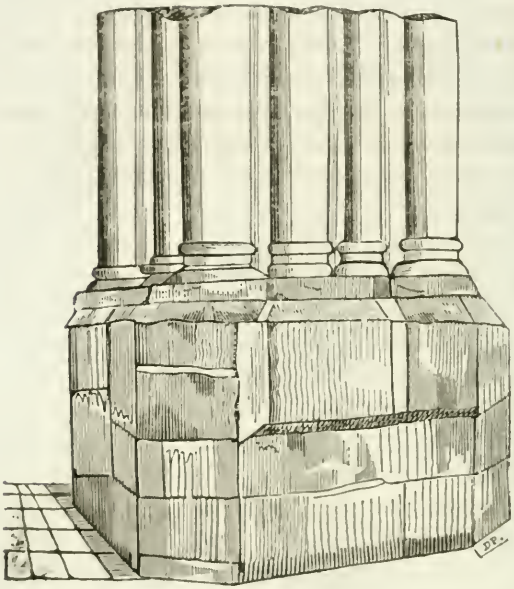

de St.-Germer (Oise). Les colonnes de St.-Maurice sont placées trois à trois et séparées par des espèces de pilastres Les chapiteaux en sont intéressants : ils sont formés de feuilles corinthiennes, d'une exécution barbare. Ce chapiteau n'existe pas à St.-Maurice uniquement, on l'a encore observé à l'église de la Toussaint à Angers. Il n'est point propre à un siècle exclusivement, il appartient au XIe. et au XIIe. siècles, et il se montra dans les édifices jusqu'au commencement du XIIIe. siècle.

M. Segrestain soulève une question incidente, et demande ce qu'il faut entendre rigoureusement par architecture du XIe.

et par architecture du XIIe. siècle. Dans le Poitou, on appelle architecture du XIe. siècle, celle qui se montre dans les édifices les plus sévères et les moins ornées, et architecture du XIIe. celle qui s'observe dans les édifices les plus surchargés de moulures et de décorations byzantines.

On répond que M. de Caumont a parfaitement précisé ce qu'il faut entendre par architecture du XIe ou du XIIe siècle, dans la IVe. partie de son Cours d'antiquités monumentales. L'architecture romane secondaire est généralement sévère, tandis que celle de la troisième époque est plus riche et présente une physionomie byzantine très-prononcée. L'arcade en ogive qui commence à se montrer au XIIe. siècle, non pas seulement comme caprice ou comme irrégularité, mais suivant des idées bien arrêtées, est un caractère d'une grande valeur dans les édifices de transition.

M. Godard qui entre dans cette discussion avec son érudition remarquable, présente les dates des principales constructions de la cathédrale de Saint Maurice. Si l'on s'en rapporte aux chartes, la cathédrale fut fondée de 1030 à 1040, et les voûtes furent élevées en 1050. Cependant l'édifice, d'après ses caractères architectoniques, ne peut se rapporter qu'au XIIe. siècle. Quoique M. de Quatre-Barbes soutienne la date de 1040 comme positive, il est très-probable que la construction première a été interrompue ou bien qu'elle s'est élevée très-lentement pendant un long espace de temps.

Si l'ogive avait été connue et employée comme système à l'époque de la date de fondation de St.-Maurice, elle aurait été sans doute importée par Foulques-Néra. Mais ce *grand bâtisseur*, suivant les expressions de la chronique, n'a laissé que des monuments construits dans les principes du style romano-byzantin pur. M. Godard fait observer en passant, que ce fait est pour lui une preuve concluante que l'ogive n'est point d'origine orientale, puisque Foulques Néra, appelé le *Jéro-*

solomitain, à cause de ses pélerinages en Terre Sainte, n'a jamais employé la forme de l'arc en tiers point.

M. le comte de Senonnes parle de quelques restaurations faites à St.-Maurice à plusieurs époques différentes. M. Godard observe qu'il n'y a eu de restaurations importantes qu'aux cryptes souterraines.

M. de Caumont dit que, dans les réunions de la Société, on pourrait retirer une grande utilité des faits comparatifs établis sur des dates positives : en conséquence, il demande à M. Segrestain s'il connaît les dates de fondation de quelques églises du Poitou. M. Segrestain répond qu'il n'en connaît point de parfaitement déterminées : il tire des inductions d'une charte curieuse par rapport à la fondation de l'église d'Airvault dans les dernières années du XIe. siècle.

M. de Caumont demande si on observe souvent en Anjou des bases attiques aux colonnes romanes? On répond affirmativement. M. Godard en a observé à St.-Maurice, à Cunaut et à St.-Serge.

Les fûts historiés très-rares dans le nord de la France, ne se rencontrent en Anjou qu'au cloître de St.-Aubin, et à la tour de Chemillé, d'après une observation de M. l'abbé Martin et de M. de Caumont, ce genre de décoration commun dans la Lombardie et dans toute l'Italie septentrionale, est très-rare en France.

Il en est de même des colonnes appuyées sur des lions. D'après les développements donnés par M. de Caumont, les plus remarquables se voient en Italie; dans le midi de la France, on remarque une dégradation presque insensible, une sorte de transition, comme à St.-Gilles et à St.-Trophime d'Arles. La cathédrale de St.-Julien du Mans est le monument le plus avancé au nord où M. de Caumont ait remarqué cette disposition; mais ici les lions sont réduits à de très-minimes proportions.

La justice rendue aux portes des églises (Justitia inter leones) est un fait historique intéressant. M. de Caumont demande si l'on a remarqué quelque coutume analogue dans l'Anjou et dans les provinces limitrophes? M. Marchegay, archiviste du département de Maine-et-Loire, répond que dans les titres qu'il a parcourus au dépôt des archives, il n'a jamais rien vu qui pût l'indiquer. La justice se rendait le plus souvent au palais épiscopal, quelquefois dans l'intérieur de l'église. Dans ce dernier cas, il pouvait bien y avoir un endroit déterminé pour cette destination. M. Marchegay sait qu'il en existait un à Poitiers, plusieurs titres étant ainsi datés : *in veteri camerâ episcopi Pictavensis*.

M. Godard a trouvé dans les archives de St.-Georges-des-Mines, qu'au milieu du XVIIe. siècle, vers 1640 ou 1650, la justice se rendait dans cette localité sous le porche ou le narthex de l'église. C'est un fait d'un haut intérêt.

Au XVe. siècle, à Cantorbéry, en Angleterre, la justice se rendait sur le parvis de l'église, ainsi que l'indique M. Parker dans son glossaire d'architecture.

M. Verger, de Nantes, parle d'une pièce latine curieuse qui fait connaître qu'un avocat plaidait une cause sur la place publique devant l'église.

M. Marchegay parle de chartes d'affranchissement données dans les églises. C'était une solennité imposante, dont le souvenir devait être durable. Il n'était pas nécessaire de mettre à exécution sur les enfants la pratique barbare de l'époque mérovingienne. On convoquait les grands dignitaires de l'église et les fonctionnaires publics.

M. de Caumont fait sentir combien l'appareil de ces actes et de ces sentences devait être grave et solennel à la porte des églises, où l'on voyait représentés la figure de Jésus-Christ, le jugement dernier et d'autres scènes propres à donner d'im-

posantes leçons et aux juges et à ceux qui recevaient leur sentence.

M. Marchegay appelle encore l'attention sur un fait intéressant, c'est que, pour le jugement de Dieu, on faisait chauffer l'eau ou le fer dans l'intérieur de l'église même. Quant à ceux qui devaient soutenir un combat judiciaire, ils se présentaient à l'église pour y recevoir une bénédiction spéciale.

Tous ces détails sont entendus avec une vive attention et un intérêt marqué.

La discussion continue sur les questions du programme. M. de Caumont demande *si l'on a observé dans l'Anjou des pilastres cannelés*, comme il y en a de si curieux dans la Bourgogne. M. Godard répond qu'il n'en a jamais observé.

M. de Quatre-Barbes fait connaître que la tour de Bressuire offre des colonnes cannelées, avec chapiteaux corinthiens. Cette tour, d'ailleurs très-importante, a été restaurée à diverses époques, et il est vraisemblable que ces colonnes cannelées n'appartiennent pas à la construction primitive.

M. de Caumont demande si des bases semblables à celles ci

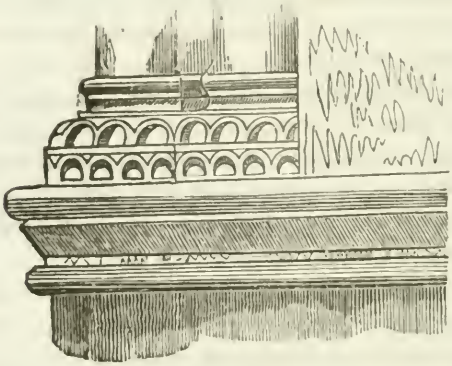

ont été remarquées? M. Godard n'a jamais trouvé dans l'Anjou

de bases historiées, mais très-fréquemment des chapiteaux historiés pleins d'intérêt. Ils offrent le plus souvent des scènes bibliques ou évangéliques. A St.-Georges-des-Mines, on a représenté les douze Apôtres. Ils sont vêtus d'une espèce de chlamide ou de toge, qui descend jusqu'à la naissance des genoux. Plusieurs chapiteaux ont été peints, comme on l'observe dans l'église de Cunault. Les couleurs dominantes sont le rouge et le bleu. Quand on a représenté des feuilles vertes, elles ont été posées sur un fonds rouge.

Ces peintures faites généralement à la détrempe, sont souvent très-solides, puisque M. de Caumont en a vu qui avaient résisté pendant plus de trente ans aux intempéries des saisons.

M. Planchenault pense que les procédés généraux étaient sans importance, et que chaque artiste avait sa recette particulière, son secret, si l'on veut. Beaucoup de peintures ont été fixées à l'aide d'huile grasse, de vernis ou de tout autre encaustique très-tenace. Lorsque les couleurs sont appliquées sur des statues, elles sont d'une solidité qui semble à toute épreuve. Quand les injures de l'homme ne se sont pas jointes aux injures du temps, ces peintures offrent encore une certaine fraîcheur et un certain éclat. M. Planchenault cite les recherches de feu M. Mérimée sur cette matière.

M. Godard fait la description d'un chapiteau de l'église de Cunault, dont il ne connaît pas la signification. Il représente un personnage assis dans un fauteuil avec un autre à genoux, auprès duquel on voit une roue traversée par quatre rayons.

M. Champlouineau prétend que le personnage assis dans un fauteuil représente le roi Dagobert, fondateur de l'église de Cunault.

M. Godard regarde les chartes sur lesquelles on s'appuie pour attribuer à Dagobert la fondation de Cunault, comme incomplètes et comme manquant des caractères paléographiques

nécessaires pour en démontrer l'authenticité. L'église de Cunault est du XIe. siècle.

M. de Caumont demande *si l'on remarque souvent des figures grimaçantes dans l'entablement, et s'il y a beaucoup*

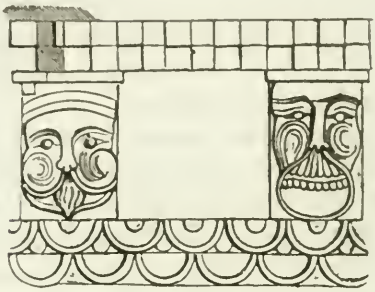

de variété dans ces figures en Anjou? M. Godard a observé des modillons à figures grimaçantes ou grotesques, avec toutes les bizarreries qui passaient par l'imagination du sculpteur, surtout à St.-Maurice d'Angers, à Cunault, à St.-Pierre de Saumur, à St.-Rémi-la-Varanne.

M. Nau, architecte à Nantes, dans un rapport oral sur les analogies qu'il a observées entre les églises du département de Maine-et-Loire et celles de la Loire-Inférieure, donne des détails intéressants sur plusieurs églises de Nantes et de Clisson.

M. Verger, obligé de retourner à Nantes, donne par anticipation quelques détails sur des lanternes mortuaires qu'il a eu l'occasion d'observer au bourg des Moutiers et dans la campagne qui sépare Guérande de la mer. M. Godard indique un monument du même genre dans la ville de Saumur.

Après ces communications importantes, M. de la Sicotière

lit un rapport sur l'église de St.-Serge, que les membres de la Société ont visitée ensemble. Cette lecture est entendue avec un vif plaisir.

RAPPORT

DE M. DE LA SICOTIÈRE.

MESSIEURS,

Nous sortons de l'église de Saint-Serge. Ce qu'elle fut, je l'ignore; ce qu'elle sera dans quelques mois, je l'ignore également; ce qu'elle est maintenant, je vais essayer de vous le dire. Il est temps peut être de s'y prendre pour la voir et pour en parler.

A cette église ou plutôt à l'abbaye de laquelle elle dépendait, se rattachent, à ce qu'il paraît, d'intéressants souvenirs. Cette abbaye a dû en remplacer une autre qui existait dès le IXe. siècle, et qui posséda long-temps le corps de St.-Brieuc.

Quelques fragments de constructions en petit appareil, et quelques rangs de briques, les unes paraissant romaines, les autres beaucoup plus modernes, dans le mur extérieur de la nef, du côté du séminaire, peuvent dater de l'abbaye primitive, ainsi qu'une espèce de voûte dont l'entrée se trouve sous ce mur.

Rien de plus pauvre, de plus misérable, de plus dégradé que l'entrée de Saint-Serge. La tour carrée (peut-on lui donner ce nom), qui s'élève à côté, et qui l'écrase de sa masse lourde et disgracieuse, ne dit même pas qu'il s'agit d'une église. Elle a raison de ne ressembler à rien : les mauvaises préfaces gâtent jusqu'aux bons livres.

Nous sommes entrés d'abord dans une sorte de vestibule ou

d'avant nef : architecture du XVe. siècle dégradée, salie par d'ignobles couches de peintures de je ne sais quelle couleur.

La nef est fort curieuse. Elle est très-large et ses bas côtés sont très-étroits. D'énormes piliers carrés, les plus massifs que l'on puisse voir ornés de nervures prismatiques, soutiennent des arcades ogivales dans lesquelles sont inscrits des cintres romans. L'effet n'en est pas heureux. Au-dessus règne une corniche ornée de sculptures du travail le plus délicat. Plusieurs rangs de sculptures semblables décorent la porte extérieure. Ce sont des guirlandes de feuilles de vigne et de raisins ; des fleurs de diverses sortes ; des masques qui rappellent singulièrement les masques scéniques des anciens ; des animaux domestiques ; des monstres grimaçants ; des personnages grotesques : çà et là quelques petites scènes, un animal en dévorant un autre, un chat étranglant un oiseau. Rien de plus gracieux, de plus fin, de plus hardiment fouillé que ces reliefs qui datent, comme le reste de la nef, de la fin du XVe. siècle.

Les fenêtres, du style gothique flamboyant, sont garnies pour la plupart de vitraux peints. Ces vitraux qui représentent des saints d'assez grande dimension, quelques-uns avec des légendes, paraissent avoir souffert, et la couleur est ternie dans beaucoup d'endroits.

L'église de Saint-Serge n'a pas de transepts. Deux piliers de la nef qui se rapprochent ; deux arcades latérales qui s'élargissent ; deux rosaces au lieu de fenêtres, indiquent le passage d'une partie de l'édifice à l'autre.

Ces latéraux et le chœur qui se prolonge au-delà sont bien antérieurs à la nef. Ils doivent remonter au XIIIe., peut-être même à la fin du XIIe. siècle.

Le chœur est d'une rare élégance. La voûte, un peu plus basse que celle de la nef, est soutenue par des colonnes d'une

singulière légèreté, et qui paraissent plus légères encore à côté des lourds piliers de la nef. Elles ont 30 pieds de hauteur environ, sur un pied de diamètre. Les colonnes de l'église Toussaint d'Angers, détruite en 1815, n'étaient pas moins remarquables, nous fut-il assuré. L'ensemble du chœur de St.-Serge, nous disait un de nos collègues dont le nom fait autorité, M. Segrestain, a quelque chose de l'architecture arabe ou moresque. C'est un souvenir des ruines de l'Alhambra, une fleur d'Orient transplantée sur notre sol. Des fenêtres romanes longues et étroites l'éclairent, un peu vivement peut-être. Il serait bien, je crois, d'adoucir la lumière au moyen d'un transparent; mieux encore de les garnir de vitraux peints. Une apside carrée, forme rare dans les monuments de cette époque, et assez profonde, le termine.

J'aurais dû dire que cette église, dans son ensemble, au lieu d'une voûte unique, offre des coupoles successives déjà remarquées à la cathédrale. C'est un mauvais système, puisque le point de vue se trouve porté sur la retombée des voûtes au lieu de l'être sur leur sommet. Quelques-unes de ces coupoles qui offrent en outre ces étoiles rayonnantes dont nous parlions ce matin, s'évasent elles-mêmes en forme de demi-coupoles du même style et ornées des mêmes nervures rondes, pour embrasser les fenêtres.

Quelques saints grossièrement peints ornent les clefs de voûte. Parmi eux on reconnaît St.-Pierre. Le nom de saint Jacob et quelques autres noms très-modernes m'ont fait peur. J'ai craint que le peintre n'ait traduit un peu librement les vieux noms des vieux saints.

Voici, Messieurs, ce que le XIIe. et le XVe. siècle avaient fait pour l'église de St.-Serge; voyons ce qu'ont fait et ce que veulent faire les modernes.

Il y a quelque chose qu'on ne saurait trop louer, ce sont

les sacrifices que paraît s'être imposés le curé de cette église pour la rendre saine et décente. Le prêtre qui se dépouille pour enrichir la maison de son Dieu, qui sacrifie son bien-être aux libres exigences de sa conscience, a droit à tous nos respects, à toute notre sympathie.

Mais il est à craindre, Messieurs, que les travaux de réparation que l'on projette en ce moment, ne compromettent singulièrement le monument qu'ils sont destinés à embellir.

Je ne parle pas du badigeon dont on a recouvert les murs de l'église et même des autels : blanc, jaune, bleu de ciel, gris de fer, il y en a pour tous les goûts, excepté pour le bon goût.

Je ne parle même pas de ce charmant *sacrarium* du XVe. siècle transporté du chœur dans la nef. Le déplacement a eu lieu avec soin et précaution, mais je n'en comprends pas l'utilité. Ce *sacrarium* est du reste, un délicieux morceau de sculpture gothique. Les feuilles de chou frisé, les feuilles de chardon, les dais, les pinacles sont d'une délicatesse de ciseau étonnante. Les sculptures en bois de la porte, sans être d'un aussi bon travail, ne le déparent cependant pas.

Mais vous avez pu voir, Messieurs, des colonnes mutilées ; vous avez vu des travaux commencés pour fermer l'arrière-chœur et le séparer du reste de l'église. On dit aussi que des lambris avec pilastres ioniques vont, comme à la cathédrale, envelopper les murs du sanctuaire : je vous laisse à juger l'effet de pareilles boiseries modernes, en regard des colonnes dont nous avons admiré l'élégance et la légèreté (1).

(1) Des boiseries avec pilastres ioniques dans une église ogivale ! c'est là un de ces contresens qu'on pouvait faire au siècle dernier, du temps de Madame de Pompadour, mais qui ne sont plus tolérables aujourd'hui ; partout on pense à faire disparaître ces boiseries, ou à leur en substituer d'autres dans le style ogival. Comment oserait-on faire à Angers ce qu'on répudie par toute la France !

C'est là, Messieurs, une idée fâcheuse, et vous devez faire tous vos efforts pour empêcher qu'elle ne se réalise.

C'est une chose sainte que l'art et il faut le respecter !

C'est une chose sainte que la mémoire des ancêtres, et il ne faut pas trop se hâter de leur infliger des corrections qui le plus souvent retombent sur le correcteur !

C'est une chose sainte que la religion, et la religion est intéressée à ce que nulle profanation n'ait lieu dans son temple ! Le catholicisme à créé l'art moderne ; l'art moderne lui a rendu une partie de l'éclat qu'il lui avait emprunté : qu'ils restent indissolublement unis, ne chassons pas l'art du sanctuaire qui l'avait vu naître, de peur qu'il n'aille frapper à d'autres portes moins indifférentes, en disant : *mon père et ma mère m'ont abandonné !*

Au nom donc de l'art, au nom de ce passé que vous vous efforcez de réhabiliter dans l'intérêt de l'avenir, au nom de la religion, au nom de cette église même avec laquelle paraît s'être identifié son digne pasteur, protestez contre de funestes desseins. Votre voix sera facilement entendue, je le désire trop pour ne pas l'espérer.

Copie du rapport sera envoyée à Mgr. l'évêque d'Angers.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
L'abbé J.-J. BOURASSÉ.

Première séance du 24 juin.

Présidence de M. le Mis. de La Porte, de Vendôme.

La séance est ouverte à huit heures. M. le Mis. de La Porte, membre du Conseil de la Société, est prié de présider

la séance. On remarque dans la salle plusieurs membres nouvellement arrivés, notamment M. le Cte de Tilly, du Mans; M. le Cte de La Selle, de Montreuil-Bellay.

M. de Caumont communique un mémoire très-intéressant de M. Calvet, inspecteur des monuments du Lot, sur la cathédrale de Cahors : cette description faite avec beaucoup de soin est accompagnée de deux planches. M. de Caumont analyse rapidement le travail de M. Calvet et parle du projet qu'il a formé de concert avec M. Boby de la Chapelle, préfet du département, dont la puissante influence et les connaissances archéologiques ont rendu de grands services à la société, de faire démasquer une belle porte byzantine qui avait été cachée par un mur. Cette porte, invisible depuis la construction de ce mur, a été retrouvée et décrite par M. Calvet. M. de Caumont pense que la Société devra contribuer à la dépense qu'entraînera le travail projeté par MM. Boby de la Chapelle et Calvet, s'il vient à être exécuté.

On entend le rapport suivant adressé par M. Moreau de Saintes, inspecteur des monuments de la Charente-Inférieure.

RAPPORT

De M. Moreau, *inspecteur des monuments historiques de la Charente-Inférieure.*

Messieurs,

J'ai souvent entretenu la Société des monuments de la Charente-Inférieure, leur importance me fait une obligation de vous en parler encore afin de vous tenir au courant des nouvelles circonstances qui s'y rattachent.

Parmi les restes de l'ancienne Mediolanum, l'arc triomphal élevé par les Romains est celui qui a le plus occupé la Société. Ce monument perdant tous les jours de sa solidité nous faisait appréhender une chute prochaine, de nouveaux motifs de crainte se présentaient encore. Il fut question d'ériger un nouveau pont sur la Charente et de démolir l'ancien, celui dans lequel était enclavée la base de l'arc de triomphe. Tout laissait présumer quel devait être le sort du monument romain.

Dans ces circonstances, je n'ai pas craint de faire des démarches auprès du Ministre de l'intérieur afin que, par son intervention, l'administration des ponts et chaussées pût, dans la détermination de ses plans, épargner notre monument. J'eus le bonheur d'être écouté. Les études du pont furent faites en conséquence et les plans qui suivirent furent en faveur de la cause des archéologues. L'arc de triomphe sera donc conservé ! Je suis heureux, Messieurs, que ma qualité *d'inspecteur de votre Société* m'ait mis dans le cas d'amener la décision qui a été prise pour la conservation de ce précieux monument. Plusieurs projets de restauration ont été présentés; Monsieur l'inspecteur-général des antiquités de France est venu à Saintes dans le but d'en étudier les moyens, nous avons tout à espérer de ses intentions bienveillantes.

Un autre monument a également été l'objet de notre sollicitude : l'église de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, construction typique pour l'architecture des XIe. et XIIe. siècles dans la Saintonge. Cette église était depuis long-temps condamnée à tomber pour faire place à une caserne de cavalerie. Nous n'avons rien négligé pour prévenir ce redoutable ordre de démolition. Des rapports fréquents avec M. le Ministre de l'intérieur ont provoqué le voyage à Saintes de M. Merimée qui, à son retour à Paris, a dirigé l'attention

ministérielle sur la conservation du monument. Quatre ministres : ceux de la guerre, des cultes, de l'instruction publique et de l'intérieur ont bien voulu s'en occuper. M. le Ministre de l'intérieur m'a fait l'honneur de me charger de le représenter dans une commission qui doit se rassembler à Saintes pour décider si cette église sera conservée ou détruite. J'ai lieu de penser, d'après les instructions de M. le Ministre de l'intérieur, que la conservation de l'édifice est assurée. Nous devons de la reconnaissance à M. Ludovic Vitet, conseiller d'état, pour la part qu'il a prise à cette affaire, à M. de Givenchy, notre collègue de Saint-Omer, qui nous a servi de son crédit, à M. de Caumont, directeur de notre Société, qui n'a cessé de partager nos sympathies, en tout ce qui regarde nos monuments santoniques.

Nous avons à déplorer la perte d'un monument du XVe. siècle, c'était une chapelle contiguë à l'ancienne maison épiscopale de Saintes. Ce petit édifice vient d'être démoli dans le but d'élargir une rue. Outre l'intérêt archéologique qu'il présentait, il était historique. Louis XI donnant à son frère Charles le titre de duc de Guyenne, lui fit jurer, dans cette chapelle, avec grande solennité, de rompre ses liaisons avec Charles-le-Téméraire. Il y avait là de beaux contreforts ornés de niches, de dés, de pinacles ; j'en ai fait numéroter les pierres lors de la démolition, elles ont été conservées.

Depuis long-temps j'avais fait retirer des murs de fortification de la ville, des frises, des entablements entiers, des chapiteaux provenant de l'ancien capitole. Des fouilles ont été faites ultérieurement dans ces murs, d'après nos indications, et la Société archéologique de Saintes en a extrait de nouveaux fragments que cette compagnie a joints à la collection que nous avions formée autrefois.

Une grande route va être ouverte sur le sol même de la cité de *Mediolanum*. Tout porte à croire que les déblais mettront au jour plusieurs restes d'antiquité. Je me propose de suivre les travaux et de dessiner les traces de cette partie de l'ancienne ville. J'y trouverai probablement des matériaux pour la carte de Mediolanum à laquelle je travaille depuis dix ans. J'ai cru reconnaître les places qu'occupaient un forum, un hippodrôme, les jardins du romain *Argenus*. J'ai exploré le quartier *amillon* ainsi que les rives de l'ancienne Charente où j'ai rencontré de nombreuses traces d'habitations Les fouilles projetées nous fourniront de nouvelles richesses. M. Gabriel, préfet de la Charente-Inférieure, est disposé à nous seconder dans nos recherches.

Mes investigations ne se sont pas bornées à la ville de Saintes, j'ai préparé d'autres documents pour la géographie ancienne de France, à la coopération de laquelle nous a appelé M. de Caumont; je pourrai vous les fournir quand notre savant directeur s'occupera de la rédaction. Ce n'est pas ici le lieu de vous présenter les minutieuses observations que j'ai faites à ce sujet; je me contenterai d'exposer, que dans nos campagnes, les églises sont en général des monuments du XIIe. siècle, qu'elles furent construites sous l'influence des évêques Ramnulphe, Pierre de Soubize, Carsail, Guadradi et Bernard. Après le XIIe. siècle le plus grand nombre des paroisses étaient pourvues, et c'est ce qui fait que nous trouvons si peu d'églises du XIIIe. Les guerres qui ne cessèrent de comprimer le pays pendant la longue occupation anglaise, amenèrent les destructions qui eurent lieu au XIVe. siècle et les restaurations de ce même siècle et du suivant. Nous pouvons affirmer qu'il n'est pas d'église en Saintonge, un peu curieuse, qui soit restée intacte. Pour la plupart elles offrent à la fois des constructions des XIIe., XIVe., XVe. et XVIe. siècles.

Le XVe. siècle a fourni ces belles tours pyramidales, qui ne sont pas des constructions anglaises, comme la tradition du pays pourrait le faire croire ; ces monuments n'ayant été élevés qu'après l'évacuation des Anglais. Nous distinguerons parmi ces ouvrages de la fin du XVe. siècle, la tour de Marennes, celle de Moïse, qui servent l'une et l'autre de vigies ; celle de St.-Pierre de Saintes, construite avec les aumônes des fidèles, à qui le pape Nicolas V accorda des indulgences, celle de St.-Eutrope érigée par Louis XI, peut-être comme une expiation de certain crime dont il fut soupçonné (1).

Je me borne, Messieurs, à ces considérations, ne voulant pas abuser de vos moments et me réservant à vous donner d'autres détails lors des prochaines sessions de la Société.

CONTINUATION DE L'ENQUÊTE.

On reprend les questions du programme.

M. de Caumont demande *comment les grandes fenêtres ont été ornées en Anjou au XIIe. siècle, et si l'on en connaît dont les archivoltes soient décorées de figures en bas-relief ?*

Il est répondu que l'Anjou ne présente aucune fenêtre dont l'archivolte soit chargée de figures en bas-relief dans le genre de celle de Civray, figurée dans le 6e. volume du Bulletin monumental, elles sont nues et toujours sans personnages.

Il est demandé *si l'on a remarqué dans le pays des fenêtres en ogive à l'intérieur* et en *plein cintre à l'extérieur ou vice versâ ;* il en est cité au Ronceray, mais il y a presque certitude que cette anomalie apparente est l'effet d'une réparation. M. de Caumont dit que l'on a constaté cette disposition dans beaucoup de monuments du XIIe. siècle.

(1) La pêche empoisonnée servie au jeune Charles, par Jourdain de Versois, abbé de St.-Jean-d'Angely.

A cette demande *les portes sont-elles richement décorées?* On répond : celle de St-Maurice est la plus belle et la plus caractéristique. On cite aussi les églises de Candes et St.-Aubin. Beaucoup de portes sont ou ont été précédées d'un auvent; mais ces auvents sont en général du XVIe. siècle, ils sont très-communs en Poitou, d'après M. Chanlouineau ; M. Godard cite celui de Rochefort qui est configuré comme la moitié d'un cloître dont un côté est devant le portail et l'autre s'en va latéralement à l'église. M. Manceau parle du vestibule qui précède le portail de Loches, restauré par Thomas Passius au XIIe.

M. de Caumont demande si l'on voit *des statues entées sur*

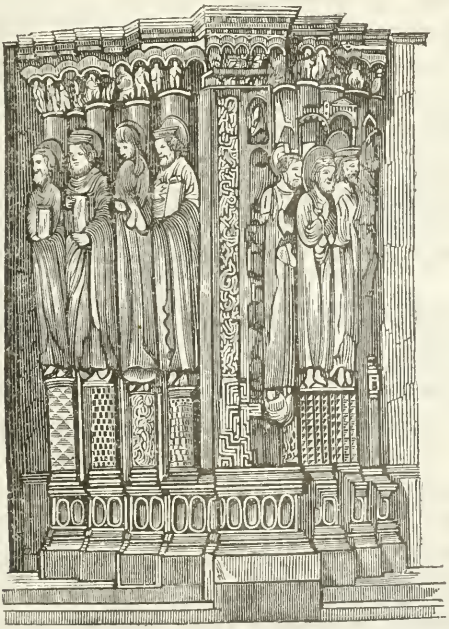

les colonnes des portes dans quelques églises de l'Anjou, autres que la cathédrale St.-Maurice?

On n'en peut citer aucune en Anjou ; M. l'abbé Bourasse cite dans le département d'Indre-et-Loire des statues au portail de Croasilles. Il y en avait aussi dans l'origine au portail de Loches.

A cette occasion M. Godard donne son opinion sur les huit grandes statues qui ornent le portail de St.-Maurice. Il y voit certainement un David avec l'auréole où l'on peut lire *Miserere mei Domine*, et un Moïse avec les tables de la loi ; quant aux autres personnages, bien qu'il ne puisse les déterminer, il regarde comme certain que ce sont des personnages bibliques

M. Hunault fait mention d'une statue de la cathédrale de Nevers représentant Moïse avec des cornes. M. Manceau croit voir dans la femme qui est à côté de David une sybille, en effet on rencontre souvent cette disposition *teste David cum sybilla*, et il fait remarquer que cette femme porte un livre.

M. l'abbé Pelissier, du séminaire, pense que l'on pourrait voir d'un côté du portail les prophètes et de l'autre les conducteurs du peuple Juif : cette opinion ne semble point sans fondement.

M. Manceau y verrait Melchisédech et Aaron ; M. Godard ne partage pas cet avis.

M Chanlourneau fait observer qu'en général lorsqu'on veut representer des personnages bibliques ou des prophètes on leur fait porter des rouleaux à la main, mais que lorsqu'on représente des personnages tels que les Apôtres ou catholiques, ils ont le livre à la main. M. de Caumont pense que cette observation est juste et ajoute qu'il donnera ce soir à l'assemblée, à propos de la symbolique, lecture de la traduction qu'il a faite d'un passage de Durand, évêque de Mende, et qu'il a insérée dans la dernière édition de son Cours d'antiquités.

Au sujet des imageries de St.-Maurice, M. Godard lit un travail où il passe de la description particulière de l'édifice à l'ensemble général.

M. Godard a remarqué que la nervure à boudin se trouve très-fréquemment en Anjou, et que ce caractère doit être noté; il donne ensuite quelques détails sur le style qui a dominé sous les Plantagenets dans la province : personne ne semble rien avoir à objecter à ses observations; au contraire, M. Cauvin ajoute que les hôpitaux d'Angers, du Mans et de Caen, bâtis par Henri II, ont une grande ressemblance de style entre eux.

Bien que celui de Caen soit détruit, son identité ou du moins sa ressemblance n'en est pas moins constatée par des dessins que M. de Caumont possède. M. l'abbé Martin trouve que l'église de St.-Lazare à Fontevrault du temps d'Henri II est du même style que la cathédrale; il lui paraît que les voûtes de l'église de Chinon, ville où est mort Henri II, sont postérieures à cause de la multiplicité des nervures.

M. de Caumont pose diverses questions sur les voûtes, il décrit le genre de voûtes le plus usité au XIIe. et au XIIIe. siècle en Anjou et en Poitou, et qui consistent dans une série de renflements et de dépressions dans le sens longitudinal des nefs; ce système de voûtes, dit-il, ne se trouve pas en Normandie ni dans beaucoup d'autres parties de la France, et il continua d'être usité jusqu'au XVIe. siècle dans les contrées où on l'avait adopté.

M. V. Pavie revenant sur le portique ou demi-cloître de Rochefort, qui est un monument précieux par la rareté, propose d'aviser au moyen de le conserver, il est d'autant plus fondé à faire prévaloir sa proposition que M. Godard déclare que le Conseil municipal de la commune semble disposé à le

détruire. M. Planchenault, sachant qu'une nouvelle église est déjà reconstruite, suppose que cet auvent est détruit à l'heure qu'il est. M. de Caumont invite cependant M. Pavie à faire une lettre dans le but qu'il se propose et qui serait appuyée par le bureau.

Y a-t-il en Anjou des églises complètement voûtées en coupole ? Aucune n'a été signalée dans le pays. M. de Caumont indique les coupoles de Loches comme très-remarquables et empreintes à un haut degré du caractère byzantin. M. le supérieur des Pères de la Foi de Laval indique celles de Fontevrault.

Quelles sont les voûtes les plus anciennes? M. Godard cite celles de la Trinité d'Angers, en plein cintre et en vagon, suivant la nomenclature de M. de Caumont. Les voûtes latérales de Cunault sont presque plates portées par quatre colonnes et sans nervures. Plusieurs églises ont aussi des voûtes d'arrêt.

Sur cette question : *quelle est la disposition des travées soit dans la nef, soit dans le chœur ; quelle est en un mot l'ordonnance architectonique dans l'élévation des églises, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ?* On répond qu'en général les travées sont formées par des arcs. Quant au triforium, il n'y en a pas, ce qui fait que les édifices manquent quelquefois d'élévation.

M. de Caumont demande des détails sur la décoration des arcades intérieures, sur leurs propositions ordinaires ; il demande si elles ont des archivoltes ornées de moulures et si les murs droits qui les surmontent sont quelquefois ornés comme dans les deux fragments qui suivent et qui proviennent des arcades de la nef de la cathédrale de Bayeux.

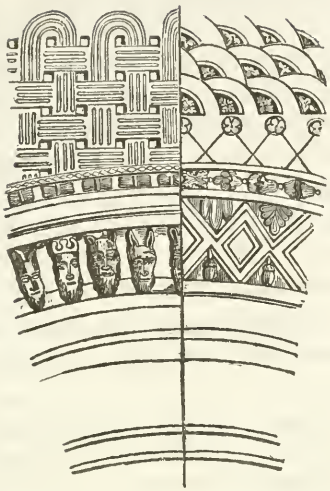

On répond que l'ornementation des arcades est généralement simple et que les arcades ont rarement des archivoltes sculptées : on ne connaît pas en Anjou sur les murs de moulures dans le genre de celles de Bayeux.

M. de Caumont demande *quelle est la forme des tours* ? On répond que les tours sont ordinairement carrées et placées sur le transept. M. Chanlouineau a observé aussi les tours carrées avec de petites fenêtres géminées à droite et à gauche de la tour. Mais il ne les a pas toujours trouvées sur le transept. M. Godard affirme que le type le plus général pour les tours est le cube sur le milieu du transept, quelquefois terminé par un octogone.

L'enquête est suspendue.

M. Léon Cosnier obtient la parole pour annoncer un ouvrage qui va être publié sur l'Anjou. M. Tardif, d'Angers, après de longs travaux et après avoir soumis son projet

à une commission compétente, dit M. Cosnier, s'est décidé à faire paraître un ouvrage dont le but principal est de reproduire d'une manière pittoresque les monuments d'Angers qui menacent ruine; l'album sera composé de 45 planches avec une notice. Nous ne pouvons ici qu'annoncer l'ouvrage : le programme indique le très-grand nombre d'objets qui doivent y être représentés.

M. de Caumont ajoute qu'il a vu avec beaucoup d'intérêt les riches portefeuilles de M. Tardif et les lithographies déjà faites pour la collection dont M. Cosnier vient d'entretenir la Société; on peut juger du talent avec lequel ces dessins ont été faits par le magnifique spécimen exposé dans la salle des réunions.

M. Bizeul de Blain est prié de lire le rapport qu'il a bien voulu rédiger sur les voies romaines de l'Anjou, d'accord avec la commission nommée précédemment à cet effet. Ce rapport est ainsi conçu :

RAPPORT

De M. Biseul, *sur les Voies romaines de l'Anjou.*

L'étude des voies romaines qui sortaient d'Angers ou qui parcouraient l'Anjou sans avoir rien de commun avec sa capitale, est encore loin d'être complète. Les établissements romains signalés dans un assez grand nombre de localités, par des débris plus ou moins considérables, ne permettent pas de douter que l'Anjou, pendant l'occupation romaine, n'ait été, comme toutes nos autres provinces, enrichi de ces moyens de communication, inconnus avant la conquête, et délaissés depuis, mais dont les lignes ont traversé, sans aucunes réparations, les siècles guerroyants du moyen-âge,

et nous font encore admirer leur masse si solide et leur tracé si savant.

On a reconnu comme sortant d'Angers ou arrivant dans cette direction, à une distance plus ou moins rapprochée de la ville, les voies suivantes :

d'Angers à Nantes ;
à Blain (Loire-Inférieure) par Condé ;
à Rennes ;
à Jublains ;
au Mans ;
à Tours (rive droite de la Loire) ;
aux Ponts de Cé ;

La ligne des ponts de Cé, après avoir traversé la Loire, donnait aussitôt naissance à trois routes au moins allant
à Poitiers par Doué,
à Chênehutte,
à La Ségourie, commune du fief Sauvin, près de Beaupréau.

Nous aurons peu de renseignements précis à donner sur ces voies. Cependant il est bon de recueillir et de consigner ici ce qu'on en a pu apprendre.

1. *Voie d'Angers à Nantes.* L'abbé Robin, dans son livre sur le Mont-Glonne, t. 2, p. 98, est le premier qui ait parlé de cette voie. M. Bizeul (de Blain). en a fait l'objet d'une notice lue en 1832 à la Société académique de Nantes, et insérée dans les mémoires de cette compagnie en 1837, 8e. vol., pag. 135 et suivantes. Il en résulte que cette voie allant d'Angers, par Fremur et Empiré, traverser la Maine à Bouchemaine, se dirigeait de là vers St.-Georges, Chantocé, Varades, passait au nord d'Ancenis, laissait Oudon au midi, traversait la rivière du Hâvre assez près du bourg de Couffé dans le voisinage duquel

cette voie est connue des paysans sous le nom du *chemin de Main-Berthe* ou madame Berthe (1). De là elle va passer au bourg de Manves où se trouvent de nombreux débris romains, et descend à Nantes par les communes de Thouaré, Ste.-Luce et Doulon.

II. *Voie d'Angers à Blain par Candé.* On n'a fait aucune observation sur cette voie dans le voisinage d'Angers. Blain est un bourg du département de la Loire-inférieure placé au centre de sa partie septentrionale, ancien pays des Namnètes. De nombreux débris romains et sept voies antiques qui en sortent, prouvent que ce lieu eut autrefois une grande importance. L'une de ces voies passe près du bourg de Saffré, laisse ceux de Joué, au midi, et de Melleray au nord, traverse l'étang du Pas-Chevreuil, dépendant de l'abbaye et desséché par les trappistes, puis se dirige vers St.-Mard-la-Jaille. M. Bizeul (de Blain), l'a reconnue jusques-là, et il est probable qu'en continuant cette direction vers Candé, elle arrivait ensuite à Angers. On en découvrira certainement un jour quelques fragments dans ce voisinage.

III. *Voie d'Angers à Rennes.* La carte de Peutinger indique cette communication et nomme deux stations intermédiaires entre Angers et Rennes, *Combaristum* et *Sipia*. On a beaucoup disserté sur ces deux noms sans donner rien de concluant. Il y a certainement analogie entre *Combaristum* et

(1) Les paysans attribuent les voies romaines aux fées. Ici c'est Madame Berthe; vers Chasteaubriant, c'est la fée Jouvence; en Poitou, Melusine; en Aquitaine, la princesse Aliénor; en Basse-Bretagne, la princesse Anes; au nord de la France, la reine Brunehauld; en Angleterre, Sainte-Hélène, etc. Toujours une femme.

Combrée, mais comme aucun vestige de cette voie n'a encore été reconnu, on ne peut rien affirmer, et il faut attendre des renseignements. Nous observerons seulement qu'on s'accorde à croire que cette voie allait d'Angers au Lion, et qu'à partir de cette petite ville M. Godard en a reconnu des traces dans la direction des bourgs de la Jaillette, Louvainnes, l'Hôtellerie, jusqu'à Chastelais, lieu très-remarquable par de nombreux débris romains. Cette direction est nommée *le vieux chemin de Craon* par la carte de Cassini. En la continuant à peu près en ligne droite, la voie se rendrait à Rennes par la Guerche. Elle laisserait à deux lieues à l'ouest le bourg de Combrée, qui ne présente au surplus aucun vestige d'antiquité.

IV. *Voie d'Angers à Jublains.* Jublains, ancien établissement romain, et capitale, dit on, des Diablintes, devait être lié avec Angers. M. Gerault, curé d'Evron, a remarqué une voie qui passe à Mont sûrs, à Louvigné, à Antrammes, et semble se diriger sur Angers par la rive droite de la Mayenne. Elle pouvait former au Lion embranchement avec celle d'Angers à Rennes.

V. *Voie d'Angers au Mans.* Quelques fragments signalés par M. Pesche, dans son dictionnaire de la Sarthe, d'une route dont la direction est tournée vers Angers, sont jusqu'à présent tout ce qu'on a remarqué sur cette voie, qui appelle l'attention des Angevins et des Manceaux.

VI. *Voie d'Angers à Tours.* Cette voie a été reconnue par M. de la Sauvagère qui la mentionne dans une dissertation sur *Robrica*, insérée au journal de Verdun, en 1771, *Robrica* était une station entre *Cæsarodunum* (Tours) et *Juliomagus* (Angers), et cette voie d'Angers à Tours n'est que le

premier fragment de la grande voie, tracée sur la carte de Peutinger, de *Cœsarodunum* à *Reginea*, de laquelle la voie d'Angers à Rennes n'est elle-même que le second fragment. La Sauvagère conduit la voie de Tours à Angers par Saint-Cyr, Luynes, anciennement Maillé, St.-Mars-la-Pile, Langeais, St.-Patrice, Restigné, Bourgueil, Alonnes, Vivy, Beaufort et Andard, où M. de Villiers dit qu'on a trouvé un grand nombre de médailles, des figurines en bronze, de la poterie romaine, des haches antiques, etc. (itinéraire de Paris à Nantes, p. 156). Bodin en parle aussi au 1er. vol. de ses recherches sur le Bas-Anjou.

Voie d'Angers aux ponts de Cé. Il y a dissentiment sur la direction de la voie qui allait traverser la Loire. L'opinion commune est que ce passage avait lieu aux Ponts de Cé. Cependant quelques personnes ont cru que la voie franchissait le fleuve beaucoup au-dessous, entre Ste.-Gemme et l'embouchure de la Maine. Ceci demande vérification.

De l'un ou l'autre point, sur la rive gauche de la Loire, partaient plusieurs voies qui divergeaient sur le territoire de l'Aquitaine.

Nous en signalons trois :

VII. La première doit se diriger sur le camp de Chênehutte et probablement Saumur, par Juigney, St.-Jean-des-Mauvrets, Blaison, Gennes et Cunault.

VIII. La deuxième sur Doué et Poitiers. Doué paraît avoir été un établissement romain d'une certaine importance, et M. Godard a mentionné le bourg de Notre-Dame d'Alençon, entre Brissac et Doué, bourg dans lequel on a trouvé une très-grande quantité de briques, de tuiles à rebords et de débris de vases romains.

IX. La troisième n'est, il faut l'avouer, que conjecturale, et voici comme on l'établit.

La station de *Segora* mentionnée par la carte de Peutinger comme étant située sur la voie de *Portus Namnetum* à *Cæsarodunum* a donné lieu à de nombreuses dissertations. Entre Segora et Cæsarodunum, la même carte place une autre station qu'elle nomme *Lemuno*. Sanson, Damville et beaucoup d'autres ont vu dans Lemuno le *Limonum* des commentaires de César, et, comme à leur avis, *Limonum* est Poitiers, ils ont cru qu'il fallait chercher *Segora* entre Nantes et Poitiers, sans faire attention qu'il est impossible que les ingénieurs romains aient été chercher Poitiers pour aller de Nantes à Tours en faisant un circuit qui allonge la route de 25 à 30 lieues.

M. Bodin, t. 1er. de ses rech. sur le Bas-Anjou, a ouvert un avis qui nous paraît beaucoup plus rationnel. Après avoir reconnu à la métairie de la Segourie, en la commune du fief Sauvin, à une lieue de Beaupréau, une foule de débris romains et les vestiges très-apparents d'une voie allant de l'ouest à l'est, il en a conclu que c'était dans cette localité qu'il fallait placer *Segora*. M. Bizeul, de Blain, dans un mémoire inséré en 1837 parmi ceux de la Société académique de Nantes, a partagé et développé la même opinion, et en même temps a donné sur la voie dans sa direction de la Segourie à Nantes des renseignements très-précis.

Or, comme la carte de Peutinger indique une bifurcation à *Segora* dont une branche doit continuer la direction Est vers *Cæsarodunum* ou Tours, et l'autre se porter par le N. E. sur *Juliomagus* ou Angers, on doit donc chercher cette dernière dans l'espace compris entre le fief Sauvin et Angers, soit que passant la Loire vers Challonnes ou Rochefort, elle allât se réunir à la voie de Nantes, soit qu'elle traversât le fleuve aux ponts de Cé ; ce qui paraît le plus probable.

X. *Voie de Nantes à Tours par la rive gauche de la Loire.* Comme cette voie traverse toute la partie méridionale de l'Anjou, il convient d'en parler ici. C'est elle qui passe à la Ségourie, et c'est le fragment découvert près de cette métairie par M. Bodin qui l'a fait connaître. Nous en avons parlé dans l'article précédent.

M. Bizeul, de Blain, dans la notice déjà citée, en adoptant l'opinion que la Ségourie est l'ancienne station *Segora*, s'est d'abord occupé de la partie de la voie comprise entre Nantes et la Ségourie; il se procura, de la part de M. Paimparay, ancien maire de Vallet, les renseignements les plus précis sur un développement de plus de 5,200 mètres, passant au nord du bourg de Vallet et allant se confondre avec la route moderne entre ce bourg et celui de la Chapelle-Heulin, pour de là aller à Nantes.

Les points où la voie a été reconnue sont, en prenant à l'Est, les villages de la grande Mazure, du Coudray, des Courères, entre la Sauvionnière et l'Aufière, enfin la Goulbaudière et Bonnevault, qu'on peut trouver sur la carte de Cassini.

M. Paimparay a remarqué que la voie conserve encore une largeur d'environ 18 pieds et qu'elle est composée de trois couches, savoir, à la partie supérieure, de cailloux roulés; en-dessous, de grosses pierres qui reposent elles-mêmes sur un lit de sable.

M. Paimparay n'ayant suivi la voie, dans la direction Est, que jusqu'à la grande Mazure, de ce point à la Ségourie il reste plus de trois lieues à explorer. Nous remarquerons qu'on rencontre sur cette ligne le bourg de la *Chaussère* qui doit probablement son nom à la *chaussée* ou voie romaine.

Ce que nous venons de dire prouve évidemment qu'une voie se rendait de Nantes à la Ségourie, et si nous adoptons l'opinion que là était l'ancienne *Segora*, nous devons dire, d'après

la carte de Peutinger, que la voie s'y bifurquait; que l'une des branches se dirigeait au N.-E. vers Angers : c'est l'objet de l'article précédent; l'autre branche continuait la ligne de l'Ouest à l'Est; mais au delà de la Ségourie, les renseignements précis nous manquent totalement. Nous ignorons même si la voie venait passer à Beaupréau à une lieue environ de la Ségourie. Cependant la voie ne s'est pas arrêtée là : elle se rendait à Tours en parcourant, comme nous l'avons dit, toute la partie méridionale de l'Anjou. Or, comme les voies romaines suivaient une ligne presque droite, si nous en tirons une de Beaupréau à Tours, nous la verrons passer dans le voisinage de Jallais, Chemillé, Gonnort, Martigné, Doué, Saint-Hippolyte, au confluent de la Dive et du Thouet, emplacement où M. Bodin a reconnu les ruines de la ville de Lezon ou Lezan dans une superficie de plus de 100 hectares et dont une partie se nomme la *Haute-Voie;* enfin cette ligne se continuera par la vieille abbaye de Fontevraud, au-delà de laquelle est aussi le bourg de la *Chaussée,* puis Chinon sur la Vienne; le Port-Huau sur l'Indre; Savonnières sur le Cher, et arrivera de là à Tours. Ainsi sera complétée la route tracée sur la carte de Peutinger, de *Portus Namnetum* à *Cæsarodunum*.

Ces notes rédigées à la hâte ne peuvent être que très-incomplètes. Elles suffiront peut-être pour indiquer les lignes principales sur lesquelles devront porter les recherches, non seulement des fragments de voies, mais encore des camps qui les accompagnent presque toujours, et des localités où se rencontrent des débris romains.

La séance est levée à 11 heures.

De Nerbonne, *secrétaire*.

Deuxième séance du 24 juin.

Présidence de M. Henri, Recteur de l'académie d'Angers.

M. Henri, recteur de l'académie d'Angers, est invité à présider la séance. M. Bourassé remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Hunault de la Peltrie lit une note sur les restaurations successives des clochers de la cathédrale de St.-Maurice d'Angers.

COMMUNICATION

de M. Hunault *sur la restauration des clochers de la cathédrale St.-Maurice d'Angers, par M.* Binet.

Le but que se propose la Société française pour la conservation des monuments, la mission si éminemment scientifique et bienfaisante qu'elle vient accomplir aujourd'hui parmi nous, et à laquelle elle a bien voulu nous associer en faisant un généreux appel à tous les amis sincères et désintéressés de l'art historique et monumental, ne nous permettaient pas de passer sous silence l'une des restaurations les plus importantes appartenant à l'un de nos plus remarquables et de nos plus précieux monuments, nous voulons dire celle des clochers de notre cathédrale de St.-Maurice d'Angers.

C'est surtout au point de vue architectonique proprement dit, dans ce qu'il a de plus précis et de plus technique, que nous avons cru aussi intéressant qu'utile de vous soumettre les documents suivants. Nous sommes d'ailleurs et avec raison d'autant plus avides de ces renseignements ; ils nous intéressent d'autant plus que ces premiers et positifs éléments

de la science archéologique ou manquent entièrement ou sont fort rares et fort incomplets.

C'est à l'obligeance de M. Binet, architecte et directeur des travaux en question, et qui en a fait lui-même tous les plans et devis, que nous devons les présentes communications. Nous avons eu beaucoup de peine, il faut l'avouer, à vaincre la modestie et la défiance exagérée de l'intelligent et savant restaurateur de nos beaux clochers, il n'a cédé qu'aux vœux et aux désirs si positivement et si explicitement exprimés, par les réunions semblables à celle qui nous rassemble aujourd'hui. Il appartient d'ailleurs à la Société française pour la conservation des monuments d'apprécier et de juger sous tous les rapports les travaux et les efforts tentés et accomplis dans cette voie afin de signaler à l'attention ainsi qu'à la gratitude publique, les plus heureux et les plus habiles restaurateurs. Sous une foule d'autres rapports notre honorable et laborieux compatriote a des titres incontestables à la considération ainsi qu'à la reconnaissance des amis éclairés de nos plus anciennes richesses monumentales. C'est à sa sollicitude et à ses soins que nous devons encore la découverte et la conservation de ces beaux arceaux byzantins que vous êtes à même d'admirer à tout instant sur votre passage ; nous lui devons en outre ainsi qu'à l'appui éclairé que lui ont toujours et en toute circonstance prêté nos administrations, la découverte et la conservation des antiques croisées de l'évêché, puis son nom se rattache à l'édification ou la réparation de quelques-uns de nos édifices les plus modernes, la salle de spectacle par exemple. Restauration et conservation sont une seule et même chose, lorsque surtout et ainsi que chez nous, elles ont pour objet unique et principal de restituer et de restaurer autant que possible les monuments dans le style architectonique de l'époque à laquelle ils appartenaient originairement.

C'est ce qu'on a fait, nous le croyons, du moins ici, avec une fidélité et un scrupule religieux, avec des précautions infinies et des soins de détail, dont chacun de vous a déjà pu juger par lui-même, et pourra peut-être mieux juger encore par le présent exposé des travaux.

Néanmoins et avant toutes choses nous croyons devoir déclarer que les murs de la nef de St.-Maurice d'Angers sont du XIe. siècle ; mais alors l'édifice n'était point achevé.

Normand de Doué, successeur immédiat d'Ulger, commença vers le milieu du XIIe. siècle les voûtes de la nef (1140 ou 1150 environ) qui furent achevés quelques temps après sa mort. Raoul de Beaumont, aussi évêque d'Angers, jeta sur la fin du même siècle les fondements du chœur qu'il eut la gloire de terminer avant sa mort.

Au commencement du XIIIe. siècle (1225) le chapitre par les soins d'Etienne d'Azaire, procureur de fabrique, fit bâtir deux ailes au bas de la croix. Ces derniers travaux furent achevés en 1240.

Clochers Les clochers de la cathédrale d'Angers ont été, ainsi qu'on le sait, détruits à plusieurs reprises par le fer ou par la foudre ; ils étaient originairement en bois, on les fit remplacer par deux belles flèches en pierre, que l'on commença vers 1518 et qui furent terminées en 1523 ; mais en 1533 le feu prit à ces nouveaux clochers par la négligence du sacristain. Les chanoines s'empressèrent de réparer les ravages de cet incendie. Avant, il n'y avait que les deux flèches réunies par une galerie. François de Châteaubriant, doyen de la cathédrale, fit bâtir à ses frais la tour du milieu par Jean de Lépine, élève de Philibert de Lorme, et tout cet ouvrage fut achevé en 1540.

Enfin le 4 août 1831, à une heure après-midi, la coupole du milieu fut frappée par la foudre avec tant de violence et

si instantanément, que la destruction suivit de près le sinistre. Une atmosphère, une véritable trombe de feu, creva pour ainsi dire sur notre clocher avec une fureur et une intensité sans exemple; en moins d'une heure, la coupole toute entière, pierres, bois et métaux, furent embrâsés, les cloches fondant et la matière en fusion s'infiltrant à travers les voûtes et plafonds, vint endommager avec les débris en flammes qu'elle roulait dans ses flots jusques aux orgues, l'intérieur de cette partie de l'église.

Le dévouement et le zèle des habitants, des magistrats et de tout le monde en général, furent aussi admirables qu'unanimes et spontanés, chacun se le rappelle encore; mais malheureusement tous les efforts furent infructueux. Cependant tout le bien qu'on pût faire alors fut fait avec le même enthousiasme et le même désintéressement. Une double souscription fut aussitôt ouverte et couverte de signatures à l'effet de venir en aide à tous les ouvriers et citoyens blessés en cette circonstance, puis pour la restauration immédiate de notre beau clocher. Mgr. l'évêque d'Angers fit de son côté un mandement pastoral aussi touchant que persuasif auquel personne ne resta sourd, et s'il nous était permis de nous citer ici, nous dirions aussi que nous fûmes entre tous l'un de ceux qui provoquèrent des premiers ce double appel à la bienfaisance et à la charité publique, ainsi que l'attesteraient au besoin et les publications du temps, et certaines publications anonymes ayant la même destination. Ces efforts isolés et insuffisants, il est vrai, n'en appelaient pas moins l'attention et la sollicitude du gouvernement et du conseil général du département qui, quelques années plus tard, nous vinrent enfin en aide d'une manière tout à la fois plus puissante et plus efficace, ainsi qu'on va le voir.

Détails sur la cathédrale, par M. Binet.

La cathédrale d'Angers fut bâtie dans les XIe., XIIe. et XIIIe. siècles. Les clochers étaient en charpente, la nef, voûtée avec de très-petits claveaux en tuffeau, est tellement hardie que, malgré ses belles nervures, les ouvriers, dit-on, n'osaient démolir les cintres en charpente qui avaient servi à sa confection. Après beaucoup d'hésitations on se détermina à mettre des bourrées sur les galeries, sur lesquelles galeries portaient les sus-bouts soutenant les cintres ; ayant mis le feu, les ouvriers se retirèrent, les charpentes tombèrent avec fracas et la voûte parut à la grande satisfaction des personnes présentes (cette légende du reste est loin d'être probable).

François de Rohan fut élu à l'évêché d'Angers en 1499, il le céda à Jehan Olivier, en échange de l'abbaye de St. Marc de Soissons, et passa à l'archevêché de Lyon. L'arrivée du nouveau prélat eut lieu vers 1511, à une heure avancée. Les sonneurs auxquels l'évêque était obligé de donner du vin lors de son entrée, en burent tellement, qu'ils s'endormirent laissant leur chandelle près d'une charpente à laquelle le feu se communiqua. Ce ne fut qu'après la sortie des sonneurs et bien avant dans la nuit que l'incendie se déclara d'une manière d'autant plus effrayante que les clochers étaient en bois ainsi que la galerie qui leur servait de communication ; le dôme n'existait pas.

Le 6 avril 1516, le Chapitre acheta les bois de deux vieux châteaux 16 livres tournois, pour aider à faire les échafaudages des deux clochers.

Le 23 avril 1516, le Chapitre acheta de Guillaume-le-Baillif le bois de charpente complétant l'échafaudage pour monter lesdits clochers.

Le même jour, le Chapitre fixa audit Le Baillif, charpentier, le prix de ses journées pour l'échafaud, à 7 sols 6 deniers par jour, et pour ses ouvriers 4 sols.

Le Chapitre a payé aux charretiers, pour voiture du bois depuis la rivière jusqu'à l'église, 80 livres. (A cette époque les charrois coûtaient plus que la moitié des bois.)

Le 26 mai suivant, les charpentiers commencèrent les échafaudages.

Des claies, perches, etc., furent achetées 56 livres pour garantir les travailleurs.

Le 4 août 1516, le Chapitre marchanda à Mathurin Georges, maître maçon, pour refaire et maçonner les clochers de ladite église, à 7 sols 6 deniers par jour qu'il vacquera ; et aux autres maçons, les uns 5 sols, les autres 4 sols 3 deniers, et le varlet dudit Georges 1 sol 3 deniers. Au mois de juin il y eut 12 manœuvres, savoir: 7 à 2 sols, 3 à 15 deniers et 2 à dix deniers.

JOURNÉES EMPLOYÉES A LA RECONSTRUCTION.

1516. 1517. 1518.	Charpentiers. 640 j.	Maçons. 5,498 j.	Manœuvres. 2,656 j.	Charrois 184 liv.	Ferrures. 220 liv.
	Bois. 172 liv.	Pierre de taille. 1,700 liv.	Chaux, sable, sablon. 69 liv. 7 sols 6 d	Poulie. 7 liv. 2 s. 5 d.	
	Cordages. 90 liv. 5 s. 5 d.				

Façon de 16 images 60 livres. Etoffe et peintures pour idem 62 livres. 2 grosses pommes et croix sur les flèches 65 livres. Dorures pour idem 90 livres. 8 petites croix 91 livres 5 sols. Etoffe et dorure pour idem 30 livres. (Ces croix étaient sur les clochetons.)

Le devis primitif pour notre restauration, dont l'adjudication a été passée le 23 avril 1835 en faveur du sieur Coudret, ne portait que des reprises en recherches en contrebas des flèches ; la reprise de la pointe de la flèche sud, de 4m. de hauteur ; aussi les reprises en recherches des deux flèches ; les galeries brisées par la chûte du dôme ; les échafaudages qui ont servi à l'une et à l'autre flèche ; et la reconstruction du dôme. Ce n'est que lorsque l'échafaudage fut monté à la flèche sud que l'on put juger de son mauvais état, alors nous fûmes autorisé à la démolir et à la reconstruire sur le même modèle. Avant cette opération, nous eûmes soin de faire modeler les différents ornements qui la décoraient, afin de pouvoir les reproduire exactement. La même chose est faite pour la flèche du nord. Il est à remarquer qu'à l'exposition du sud les pierres et le mortier étaient dans le plus mauvais état, tandis que vers le nord le tout était parfaitement conservé; les paneaux des galeries sont liés entre eux avec des ossements cimentés, lesquels ossements étaient parfaitement conservés : il ne restait sur ces flèches que 4 ou 5 débris des 16 belles statues qui les décoraient ; et cela peut se concevoir, elles étaient en tuffeau, dont la nature tendre et spon-

gieuse ne peut avoir de durée ; elles conservaient encore quelques restes de dorures ; on les a descendues avec beaucoup de soin, afin qu'elles pussent servir de type au statuaire. Dans les nouvelles statues, le tuffeau est remplacé avec de la pierre de Crasane, prise près de Rochefort-sur-Mer. Les palmettes saillantes dans toute la hauteur qui doivent décorer la flèche du nord seront de la même pierre.

La démolition de la flèche a été faite dans le courant de juin, juillet et août 1835.

La reconstruction de ladite flèche a été faite en l'année 1836.

Journées employées à ce travail 3,415 jours de maçons, 154 jours d'appareilleur, 540 de tailleurs de pierre, 690 jours de manœuvre, et 99 jours de charpentiers.

Reprises en recherches en contrebas de la flèche faites dans le courant de 1836 et 1837. Journées de maçons 3,436. Idem de poseur 54. Tailleurs de pierre 572 journées, 538 de charpentiers, 782 de manœuvres. La flèche sud a été totalement achevée en juin 1839.

La démolition de la flèche nord a été faite en décembre 1839, d'après la décision d'une commission composée de 10 membres choisis à cet effet par M. le préfet.

SÉRIE DES PRINCIPAUX PRIX.

Le mètre cube de la pierre de Crasane rendu à pied d'œuvre.	135 fr.	» c.
Le mètre cube de tuffeau blanc, dit de commande, pris à Montsoreau.	27 fr.	» c.
Id., un champignon, pierre dure, pour les clochetons. .	40	»
Id., une pierre de gargouille en grès.	80	»
Prix d'une barrique de chaux de Chalonnes.	4	12
Id., d'un mètre cube de sable de Loire.	2	50
Id., double décalitre de ciment de briques broyées. .	1	50
Id., de kilogramme de ciment romain de Vassy. . . .	»	15
Id., du kilogramme de fer du Berry, 1re. qualité. . .	1	40
Id., du mètre cube du bois de chêne.	71	»

MAIN D'ŒUVRE.

La journée d'un poseur chargé de l'appareil	4	»
D'un tailleur de pierre à pied d'œuvre.	2	25

D'un maçon tailleur de pierre sur les échafaudages. . .	3	50
D'un manœuvre pour le montage des matériaux. . . .	2	75
D'un hottier.	1	75
D'un charpentier sur les échafaudages.	4	20

SCULPTURES, MAIN D'OEUVRE.

Un panneau de galerie.	142	78
Une palmette pour niches et frontons.	2	50
Un piédestal pour statue	11	»
Une petite palmette.	1	»
Une palmette des nervures ou tores de la flèche. . .	3	50

D'après cette série de prix (qui est la même pour les travaux précédemment faits) une nouvelle adjudication a été faite le 15 courant pour la reconstruction de la flèche nord, le prix des travaux s'élève à 68,127 fr. 97 c. Le sieur Coudret, seul soumissionnaire, a été accepté comme adjudicataire, moyennant un rabais de 1|10e. de cent. par fr.

La coupole a coûté à quelque chose près . . . . . 22,000 fr.

Le devis était porté pour cette même coupole à. . . . 22,820

Il a été employé pour l'édification de la flèche du sud 115 mètres cubes de tuffeaux de commande.

Nota. Dans ces différents prix les honoraires de l'architecte ne sont pas compris.

Pendant tous les travaux qui ont été faits sur des échafaudages, sans le secours de haies, ni paniers, aucun accident n'est arrivé aux travailleurs. Nous espérons être assez heureux pour terminer la flèche du nord avec le même bonheur.

Le statuaire Danton aîné a fait prix avec M. le préfet pour les huit guerriers St. Maurice et ses compagnons, de 1m. 90 centim. de hauteur, pour 1,500 fr. chaque, et pour les huit Evangélistes, de 1m. 60 centim. de hauteur, pour 1,200 fr.

La restauration des statues de l'imagerie sous le dôme a été faite pour un prix que nous ne connaissons pas, ainsi que les figures entourant le portail d'entrée.

Le statuaire n'est chargé ni de la pierre ni des échafaudages et montages.

Dans le détail que nous venons d'avoir l'honneur de soumettre à la Société, on reconnaîtra qu'aucun architecte ne figure, excepté Jean Lépine, élève de Philibert Delorme qui, en 1554, a exécuté la cou-

pole entre les deux flèches ; il est probable que quelques chanoines auront conduit ce beau monument. Jamais au reste il n'est venu à ma connaissance aucuns plans ni détails de cet édifice.

Je termine en priant M. le président de vouloir bien faire choix d'une commission pour examiner sur la plate-forme les travaux maintenant exécutés.

BINET,

Architecte des édifices diocésains et de la préfecture.

ORGUE.

Le Chapitre a traité avec maître Ponthus Jousselin, pour façon de belles et grandes orgues, pour 700 liv., il les fit aux années 1511-12 et 13.

Payé à Jacques Alleau, menuisier à Angers, et à d'autres menuisiers pour avoir fait les sommiers et autres menuiseries nécessaires auxdites orgues, la somme de. . . . . 470 liv.

Le chapitre a acheté du bois pour faire la menuiserie et charpente desdites orgues, pour. 370

Pour l'étain nécessaire aux orgues 100 liv., pour les ferrures et garnitures desdites orgues. 300

Pour cinquante cuirs de vache grasse, pour les soufflets ; et 13 douzaines de cuirs de mouton, pour coller sur les sommiers et conduits des vents. 100

L'année 1521. Le Chapitre fit venir du Mans maître Pierre Bret, faiseur d'orgues, pour réparer lesdites orgues, pour 90

Les petits orgues sur le cœur, pour étain, façon, menuiserie et soufflets. 1,220

En l'année 1517. Le Chapitre a fait faire une image d'argent, en l'honneur de St. Maurice, par Anne Mangot, orfèvre à Tours, pour neuf, vingt-cinq écus, sans dorures.

Employé à ladite image d'argent la somme de quatre marcs huit onces six gros et demi, valant. 800

Pour la dorure de ladite image, le Chapitre a baillé le nombre de 40 salutz, 6 vieux écus, 4 ducatz, 2 écus soleil, 2 écus couronne et un angelot d'or pesant un gros ; le tout estimé 150

Le président, au nom de la Société, adresse des remer-

ciments à M. Binet, pour sa communication. Il annonce en même temps que, d'après sa demande, une commission sera nommée pour aller visiter les travaux de la plate-forme.

CONTINUATION DE L'ENQUÊTE.

La discussion continue sur les questions archéologiques.

M. de Caumont demande : *Quels sont les sujets des bas-reliefs le plus souvent reproduits en Anjou* ? L'attention est exclusivement appelée sur les bas-reliefs présentant des scènes bibliques, évangéliques, ou historiques.

M. Godard a remarqué dans le cloître St.-Aubin un bas-relief fort curieux représentant Jésus enfant sur les genoux de la Vierge. Quoique d'une exécution barbare, il est digne de l'attention des antiquaires. Il a été peint, et les couleurs conservent encore de la vivacité. Le bleu domine dans le manteau de la sainte Vierge et le rouge dans sa robe. M. Théodose Du Moncel montre l'esquisse qu'il a faite de ce bas-relief remarquable (V. la pl. ci-jointe).

M. de Caumont demande si habituellement l'enfant Jésus présente des traits formés, plutôt que des traits enfantins. Il a eu l'occasion de remarquer fréquemment que les artistes de l'époque romano-byzantine n'ont presque jamais senti la différence des traits suivant les différents âges de la vie. Ils ont plutôt figuré un homme en raccourci qu'un petit enfant.

M. Hunault admire cette disposition et l'attribue à une attention pleine de sens et fondée sur un symbolisme profond. L'enfant-Dieu présente, même au sortir des langes, la perfection intellectuelle et morale de l'homme, comme l'indiquent extérieurement les conformations cranioscopiques.

M. Godard répondant à la question du programme et à

l'observation de M. de Caumont, atteste dans l'Anjou la forme virile donnée à l'enfant Jésus. Il avait attribué cette conformation, plutôt à l'inhabileté des ouvriers et à l'impuissance des artistes, qu'à une intention bien positive. Dans toutes les sculptures qu'il a eu l'occasion de voir et d'étudier, il a remarqué que l'ornementation végétale était de beaucoup supérieure pour l'exécution aux productions de la statuaire, qui ne sont que de grossiers essais.

M. de Caumont demande si l'on pourrait établir *à Priori* une série de sculptures symboliques? On a observé dans plusieurs églises un homme monté sur un lion et semblant lutter avec lui. Doit-on admettre que ce soit la figure de Samson? Il n'y a guère moyen de douter de cette signification, puisque M. de Caumont a observé, ainsi qu'il le dit dans son cours (dernière édition), ces mots *Samson adest fortus* au-dessous d'une représentation semblable. Cette figure de Samson est symbolique : elle se rapporte à Jésus-Christ qui est venu dompter l'erreur et la remplacer par l'éternelle vérité.

M. Marchegay a observé, sur une charte du XIIe. siècle, un sceau représentant également la figure de Samson. Il pense que ce sont les armes d'un seigneur.

M. Godard pense, ainsi que M. de Caumont, que l'on peut citer pour bas-reliefs symboliques les plus remarquables, les

centaures, les sagittaires, les poissons, les syrènes, comme

ayant une destination symbolique. Les autres figures seraient simplement le produit de l'imagination du sculpteur. Le même antiquaire incline à croire que les figures bizarres des modillons nous sont venues de l'Orient, par importation, vers le temps des croisades. Ce seraient comme des emprunts ou des souvenirs des hiéroglyphes égyptiens et des signes gnostiques. La végétation orientale d'un grand nombre de chapiteaux, les feuilles grasses, etc., tout semble concourir à rendre cette opinion vraisemblable. Le chapiteau mentionné à Nevers par MM. de Caumont et Mérimée, présentant un chameau avec une bosse sur le dos, est évidemment un souvenir de l'Orient, et vient confirmer encore l'idée émise par M. Godard.

M. Gourdon, curé de la cathédrale), ne serait pas éloigné de penser que plusieurs des figures grimaçantes et hideuses représentées sur les modillons ont été produites par l'imagination des croisés.

M. Du Moncel présente le croquis d'une figure d'oiseau monstrueux à tête humaine couronnée, sur lequel est affourché un personnage la tête couverte d'un casque : il vient de prendre ce dessin dans le cloître St.-Aubin. M. de Caumont dit avoir remarqué le même sujet à peu près dans d'autres localités.

M. Hunault considère la symbolique chrétienne sous un point de vue plus général. Il regarde les monstres placés sur les constructions religieuses comme l'emblême du paganisme vaincu

M. l'abbé Gourdon confirme l'idée de M. Hunault.

M. l'abbé Manceau considère les figures grimaçantes des modillons comme celles des démons chargés du poids de l'édifice chrétien qu'ils portent avec une répugnance qui se traduit extérieurement par les contractions du visage les plus étranges et les plus bizarres.

M. l'abbé Martin présente quelques considérations sur des décorations exécutées en peinture à saint Maubœuf, et sur des tapisseries, à St.-Florent du château. Il cite plusieurs textes latins à l'appui de ses observations.

M. le président demande *quelle idée symbolique s'attache aux syrènes ?*

M. de Caumont qui a observé beaucoup de syrènes sculptées depuis la Lombardie jusqu'au nord de la France, expose l'opinion de M. l'abbé Voisin, bénédictin de Solesmes, qui les regarde comme le symbole de l'âme chrétienne purifiée par le baptême. M. de Caumont appuie cette opinion par des observations personnelles. Il a remarqué souvent la figure de la syrène sur d'anciens baptistères : néanmoins elle se retrouve aussi sur le frontispice et sur le portail des églises

et même sur les arcades des cloîtres, notamment dans celui de St.-Aubin. Il présente à ce sujet la syrène de St.-Aubin

que la Societé a fait mouler : elle est particulièrement intéressante en ce qu'elle tient de la main gauche un poisson, emblème du Christ, comme l'on sait, et de l'autre un glaive, peut-être emblème ici de l'autorité de la foi ou de la puissance de la parole divine. On remarque que la syrène a été très-fréquemment reproduite en Poitou : elle est extrêmement rare en Normandie. A Cunault, dit M. Godard, on voit des syrènes tenant de chaque main un poisson.

M. Godard présente ses idées sur les syrènes et sur les animaux chimériques. Cette communication est entendue avec

intérêt. Quelques uns des faits qui y sont mentionnés sont contestés par M. Marchegay, qui place la date des mélusines du Poitou, dans le cours du XIIIe. siècle. La syrène forme les armoiries de la famille Chabot.

M. Godard répond qu'il n'oserait pas fixer la date des figures de mélusine dans le Poitou, mais que M. de la Fontenelle rapporte ces figures au XIIe. siècle.

M. Du Moncel fait remarquer que la tortue est associée au poisson, dans le cloître St.-Aubin d'Angers.

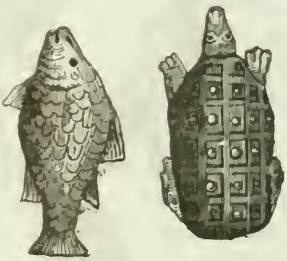

Quelles sont les idées symboliques attachées au sagittaire et au capricorne ? Cette question n'a pu être resolue jusqu'à ce jour. La Société pense avec MM. de Caumont, Willis, et Pottier, qu'il y a lieu de rechercher pourquoi les sculpteurs ont eu tant de prédilection pour ce sujet qu'ils ont placé bien souvent sur les portes.

M. de Caumont dit que le capricorne pourrait avoir été représenté de préférence, parce que c'est le signe du mois de décembre dans lequel a eu lieu la naissance du Christ.

A-t-on fréquemment exprimé par des figures l'antagonisme du bien et du mal?

M. Godard ne connaît rien qui exprime ce sujet en Anjou.

De quelle manière a-t-on ordinairement représenté les vices?

M. Godard a vu des figures d'hommes enlacés de serpents, qui doivent représenter le vice tourmenté par les remords.

M. de Caumont, après avoir rappelé les détails donnés l'année dernière à Niort, sur les femmes dont les seins sont sucés par des serpents ou par des crapauds, annonce qu'il existe dans le musée du Mans un chapiteau représentant une femme ayant le sein gauche sucé par un crapaud, le sein droit dévoré par un reptile à longue queue couvert d'écailles. Il présente le dessin qu'en a fait M. Du Moncel à sa demande.

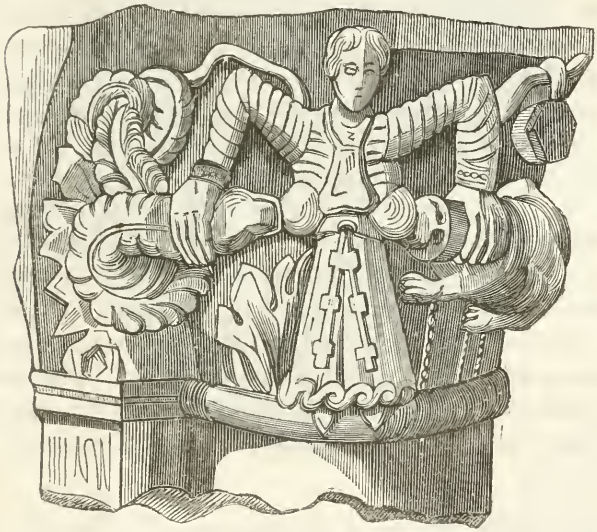

Comme on remarque une bourse pendue du côté gauche du personnage, on pourrait croire que l'on a voulu représenter

l'avarice. Quoi qu'il en soit, ce chapiteau déposé au musée du Mans, provient de l'ancienne église de St.-Nicolas d'Angers, aujourd'hui détruite. Il a été recueilli par M. David, membre de la Société française et architecte au Mans.

M. Hunault a observé une figure à peu près pareille à Sainte-Croix de Bordeaux.

Il se présente maintenant à la discussion une question d'une haute importance dans la statuaire chrétienne et dans la décoration de nos monuments religieux.

M. de Caumont demande *quels ont été les principaux modes de traiter la figure du Christ* ?

M. Godard parle de la figure du Christ placée sur le tympan du portail de la cathédrale de St.-Maurice. Elle est entourée des quatre évangélistes figurés par les emblèmes qui leur ont été donnés à une époque très-reculée. C'est le Christ docteur, comme on peut aisément le reconnaître au livre ouvert qu'il tient d'une main. L'autre main est élevée, peut être pour bénir.

M. Du Moncel qui vient de dessiner ce tympan, met son dessin sous les yeux de la compagnie (v. la pl. ci-jointe).

M. de Caumont indique un autre type répandu principalement dans la Bourgogne, et qui se trouve sur le tympan de la cathédrale d'Autun. Le Christ est représenté là les mains écartées, vêtu d'une robe plissée, les pieds reposant sur un escabeau à claire-voie et arrondi. M. l'abbé Devauceux a observé dans plusieurs localités le Christ ainsi figuré, et il pense que l'abbaye de Cluny peut être considérée dans cette province comme une école de sculpture qui aurait travaillé d'après des

principes arrêtés sur un type consacré, et qui aurait reproduit cette forme par tradition d'école.

M. de Caumont demande de quelle manière on a figuré Dieu le père dans les églises de l'Anjou durant la période

romane : on a observé parfois ailleurs une main posée sur un nimbe croisé, que l'on regarde comme l'image du Père éternel.

M. Godard n'a jamais rien vu de semblable dans les monuments de l'Anjou.

M. de Caumont fait part d'une observation fort intéressante. Pourquoi ne voit-on presque jamais avant la fin du XIIe. siècle la représentation de Jésus-Christ en croix ? Dès les premiers siècles du christianisme jusque dans la profondeur des catacombes, on figura toujours Jésus-Christ sous une forme triomphante ou en bon pasteur. Ce ne fut guère qu'au XIe. siècle qu'on représenta le jugement dernier et les supplices de l'enfer. Comment s'opéra ce changement et dans quelle intention ? Ce sont deux points difficiles à résoudre positivement. Il est assez probable que ce fut pour ranimer la foi qui commençait à décliner.

M. l'abbé Guillard parle d'une peinture qui représentait Jésus-Christ en croix. Mais on ne s'attache qu'à la sculpture en relief qui plaçait ses œuvres principalement au portail des églises. Quant à la décoration intérieure des églises par les peintures et par les tissus, M. de Caumont signale à ce sujet de curieux renseignements dans Anastase-le-Bibliothécaire, et il indique les ouvrages de cet auteur comme une mine encore inexploitée qui promet des matériaux riches et importants pour l'histoire de l'art catholique.

M. le directeur demande *si l'on s'est occupé de recueillir les inscriptions qui existent dans les églises romanes secondaires ?*

M. Godard a observé des inscriptions dans plusieurs églises de cette époque, notamment à Cunault, à N.-D. de Nantilly, mais ces inscriptions n'ont encore jamais été recueillies, ni publiées. Il est à désirer que quelqu'un s'occupe de ce travail important.

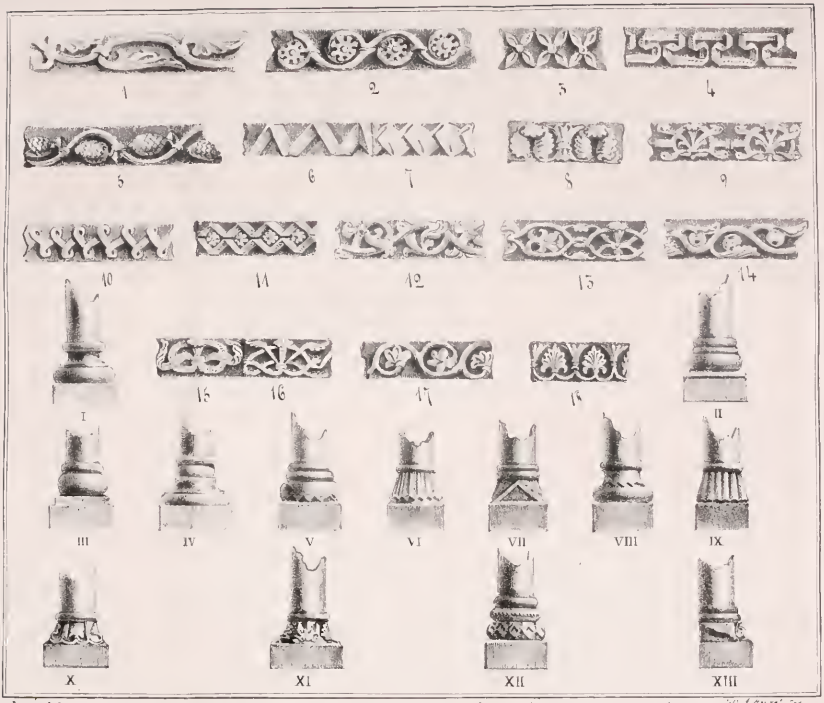

Collection d'ornements et de bases levés du théâtre Saint Aubin d'Angers

Quelques-unes des incriptions indiquent-elles des noms d'architectes ?

M. Godard dit qu'on connaît le nom de quelques architectes ecclésiastiques de ce temps, par les chartes et non par des inscriptions. Les plus connus de ces architectes sont Vulgrain, abbé de St.-Serge, plus tard évêque du Mans, et le chanoine d'Azaire.

A cette question : *L'état de la sculpture n'était-il pas très-avancé dans le pays au XIIe. siècle.*

M. Th. Du Moncel présente des dessins détaillés des chapiteaux des colonnes du cloître de St.-Aubin, à Angers. Ces moulures variées dans chacun d'eux et quelquefois dans le même, sont au nombre de 18.

M. Du Moncel présente aussi le dessin d'une moulure qui orne les arcades de l'église S^te.-Trinité à Angers et le fût des colonnes dans le cloître St.-Aubin. Il présente enfin des dessins de bandelettes tirées du cloître St.-Aubin (ces ornements sont figurés sur la lithographie ci-jointe n°s. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18).

Puis il montre une collection de bases de colonnes (même pl., fig. I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII et XIII), tirées du cloître St.-Aubin à Angers.

M. Du Moncel présente ensuite un bas-relief tiré du cloître St.-Aubin représentant le combat de David contre le géant Goliath (v. la pl.). On le voit dans une première figure armé de la fronde et de la houlette ; dans une seconde coupant la tête de Goliath, et enfin dans une troisième présentant la tête du géant à Saül.

M. Godard exprime de nouveau la pensée qu'il a déjà émise sur ce sujet. Les moulures et les végétations sont riches et dignes d'attention, tandis que la statuaire et tout ce qui tient

à la représentation humaine est tombée dans une déplorable barbarie. Les arcades du cloître de St.-Aubin peuvent servir d'exemple, sous ces deux rapports. Les formes végétales y sont bien traitées, tandis que les formes humaines y sont d'une extrême grossièreté.

Quelle était la décoration polychrôme des églises aux XIe. et XIIe. siècles.

A cette question importante, M. Godard répond qu'il a souvent remarqué des fonds bleus, rouges ou dorés.

STYLE OGIVAL.

M. le président demande *à quelle époque le style ogival primitif a été employé en Anjou ?*

Le style ogival primitif n'a, pour ainsi dire, laissé aucun monument dans l'Anjou. Le mouvement architectural si prononcé au XIe. siècle et qui semble être parvenu à son plus haut point dans le cours du XIIe. siècle, s'est complètement arrêté au XIIIe.

M. Hunault, en rappelant les dates de fondation de Saint-Maurice et de St.-Serge, demande si les titres historiques ne doivent pas l'emporter sur les systèmes admis jusqu'à présent en archéologie.

M. Godard répond avec beaucoup de raison que la partie appelée systématique, dans les ouvrages des archéologues qui ont traité de la science en général, est fondée sur une immense collection de faits pris dans toute la France. Il n'est nullement probable que deux ou trois églises de Maine-et-Loire viendraient se placer en flagrante contradiction avec plusieurs centaines de grands édifices disséminés sur le sol du royaume. D'ailleurs il faut remarquer que les édifices de St.-Maurice et de St.-Serge n'appartiennent pas au style ogival primitif ou à lancettes, mais indiquent l'introduction de

XIIme Siècle

Cathédrale de Senlis.

XIme

XIIme Siècle

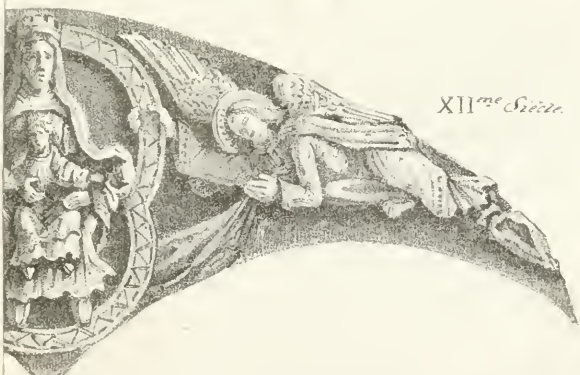

Aubin d'Angers.

Tympans des Portails

l'ogive et la transition du style romano-byzantin pur, au style ogival. Il n'y a guère à Angers que l'église de Toussaint qui représente le style ogival de la première époque.

M. de Caumont adresse différentes questions sur plusieurs détails de l'architecture du XIIIe. siècle. Mais comme les monuments de cette époque manquent dans le pays, il est impossible de les résoudre.

A ce sujet, M. Du Moncel présente à la Société des tympans de portails du XIIIe. siècle, qui se trouvent à Senlis et à N.-D. de la Couture, au Mans (v. la pl. ci-jointe).

Le tympan de la Couture représente le jugement dernier : J.-C. est assis sur son trône, les deux mains élevées et préparées à condamner ou à absoudre, à sa droite St.-Jean, un genou en terre et les mains jointes, à sa gauche la Ste-Vierge, dans la même posture; des deux côtés, pour terminer le tableau, sont des anges tenant dans leurs mains les instruments de la passion.

Au-dessous est l'archange St.-Michel, qui tient les balances, les morts qui ressuscitent, les élus qui vont dans le paradis, les damnés dans l'enfer.

La balance penche du côté des élus, et le diable furieux s'accroche inutilement à l'un des plateaux pour la faire incliner de son côté.

Les damnés sont dans une posture qui annonce le désespoir et le regret, ils passent successivement devant Lucifer qui leur montre du doigt le lieu des éternelles souffrances.

Les élus, au contraire, calmes et tranquilles, sont conduits par un évêque aux portes du paradis.

Le tympan du portail de Senlis offre probablement le Christ et la Ste.-Vierge; on y voit deux figures assises sur des espèces de trônes.

M. Godard parle de l'église de Toussaint, dont les chapiteaux ne manquent pas de délicatesse et sont dignes d'attention. Il est question de la restaurer pour y établir le musée d'antiquités de la ville d'Angers. Afin de hâter l'exécution de ce projet, M. le président demande que la Société exprime à ce sujet un vœu au ministre de la guerre.

En passant à l'examen du style ogival secondaire ou du XIVe. siècle, M. Godard fait connaître que ce style est à peine connu dans la province d'Anjou et que par conséquent il devient impossible de l'étudier comparativement aux monuments si remarquables de la Normandie et de plusieurs autres provinces de France. Il a remarqué à St.-Nicolas de Saumur une rainure longitudinale sur la colonne, comme une transition aux moulures prismatiques du XVe. siècle.

La séance est levée.

Le secrétaire,
L'abbé J. J. Bourassé.

CONSEIL GÉNÉRAL ADMINISTRATIF

du 24 juin 1841.

Présidence de M. de Caumont.

La Société entre en séance à 7 heures du soir. M. Cosmier remplit les fonctions de secrétaire.

Sont proclamés membres de la Société.

MM.

L'abbé Regnier, vicaire-général à Angers.

Ferdinand La Chèse, architecte du département à Angers.

Fournier, curé de St.-Nicolas de Nantes.

Léon Boré, professeur d'histoire au collége royal d'Angers.

Meffre, architecte à Tours.

Gisclard, censeur au collége royal d'Angers.

Paul Marchegay, architecte du département de Maine-et-Loire.

Bizeul, propriétaire à Blain (Loire-Inférieure).

Magdelaine, ingénieur en chef de la Mayenne.

Morren, proviseur du collége royal d'Angers.

L'abbé Félix Martin, supérieur des pères de la foi à Laval.

M. de Caumont annonce que 1,500 francs doivent être immédiatement employés à des réparations de monuments.

Plusieurs demandes de secours ont été adressées de divers départements, l'assemblée jugera s'il est opportun d'y faire droit; la discussion s'engage sur ces demandes.

D'après le procès-verbal communiqué à la séance du 22 juin (voir la page 434), 200 francs sont demandés pour le moulage de sculptures byzantines à Clermont, Auvergne. — *Accordé*.

A cette occasion on soulève la question de savoir s'il ne serait pas plus convenable de faire un moule durable pour reproduire les fragments d'architecture que de les estamper; la dépense, il est vrai, serait beaucoup plus forte, du double au moins, mais on aurait l'avantage de multiplier les épreuves, de faire des échanges, et même de livrer des exemplaires au commerce, ce qui pourrait devenir une ressource productive, grâce à la multiplication des musées provinciaux.

100 francs sont votés pour la réparation de la curieuse abbaye de la Roë, située près de Craon (Mayenne), pays qui faisait partie de l'ancien Anjou.

100 francs sont mis à la disposition des membres de la Société, résidant au Mans, et particulièrement de M. l'abbé

Tournesac pour être consacrés à divers moulages de chapiteaux ; il sera fait trois épreuves dont une restera au musée du Mans ; une autre sera donnée au musée d'antiquités d'Angers ; la troisième sera envoyée à Caen.

100 FRANCS sont accordés à M. le Couvreur, curé de Martragny (Calvados), pour aider à faire couvrir le transept de l'église *de Ruqueville*.

M. Cauvin invoque les secours de l'assemblée pour aider M. le curé de la Fertè-Bernard à faire réparer la boiserie de l'orgue de son église, curieux ouvrage du XVIe. siècle. 50 FRANCS sont votés pour cet objet.

M. Pavie fait observer qu'au milieu des exigences qui augmentent de tous côtés, les secours doivent plutôt être consacrés aux édifices prêts à s'écrouler, qu'à ceux dont quelques parties seulement sont en souffrance, sans être pour cela menacés d'un anéantissement prochain. L'assemblée partage cette opinion.

Plusieurs voix s'élèvent alors pour appeler toute la sympathie de la Société sur la charmante chapelle de St.-Florent-le-Vieil, dont un conflit déplorable entre les autorités civile et religieuse de cette ville a empêché la réparation : par suite de cette circonstance, une somme de 600 francs qui devait y être consacrée a reçu une autre destination.

Il est décidé que la Société appellera la sollicitude du conseil général sur ce précieux monument, que M. l'inspecteur du département s'efforcera de réveiller l'intérêt des diverses administrations de St.-Florent. Une somme de 100 FRANCS est allouée par la Société, afin de servir d'encouragement.

La compagnie regrette de ne pouvoir accorder davantage, mais les besoins sont si urgents, les blessures à guérir si multipliées, qu'elle est forcée de ne disperser ses allocations

qu'à titre de provocation de secours plus abondants de la part des autorités locales, sans prétendre, d'elle-même, guérir toutes les plaies qu'elle signale, et qu'il lui est impossible de cicatriser.

C'est au même titre qu'une somme de CENT FRANCS seulement, malgré son insuffisance reconnue, est votée pour la toïture de l'église de Trèves, on pourra réparer au moins la partie qui recouvre le tombeau de Robert-le-Macan.

On signale l'état déplorable dans lequel se trouve un lampadère délicieusement sculpté, qui autrefois faisait le principal ornement de l'église. M. Pavie fait des vœux pour qu'on l'y conserve avec respect ; mais comme cette église ne sert plus au culte, que la commune est pauvre, et que déjà plus d'une fois il a été question d'acheter ou de vendre le lampadère, il est décidé que M. Godard s'informera près de l'autorité locale si elle veut le conserver, et qu'en cas de négative, on pourra traiter de son acquisition pour le musée d'Angers.

200 FRANCS sont accordés pour aider la commune de Nuel, près Passavant, à réparer son clocher qui fait sa gloire, et comme monument et comme souvenir historique.

100 FRANCS sont ensuite votés, à titre de souscription, pour le rétablissement du monument du roi René, noble projet si noblement accueilli par le conseil municipal d'Angers, à la chaleureuse sollicitation de M. de Bauregard, et dont la réalisation est si désirable au milieu d'un pays autrefois comblé des bienfaits de celui que le peuple avait surnommé le *bon Roi*.

A la demande de Monseigneur Paysant, une somme de 200 FRANCS sera consacrée à l'agrandissement projeté de l'église de Beaulieu, à la condition que le chœur sera conservé.

50 FRANCS sont mis à la disposition de M. Manceau, inspec-

teur d'Indre-et-Loire, pour faire réparer un portail de la renaissance.

50 FRANCS sont alloués pour des moulages à l'église du Ronceray d'Angers.

100 FRANCS seront employés à faire faire de nouveaux moulages à Cunault.

Une somme de CENT FRANCS restera à la disposition de M. l'inspecteur des monuments de Maine-et-Loire, pour être affectée à l'emploi qu'il jugera le plus utile.

Total des sommes votées. . . . . 1,550 fr.

D'après une décision de la Société, quand un secours voté n'a pas été employé dans une période de deux années, il est alors annulé. En conséquence, M. de Caumont demande et obtient la suppression d'un crédit de 200 francs voté en 1839 pour déblayer des cryptes à Arras.

Un membre appelle tout l'intérêt de la Société sur le projet de substituer à l'église de St.-Maurille, du Pont-de-Cé, si vénérable et si convenable pour les besoins de la paroisse, un temple tout neuf, au moyen d'une malheureuse donation de 60,000 francs, qui ne pouvait être moins bien employée et qui avait tant de moyens de l'être parfaitement. Avant de se prononcer sur cet objet, et d'arrêter, s'il est possible, la réalisation de cet acte de malencontreuse générosité, la Société décide qu'une députation se transportera demain sur les lieux, afin de s'informer de l'état des choses.

On entend ensuite la lecture d'une série de propositions que la Société adopte avec empressement.

1°. La Société voudra bien demander des fonds au Ministre à l'effet de contribuer avec la ville d'Angers à la réparation de l'ancienne église de Toussaint, qui doit devenir le musée définitif des antiquités. On devrait ranger cette précieuse ruine au nombre des monuments historiques.

2°. La Société manifeste le désir que dès à présent des mesures soient prises, afin d'empêcher la démolition de la tour St.-Aubin, qui pourrait avoir lieu dans quelques années.

3°. Elle témoigne le désir de voir le chœur de Cunault réuni à la nef dont il est séparé par un mur de refend.

4°. Elle ne peut trop répéter qu'il serait convenable de conserver la ruine carlovingienne de St.-Martin d'Angers.

5°. La Société émet le vœu qu'il soit créé à Angers un cours d'archéologie, autant pour répandre la connaissance de cette science si nécessaire de nos jours, que pour empêcher le retour d'actes de vandalisme à jamais regrettables pour la cité.

M. Magdelaine, ingénieur en chef de la Mayenne, est proclamé inspecteur conservateur des monuments de ce département.

MM. Planchenault et Guillory sont nommés membres du conseil général administratif de la Société.

La séance est levée à 10 heures du soir.

Le Sécrétaire,

COSNIER, d'Angers.

PREMIÈRE SÉANCE

du 25 *juin* 1841.

Présidence de M. Planchenault, membre du conseil.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

M. l'abbé Martin (Félix) remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la seconde séance du 24 est lu et adopté.

M. Cosnier lit le procès-verbal de la séance administrative tenue la veille.

M. Godard rend compte en ces termes de la visite que la Société a faite à l'église de la Trinité et à celle du Ronceray.

RAPPORT

De M. Godard.

Je ne vous ferai pas l'histoire de l'église de la Trinité, devant me borner uniquement à quelques observations archéologiques.

Son plan est un rectangle terminé par trois apsides : celle du milieu, beaucoup plus profonde et légèrement inclinée pour imiter, dit-on, la tête du Sauveur sur la croix.

Cette église n'a pas de transepts, le chœur est à l'orient et l'entrée principale à l'ouest : les archives lui assignent la date de 1092, mais M. de Caumont fait observer à ce sujet qu'elle n'est pas en harmonie avec le style général des monuments qui conviennent à cette date, et penche pour la fin du XIIe. siècle. M. Mérimée a partagé cette opinion.

Parmi les détails architectoniques et quelques moulures assez élégantes, on remarque les moulures à côtes de melon ; les voûtes à demi-coupoles sont mouvementées comme à St.-Maurice : cet édifice se fait encore remarquer par ses chapelles bordant la nef et dans lesquelles on a vu l'indication du projet de nefs latérales qui, du reste, n'ont jamais été exécutées.

L'église de Nie-Oiseau, commencée vers 1106, a

dans la disposition de son chœur beaucoup d'analogie avec celle de la Trinité, et il est à remarquer que ces deux églises ont appartenu à des religieuses bénédictines.

La Trinité dépendait du Ronceray, dont nous allons décrire les restes.

Le plan de l'église du Ronceray présentait jadis trois nefs, des transepts, et trois apsides. A cette heure, il n'y a plus que la nef qui serve au culte, l'un des transepts est détruit, l'autre sert de lingerie, et les trois apsides n'offrent plus que des ruines. Cette église fut badigeonnée vers le XVIIe. siècle et ornée dans le chœur de moulures de fort mauvais goût. Mais nonobstant toutes ces infirmités produites par les siècles et la truelle, cette église mérite l'attention de l'archéologue : elle fut reconstruite vers 1025 par Foulques Nerra, et je possède copie de la charte de fondation. Le pape Calixte II en fit la dédicace en 1119, lors de son voyage à Angers, relaté dans la copie d'une autre charte que j'ai entre les mains.

Cet édifice fut bâti sur une crypte souterraine que Foulques conserva et fit même rétablir ; cette crypte est aujourd'hui murée. Je dois faire remarquer ici que la date de cette fondation est parfaitement en harmonie avec le système général adopté par MM. de Caumont et Mérimée. Le petit appareil réticulé à lozanges, et à carreaux hexagones, drape le pourtour extérieur des apsides, et il serait bien à désirer que l'on conservât cet appareil dans le projet que l'on a de faire rétablir cette église. On voit également des chapiteaux historiés fort curieux : l'un, entre autres, représente Adam et Eve mangeant le fruit défendu ; il en est un autre où l'on aperçoit un personnage portant une grande attention à un oiseau qui approche le bec de son oreille.

D'autres chapiteaux ont des feuilles grasses, lourdes et empesées. Mais ce qui est digne d'attention, c'est la voûte en vagon entièrement à plein cintre et séparée seulement par des

arcs doubleaux qui affectent à leur extrémité le renflement du fer à cheval. Somme toute, cette église est un beau type des constructions faites sous l'inspiration du génie du grand bâtisseur Foulques Nerra. On doit ne pas négliger de dire que le comte d'Anjou fit trois voyages à la Terre Sainte, et que cependant lui qui était observateur n'en rapporta pas l'ogive, ce qui ne laisse de faire douter de l'origine Orientale de l'arc en tiers point.

M. le président nomme une commission pour visiter l'église de St.-Aubin du Pont-de-Cé, M. Bouton, maire de cette commune, est nommé président de la commission, qui se compose de MM. Richelet, Hunault, de Nerbonne et Chanlouineau.

M. l'abbé Manceau, inspecteur des monuments d'Indre-et-Loire, demande la parole et lit un rapport sur les fruits heureux que les travaux de la Société française ont produits dans la Touraine.

RAPPORT

De M. Manceau, *inspecteur des monuments d'Indre-et-Loire.*

Messieurs,

Depuis l'époque de votre session générale annuelle tenue à Tours, en 1838, un grand mouvement a été imprimé aux études archéologiques; de véritables restaurations ont été opérées, de maladroites, d'informes réparations ont disparu pour toujours; votre esprit a été compris des Tourangeaux, votre appel écouté et la semence dont vous avez doté notre patrie a été répandue et fécondée admirablement; je suis heureux de vous l'annoncer, comme votre inspecteur dans le département d'Indre-et-Loire.

Des hommes remarquables par leur science et leur zèle, veulent populariser par la lithographie tous les monuments antiques de la Touraine, époque celtique, romaine, gallo-romaine, romane, gothique et celle de la renaissance. Déjà quatre livraisons *des Tableaux chronologiques* ont paru, et témoignent hautement de l'intelligence et du dévouement de leurs auteurs. Grâce à eux, nous aurons bientôt l'histoire monumentale de notre belle province.

Mgr. l'archevêque, dans son désir de seconder tant et de si généreux efforts, a créé depuis trois ans dans son petit séminaire un cours d'archéologie chrétienne. Ce cours fait la joie des élèves et du jeune professeur que nous avons le bonheur de posséder ici et dont vous connaissez les savants ouvrages.

Par cette fondation et par des circulaires notre vénérable archevêque anéantira dans son diocèse les effets si déplorables du mauvais goût et portera dans les temples leur conservateur naturel, leur protecteur né, le prêtre inspiré par le goût et le génie de l'archéologie, lequel veillera pour interdire l'entrée du sanctuaire à tout ce qui n'est pas unité, à tout ce qui n'est pas vérité.

Déjà, MM., la renovation s'opère, et dans plus de vingt églises du diocèse de Tours, des piliers ont retrouvé leurs colonnes, des fenêtres fermées depuis long-temps donnent de nouveau la lumière, des murs, des voûtes ont jeté bien loin leur mensonger badigeon, leur ignoble peinture; des boiseries gothiques se sont remises dans leur primitive position, enfin la peinture vitrifiée est de plus en plus honorée et vient tous les jours enrichir nos églises.

Encore un peu de temps nous arriverons au beau, à cette splendeur si désirable du vrai, grâce à vous, Messieurs, grâce à vous, Monsieur le fondateur de la Société française pour la conservation des monuments!

M. de Caumont prend la parole pour remercier M. l'abbé Manceau de ces heureux résultats auquel il a lui-même si puissamment contribué, et M. Bourassé des succès que son enseignement a déjà obtenus, et que l'ouvrage qu'il vient de publier et dont il a fait hommage à la Société, est si propre à développer encore.

M. le président, sur la proposition de M. de Caumont, associe la Société à ces félicitations et remercie ces Messieurs de leur coopération à ses travaux.

M. Chanlouineau avertit la Société que l'aquéduc si curieux de Luines a été l'objet de dégradations qu'il serait important d'arrêter. Il ajoute qu'il est à craindre que les réparations qu'on a déjà commencées à la pile St.-Mars, ne soient faites sans harmonie avec le reste du monument.

M. l'abbé Manceau rassure la Société sur les travaux entrepris à St.-Mars, ils n'avaient d'autre but que d'entourer la pile d'un mur protecteur, qui devait en constater la propriété et la mettre à l'abri de nouvelles dégradations.

CONTINUATION DE L'ENQUÊTE.

On reprend la suite de l'enquête archéologique et l'on demande *quel était l'état de l'architecture dans l'Anjou au XVe. siècle?*

M. Godard fait observer que cette époque est très-pauvre en monuments religieux. A l'exception de quelques chapelles comme Béhuard, de la nef latérale de Nantilly, monument de Louis XI, et d'une partie de St.-Serge, cette époque ne fut guère remarquable que pour les châteaux. L'ornementation qui caractérise cette époque, c'est comme ailleurs le genre panaché, dentelé, contourné, flamboyant, prismatique. Les feuilles

grasses ont disparu, l'acanthe ne se montre plus, la guirlande de chêne, la rose, la vigne même ont été remplacées le plus souvent par le choux frisé, le chardon, la chicorée, et l'ogive pure, par l'ogive surbaissée, par l'arc en accolade, etc., etc.

Une discussion s'établit sur l'origine du mot *Plessis*, à laquelle prennent part M. Chanlouineau, M. Godard, M. Marchegay. Il en résulte que cette dénomination très-répandue dès le XIIe. et le XIIIe. siècle, a fini, vers le XVe., par s'appliquer uniquement aux châteaux.

Quelle est la forme des colonnes à cette époque, se composent-elles de nervures semblables à celles-ci ?

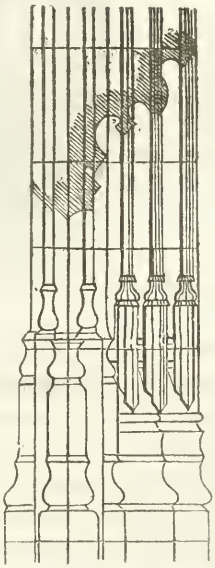

M. Godard dit qu'il y a des colonnes pareilles, mais que pour bien fixer l'état de l'architecture en Anjou, il y a trop peu de monuments.

Quel est le caractère de la sculpure de cette époque en Anjou ?

M. de Caumont trouve en Anjou au XVe. siècle la sculpture moins profondément fouillée que dans quelques autres provinces.

M. Godard n'a trouvé dans ces contrées qu'un seul exemple des panneaux superposés qui décorent souvent ailleurs les murs et les façades du XVe. siècle.

M. de Caumont demande si l'on voit en Anjou le Christ en croix, retenu entre les bras du Père, comme on le

rencontre parfois dans le nord, mais après le XIVe. siècle. *Connaît-on de semblables représentations au XIIIe. siècle?* Ce serait un fait curieux à constater pour l'histoire de la sculpture.

M. l'abbé Manceau croit se rappeler qu'une figure à peu près semblable se trouve dans des vitraux du XIIIe. siècle de la cathédrale de Tours.

Quels sont les monuments du XIe. siècle qui peuvent être cités en Anjou?

M. Chauloumeau cite l'église de Bressuire, St.-Etienne-de-Chinon, St.-Pierre-de-Doué, l'église de St.-Macaire.

M. Godard ajoute à ces noms la nef de St.-Serge, Lévières, la nef de Beaufort, la chapelle du Plessis-Macé ; la chapelle du Calvaire à la cathédrale : la chapelle du Plessis Bourré, etc.

A quelle époque s'est introduit en Anjou le style de la renaissance?

M. le président fait observer que ce style ne se montre guère que dans les édifices civils, mais avec une grande variété d'ornements et une grande richesse de formes.

M. de Caumont demande ensuite quelques renseignements *sur les anciennes sépultures.*

M. Hunault cite comme très-anciens les tombeaux trouvés près de l'église St.-Martin, à Angers, qui étaient de même nature et dans *lesquels on a trouvé quelques médailles et des armes.*

M. Chanlouineau parle des tombeaux en pierre coquillère si nombreux dans tout le pays. Quelques-uns de ces tombeaux ont été creusés dans le roc même ; dans certaines localités on donnait au cercueil la forme grossière du corps.

M. le président conclut de l'uniformité de ces tombeaux qu'il devait y avoir des ateliers pour les confectionner et d'où ils le répandaient dans tout le pays.

M. de Caumont parle des découvertes de tombeaux faites en Normandie, en Bourgogne et en Franche-Comté. On trouve près des squelettes une agrafle, un sabre à droite, un poignard à gauche, et la position de l'agrafle porte à croire qu'on les avait inhumés ceints de leurs armes. On a trouvé en même temps des objets d'or très-précieux.

M. Cauvin remarque que ce n'est guère qu'au XVIIe, siècle que les tombeaux en pierre ont cessé d'être en usage.

Il lit à ce sujet une note de M. Tournesac sur les anciennes sépultures du Maine.

Jusqu'à présent, dit M. Tournesac, il est difficile d'assigner une époque certaine aux tombeaux parce qu'il nous manque beaucoup de renseignements historiques touchant les cercueils en pierre depuis l'époque de leur apparition dans le Maine jusqu'au temps où on cessa d'en faire usage. Les cercueils en pierre assez connus dans la province se trouvent dans des cimetières autour des églises du XIe. siècle ; on en découvre aussi dans les champs éloignés de monuments religieux, comme dans les communes de Bouère, etc.

Dans toute la province, le calcaire coquiller et le grès ferrifère ont été mis en œuvre. On trouve presque toujours les cercueils sans couvercle, encore les premiers ont tellement souffert de l'humidité que la pierre est devenue en quelque sorte un mortier humide qui ne prend de la consistance qu'en séchant après son extraction comme à St.-Mars-d'Outillé et ailleurs.

Ces cercueils sont rarement accompagnés de vases, mais ceux que jusqu'ici l'on a découverts dans les églises sont presque toujours accompagnés de pots en terre cuite perforés après la cuisson, pour alimenter le feu qu'on a dû y mettre, ainsi qu'il est permis d'en juger par le charbon et les cendres qui s'y trouvent toujours.

On vient de découvrir au Mans, dans les fondations de la salle capitulaire de l'ancienne abbaye des Bénédictines de St.-Julien-du-Pré, un cercueil en bois renfermant le corps d'une religieuse, accompagné d'un vase en terre cuite, contenant des cendres et du charbon.

Sur une ardoise de 33 centimètres carrés était l'inscription suivante :

Cy gyt sœur Charlothe Le Normant de Beaumont qui a été religievse de ceans le dovsiesme avril 1639, *elle est decedée le* 12 *avril* 1688. *Reqviescat in pace. Amen.*

Ainsi à la fin du XVIIe. siècle on était encore dans l'usage de se servir de vases remplis de charbon dans les inhumations.

M. de Caumont cite des découvertes du même genre et recommande à l'attention des amateurs les nombreux tombeaux du pays. Il serait à désirer que l'ouverture en fût faite avec soin pour découvrir ce qu'ils renferment.

M. Chanlouineau cite le tombeau trouvé à Balesme, près de La Haie dans lequel on a aussi trouvé des vases.

M. le président fait observer que M. Grille, savant antiquaire, et dont les recherches se sont portées spécialement sur ce point, est plus à même que personne de résoudre cette difficulté. Il propose de lui presenter une série de questions propres à l'éclaircir.

M. de Caumont indique comme sujet d'étude intéressant une classification chronologique des cénotaphes du pays. Les plus anciens ne datent guère que du XIe. siècle et se multiplient ensuite en très-grand nombre. Il serait curieux de les classer et d'en voir la marche progressive d'après les règles qu'il a indiquées dans le 6e. volume de son Cours d'antiquités.

M. Martin donne quelques détails sur les statues qui faisaient partie des tombeaux des rois d'Angleterre à Fontevrault.

M. le président signale deux statues très-anciennes qui sont à l'hôpital-général. Elles sont couchées et accolées. Ce monument paraît n'avoir jamais changé de place. Une de ces statues est aujourd'hui couverte par un mur de séparation qu'on élève sur elle.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

L'abbé Félix MARTIN.
Secrétaire.

Deuxième séance du 25 juin 1841 (clôture de la session.)

Présidence de M. de Caumont.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

M. l'abbé Félix Martin remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du matin est lu et adopté.

Sont proclamés membres de la Société.

MM.

De Sarcé, propriétaire à Houdbert St.-Christophe (Indre-et-Loire).

De Charbonnier de la Guesnerie, à Angers.

Alexandre de Ruillé, à Ruillé (Mayenne).

M. de Caumont parle des lanternes que l'on élevait autrefois au milieu des cimetières. Un monument de ce genre, dont le sommet seul était visible et qu'il avait signalé dans son cours comme une cheminée, vient d'être découvert à Bayeux par M. Lambert. Ce fut là sans doute aussi l'origine de la tour d'Evrault.

M. l'abbé Martin lit un mémoire sur la chapelle de Ste.-Catherine, monument de ce genre qui se trouve au milieu du bourg de Fontevrault, et qui a été cité il y a long-temps par M. de Caumont (Bulletin monumental, t. III, page 431), il est du XIIIe. siècle.

NOTE

Sur la chapelle Ste.-Catherine, par M. l'abbé Martin.

La chapelle qui porte ce nom se trouve aujourd'hui sur la promenade publique percée au milieu de l'ancien cimetière

de la paroisse de la ville de Fontevrault (1). Ce petit édifice, me paraît digne par l'intégrité de sa conservation, la singularité de sa forme, enfin par la date précise de son origine, qui remonte au commencement du XIIIe. siècle, de fixer quelques instants l'œil de l'observateur.

Son plan est carré, mais chacun des angles est enveloppé par un contrefort légèrement saillant, ce qui lui donne en petit l'aspect d'un château fort flanqué de quatre tours. La transformation de l'édifice en maison particulière a fait disparaître la forme primitive de la porte ; mais on a conservé les fenêtres percées dans les deux autres côtés, elles sont à plein ceintre et sans aucune espèce d'ornements. Le haut du monument est couronné par une légère saillie coupée en biseau, qui tourne aussi autour des contreforts. C'est sur cette saillie comme sur sa base que vient s'appuyer la pyramide quadrangulaire en pierre qui sert de toît à cette chapelle. Chaque contrefort est aussi surmonté de sa pyramide quadrangulaire, mais plus aiguë que la grande.

La partie la plus curieuse de ce petit édifice est au sommet de la grande pyramide. De ce point s'élève une tour octogone d'un petit diamètre, et de 4 à 5 mètres d'élévation. Elle porte à son sommet une charmante lanterne du plus gracieux effet. C'est une imitation ou plutôt une copie de celle que l'on voit sur la tour d'Evrault. Elle a comme elle, dans chacun de ses côtés, une ouverture, mais elle a de plus des petites colonnes engagées, qui s'appuient sur ses angles, et la jolie pyramide octogone et aiguë qui couvre son sommet. Chacune des assises de pierre qui forment ce petit toît pyramidal fait une légère saillie sur celle qui la suit.

(1) Ce monument a été figuré dans la 6e partie du cours d'antiquités de M. de Caumont d'après le dessin de M. De La Rue, architecte du département de la Sarthe et membre de la Société française.

Entrons dans l'édifice : Deux étages aujourd'hui en divisent l'intérieur, mais n'en ont pas détruit la décoration. Un des contreforts qui se trouvent aux angles du bâtiment, est vide et servait autrefois à placer la cloche De légers interstices entre les pierres, au haut de ce contrefort, permettaient au son de se répandre. On voit encore près du lieu où était l'autel la petite ouverture murale qui servait à déposer les vases du saint sacrifice. Mais rien ne peut être comparé à la grâce, à la légèreté, je dirais presque à la prétention de la charmante coupole qui forme la voûte. A sa naissance on voit sur chaque muraille trois arcs ogivaux, distribués de telle sorte que celui du milieu, un peu plus grand que les autres, fait partie d'un octogone régulier inscrit dans l'intérieur. C'est de chaque angle de cet octogone et du sommet des arcs qui les unissent deux à deux, que partent les seize gracieuses nervures qui s'élèvent en se rapprochant, et semblent s'incliner comme une gerbe sur ce petit sanctuaire, pour lui former un abri.

Elles s'arrêtent à la naissance de la petite tour qui couronne tout l'édifice, pour laisser apercevoir son intérieur et le jour mystérieux qui l'éclaire. C'est une heureuse pensée d'avoir entr'ouvert cette voûte de pierre sur la tête du chrétien agenouillé aux pieds des autels comme pour l'inviter à lever les yeux vers le ciel.

Ces nervures cylindriques ne sont formées que d'un seul tore ou boudin. Quelques-unes ont leur pied caché sous une feuille fort simple, mais qui par son faire annonce bien l'époque de la riche sculpture de l'époque ogivale Une d'elles est remplacée à une des nervures par le buste d'un homme qui paraît tenir entre les mains des attributs de la mort. Les petites consoles sur lesquelles s'appuient les arcs ogivaux qui ornent le pourtour de la chapelle paraissent à l'état de rudiment. C'est là tout ce qu'on aperçoit de sculpture dans ce petit édifice qui, grâce à sa

solide construction dans laquelle n'entre aucune pièce de bois, a pu traverser cinq siècles, sans réclamer le secours des arts. Il est construit en grand appareil et en tuffau.

D'après ces détails il ne serait pas difficile de fixer la date de ce petit monument. M. Bodin, dans ses recherches sur l'Anjou, s'est mépris grossièrement en l'attribuant à la fin du XVe siècle. Cette erreur du reste ne nous paraîtra pas étrange, car on manquait alors de points de comparaison, et la science archéologique commençait à peine à répandre cette lumière, qui devait nous permettre de lire sur nos monuments l'époque de leur origine.

Nous avons, pour la chapelle Sainte-Catherine, un document authentique qui suffirait à lui seul pour lever tous les doutes s'il en restait encore après l'étude de ses caractères architectoniques. C'est une charte de Bertha, dixième abbesse de Fontevrault, élue en 1217, et datée de 1223, par laquelle elle confirme une fondation qu'une de ses religieuses, Ala, duchesse de Bourbon, fit en faveur de cette chapelle, qu'elle avait fait bâtir.

« Bertha Dei gratia Fontis Ebraudi abattisa omnibus pre-
« sentes litteras inspecturis salutem in Domino. Noveritis quod
« venerabilis Ala quondam ducissa Borbonii post vero multum
« tempore religiosa monialis et benefactrix nostra, dedit nostro
« consilio et assensu in puram et perpetuam eleemosinam ca-
« pellam quam adstrui fecit de suo proprio in medio cimiterii
« nostri, in honore beatæ Catharinæ XLIX solidos quatuor dena-
« rios minores singulis annis percipiendos.... Dedit iterum octo
« solidos dictæ capellæ... In festo Sancti-Michaelis percipien-
« dos.... et 30 sectaria frumenti... ad luminare præfatæ ca-
« pellæ faciendum... in eodem festo similiter recipienda... Ut
« autem hæc donatio firma et stabilis in perpetuum perseveret
« ad petitionem supradictæ Alæ presentes litteras sigilli nostri

« munimine facimus roborari. Actum anno gratiæ MCCXXV. « (Gallia Christ. , t. 2 , instrumenta , col. 363.) »

M. Godard a découvert un autre fanal très-curieux au milieu de la ville de Saumur.

M. de Caumont demande si l'on a *trouvé dans le pays des autels en pierre* ? On n'en signale aucun qui mérite d'être mentionné.

Trouve-t-on des fonts baptismaux anciens et dignes de remarque ?

Celui de la chapelle de Béhuar est un charmant ouvrage du XVe. siècle.

Quels sont les ouvrages d'orfèverie qui remontent aux temps anciens ?

M. Planchenault cite le cabinet de M. Grille, qui possède plusieurs ouvrages de l'école byzantine.

M. Marchegay a lu les inventaires des anciennes abbayes qui possédaient en ce genre de très-grandes richesses.

Le pays était-il riche en émaux?

M. Planchenault lit l'inventaire des émaux exposés en 1837 et qui provenaient des cabinets de M. Mordret et de M. Lange de Saumur.

2°. *Connaît-on des reliquaires ?*

Les plus anciens sont très-peu nombreux et ne remontent pas au-delà des premières années du XVIe. siècle. Ils sont en cuivre ou en argent doré.

M. Cauvin communique les détails suivants de la part de M. l'abbé Tournesac.

L'église de l'ancienne abbaye de Bénédictins à Evron, aujourd'hui paroissiale, conserve un reliquaire en argent doré donné par l'abbé de Châteaubriand à son retour de Rome en 1515.

On voit aussi dans l'église d'Evron une vierge assise, tenant

son enfant sur son bras gauche. Cette statue en bois est revêtue entièrement de feuilles d'argent excepté la carnation; sa ceinture est ornée de pierres enchassées et de cette inscription : *Virgo Maria*—ouvrage du XVIe. siècle.

L'on voit dans le trésor de la cathédrale du Mans trois reliquaires en argent doré, dont deux soutenus sur un pied et l'autre dans le style de la renaissance, en forme de maison avec arcades ornées d'émaux et de la réprésentation des Apôtres.

Ce trésor possède encore une croix qui a plus de 60 cent. de hauteur, elle est en cristal monté d'argent doré, avec une inscription sous le pied, qui apprend que Etienne Gueffier la donna à l'église St.-Julien en 1626.

On voit aussi une châsse en bois doré, en forme de maison, longue de 1 mètre et haute de 70 cent.; sur chaque face elle est décorée de 4 arcades remplies par les images des saints dont les reliques sont renfermées dans la châsse.

Elle était avant 1790 dans l'abbaye du Ré comme l'attestent l'inscription et la date de 1645.

L'église de l'ancienne abbaye de la Couture conserve dans son trésor une petite croix en argent doré, et un gros ciboire en argent des premières années de Louis XIII.

Les calices les plus anciens ne remontent pas au-delà de cette époque; la cathédrale du Mans et l'église de Clermont, arrondissement de la Flèche et les religieuses de la Visitation au Mans en possèdent chacune un fort beau en argent doré avec la patène.

L'église de Courcelles a une ancienne custode ou ostensoir à quatre vitres, en cuivre doré, dont la forme et les ornements indiquent les premières années du XVIe. siècle.

On voit dans la sacristie de l'église de Spay un encensoir en cuivre qui peut appartenir au XVIe. siècle.

L'on rencontre encore beaucoup *d'instruments de paix* en émail.

La paroisse de St.-Sulpice (Mayenne) possède une croix de procession en argent. Je ne sais si elle est de Louis XIII ou de Louis XIV, car il y a trop long-temps que je ne l'ai vue.

Dans le garde-meuble de la cathédrale du Mans est une grande tapisserie laine et soie donnée au chapitre vers 1515 par le secrétaire du cardinal de Luxembourg et représentant la vie et le martyre de St. Gervais et de St.-Protais, patrons du diocèse. Je désirerais qu'elle fût restaurée et que, comme autrefois aux jours des solennités, elle fût tendue le long des murs de l'église. Je me rappelle l'avoir vue suspendue dans la chapelle de la Vierge.

Le pays possède-t-il des verrières remarquables?

On cite comme appartenant à la première époque une partie des vitraux de la cathédrale d'Angers. — Quelques-uns de ceux de la chapelle de l'hôpital. — Une petite verrière à Fontevrault.

On trouve des vitraux des XVe. et XVIe. siècles à la cathédrale, à Béhuard, à l'église des Ponts de Cé, à l'église Saint-Serge.

M. le comte de Senonnes rappelle les admirables verrières qui ornent la chapelle du Plessis-Bourré.

M. Chanlouineau cite celles de Champigné, et tous ceux de l'assemblée qui les connaissent s'unissent à lui pour les regarder comme les plus beaux peut-être que l'on puisse trouver.

Parmi les travaux modernes pour la restauration des verrières, on signale celle qui vient d'être faite par M. De la Rue avec une si haute intelligence à la cathédrale du Mans, sous la direction de M. l'abbé Tournesac.

Angers possède deux pages nouvelles sorties de la fabrique de Choisy-le-Roi et placées dans l'église St.-Jacques. Ces deux peintures représentent en pied St.-Jacques et Saint

Nicolas. La perfection du dessin, la richesse et l'harmonie des couleurs donnent la plus haute idée des progrès qu'a faits la peinture sur verre à notre époque.

Il est aussi fait mention des travaux de M. Thierry-Landais, peintre sur verre à St.-Georges-sur-Loire.

M. Manceau fait connaître les intentions de Mgr. l'archevêque de Tours de rétablir les verrières de la métropole. Un saint Grégoire de Tours qu'il vient de faire exécuter par M. Phialet et qui a mérité les éloges de M. de Caumont, va être pour lui une garantie de la réalité de son projet

Il est donné lecture d'un extrait du grand ouvrage que M. l'abbé Arthur Martin et M. l'abbé Cahier font paraître sur la cathédrale de Bourges, et dont quelques gravures admirables ont été mises sous les yeux de la Société. Tout le monde applaudit à cette entreprise de MM. Martin et Cahier.

Que sait-on sur l'état de la musique en Anjou aux XIe. et XIIe. siècles ?

L'histoire de ces époques n'en a conservé presque aucun souvenir. Plusieurs bas reliefs des cloîtres de St.-Aubin représentent quelques instruments.

Quel était l'état de la calligraphie en Anjou aux différents siècles du moyen-âge ?

M. Marchegay donne les détails les plus intéressants sur cette partie de l'art. Les archives possèdent de grandes richesses qui n'ont pas encore été toutes dépouillées. Le monument le plus ancien et le plus respectable est une charte de 847. Il en fait remarquer une de Thibault, comte de Blois, de 860 environ et plusieurs de cette époque. Au XIe. siècle elles sont en très-grand nombre, et on voit adopter ce caractère petit-romain mis en usage par Charlemagne et qui bientôt, en se modifiant et consacrant en quelque sorte sa forme, prépara l'imprimerie. C'est au XIIIe. siècle que cette écriture prend une forme gracieuse et allongée. Elle devient enfin de l'écriture appelée

improprement gothique. On ne peut s'empêcher de déplorer l'incurie et le mépris même avec lesquels furent traitées la plupart de ces richesses conservées dans les couvents. On voit les plus beaux et les plus précieux fragments des chartes ou des manuscrits, employés à recouvrir de simples titres de propriété. La langue vulgaire ne commence à se montrer dans les actes écrits en Anjou que vers 1268. Le latin était, pour ces actes, la seule langue admise. L'université d'Anjou ne consentit même à abandonner cet usage qu'au commencement du XVIe. siècle. Les sceaux qui accompagnent ces chartes anciennes sont très-rares. On en possède un d'une abbesse de Fontevrault du XIIIe. siècle. Les plus multipliés sont ceux des seigneurs qui sont, tantôt à pied, tantôt à cheval. Cet animal est toujours très-habilement traité. Les cordons qui lient ces sceaux au parchemin peuvent nous donner une idée de l'industrie à cette époque. Au XIe. siècle on se servait du cuir, mais au XIIe. on employait la soie en forme de lacet plat très-habilement travaillé.

Possède-t-on des manuscrits précieux?

M. Planchenault cite quelques manuscrits de la bibliothèque de la ville. Les bibliothèques de M. Grille et de M. Mordret en conservent de très-précieux. Les plus curieux sont du XIVe. siècle.

Que sait-on sur l'origine des diverses industries en Anjou?

M. Marchegay parle d'une charte du XIe. siècle qui fait connaître la localité où existait un four à chaux. Il est mentionné dans une charte de 1300 et quelques, que l'abbaye de Fontevrault avait fait don d'une maison couverte en ardoise. Cependant, il est constant qu'on l'employa long-temps avant pour les constructions; il est probable qu'on a dû s'apercevoir de bonne heure de la facilité qu'il y avait à réduire l'ardoise en lames.

M. Hunault cite un monument de 1641 qui fait mention des douze corps de métiers qui se trouvaient dans la cité : bouchers, poissonniers, couvreurs, gantiers, portefaix, cordiers, boulangers, maçons, etc.

M. Marchegay fait ressortir l'élan que les couvents ont dû donner à l'industrie en s'en occupant d'abord eux-mêmes et en consacrant aussi leurs recherches à les développer. Ils furent partout le principe ordinaire du progrès de l'industrie et des sciences, et c'est surtout à eux que le pays a dû ses richesses territoriales.

M. Chanlouineau observe que l'industrie des mines ne paraît pas remonter en Anjou au-delà de Louis XIII. Le commerce si étendu de Chollet ne date guère que du XVIIe. siècle.

Quelle influence exercèrent les abbayes sur l'agriculture?

M. de Caumont remarque que sur cet article on a déjà recueilli sur plusieurs points de curieux renseignements.

M. Marchegay croit avoir de précieux documents dans les chartes qu'il n'a pas achevé de dépouiller. Il a déjà trouvé des conditions de culture imposées quelquefois dans les chartes. Un acte de Fontevrault du XIIIe. siècle entre dans de grands détails sur la culture de la vigne.

M. Hunault parle d'un document de Foulques-le-Bon, qui, après de grands désastres, donne des graines, des troupeaux, des instruments aratoires pour remédier à la misère.

M. Cosnier demande la parole pour une communication. En rappelant la sympathie qu'avait excitée il y a deux jours la proposition de M de Quatrebarbes, pour la conservation de la chapelle du cimetière de St.-Florent-sur-Loire, il fait connaître que M. le maire de St.-Florent avait fait bien des démarches à ce sujet; mais qu'elles n'avaient pu avoir de résultat. Il vient de mourir il y a peu de jours; en

mourant il n'a pas oublié son heureuse pensée. Il a laissé pour volonté testamentaire à son neveu, la condition de rétablir cette chapelle si gracieuse. Son corps y est déjà déposé et on peut espérer que bientôt son désir sera réalisé. Il prie la Société de ne rien modifier cependant au vote qu'elle a formulé hier, et demande qu'elle manifeste à ce sujet sa vive sympathie.

M. de Caumont, en remerciant M. Cosnier de cette heureuse nouvelle, le prie de servir d'organe à la Société auprès du neveu de feu M. le maire de St.-Florent.

M. Richelet du Mans fait un rapport de vive voix au nom de la commission chargée de visiter l'église des Ponts-de-Cé. La tour de cette église est digne en effet du plus grand intérêt La sacristie très-curieuse aussi devrait être conservée dans les nouvelles constructions. Les stalles sont très-remarquables et seront replacées.

M. l'abbé Bourassé lit un mémoire sur le château et l'église de Nouâtre.

MÉMOIRE

Sur le château et l'église de Nouâtre, par M. J. J. Bourassé.

Les campagnes de la Touraine conservent encore de nombreux restes des grossiers monuments des Gaulois : ce sont des dolmens complets, des demi-dolmens, des menhirs, des tumulus. En parcourant les rives de la Vienne, si fraîches et si riantes, on serait tenté de croire que les Druides, séduits par plusieurs sites pittoresques, les avaient choisies par prédilection, pour y célébrer leurs mystères et pour y convoquer leurs assemblées religieuses ou nationales. C'est en effet sur les bords enchantés de cette rivière que nous retrouvons tous les monu-

ments celtiques de la Touraine. On a observé des pierres druidiques plus ou moins conservées, à Pouzaq, à la Hacherie, aux Pirodières, à Cronzilles, à Brizay, à Briançon, à Tizay, toutes dans les campagnes arrosées par la Vienne, et dans une étendue de quelques lieues seulement. Dans le bourg de Nouâtre, on remarque un magnifique tumulus, un des plus beaux qu'on ait observés dans notre province. Il est parfaitement caractérisé, de forme conique et très-développé. Jusqu'à présent il est demeuré intact, et il doit, sans doute, sa conservation à la destination chrétienne qu'on lui avait donnée longtemps avant la révolution : on y avait établi un calvaire.

Dès les temps les plus reculés, les premiers évêques de Tours avaient fondé une église paroissiale au village de Nonâtre. Quoique nous ne possédions à ce sujet aucun titre positif, et que nous n'ayons retrouvé le nom de *Nuchastrum*, ni dans Grégoire de Tours, ni dans Maan, l'historien de notre église métropolitaine, nous pouvons cependant admettre cette fondation, par déduction de certains faits qui la supposent évidemment. Nous ne voulons pas les énumérer, encore moins nous arrêterons-nous à les discuter, nous citerons seulement un fait, assez curieux dans l'histoire de la localité, qui se passa dans l'année 925. Le curé d'Antogny et celui de Passigny, villages voisins, avaient entre eux un grave démêlé au sujet des dixmes de Faye-la-Vineuse. Ils avaient exposé, discuté, commenté leurs raisons à qui de droit, sans pouvoir s'accorder. La question, à ce qu'il paraît, était obscure et épineuse, aucun arbitre ne voulut prononcer : on s'en remit au jugement de Dieu. Le curé d'Antogny devait subir l'épreuve du feu. Il accepta de grand cœur, sûr de son bon droit ; il fit une prière à l'église, saisit un morceau de fer rougi au feu, et le porta jusqu'au château, au milieu d'une foule immense de peuple, accourue de tous côtés pour être témoin de ce spectacle. Lors-

que les juges examinèrent sa main, ils la trouvèrent blanche et intacte comme celle d'un petit enfant. La sentence fut immédiatement prononcée en sa faveur.

Le nom de *Noâtre* a été formé par corruption de celui de son antique château, *Nuchastrum*, *Nucastrum*, comme je l'ai trouvé dans plusieurs anciennes chartes, *Noastrum*, comme l'écrit Chalmel, l'historien de la Touraine. La position de ce château, dont la date de fondation est inconnue, était admirable par son agrément, et ce qui, dans ces temps, était bien préférable pour sa sûreté, il était bâti sur un rocher entouré de tous côtés par les eaux de la Vienne. La révolution a passé par là, qui n'a laissé que le roc dépouillé et un monceau de ruines.

Ce château devint la résidence de plusieurs seigneurs assez connus dans l'histoire de la Touraine. Le plus ancien se nommait Marray. Il portait le titre de baron de Nouâtre, et se trouve mentionné dans une charte du monastère de Cormery, lorsque Bouchard en était abbé. Il eut pour fils Marray II, et pour petit-fils Gueunon ou Ganillon, l'un des plus chauds partisans de Foulques-Néra, comte d'Anjou et seigneur de Loches, en Touraine, qui fit tant de mal dans notre pays au commencement du XIe siècle.

Dans le cours du XIIIe. siècle la baronnie de Nouâtre passa dans la maison de Sainte-Maure. Nous voyons, en effet, en 1250, Guillaume IVe. du nom, qui se qualifie seigneur, par la grâce de Dieu, de Sainte-Maure, de Pressigny, de la Croix-de Bléré, du Plessis, de Nouâtre et de Chissay. Ce seigneur énumère pompeusement ses titres en signant, comme témoin, une ordonnance rendue à Saumur par Charles, comte d'Anjou et de Provence. Depuis cette époque, il n'est plus question des sires de Nouâtre.

Il ne reste plus de vestiges de l'église primitivement bâtie

à Nonâtre, antérieurement à la construction du château. Elle a été remplacée dans le cours du XVe siècle par une jolie église dans le style ogival flamboyant ou de la troisième époque. C'est avec la belle église de Sainte-Catherine-de-Fierbois et celle de Montrésor, un des édifices religieux les plus remarquables de notre province, si riche en monuments anciens. Les colonnes sont très-effilées ; elles sont même remplacées par des nervures prismatiques aux piliers qui forment les angles de l'entrecroisement de la nef et des transepts. Les chapiteaux sont ornés de feuilles finement découpées et disposées en guirlandes. Toutes les sculptures sont travaillées d'après le système bien connu du XVe siècle. La pierre est profondément fouillée, les formes sont fortement accentuées, mais les contours découpés à arêtes vives ont quelquefois de la sécheresse et de la dureté. Du reste, élégance admirable, symétrie pleine de goût, grâce naïve, délicatesse inimitable : tels sont les principaux caractères de cette riche décoration. Le portail, orné de colonnettes, de végétations découpées et de festons trilobés, a un peu souffert des injures du temps, et beaucoup des injures des hommes de la révolution. Il est accompagné de deux beaux clochetons en application sur la muraille, et se trouve surmonté d'une large fenêtre, traversée par les meneaux contournés du style ogival flamboyant. Il est à regretter que les magnifiques vitraux peints, qui décoraient toutes les fenêtres, aient été déplorablement détruits et brisés. Les faibles restes qui s'aperçoivent en plusieurs endroits, en rendent la perte plus sensible encore, par leur richesse et par leur éclat. Les voûtes sont admirables de construction et de conservation. Elles sont soutenues par des nervures prismatiques, et fermées par des clefs ciselées, ornées autrefois d'armoiries. Ces voûtes n'ont jamais été badigeonnées, et les pierres, par l'effet du temps, ont pris une teinte légèrement fauve et obscure, très-agréable à l'œil.

Les murailles intérieures sont elles-mêmes parfaitement intactes, elles sont en partie recouvertes de peintures à fresque, représentant la légende de saint Révérend, patron de l'église. Le sujet de chaque scène est indiqué par une inscription en lettres gothiques. (1) Ces peintures ont été gravement maltraitées par l'humidité : il est à souhaiter qu'on veille attentivement à la conservation des portions les moins endommagées.

Au-dessus d'un des deux autels latéraux on remarque de curieuses sculptures en stuc, de l'époque de la construction de l'église, comme l'indiquent de gracieux dais sculptés, placés en couronnement au-dessus de chaque compartiment. Les sujets représentés sont indiqués par des inscriptions en lettres gothiques. Aux extrémités on voit deux statuettes figurant saint Révérend et sainte Barbe, et au centre trois scènes de la passion de Notre-Seigneur, indiquées par ces mots : *Captus est ibi*, *passus est ibi*, *resurrectio Dni ntri*.

En résumé, l'église paroissiale de Nouâtre est digne de l'intérêt des archéologues, et doit prendre une place distinguée parmi les monuments religieux érigés par le christianisme jusque dans les plus humbles villages.

M. de Caumont prend ensuite la parole, il adresse les compliments les plus flatteurs aux habitants d'Angers et à toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part aux travaux de la session et seconder ainsi les efforts de la Société : il espère que les études auxquelles on s'est livré en commun pendant cinq jours porteront d'heureux fruits, et il annonce

(1) Voci une de ces inscriptions curieuses : Côment Sainct Révérent guarit une fème qui moult souffrait d'une perte de sang.

que la réunion générale annuelle de 1842 aura lieu vers le 15 juin dans la ville de Bordeaux.

La séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire,
Félix Martin.

Nota. Après la clôture de la session, MM. de Caumont, Cheveraux, Richelet et plusieurs membres de la Société française, étrangers à la ville, ont visité la belle collection d'antiquités de M. Grille, celle de M. Mordret, et la galerie de tableaux de M. le procureur général Gautier.

SÉANCE GÉNÉRALE

A Cherbourg le 18 *juillet* 1841.

Présidence de M. de Caumont, directeur.

La Société a tenu une séance générale à Cherbourg, le 18 juillet, dans la salle du musée de peinture, pendant la session générale annuelle de l'Association Normande. M. de Caumont invite à siéger au bureau M. Noël-Agnès, maire de Cherbourg, inspecteur de l'Association Normande : M. le comte Du Moncel, colonel du génie ; M. Asselin, ancien sous-préfet, membre de plusieurs académies ; M. Bonissent, sous-préfet de Cherbourg ; MM. De Clinchamps, d'Avranches, et Chevreaux, d'Evreux, membres du conseil administratif de la Société française ; MM. Castel et Nasse, membres de l'Association Normande et de la Société des antiquaires de Normandie.

M. Théodose Du Moncel remplit les fonctions de secrétaire d'après une délibération du conseil administratif.

On remarque dans la salle plusieurs dames et plus de 60 personnes notables du pays.

M. de Caumont prononce d'abord une allocution sur le but et le résultat des travaux de la Société française, puis il proclame au nom du conseil administratif membres de la compagnie :

MM.

Félix Peytal, membre de la Société archéologique, et président du tribunal civil de Rambouillet.

Fabry Rossius, docteur ès-lettres, à Liège.

Bouquet d'Espagny, à Ambierle (Loire).

Crozet, curé de N.-D. de Montbrisson (Loire).

Mme. la baronne de la Gatinerie, à Cherbourg.

Lucien Latouche, propriétaire, à Mayenne.

Vte. De Sesmaisons, id., à Flamanville.

Ernest de Ruillé, id., à Angers.

Le Bon. De la Gatinerie, commissaire-général de la marine, à Cherbourg.

Langlois, peintre d'histoire, à Cherbourg.

Fleury, homme de lettres, à Cherbourg.

Augier, capitaine d'artillerie, à Cherbourg.

De Serry, ingénieur des ponts et chaussées, à Valognes.

L'abbé Le Gourgois, vicaire, à Cherbourg.

M. de Caumont rend compte de la correspondance et fait connaître le contenu des lettres reçues depuis le 25 juin.

M. Renault, juge d'instruction, écrit que l'on allait démolir la porte d'Alençon à Domfront, porte à plein cintre, qui se trouve à l'entrée d'une des principales rues de la ville, quand il a écrit à M. le Préfet de l'Orne pour empêcher cet acte de vandalisme : M. le Préfet a ordonné d'interrompre les travaux commencés et le monument sera conservé : le conseil municipal n'en avait d'ailleurs voté la destruction que pour plaire à un habitant qui désirait gagner un peu de terrain pour son écurie. La Société vote des remercîments à M. Renault dont le zèle éclairé a déjà bien souvent mérité les éloges de la compagnie ; le service qu'il vient de rendre au pays qu'il habite est d'autant plus grand que la ville de Domfront n'a rien d'intéressant, si l'on en excepte ses sites pittoresques, que ses vieilles murailles, son donjon démantelé et la porte que nous venons de citer et dont le conseil municipal voulait faire si bon marché.

M. l'abbé Texier, curé d'Auriat, inspecteur des monuments de la Creuse, s'excuse d'avoir peu correspondu avec la Société depuis un an; ce silence a été motivé par l'application qu'il a donnée à un grand travail *sur tous les vitraux peints du diocèse de Limoges* et qu'il destine à la Société. Or, ce diocèse possède encore plus de huit mille mètres carrés de peinture sur verre, malgré les destructions de toutes sortes auxquelles ils sont exposés continuellement. M. Texier a fait des courses répétées afin de tout décrire *de visu*, persuadé avec raison que les descriptions les plus complètes en apparence, sont le plus souvent fautives et erronées.

Outre ce travail, M. Texier a refait et considérablement augmenté sa notice sur les émaux, publiée dans le 6e. volume du Bulletin. A l'occasion de l'ostentation des reliques des saints, cérémonie particulière au diocèse de Limoges, qui n'a lieu que tous les sept ans, *il a trouvé* 57 *reliquaires byzantins provenant de l'abbaye de Grandmont*, il a découvert des pièces importantes qui doivent jeter un grand jour sur l'infiltration du style byzantin en France; enfin il a acheté chez un férailleur, au prix de 350 francs, une *croix reliquaire donnée* à une abbaye limousine par Amanry, roi de Jérusalem.

M. Texier signale comme méritant d'être encouragés par la Société française, les travaux suivants :

1°. *Des fouilles à faire sous un monument celtique à Auriat (Creuse)*;

2°. *La réparation de l'église des chevaliers de Malthe à Bourganeuf*;

3°. *La restauration d'une fresque très-intéressante existant dans une crypte de la cathédrale de Limoges et qui représente le Sauveur au milieu des symboles des quatre évangélistes*;

Le conseil arrête *qu'une somme de* 50 FRANCS sera mise à la disposition de M. Texier pour être employée à celle des trois choses indiquées qui lui paraîtra la plus utile et la plus pressée : il sera prié d'adresser une note à la compagnie constatant l'emploi de cette somme dès qu'il aura été fait.

M. de Caumont ajoute que M. l'abbé Texier est plus d'une fois intervenu dans des restaurations de monuments et qu'il en a sauvé plusieurs en provoquant des réparations devenues urgentes.

M. Cauvin rappelle que durant la session qui a eu lieu au Mans, on n'a pu délibérer, faute de temps, sur la demande de 40 francs faite pour restaurer un ancien tableau sur bois de l'église St.-Benoît du Mans ; il demande que cette allocation soit autorisée : *les* 40 FRANCS *sont alloués*.

M. de Caumont rappelle la demande que M. l'abbé Barraud avait faite d'une nouvelle allocation pour les stalles de Saint-Martin-aux-Bois et du maintien de l'ancienne. Ce crédit qui était de 150 fr. *est porté à* 250 FRANCS.

Le ministre de l'intérieur adresse une lettre dans laquelle il demande des éclaircissements sur le projet de restauration du tombeau du roi René, au sujet duquel une demande lui a été dernièrement adressée par la Société siégeant à Angers en conseil général. Le ministre pourra accorder quelques fonds lorsqu'il connaîtra bien ce projet ; mais ce ne sera point sur l'exercice de 1841, attendu que les fonds sont épuisés : l'an prochain il sera bon de lui soumettre de nouveau la demande. Après tout, ajoute le ministre, la réparation des cathédrales étant spécialement affectée au ministère des cultes, il y aura lieu de réclamer des secours du ministre compétent.

M. Benoist adresse de nouveaux détails sur le résultat de ses courses archéologiques dans le département du Jura.

M. de Cayrol, membre de la Société à Compiègne, fait parvenir une note constatant le détail des travaux exécutés pour la réparation des couvertures et des murs de l'ancienne église des minimes de Compiègne, au moyen de 100 fr. votés à cet effet l'année dernière par la Société.—Dépôt de cette pièce aux archives ; remercîments adressés à M. de Cayrol.

M. Langlois, de Rennes, inspecteur des monuments d'Ille-et-Vilaine, annonce que quelque temps avant de mourir M. Pollet lui avait fait parvenir une somme de 50 francs dont il était dépositaire pour la Société.

M. Langlois propose d'employer cette somme à protéger au moyen d'un châssis les vitraux de l'église de Champeaux. *La Société approuve le projet de M. Langlois* et le prie de l'informer de ce qui aura été fait.

On entend la lecture d'une lettre de M. Le Métayer, de Pont-l'Evêque, sur différents objets et principalement sur une découverte d'antiquités romaines à Saint-Martin-aux-Chartrains, près Pont-l'Evêque.

M. Du Moncel prend la parole et fait un rapport sur les monuments de l'arrondissement de Cherbourg ; il présente en même temps la carte monumentale de cet arrondissement.

RAPPORT

Sur les monuments de l'arrondissement de Cherbourg, par M. Th. Du Moncel.

Ère celtique. Nous avons deux galeries druidiques ou allées couvertes qui sont toutes les deux dans un état de dégradation presque complet. L'une, dont les dimensions sont : long. 17 m. 40. larg. 0 m. 80, haut. 0 m. 71, se trouve à Bretteville, près Cherbourg, l'autre à Vauville, sur le littoral opposé ; les

dimensions de celle-ci sont : long. 15 m , larg. 1 m. , haut. 1 m. ; elles sont toutes les deux , comme les monuments de ce genre , situées au sommet de landes arides et éloignées du voisinage des pierres dont elles sont extraites.

Sur une lande voisine de Cherbourg, la lande Ste-Gabrielle, à Tourlaville , on trouve encore les restes d'un *alignement druidique*. Il se composait , dans l'origine, de 28 pierres placées parallèlement sur deux rangées , dont l'une , en se retrécissant brusquement , formait aux deux extrémités de cette galerie une espèce de *lichaven* composé de 4 pierres. Aujourd'hui il n'en reste que 14 qui dénotent cependant encore bien la forme que nous venons d'indiquer. Ces deux rangées elles-mêmes étaient espacées d'environ 2 m. 80, et disposées sur une longueur de 13 mètres.

Nous avons aussi des *dolmens* ou du moins des monuments regardés comme tels. Je dis regardés comme tels , ce n'est pas sans intention , car ils se trouvent au milieu des roches nombreuses qui auraient servi à les confectionner. Or , au milieu des soulèvements et des bouleversements de terrains dont ce pays a été le théâtre et qui ont amoncelé en plusieurs endroits , particulièrement au sommet des landes arides et rocailleuses , tant de roches groupées si différemment , il peut se faire que quelques-unes d'entr'elles aient pris certaines positions qui caractérisent souvent les monuments druidiques.

Dans la commune de Rethoville, sur le versant d'une colline et non loin d'un petit ruisseau qui coule dans la vallée , on trouve un monument d'un autre genre et qu'on appelle *Roche branlante* ou *Logan* , c'est une pierre en forme de parallélipipède , pesant 9000 kilog. environ et qui peut osciller librement sur une dalle de granit placée horizontalement.

On pourrait peut-être regarder aussi comme *table druidique* une certaine roche appelée *table aux fées* , qui se trouve

dans la commune du Mesnil-au-Val : elle offre du moins une symétrie et une position assez remarquables.

Les *menhirs* ou *peulvans* sont beaucoup plus nombreux : on en trouve deux à St-Pierre-Eglise dont le plus élevé a 4 mètres, sans compter les 2 m. 33 dont il est enterré. L'autre qui n'en a que 3 offre en échange une particularité, qui pourrait être interprétée par certains celtomanes, mais que nous leur laissons de crainte de nous aventurer dans une discussion inutile, c'est de former avec le sol un angle très-prononcé que l'on peut évaluer de 60° à 70° environ.

Un autre situé à 1/4 de lieue des deux précédents à Cosqueville forme avec eux ce que l'on appelle dans le pays le *Mariage des trois princesses* : leur dot est, dit-on, enfouie au centre du triangle ainsi déterminé.

En regagnant Cherbourg, on trouvait il y a peu de temps encore dans la commune de Carneville une autre *pierre levée* qui se présentait sous la forme d'une longue aiguille à base triangulaire et au pied de laquelle gisait une autre pierre de même dimension, qui semblait en avoir été détachée artificiellement, du moins c'est ainsi que M. de Gerville explique les traces que l'on remarquait sur celle-ci et qu'il attribue aux coins dont on se serait servi pour fendre le menhir.

On en trouve encore un à Maupertuis de 3 m. 70 de hauteur, deux à Teurtheville (Hague) dont le plus grand a 3 m. et l'autre 2 m. 80. Enfin un autre à Flamanville sur le versant sud-ouest de la falaise. Ceux de Teurtheville sont appelés dans les environs *roches tournantes*, et ce n'est pas sans raison, car ils tournent à ce qu'il paraît trois fois sur eux-mêmes la nuit de Noël, pendant la messe de minuit ; la fontaine des environs prend le nom de *Fontaine aux fées*, et il n'est pas même jusqu'aux roches voisines qui ne portent l'empreinte de ces êtres mystérieux.

Je terminerai ce que j'ai à dire sur les monuments celtiques en signalant seulement quelques *tombelles* ou *barows* qui se trouvent sur les landes des Pieux et de Beaumont ; mais ce ne sont que de simples monticules en terre.

Quant à l'Ere Romaine, je n'aurai à mentionner dans tout l'arrondissement (car je ne m'occupe pas de voies romaines) qu'un seul camp retranché un peu considérable que M. de Gerville attribue aux Romains, et qui se trouve sur une hauteur dans les bois de la Glacerie (commune de Tourlaville).

Mais si les Romains nous ont laissé peu de traces de leur passage et de leur domination dans nos contrées, il n'en est pas de même des Normands. M. de Gerville leur attribue ce fameux retranchement, appelé *Hague-Dick*, qui semble avoir été destiné à isoler l'extrémité du cap de la Hague du reste de la presqu'île, et diverses constructions militaires, dont on retrouve encore les restes à Omonville-la-Rogue.

Antiquités du moyen-age. Maintenant nous allons étudier les monuments du moyen-âge que nous diviserons, comme l'a fait M. de Caumont, en architecture religieuse, architecture militaire et architecture civile.

Architecture religieuse. Les antiquités du moyen-âge se sont particulièrement ressenties des influences de la localité. A peine trouve-t-on sur les 73 communes qui composent l'arrondissement de Cherbourg, sept à huit églises, dont six sont romanes, qui méritent d'être citées.

Style Roman secondaire. L'église d'Octeville, qui est la plus voisine de Cherbourg, se fait remarquer par son clocher qui, d'abord carré à son origine, devient octogonal pour reprendre ensuite sa forme primitive.

Cette église n'a du reste d'ancien que l'apside et le chœur que surmonte ce clocher.

Pour rajuster cette partie avec la grande nef qu'on y a faite il y a peu de temps, on a commis un de ces actes de vandalisme que M. de Caumont aurait pu citer comme exemple dans son article sur le mauvais goût. Voulant élargir cette partie ancienne évidemment en disproportion avec le reste de l'église, on s'est imaginé de retailler ou plutôt de supprimer les arcades qui supportent les voûtes du chœur dans les églises de ce temps.

Par suite les piliers qui les soutenaient ont disparu et ont été remplacés par d'ignobles feuilles d'acanthe, mises là sans motif et sans goût. Quatre piliers seuls ont échappé, en raison de leur position au fond de l'apside, encore deux d'entre eux ont-ils été coupés pour faire place aux portes de la sacristie.

On remarque dans les modillons de cette église plusieurs pièces honorables du blason, ainsi on voit des pairles, des pales, des sautoirs des chevrons, et même un écusson armorié très-caractérisé.

C'est dans l'un des murs de cette église qu'on retrouve extérieurement un bas-relief très-curieux qui représente la Cène.

L'église de Martinvast a subi moins d'altérations, et si l'on en excepte le clocher, qui a été détruit et remplacé par un autre accolé maladroitement au portail principal de l'église, on pourrait voir en elle un type de l'architecture romane du pays, type que l'on retrouve encore mieux conservé dans l'église de Tollevast.

Ces deux églises ont de commun entre elles leur forme et leur disposition. Elles sont lourdes d'aspect et terminées par une apside semi-circulaire soutenue par des contreforts du temps. Ceux-ci ont de particulier dans l'église de Martinvast de former à moitié de leur hauteur une colonne cylindrique terminée par un chapiteau ionique.

Sans parler des piliers des arcades toujours disposées en fais-

ceau et engagées dans le mur au nombre de trois, et des modillons toujours les mêmes qui se trouvent sous les corniches du toît, disons en terminant que l'ornementation dans ces deux églises est assez curieuse, mais d'un caractère bien différent : à Martinvast, la richesse, la finesse des détails; à Tollevast, la simplicité, l'originalité. Quant aux autres on y trouve : 1° les zigzags multiples ; 2° les frètes crenelées rectangulaires ; 3° les billettes ; 4° les fosses rectangulaires.

La chapelle Ste-Ergoueffe (commune de Surtainville), quoique de dimension plus petite, ne laisse pas d'offrir autant, sinon plus, d'intérêt que les églises précédentes. Ce nom singulier de Ste-Ergoueffe, qu'elle porte et qui paraît être, suivant M. de Gerville, le type féminin d'Ergoult, comme Marcovef, nom contemporain, est le féminin de Marcouf, son édification par Guillaume de Moyon, comte de Sommerset, l'échange dont elle fut l'objet entre le prieuré de Brewton, auquel elle appartenait d'abord et l'abbaye de Troarn à laquelle elle revint par suite d'une transaction ; toutes ces choses sont, ce me semble, des titres de plus à l'intérêt de la Société.

La même disposition que nous venons de reconnaître dans les églises précédentes semble s'être reproduite dans la chapelle en question, et bien qu'aujourd'hui un mur droit et nu en forme le chevet, il est facile de reconnaître à l'inspection, les traces de l'apside circulaire qui la terminait jadis.

L'appareil de sa maçonnerie offre cependant une différence ; il est du reste comme celui de beaucoup d'églises du même temps, en arête de poisson.

Aujourd'hui cette chapelle est en ruines : les ronces et le lierre croissent sur ses débris, et bientôt peut-être sa destruction totale nous privera d'un monument qu'il aurait été important de conserver.

Après ces églises, je n'aurais plus à citer, mais tout-à-fait

en second ordre, que celles de Jobourg, celles de Carneville et de Néville, dans la nef desquelles on trouve quelques parties romanes; enfin les chapelles de Gatteville et Saint-Pierre, à Tollevast. On trouve cependant encore au pied du clocher de St-Pierre-Eglise un portail roman assez curieux, orné de *zigzags* multiples, de zigzags contre-zigzagués et de billettes.

L'époque de la transition qui offre de si nombreux exemples dans tant d'autres pays, est ici fort pauvre et peut se résumer dans l'église de Cosqueville, qui n'a encore de roman que la nef et le clocher; celui-ci, comme à Octeville, est octogonal et percé dans chacune de ses faces d'une lancette romane plus ou moins aiguë. Quant à la nef, on y remarque un mélange de cintres et d'ogives qui décèlent bien une époqre de transition. Elle est voûtée, et les arcades qui la traversent de distance en distance annoncent dans leur combinaison et leur disposition sur les piliers une origine romane. Du reste, les fenêtres en plein-cintre qui sont symétriquement placées dans chaque travée sont décorées de nervures plus ou moins compliquées qui distraient d'une manière ingénieuse l'intersection de ces fenêtres avec le mur. On remarque encore tout autour de ces nervures et des voussures des portes des espèces de zigzags ou dents de scie figurés par les joints de l'appareil.

En joignant à ces détails un portail analogue à celui de St-Pierre-Eglise, aujourd'hui dissimulé par un porche qu'on y a accollé maladroitement, des contreforts plats et semblables à ceux des églises romanes, des modillons simples réunis par un linteau droit dans lequel on a simulé deux petits cintres, des chapiteaux analogues pour l'ornementation à ceux de l'église de Martinvast, on aura l'idée de cette église, qui représente dans le pays la richesse et la beauté du XIIe siècle.

Nous voici arrivés à la description d'un petit édifice très-curieux sur lequel on a émis des hypothèses plus ou moins vrai-

semblables, et qui est depuis longues années le sujet de nombreuses contestations entre nos deux plus savants antiquaires, MM. de Gerville et Asselin. Mais comme toute discussion est en dehors du but que se propose la Société aujourd'hui réunie, je me contenterai d'en faire seulement une description rapide. Ce petit édifice est situé à Querqueville et porte le nom de chapelle Saint-Germain.

Qu'on se figure trois petites apsides circulaires de 3 mètres 80 centimètres de hauteur environ et assemblées rectangulairement entre elles, sur une longueur de 8 mètres et une largeur de 11 mètres 33 centimètres, et on aura une idée de la partie ancienne aujourd'hui existante de cette chapelle. Le clocher et la nef qu'on y remarque maintenant sont donc d'une époque postérieure, mais je ne sache pas que ceci ait été jamais contesté.

L'intérieur n'offre ni colonnes, ni ornements qui puissent guider l'observateur dans ses recherches et faire présumer l'époque probable de son édification. Les trois lobes sont voûtés et forment des rotondes égales et symétriques qui communiquent toutes à une partie commune que surmonte le clocher, au moyen d'arcades cintrees appuyées sur des pieds droits dont l'imposte est un filet en pierres plates, nullement décoré. Une quatrième arcade égale et symétrique fait communiquer cette partie de l'édifice avec la nef qui a été évidemment ajoutée postérieurement.

Trois fenêtres cintrées que l'on découvre encore parfaitement et qui étaient percées dans chacun des trois lobes du côté de l'est éclairaient l'édifice dans l'origine. Depuis on leur a substitué quatre petites fenêtres bien étroites et en ogive, placées au nord et au sud. Du reste l'appareil de la maçonnerie est comme celui de Sainte-Ergoueffe et de beaucoup d'autres églises romanes, en zigzags ou en arête de poisson.

XIIIe. siècle. — Pour terminer ce que j'ai à dire sur l'architecture religieuse, je parlerai de trois ou quatre églises des XIIIe et XVe siècles, seuls exemples qui puissent figurer dans l'architecture gothique ou ogivale de cet arrondissement.

La plus ancienne, qui peut être de la première moitié du XIIIe. siècle, est à Gouberville, dans le Val-de-Saire. Elle se fait principalement remarquer par ses lancettes, étroites d'une longueur disproportionnée.

Celle de Biville, qui date de saint Louis, est beaucoup plus riche que la précédente, quant à sa disposition et à son ornementation intérieure. On y voit des crochets à tête de mort employés concurremment avec des figures d'anges pour la décoration des chapiteaux des piliers; les quatre-feuilles et autres moulures de cette première période du style ogival mises à contribution pour l'ornementation; enfin les arcades légères entrecroisées en tiers point qui donnent aux monuments cette apparence unique du XIIIe. siècle, disposition que l'on retrouve dans toute sa splendeur dans le chœur de la cathédrale du Mans et dans la cathédrale de Coutances. C'est dans cette église qu'est renfermé le tombeau du bienheureux Thomas-Hélie, qui en avait été le pasteur, et auquel saint Louis donna une chasuble et un calice que l'on conserve encore à la cure.

Cette chasuble, d'un tissu d'or très-riche, est aujourd'hui bien détériorée; cependant on y remarque encore les armes qui en ornaient le tissu; elles se composaient d'un aigle éployé, d'une fleur de lys, d'une tour et d'un lion rampant de blazon.

Comme église du même temps que la précédente, je citerai celle d'Omonville-la-Rogue, qui n'a du reste rien de particulier, si ce n'est un double portail placé latéralement à l'extrémité de la nef.

XVe siècle. L'église de Cherbourg qui est la seule des quin-

zième et seizième siècles dont nous puissions parler, offre dans les piliers et les balustrades de sa nef des particularités architectoniques assez remarquables. Ces piliers, qui sont du reste d'une grande simplicité, puisqu'ils consistent simplement dans des colonnes cylindriques terminées par un tailloir, se font en outre distinguer par la disposition des petites colonnes qui soutiennent les bas-côtés et qui y sont adhérentes. Celles-ci en effet entrecoupées de distance en distance par de petits cercles, sont entièrement dégagées et ne tiennent à la colonne elle-même que par le cercle du milieu et ses extrémités. Quant aux balustrades, on y remarquait des séries de bas-reliefs qui ont été effacés lors de la révolution.

Les fenêtres formées de deux lancettes trilobées surmontées par un œil-de-bœuf sont d'une régularité parfaite, ainsi que les travées, qui consistent dans deux arcades placées l'une au-dessus de l'autre et séparées par chacun des piliers dans la prolongation duquel se trouvent accolées, le long d'un contre-fort, les arcades des voûtes de l'église; l'une des arcades dont nous avons parlé plus haut est bouchée et renferme la fenêtre; l'autre qui est formée par une voûte très-surbaissée fait communiquer la nef avec les bas-côtés.

2° Architecture militaire. L'architecture militaire offre peu de types remarquables, et, si l'on en excepte le château de Cherbourg qui a eu pendant long-temps une certaine importance, on se trouvera réduit à n'étudier que de simples manoirs dont le plus ancien ne remonte pas au-delà du quatorzième siècle.

Le château de Cherbourg est entièrement détruit, ainsi que ceux de Saint-Pierre-Eglise, de Maupertuis, de Vrasville et de Gréville.

Quant aux fortifications anciennes de la ville, il n'en reste plus qu'une seule tour située près de l'église et appelée pour cela *Tour de l'Eglise*.

Cette tour qui est de la première moitié du XVe siècle est de la plus grande simplicité. Elle est cylindrique, un peu renflée vers le bas et terminée supérieurement par un parapet à embrasures dont la saillie est supportée par un encorbellement de pierres minces taillées en quart de rond.

Le plus ancien château (celui de Martinvast) qui peut être du même temps que la tour précédente est en partie détruit, et il n'en reste plus que le donjon, dont la forme est assez curieuse. Il est composé de deux tours cylindriques d'inégale grosseur, dont la plus petite servait, comme il arrive souvent, d'escalier tournant, tandis que l'autre était destiné à la défense. Cette dernière partie était à cet effet couronnée par un parapet à encorbellement haut de cinq pieds, qui a été détruit; mais dont il est facile de voir encore les traces. L'autre se termine par un beffroi dont le toit en forme de cloche et supporté sur cinq à six pieds droits, laisse aisément apercevoir le jour entre deux.

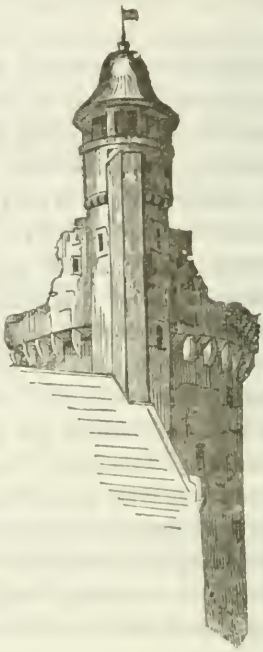

Du reste le système de défense de ce château était assez négligé. Il est bâti dans un fond et commandé de très près. La motte

sur laquelle on bâtissait le donjon des châteaux avant le quatorzième siècle n'y existe même pas.

Le château qui vient après, par rang d'ancienneté, est celui de Gonneville qui présente un système de défense encore plus négligé que le précédent ; il est comme tous les châteaux des quinzième et seizième siècles à mi-côte et commandé de très-près. Cependant on y trouve encore les accessoires d'une ancienne forteresse baronniale, une avant-cour fermée de portes flanquées et crenelées, une enceinte extérieure jadis garnie de tours dont deux subsistent encore ; des fossés pleins d'eau et des ponts-levis qui empêchent l'accès de la cour intérieure.

Au levant de ce château on trouve le donjon qui en fait la partie la plus remarquable ; il est carré et muni à sa partie supérieure d'un tourillon qui, comme dans le château précédent, servait d'escalier tournant.

On y voit du reste tous les détails de l'architecture des quinzième et seizième siècles, des fenêtres en croix chargées de nervures, des lucarnes à voûtes surbaissées ou en ellipses, des portes ornées de frontons dans le style de la renaissance, enfin un ornement qu'on rencontre toujours dans cette partie du seizième siècle, et qui consiste dans des cercles alternés de losanges.

On trouve encore autour du plafond de l'une des salles de ce château des moulures aux armes des familles de Jallot et Mesnileurry qui en étaient les premiers propriétaires.

Pour se faire une idée de ces moulures, il suffit de savoir que les armes des Jallot étaient d'azur au chevron d'argent chargé de trois merlettes d'azur et accompagné de trois trèfles d'or, et que celles des Mesnilleurry étaient d'argent fretté de sable.

Le château de Vauville a été bâti par le frère de l'amiral de Tourville. Il est très-peu curieux sous le rapport de l'art et

encore moins sous le rapport de la beauté ; il n'a même pas l'irrégularité si pittoresque des châteaux de son temps. Un donjon lourd, sans hauteur ni beffroi, forme l'encoignure des deux bâtiments qui composent ce château. On voit encore autour les traces des anciens fossés qui en défendaient l'approche.

Le château de Nacqueville présente une poterne du seizième siècle, d'un style d'architecture fort élégant : elle est composée d'un corps de bâtiment flanqué des deux côtés de deux jolies tours cylindriques qui viennent baigner dans les douves du château. Des toits en pointe supportés sur une corniche à encorbellements, des lucarnes surmontées de la coquille, type caractéristique du règne de Henri II, une fenêtre en croix placée entre les rainures du pont-levis et surmontant les armoiries des seigneurs de Nacqueville, sont les autres accessoires de cette poterne.

Le château de Tourlaville est le plus curieux et le plus considérable des châteaux dont nous avons parlé ; il est du dix-septième siècle, avec toute l'irrégularité et le pittoresque des édifices de ce temps.

Bâti dans une position à la fois romantique et délicieuse, il s'élève au-dessus d'une vallée qui laisse apercevoir dans un lointain fugitif Cherbourg et la nappe d'azur qui l'environne.

Quoiqu'élevé dans un temps où les demeures féodales avaient perdu leur aspect guerrier et imposant, il offre encore les douves et les tourelles des anciens châteaux forts ; mais au lieu des machicoulis et des meurtrières, on y voit des toits élégants et des fenêtres en croix soutenues des deux côtés par des colonnes corinthiennes ; au lieu des oubliettes, des salles voûtées, lieux de désespoir et de carnage, ce sont de charmants salons dorés et décorés de peintures dans lesquelles l'Amour, Vénus et les Grâces ont remplacé le souvenir des fastes de l'ancienne che

valerie, comme l'élégance et la richesse d'ornementation ont succédé à la sombre apparence des fortifications.

Parmi ces peintures, il en est qui sont d'un intérêt beaucoup plus grand en ce qu'elles font allusion à une déplorable passion que ce château couvrit quelque temps de son ombre, mais qui depuis n'a eu que trop de retentissement.

Elles sont sur le manteau des cheminées de deux des principales salles de ce château.

Il existe encore dans l'arrondissement de Cherbourg plusieurs autres châteaux qui sont des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, et peu curieux ; ce sont :

Pour le 16e siècle,	Le château de Martinvast.
	Id. de Beaumont.
	Id. de Sotteville.
	Id. de Bricquebost.
Pour le 17e siècle,	*Id.* de St-Marcouf (Pierreville).
Pour le 18e siècle,	*Id.* de Flamanville.
	Id. de St-Pierre-Eglise.

3. Architecture civile. De même que l'architecture militaire, l'architecture civile offrait un seul type un peu remarquable, l'abbaye de Cherbourg ; ce monument a été détruit comme le château de cette ville ; aujourd'hui, l'arsenal militaire et l'hôpital de la marine se sont élevés sur ses débris, et il ne nous reste plus de tout cet édifice qu'une cheminée assez curieuse, que la ville a conservée en la transportant dans la cour de son musée.

Cette cheminée, qui porte le cachet du seizième siècle, offre deux tableaux ornés de bas-reliefs d'un grand intérêt, dont M. Plivart, chef d'escadron d'artillerie, a donné une ingénieuse interprétation.

On remarque cependant encore, parmi les restes de l'abbaye utilisés à l'hôpital, une salle du XIIIe. siècle, aujourd'hui con-

vertie en laboratoire de chimie, et qui est dans un assez bel état de conservation. Elle est terminée en polygone et soutenue dans sa longueur par une rangée de piliers dont les arcades, en se déployant par triples faisceaux en quatre sens, donnent l'aspect le plus gracieux.

Après l'abbaye de Cherbourg, je n'aurai plus à mentionner que le prieuré de Vauville, qui n'a rien de curieux, et deux maisons religieuses, situées rue du Fourdray, à Cherbourg, dont la plus ancienne date de l'an 1549.

L'autre n'a pas été achevée ; elle était destinée à un couvent qui a été transporté peu de temps après sa fondation à Valognes, ce qui fit abandonner le travail. Le portail en était assez riche.

En ajoutant à cela quelques maisons sans caractères, dont les plus anciennes ne remontent pas plus loin que le règne de François Ier, on aura l'idée de la pauvreté de l'architecture civile dans ce pays.

Tels sont les monuments historiques de l'arrondissement de Cherbourg : ils sont sans doute bien peu de chose relativement à ceux qu'on rencontre dans beaucoup d'autres contrées, mais ils offrent en échange certaines particularités et une originalité de sculptures que l'on rencontre peu communément.

Après avoir entendu ce rapport, la Société délibère sur les réparations de monuments qui mériteraient sa sollicitude ; M. Th. Du Moncel la réclame en faveur de l'église de Querqueville.

50 FRANCS sont votés pour rejointoyer les murs de ce petit monument. M. Du Moncel est spécialement chargé de surveiller l'exécution du travail.

M. Du Moncel lit ensuite un mémoire sur les sculptures bizarres de quelques églises. Ce mémoire sera publié dans le Bulletin.

M. de Clinchamps, d'Avranches, prend la parole pour rendre compte de l'état des monuments des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

M. de Clinchamps surveille avec soin toutes les restaurations qui se font dans son arrondissement et se transporte dans les communes pour donner des conseils aux fabriques.

La magnifique porte du réfectoire de Savigny achetée par

M. de Caumont avec le terrain qui la supporte est sauvée pour toujours. Les belles pierres de ce portail et leur bon état de conservation en assurent la durée. Elles sont en granit, et l'on

a peine à comprendre comment elles ont pu être si délicatement ciselées.

M. de Clinchamps parle des restaurations dirigées par M. l'abbé Lecour, au Mont-St.-Michel, au moyen des fonds accordés par le gouvernement et qui ont consolidé l'édifice.

Il parle ensuite des découvertes d'antiquités romaines faites tout récemment à Avranches et prouvant de plus en plus que cette ville est *l'Ingena* de la Carte de Peutinger.

M. Houël montre de curieux cercles en pierre ollaire trouvés près de la Meauffe (Manche) sur la propriété de M. le baron Bignon, et semblables à ceux qui furent découverts à Ecageul (Calvados), il y a quelques années, et qui ont été décrits par M. Legrand, D. M. à St.-Pierre-sur-Dives.

La parole est ensuite à M. Cheveraux qui donne de vive voix des détails très-précis sur les découvertes récemment faites au Vieil-Evreux et notamment sur des statues en bronze fort remarquables et d'un grand prix M. Cheveraux qui rend justice au dévouement et au talent de M. Bonnin, directeur des fouilles, est prié d'adresser à la Société une notice complète sur ces curieuses découvertes.

Le Secrétaire,
Théod. Du Moncel.

PROCÈS-VERBAL

Des séances générales tenues à l'hôtel de ville de Lyon, par la Société française pour la conservation des monuments historiques, pendant la neuvième session du congrès scientifique de France.

Séance du 5 septembre 1841.

M. de Caumont, directeur, ouvre la séance en faisant part à l'assemblée de l'absence de S. E. Mgr. de Bonnald, cardinal-archevêque de Lyon, inspecteur honoraire de la Société, qu'il avait invité à venir la présider (1). En conséquence, il appelle au fauteuil M. Commarmond, récemment nommé inspecteur divisionnaire. M. Terme, maire de Lyon, et M. de Caumont, M. de Barthélemy, inspecteur des monuments de la Loire, MM. Cheveraux, d'Evreux, Richelet, du Mans, l'abbé Bouvet, du Mans, membres du conseil, siégent au bureau; M. Dominique Branche remplit les fonctions de secrétaire.

M. de Caumont expose les raisons qui ont donné naissance à la Société française, et la pensée qui a présidé à sa création;

(1) Une députation composée de MM. de Caumont, de Caen; l'abbé Bouvet, principal du collége du Mans, Richelet, secrétaire de l'institut des provinces, de Barthélemy, inspecteur des monuments de la Loire, Cheveraux, secrétaire de l'académie d'Evreux, s'était transportée au palais de son Eminence pour l'engager à présider la séance; Mgr. de Bonnald était alors aux environs de Lyon occupé de donner la confirmation.

il parle ensuite des travaux accomplis par elle. Les applaudissements de l'assemblée témoignent sa vive sympathie pour l'œuvre de la Société.

M. l'abbé Croiset, curé de Neschers (Puy-de-Dôme), membre de la Société française, prend la parole pour lui exprimer l'intérêt que lui ont inspiré un grand nombre de monuments qu'il a vus dans le Lyonnais et le Forez, et notamment quatre colonnes milliaires situées dans la ville de Feurs (Loire). Il signale leur importance et regrette de les avoir aperçues gisant dans la boue sous les murs de l'église paroissiale. M. Anatole de Barthélemy, inspecteur des monuments historiques de la Loire, répond à M. Croiset que ces monuments lui sont connus, qu'ils ne périront pas, car il s'occupe en ce moment de leur conservation.

M. A. de Barthélemy lit ensuite un rapport sur quelques monuments religieux et féodaux de son département ; cette lecture excite vivement l'intérêt de l'assemblée.

M. Dominique Brauche, inspecteur des monuments historiques de la Haute-Loire, rappelle qu'il a eu l'honneur d'adresser un rapport à la Société française durant les séances générales qu'elle a tenues à Angers au mois de juin dernier, sur les monuments historiques de son département. Retraçant en peu de mots la description architectonique de l'église de la Chaisedieu (style ogival du XIVe. siècle) et de l'église Ste.-Marie-des-Chases (style romano-auvergnat du XIIe.), il formule une demande de secours pour aider à la restauration et à la conservation de ces deux édifices. St.-Robert de la Chaisedieu créé par la pensée et dans un but monastique, est la plus remarquable église du XIVe. siècle parmi celles que l'on voit en Auvergne. La sévère beauté de sa forme, la pureté des lignes, les boiseries sculptées qui la décorent, les fresques qui ornent les murs (danse des morts,

sur laquelle M. D. Branche promet un travail spécial), les belles stalles de son chœur, tout cela rend l'édifice infiniment recommandable. Il serait à désirer que la Société allouât quelques fonds qui seraient appliqués soit à terminer la tour de l'escalier qui mène au clocher que l'on répare en ce moment, soit la grande arcature du portail qui menace ruine, soit à la restauration des stalles. M. D. Branche présente en outre Ste.-Marie-des-Chases comme la plus gracieuse expression de l'architecture romano-auvergnate appropriée aux besoins du culte des populations villageoises. Sa forme est un rectangle terminé par une apside et précédé d'un narthex que surmonte un clocher carré et à flèche, orné de fenêtres à doubles archivoltes, de sculptures, d'arêtes et d'antefixes.

Au premier étage de cette tour existe encore le vieil autel de St.-Michel, selon l'ordonnance des anciens canons. Un tombeau en pierre se trouve dans le narthex. M. D. Branche y a opéré quelques fouilles (déjà brisé et ouvert, il a pensé qu'on ne pourrait blâmer d'irrévérence cet acte de curiosité archéologique) et y a trouvé des restes de linceul en toile de chanvre, de petits cierges de cire jaune qui avaient été allumés, des fragments d'étoffe de laine brune, des fragments de parchemin écrit, des grains de chapelet en ivoire, enfin une crosse en bois doré. Il n'a découvert qu'un ossement humain. Il a su depuis que Mgr. de Bonnald avait fait transporter les restes mortels qui gisaient à Ste.-Marie-des-Chases dans le cimetière de St.-Julien-des-Chases. Ce tombeau appartenait à une prieure; la dernière est morte en 1532; après elle le bénéfice fut réuni à la mense abbatiale de St.-Pierre-des-Chases. On peut par ces trouvailles savoir quelles étaient les formules et les rites d'inhumation dans ce prieuré.

M. Louis Dupasquier, architecte, donne connaissance des travaux artistiques qu'il a faits à Brou (Ain). L'assemblée

admire les magnifiques dessins qu'il met sous ses yeux, surtout les vitraux représentant le portrait des fondateurs de cette admirable église : la princesse Marguerite et son époux Philibert-le-Beau ; des détails d'ornementation, des tombeaux, etc., etc. La Société engage M. Dupasquier à publier son beau travail, auquel M. Didron doit fournir un texte historique et explicatif.

M. Chevereaux, d'Evreux, signalant la découverte qui vient d'être faite à Ville-sur-Jornoux (Rhône) de tombeaux mérovingiens, par M. l'abbé Vernange, demande qu'une somme de 50 fr. soit allouée par la Société afin d'entreprendre quelques fouilles, M. Petion de Villeneuve de Trévoux serait chargé de les diriger et de les surveiller.

M. Croiset prie M. le conservateur du musée de Lyon de faire intervenir l'autorité municipale dans la conservation des trouvailles antiques. Il est désolant pour tout ami des arts de voir ces objets vendus aux orfèvres ou mal conservés par les découvreurs. M. Commarmond répond à M. Croiset que le goût des arts est assez développé chez les Lyonnais pour que ceux-ci portent la plus grande attention à la conservation des objets qu'ils découvrent. Il cite les frères de la doctrine chrétienne qui ont trouvé dans des terrains de leur dépendance, l'écrin complet d'une dame gallo-romaine qui contenait cinq colliers en pierres précieuses, une paire de bracelets à torsades d'or, une paire de bracelets à lames ondulées d'or, dont le chaton présentait la tête de l'impératrice Crispine entourée d'un cercle de pierres fines, des camées, etc., etc. On a trouvé aussi dans ce lieu où sont les ruines d'une maison romaine, des médailles d'argent, monnaies consulaires et impériales. On suppose que ce trésor fut enfoui sous Septime-Sévère. M. Commarmond ajoute qu'une trouvaille a été faite à Ruffieux d'un trésor de monnaies d'or enfermé dans une

casserolle de cuivre, sur laquelle était cette inscription : *Secundus Centurio primæ legionis augustæ.*

M. de Caumont demande *s'il existe dans le diocèse de Lyon un cours d'archéologie chrétienne, au grand ou dans les petits séminaires.* Un membre lui fait observer que cette institution dépend entièrement de S. E. le cardinal de Bonnald; mais qu'il croit savoir que l'intention de S. E. est d'autoriser un pareil cours au petit séminaire de l'Argentière.

M. Croiset prend la parole pour signaler l'absence d'un cours d'archéologie pour le public : il regrette que les jeunes Lyonnais ne se préoccupent pas de cette étude.

M. Mayery répondant à M. Croiset, annonce qu'il vient de se former à Lyon une société composée de jeunes gens et de quelques membres du clergé, sous la présidence honoraire et perpétuelle de son Eminence, sous le nom *d'Institut catholique*, pour étudier entre autres objets les monuments religieux de la cité, les décrire et les conserver. M. Mayery dépose alors sur le bureau les statuts de cette compagnie et émet le vœu au nom de ses confrères de s'associer à la Société française pour la conservation des monuments. Ce désir est accueilli avec empressement par l'assemblée. Il y a dans cette institution naissante un bel avenir; il serait à désirer qu'elle se développât sur un plan plus vaste, qu'elle s'organisât plus fortement : sans nul doute c'est là un moyen d'instruction et de moralisation pour les fils du peuple que nous voudrions voir entrer dans les rangs de cette Société, quel que fût leur degré de savoir. L'assemblée applaudit à la communication de M. Mayery et encourage les essais de cette jeune institution. Le gouvernement, assure-t-on, va reconnaître l'existence de la société et lui donner légalement le nom *d'Institut catholique.*

M. de Caumont demande *si l'on a publié à Lyon un*

recueil complet des antiques inscriptions trouvées dans les ruines de Lugdunum.

M. Commarmond répond que M. Artaud, ancien conservateur du musée, en avait publié une partie, et que lui-même poursuit ce travail avec activité, surtout la publication de celles que l'on a trouvées à St.-Irénée. Il ajoute, en revenant à la question plus haut débattue, que son intention est d'ouvrir au palais des arts *un cours complet d'archéologie.*

M. Crespet, architecte à la Guillotière, apprend qu'il vient de découvrir au clocher de Ste.-Foi d'anciens signes du zodiaque sculptés sur la pierre. Ces monuments intercalés dans la maçonnerie moderne de Ste.-Foi appartiennent à l'ère romane du XIIe. siècle. Les dessins qu'il en présente sont parfaitement exécutés, l'une des figures du zodiaque est remplacée par un animal à tête de coq, au dessus duquel on

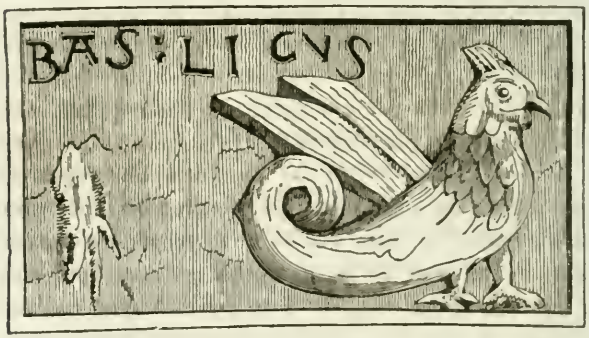

lit le mot Basilicus. M. de Caumont fait observer que cet animal figure dans les psaumes et était regardé comme très-redoutable : *super aspidem et* basiliscum *ambulabis et conculcabis leonem et draconem*, ps. 90.

M. de Caumont présente quelques questions sur les *sarcophages chrétiens.*

M. Mayery signale à Ste.-Foi l'existence de deux tombeaux gothiques du XVIe. siècle, dont il ne reste que les statues entières.

M. de Caumont recommande spécialement *les moulages comme moyen de conservation, pour la reproduction des sculptures anciennes que l'on regrette de voir périr chaque jour.* Chaque ville pourrait même, au moyen de ces plâtres échangés, former un musée archéologique complet.

M. Boitel signale une crédence gothique d'un beau style dans l'église de Chasselay, qui pourrait être ainsi moulée, et dans le palais même des arts, la pierre tumulaire de madame de Clermont, abbesse comtesse de ce monastère, sur laquelle on marche et dont on détériore l'effigie gravée et l'inscription.

M. Terme, maire de Lyon, répond qu'il a déjà donné ordre à l'architecte de replacer ce monument dans un lieu convenable.

Un membre prend la parole pour faire part de la découverte qu'on a faite à Sourcieu, près l'aquéduc de Chaponeau (Rhône), d'un caveau dans lequel étaient des ustensiles romains. Il se plaint du dédain que le génie fait chaque jour du travail de cette époque, et l'accuse d'avoir détruit ce qui restait des anciens aquéducs romains pour construire les forts. Il demande que l'administration municipale veuille bien veiller à la conservation des monuments romains. M. Commarmond recommande à M. le maire la conservation du théâtre antique de Lyon (aux Minimes), et donne la description de quelques parties de ce monument qu'on vient de découvrir en creusant un puits. Le théâtre et les aquéducs sont, dit-il, les seules ruines romaines de Lugdunum. M. Flechet, architecte, appuie la demande de M. Commarmond auprès de M. le maire. M. Terme répond qu'il s'en est occupé ce jour même, qu'il visitera ces débris avec M. Bouet, curé de St-Just, et prendra

toutes les mesures administratives nécessaires pour prévenir les dégradations ultérieures.

M. Flechet fait observer qu'il est enfin temps de porter un regard de pitié sur les ruines Lyonnaises, car bientôt il n'en existera plus. Les maisons de la ville de Lyon sont bâties avec des débris romains.

M. L. Dupasquier appelle l'attention de la Société sur la petite chapelle byzantine du château de Châtillon. L'apside mériterait d'être conservée, il faudrait même fort peu de réparations ; mais ce qui est vraiment déplorable, ce sont les conflits qui, s'élevant entre l'autorité municipale et celle des curés, paralysent toute restauration sérieuse et intelligente. A Châtillon, toutefois la commune ferait les réparations nécessaires, si la Société allouait quelques fonds ; il y a dans cette chapelle une boiserie du XVe siècle qui décore la nef. Les murs sont ornés de peintures.

Un membre prie la Société de recommander à M. le maire de Lyon l'église de l'Observance.

M. l'abbé Avrilly désirerait que les fabriques fissent enlever les boutiques qui, accolées aux parois extérieures des églises, déparent et cachent de belles sculptures. Ce sont là des plantes parasites qu'il faudrait extirper.

M. de Caumont demande *si les églises du Lyonnais sont devenues les victimes du badigeon.*

M. Dupasquier, tout en faisant une réponse affirmative, veut connaître l'opinion de la Société à ce sujet. Faut-il confondre avec le badigeon et les flétrir les teintes mises pour couvrir les réparations neuves, en les harmonisant avec la teinte générale. Comment, ajoute-il, aborder une restauration partielle, de détail, sans qu'elle paraisse ; comment, lorsqu'on ne bâtit pas avec la pierre taillée, ne pas recouvrir le moellon ; et comment faire en sorte qu'il n'y ait pa-

discordance, inharmonie : M. de Caumont répond que la Société n'a jamais entendu proscrire le coloriage de raccord, mais bien l'ignoble badigeon, qui dépare et enlaidit sous prétexte d'imitation de marbres, de boiseries, d'embellissements, l'intérieur et même l'extérieur de nos églises. Elle laisse à la sagacité et au bon goût de chaque architecte le soin de faire disparaître *le trop neuf* des restaurations qu'ils exécutent, mais elle leur recommande d'agir avec une grande prudence dans l'emploi du coloriage et dans l'usage des teintes.

M. de Caumont demande si l'on a observé *les diverses manières dont on a représenté la figure du Christ au moyen-âge dans le Lyonnais ?*

Il demande si quelqu'un s'occupe *de la symbolique statuaire et picturale du XIIe. siècle.*

M. Mayery cite l'ornementation de l'autel d'Avenas. Sans entrer dans aucun détail, il en fixe la date au temps de saint Louis, au XIIIe. siècle.

M. de Barthélemy offre les dessins du Christ et du portail byzantin du bourg-Argental.

M. A. de Barthélemy communique ensuite le procès-verbal de la séance administrative tenue le 3 septembre à Lyon.

Dans cette séance, MM.

Eugène Peyre, vicaire-général d'Avignon ;

Hubert, professeur de philosophie, à Charleville ;

L'abbé Roux, professeur au séminaire de l'Argentière (Rhône) ;

Mathon de Feugères, propriétaire à Bourg-Argental (Loire);

Courbon, propriétaire, à St.Etienne (Loire) ;

Le ch^er. Pourret des Gaux, propriétaire, à Bourg-Argental;

Vernanges, docteur en théologie, à Lyon,

ont été nommés membres de la Société.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. de Caumont, Branche, de Barthélemy, Richelet, l'abbé Bouvet et Cheveraux, M. Victor Simon, inspecteur des monuments de la Moselle, a été nommé inspecteur de la division de Metz en remplacement de M. de Saulcy, nommé conservateur du musée d'artillerie de Paris.

M. Commarmond, inspecteur des monuments du Rhône, a été proclamé inspecteur de la division de Lyon, comprenant cinq départements.

M. Victor Baille, architecte à Besançon, a été nommé inspecteur des monuments du Jura, en remplacement de M. Bourgon, décédé.

M. Hubert, de Charleville, a été nommé inspecteur des monuments des Ardennes.

La séance est levée à 10 heures

Le Secrétaire,

Dominique Branche,

Inspecteur des monuments historiques de la Haute-Loire.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

A Vienne (Isère) le 7 septembre 1841.

La Société Française, réunie au Congrès scientifique de France, s'est transportée à Vienne le 7 septembre : M. Branche, inspecteur de la Haute-Loire, remplissait les fonctions de secrétaire-rapporteur.

Arrivée à Vienne, la Société et le Congrès ont été reçus par les autorités et par l'élite de la population. M. Delorme, inspecteur de monuments de l'Isère et conservateur du musée,

a mis la plus grande obligeance à diriger l'exploration monumentale, à donner sur les édifices et leur histoire tous les détails que pouvait désirer la compagnie.

Parmi les membres de la Société Française qui ont pris part aux discussions archéologiques, nous citerons MM. de Caumont; de Barthélemy, inspecteur de la Loire; Commarmond, inspecteur divisionnaire; Bouvet et Richelet, du Mans; l'abbé Croiset, de Neschers; Largé, de Clermont; Courbon, de St-Etienne; l'abbé Pavie, de Lyon; Cheveraux, d'Evreux; l'abbé Roux, de l'Argentière (Rhône); Carraud, de Lyon; Petion de Villeneuve, de Trévoux; Demiau de Crouzillac, de Lyon; Désiré Monnier, de Lons-le-Saulnier; Jules Pautet, de Beaune, etc.

Voici le rapport qu'a fait M. Branche au retour de l'excursion.

Messieurs,

A six heures du matin, une foule nombreuse était déjà accourue sur les quais du Rhône, pour jouir du spectacle qu'allait lui offrir la fuite puissante de deux bateaux à vapeur pavoisés d'écussons et de pavillons aux couleurs nationales, aux armes de toutes les nations européennes. Ils avaient à peine levé l'ancre, au bruit du canon, que déjà la ville de Lyon disparaissait noyée dans les brouillards du matin. Qui donc s'en allait ainsi, cheminant sur le dos du fleuve comme sur la croupe d'un monstre marin? C'étaient vous, Messieurs, à qui l'hospitalité municipale avait offert deux élégants bateaux (*Syrius*); une musique militaire, un chœur qui devait chanter durant la traversée les hymnes composés pour cette fête. Vous vous rappelez la beauté de la course; ces rives boisées s'effaçant sous les yeux; les villages devant lesquels le

flot nous conduisait et nous emportait ; la population des deux bords accourue pour saluer votre passage ; l'accident heureux de la lutte que la vapeur sur la terre, établit un instant avec le fleuve, et les *Syrius* dévançant dédaigneux la longue file des wagons ; puis toujours le Rhône qui nous entraînait rapide et dont les vagues semblaient apaiser leur grande voix, pour murmurer de doux chants autour de nous. Le soleil se leva radieux à moitié de notre course, et nous montra les collines onduleuses et boisées du Forez et du Dauphiné, qui venaient, fraîches et coquettes, baigner leurs pieds dans le flot courant. De charmantes habitations, des ruines féodales, des tours aux chaudes teintes que les artistes aiment tant, des églises champêtres aux clochers carrés ou à la flèche élancée, venaient à tout moment clore un horizon que l'on eût dit exprès créé pour le plaisir de nos yeux. Puis, à chaque détour du fleuve, une foule nouvelle, de nouvelles acclamations, de nouveaux paysages venaient attirer vos regards et fixer votre attention. *Ces acclamations, je ne crains pas de le dire, Messieurs, étaient une preuve des bons sentiments qui animent nos provinces, et des encouragements qu'elles vous donnaient, à vous, qui tentez d'élargir le cercle étroit de la centralisation scientifique et littéraire.*

C'est ainsi que nous arrivâmes, citoyens et hôtes de la colonie fondée par Planeus, pour visiter son antique berceau, cette Vienne si célèbre comme cité allobroge, comme municipe gallo-romain, comme capitale des rois bourguignons et comme métropole chrétienne. Ce dernier titre, qu'elle avait acquis par le sang de ses martyrs, fut de tous, celui dont elle se para avec le plus d'orgueil, et au-dessus du siége de son archevêque, ce primat des primats, resplendissait l'or et le sinople de son blason avec sa pieuse devise : *Vienna civitas sancta.*

Le canon de la cité annonça notre arrivée, nos bateaux

lui répondirent, et bientôt au milieu d'une foule innombrable qui garnissait les rives du Rhône, nous atteignîmes son sol hospitalier. Rappelez-vous l'aimable réception de la ville entière accourue à notre rencontre, sur les pas de son premier magistrat, du sous-préfet et de la commission des beaux-arts de l'arrondissement. La gaîté, l'expansion la plus franche qui avait régné dans le voyage ne disparut point à Vienne. Après avoir pris place au banquet qui nous avait été préparé sous les arbres du Champ de Mars, chacun de nous, Messieurs, s'empressa d'aller visiter les monuments de l'antique cité.

Vous ne vous attendez pas à la description minutieuse des beaux édifices, des restes fameux que nous avons admirés. Ce travail nécessiterait un livre complet. Or, le temps, la rapidité de la course, le mode même un peu confus de la visite que nous avons faite, ne nous permet pas de présenter un rapport aussi étendu que vous l'auriez désiré. Il y avait tant et de si belles choses à voir, il y avait là présent à nos yeux, comme témoins des siècles écoulés, un si grand nombre de monuments qu'à peine avons-nous pu prendre quelques notes dont vous voudrez bien excuser l'insuffisance.

Nous avons d'abord commencé par visiter les édifices religieux du moyen-âge, car c'étaient ceux qui, de loin, tandis que nous voguions sur le fleuve, avaient les premiers frappé nos regards. L'antique abbaye bénédictine de Saint-Pierre nous attira d'abord. Son église existe encore; elle n'est plus consacrée au culte; elle est devenue un atelier. Il est impossible au milieu du changement, des bouleversements de toute sorte, d'assigner une date précise et une à l'économie générale de l'édifice. Quelques parties anciennes, présentant encore le caractère primitif, ont pu être seules chronologiquement

classées. L'église figure une croix latine, elle contient trois nefs, une apside circulaire (un augusteum) termine la nef du milieu. Quatre-vingt colonnes soutenaient la voûte, elles étaient en beau marbre cypolin à chapiteaux antiques. Nous en avons découvert deux qui soutenaient l'arc doubleau de chœur, empatées dans une maçonnerie très-moderne ; la facture noble et grande de l'art romain se retrouve vivante dans ces deux colonnes ; il est probable qu'elles avaient appartenu à un temple ou à un monument de la Vienne gallo-romaine. L'édifice se termine à l'ouest par un narthex et un ante-porche surmonté d'une tour romane, dont l'ornementation (cintres trilobés de fenêtres, colonnes cylindriques déjà élancées) fixe la date au XIIe. siècle. Mais la partie ancienne de l'édifice la mieux conservée et la plus intéressante, est la porte par laquelle on pénétrait du narthex ou vestibule intérieur dans le corps même de l'église. Cette porte est cintrée selon le système roman ; le tympan couronné d'une double archivolte qui repose sur deux colonnes rondes à chapiteaux à feuillage, présente de curieuses incrustations. Ce sont des briques carrées placées en losange et formant la croix ; de chaque côté se trouvent deux chevrons aussi en briques, tandis qu'une bande ondulée se déroule au-dessus du linteau. Sur la paroi extérieure du transept nord se remarquent encore dans un appareil moyen, de semblables incrustations en briques rouges ; l'on sait que ce genre d'ornementation était usité dans la première période romane, ainsi nous pouvons sans crainte assigner aux parties ainsi caractérisées une date certaine antérieure au Xe siècle. On peut ramener sous la même date les fenêtres de la nef, côté du nord, dont le cintre est formé de clavaux réguliers et de briques alternées. L'extérieur de l'apside est aussi fort ancien, elle affecte la forme octogone peu commune dans les monuments romans, et elle est couronnée par une frise que

soutiennent des modillons à feuillages alternés de fleurons, d'une exquise pureté de travail. Je signalerai, en outre, près de Saint-Pierre, la chapelle de Notre-Dame, son ancienne annexe, dont le plan figure une croix grecque, comme montrant l'architecture romane sous toutes ses formes dans cette partie de la Bourgogne dauphinoise. Saint-Pierre et ses annexes appartiennent à la fabrique de Saint-Maurice, espérons qu'elle saura les préserver d'une ruine complète.

Après Saint-Pierre, l'église abbatiale de Saint-André-le-Bas s'est offerte à notre visite. Nous regrettons de consigner dans ce rapport, nous qui aurions voulu n'avoir à donner que des éloges sans restriction, l'inintelligence d'une restauration qui, sous prétexte d'embellissement, a couvert les parois intérieurs d'un badigeon multicolore, qu'avec un peu de bonne volonté on pourrait peut-être appeler une peinture à fresque. Cependant l'archéologue n'a point à dédaigner ce monument. Il peut étudier avec fruit les beaux chapiteaux antiques du chœur, la richesse des pilastres intérieurs ornés de losanges, de bandelettes, de galons. Nous avons vu avec intérêt deux belles croisées romanes dont les moulures du cintre sont soutenues par des colonnes qui viennent appuyer leur base sur des lions couchés. Cette ornementation symbolique est assez commune dans les édifices similaires d'Italie ; on en trouve quelques-uns dans les provinces du midi de la France ; point dans le nord. La date de ces croisées nous a été révélée par une inscription portant le millésime 1152 et le nom de l'architecte qui les construisit : il s'appelait Martin. A côté de ce beau monument, nous avons remarqué un arc-boutant roman qui contre-boute la paroi sud de St-André. Cette construction due au XIIe siècle est, sous le rapport du synchronisme de l'architecture romane, une chose importante. Un grand nombre de provinces méridionales trans-ligériennes, et notamment l'Auvergne

repoussent dans leur système basilical ou roman le contrefort à pilastre et surtout l'arc-boutant.

La tour carrée qui sert de clocher à Saint-André, percée de fenêtres cintrées accouplées, présente deux époques dans son édification ; la partie élevée est évidemment postérieure, on peut la dater du XIIIe siècle.

Poursuivant toujours l'exploration des monuments de l'ère romane, il nous fut signalé par M. Vital Berthin une rotonde bysantine, aujourd'hui habitée, devenue une propriété particulière, et dont l'ancien usage est ignoré. Nous avons pensé que ce bâtiment circulaire, couvert par un dôme qui repose sur un cercle de colonnes à chapiteaux feuillés était une chapelle ; nous avons même cru retrouver l'autel qui y servait au saint sacrifice, dans le jardin de M. Johannot. Accueillis par la plus gracieuse politesse, nous avons pu y étudier ce monument. C'est un autel roman portatif formé d'une base, de trois colonnettes et d'une table décorée de lacets et de six lobes, haut de 83 et large de 90 centimètres, taillé dans un seul bloc de marbre blanc.

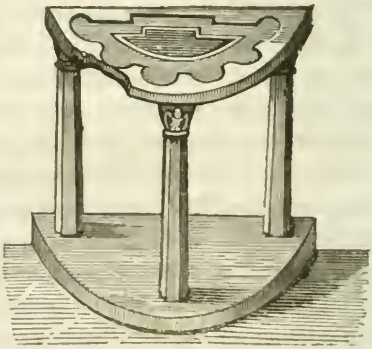

Nous avons terminé la visite des monuments religieux par celle de l'ancienne cathédrale archiépiscopale dédiée à Saint-Maurice. Loin de moi, Messieurs, la pensée de vous décrire cet édifice. Comment raconter en quelques lignes cette belle histoire, tracer le magnifique plan de ce poème de pierre.

Comment vous dire ici dans un style froid, technique, les ardentes inspirations qui créèrent cette église et qui en firent une si grande chose, si grande, qu'elle est digne du Dieu pour lequel elle fut bâtie. Non, je ne le puis. Je vous laisse tout entiers à vos souvenirs, à vos impressions, vous vous rappellerez, j'en suis sûr, toutes ces diversités de style, toutes ces nuances architectoniques. L'église, sortie du système roman, en conserve encore le caractère dans les basses parties de sa grande nef et dans ses deux nefs latérales. A mesure que l'on s'avance vers l'apside, le style ogival paraît dans toute sa splendeur et nous pouvons déterminer l'origine de cette partie au XIIIe. siècle; puis on descend par degrés successifs jusqu'au style du XVIe., soit dans quelques portions murales, soit dans les verrières. Mais la plus belle expression du système ogival se retrouve dans cette cathédrale sur le portail. Le XVe. siècle y a déposé tout le luxe de son ornementation, de sa statuaire et de sa symbolique; il est à regretter cependant que les pierres qui le composent soient d'un grain tendre, friable, et deviennent chaque jour de plus en plus frustes. Spectacle aussi étrange qu'intéressant! Ce monument rapproche les styles les plus disparates, le roman et l'ogival, dans leurs produits les plus gracieux; rappelez-vous le portail, et en même-temps les charmantes galeries romanes qui se déploient sur la frise de la muraille extérieure du nord. Le symbolisme chrétien y trouve encore une large place, toutes les sculptures, la frise intérieure de l'apside formée en incrustations de marbre blanc dans un ciment rouge, la vieille chaire archiépiscopale, curieux monument liturgique, les deux tombeaux en marbre qui se trouvent à l'ouest vers l'entrée. Nous mentionnerons seulement la forme ovale de l'auge de l'un d'eux, et sur sa paroi la représentation au trait de deux paons mangeant des raisins; emblême de l'immortalité chrétienne et de la vie éternelle.

Après les monuments religieux du moyen-âge, nous sommes remontés, Messieurs, dans les temps antiques et par la pensée, et par la vue ; nous avons même été obligés de nous rappeler que ces temps avaient disparu sans retour, car ce passé puissant a laissé là de si fortes traces, que dans la ville moderne, la vieille cité gallo-romaine semble vivre encore. Nous avons visité le musée établi dans un ancien temple d'Auguste et de Livie, édifice qui, malgré les dévastations barbares, la conversion en église qu'en fit le XIIIe. siècle, conserve la splendeur de sa primitive beauté. Les monuments qu'il renferme ont été spécialement et très-bien décrits par M. Delorme ; nous y renvoyons le lecteur ; seulement nous vous ferons remarquer qu'il existe plusieurs inscriptions chrétiennes gallo-romaines dont l'une en grec, à la tête desquelles sont gravées des colombes, gracieux emblème du spiritualisme chrétien et de l'immatérialité. Nous y avons vu aussi une antique colonne de briques octogone, revêtue d'un stuc fort dur, pareil à toutes celles de Pompéi, et quelques vieux marbres. L'antique enceinte de la cité romaine a mérité notre attention, nous avons suivi les restes des murs qui entouraient ses divers quartiers, ceux de ses aquéducs, de ses temples, de son théâtre et de son amphithéâtre, de son forum, de ses thermes, de son arc triomphal, de son palais prétorien dont les ruines assises sur le flanc de la montagne semblent braver à toujours la puissance du temps. Au bas d'un ancien quartier romain nommé *Crappum* aujourd'hui St.-Just, s'élève, et comme si elle n'était faite que d'hier, une pyramide portée sur quatre piliers formant arcade. Est-ce un tombeau ? Est-ce, au contraire, un obélisque placé sur la *spina* d'un cirque ? Je pose la question sans prétendre la résoudre en ce moment. Mais le monument romain qui à lui seul doterait le musée

d'un royaume, et que possède la ville de Vienne, c'est une vaste ou plutôt deux vastes mosaïques découvertes dans un champ situé au sud de la cité, où jadis avait dû exister un palais ou un édifice public. La parfaite conservation de la couleur, la parfaite disposition des cubes, la beauté des dessins, la grandeur de l'œuvre, tout cela rend ces mosaïques belles parmi celles qui existent encore. La plus grande des deux de forme rectangulaire offre quarante-quatre compartiments entourés d'une frise ou guirlande ornée. Des rosaces, des dessins historiés, ou bien formés par des lignes d'intersection tracées au compas, lignes dont l'art ogival a par la suite tant usé, les remplissent de leurs brillantes couleurs. Le principal tableau semble représenter le désarmement d'Hercule, tandis que du haut de l'Olympe regardent les dieux étonnés. La plus petite mosaïque contient trente-deux compartiments où se trouvent des losanges, des têtes de Bacchus couronnées de pampre, et de Cybèle couronnées de tours.

Voilà, Messieurs, bien sommairement et bien imparfaitement, sans doute, l'exposé du travail archéologique que nous avons fait. Et lorsque nous eûmes quitté le rivage hospitalier de la ville, au milieu des adieux d'une population empressée, tandis que ces nobles ruines répétaient dans leurs échos, les cris de la foule, le bruit du canon ; (1) tandis que nos bateaux bondissaient sur l'onde comme les dieux marins que la Vienne payenne adora jadis, plusieurs durent se dire : oui, ce sera toujours un peuple grand parmi les peuples que

(1) Toute la ville de Vienne était sur le rivage, les fenêtres étaient garnies de dames aux toilettes élégantes, agitant leurs mouchoirs en signe d'adieu. Le canon a grondé et le départ s'est effectué aux cris de *vive le congrès!* poussés par la population viennoise.

ce peuple romain qui sut accomplir avec tant de force la mission civilisatrice que la Providence lui avait assignée ici-bas ; qui sut confondre l'esprit étroit de la race, absorber l'égoïste système social du clan et de la tribu dans une vaste synthèse que l'on nomma l'empire romain ; qui civilisa notre patrie ; qui ouvrit aux Gaulois, nos rudes ancêtres, la carrière de la vie sociale et politique en les introduisant dans son sénat, par ce décret à jamais immortel pour nous, décret que Lugdunum fit graver sur une table de bronze, et que Lyon conserve encore ; mais qui portant, toujours saignante sous la pourpre, la plaie, la grande plaie des sociétés antiques, c'est-à-dire, l'esclavage et l'inégalité des castes, dut disparaître à son tour au moment marqué, où Dieu fit éclater sur le monde, et par les violents moyens que vous savez, les principes de la société future, c'est-à-dire, l'égalité chrétienne et la liberté.

A huit heures un quart les deux *Sirius*, pavoisés et illuminés de verres de couleur, ont touché au port de la Charité de Lyon, au milieu d'une grande affluence de curieux et au bruit du canon.

Dominique Branche,
Secrétaire.

Séance administrative du 8 septembre.

Présidence de M. de Caumont.

Le conseil général se réunit le 8 septembre pour statuer sur différentes demandes qui ont été faites dans la séance du 5 septembre. Après une discussion dans laquelle MM. Bouvet, Barthélemy, Richelet, Branche, de Quirielle, Chevraux sont

entendus, la compagnie faisant droit aux motifs exposés dans le rapport présenté par M. de Barthélemy, dans la séance du 5 septembre, sur les monuments historiques de la Loire, et dans lequel un secours est demandé pour l'église St.-Romain-du-Perche, arrête qu'une somme de 200 fr. est accordée pour cette église.

D'après la demande faite en faveur de l'église de la Chaise-Dieu, et motivée par M. Dominique Branche, inspecteur de la Haute-Loire, une autre somme de 200 fr. est également votée pour réparer cette église.

Une somme de 50 fr. sera appliquée à des travaux à faire à l'église de Ste.-Marie-des-Châses.

MM. Bouvet et Richelet obtiennent une nouvelle allocation de 100 fr. en faveur de la belle église de La Roë (Mayenne).

Le conseil arrête que M. Petion de Villeneuve et M. Commarmond, inspecteur de la division de Lyon, pourront employer une somme de 50 fr. pour explorer un tumulus qui a été signalé près de Villefranche (Rhône).

Sont proclamés membres de la Société :

MM.

Desjardins, architecte à Lyon.

J. Pautet, conservateur de la bibliothèque publique, à Beaune.

Demiau de Crouzillac, substitut du procureur-général, à Lyon.

Amédée Savaye, architecte, à Lyon.

Désiré Monnier, membre de plusieurs académies, à Lons-le-Saulnier.

L'abbé Perruche, chanoine honoraire de St.-Claude.

Petion De Villeneuve, ancien officier supérieur, à Trévoux.

Visite à la cathédrale Saint-Jean de Lyon.

Présidence de S. E. le cardinal de Bonald.

S. E. le cardinal de Bonald, un des quatre inspecteurs divisionnaires honoraires de la Société française, dont chacun connaît le savoir et le zèle en ce qui concerne nos vieux monuments, avait invité la Société à se rendre dans la cathédrale de St.-Jean où il voulait lui-même la guider et la consulter sur différentes réparations projetées.

Le 9 septembre 1841, M. de Caumont, directeur de la Société française, M. Guier, président, et MM. les vice-présidents de la session d'archéologie du congrès, MM. Dominique Branche, inspecteur des monuments de la Haute-Loire, et Anatole de Barthélemy, inspecteur de la Loire, ainsi que tous les membres de la Société et ceux de la IVe. section du congrès, au nombre de cent cinquante, se sont rendus en corps à l'invitation de Mgr. l'archevêque.

Une députation s'est transportée près de Mgr. de Bonald pour le prévenir de l'arrivée de la Société. Son Eminence est entrée dans l'église accompagnée de MM. de Caumont, Guier, de Barthélemy, et s'est dirigée vers le chœur au milieu des nombreux archéologues qui s'y trouvaient réunis : outre les membres de la Société et du congrès scientifique, on remarquait à cette belle réunion plusieurs ecclésiastiques du diocèse de Lyon, et M. l'abbé de Vouloux, vicaire-général d'Autun, connu par d'importants travaux archéologiques.

Le peu de temps qui nous était donné et la confusion qui se glisse toujours lorsqu'un certain nombre de personnes se pressent pour admirer un monument aussi beau que la cathédrale de St.-Jean, ne nous a permis de prendre que des notes peu complètes.

Nous avons observé que le chœur de St.-Jean appartenait à différents styles, et qu'il n'était pas tout entier de la même époque : au reste, il est beaucoup plus ancien que la nef, dans laquelle on trouve des détails que revendiquent le XIVe. et même le XVe. siècle.

C'est un contraste fort original que ces cintres superposés à des ogives, qu'à l'époque de transition, on voit se courber dans nos vieilles églises : tout cela surmonté de gracieuses fenêtres composées de trois cintres accolés à lobes inégaux et posés sur des colonnettes, ferait presque supposer à première vue que les étages élevés du chœur sont plus anciens que les étages inférieurs. C'est qu'au contraire, les ordres supérieurs sont plus modernes; seulement l'architecte a su faire accorder son ouvrage avec ce qui était déjà construit: on pourrait les attribuer au XIIIe. ou au XIVe. siècle. Tout autour du chœur un triforium se déroule derrière les faisceaux de colonnes et va suivre les contours des bas-côtés et de la nef.

L'étage inférieur se compose d'une suite de pilastres cannelés, à chapiteaux fouillés ou historiés, séparés par de petites arcatures réunies en encorbellement. Toute cette partie est en marbre que l'on s'est plu à badigeonner, ou pour mieux dire à peindre en marbre. Mgr. de Bonnald a annoncé que son intention était de faire disparaître ces traces de mauvais goût et de rendre à la pierre sa couleur véritable. S. E. veut aussi faire enlever des boiseries provenant de l'abbaye de Cluny, et qui par leur présence déparent le chœur tout entier.

Nous avons remarqué de magnifiques vitraux, mais les plus beaux ornent les fenêtres ogivales où est l'apside : ils ont besoin de réparations urgentes; vous savez, Messieurs, que S. E. appréciant combien cette ornementation est importante dans une basilique, a choisi M. Thibaud, de Clermont-Ferrand, pour réparer les injures que le temps a faites à ces

grandes pages de verre : M. Thibaud, dont chacun connaît le talent dans ce genre, aura encore cette restauration à ajouter aux autres beaux ouvrages dirigés par lui, et qui lui ont acquis une si juste réputation.

C'est un magnifique coup-d'œil, non seulement pour l'archéologue, mais aussi pour toute personne accessible à l'idée du beau, c'est un magnifique coup-d'œil, dis-je, que toutes ces lignes si pures, si élégantes, que toutes ces colonnes qui soutiennent les voûtes, en un mot, que le plan général de l'édifice s'inclinant vers la gauche, expression du mystère de la rédemption que l'on trouve souvent dans l'architecture chrétienne.

J'oubliais de vous rappeler un genre d'ornementation que St.-Jean partage avec St.-Maurice de Vienne, ce sont trois frises en marbre incrusté de ciment rouge, qui, à différentes hauteurs, ceignent le chœur : ces pièces offrent des détails assez curieux, et nous avons remarqué surtout un fragment formant le chapiteau d'un pilastre, et qui représente un chameau monté par son conducteur, et en regard un coq battant des ailes. L'un et l'autre sont dessinés avec une grande exactitude.

Parmi les chapelles qui s'étendent le long de la nef, nous avons vu principalement avec intérêt celle construite par Charles de Bourbon au XVIe. siècle, et qui est un chef-d'œuvre de légèreté. Comme à Brou la pierre découpée à jour, pour revêtir toutes les formes, semble s'être amollie : que de patience, Messieurs, que d'adresse n'a-t-il pas fallu pour sculpter cette charmante balustrade, portant le nom de son fondateur combiné avec des feuillages comme on en prodiguait à cette époque. Mgr. de Bonnald a l'intention de faire réparer les vitraux et de faire subir à la chapelle quelques restaurations qui effaceront les traces de mauvais goût qui se trouvent

dans ce gracieux oratoire. Là vous avez pu admirer une charmante tête de Vierge en marbre blanc, donnée par le cardinal Fesche, et qui se trouve incrustée dans le rétable de l'autel.

Dans une autre chapelle nous avons aussi remarqué la pierre sépulcrale d'un archevêque de Lyon ; ni blason, ni inscription ne font connaître son nom, un détail curieux, c'est que l'effigie épiscopale gravée dessus était ornée de lames de cuivre et accompagnée de deux diacres, dont l'un portait la crosse et l'autre la croix.

Plusieurs membres de la Société française ont émis le vœu que l'orgue soit changé de place : sa position actuelle a un double inconvénient : d'abord de masquer une partie des verrières ; ensuite de cacher l'ancien siége des primats de Lyon ; déjà des stalles, ont usurpé la place de pavés qui entouraient le chœur, et qui existent encore sous le double plancher qui les couvre.

Ce n'est pas sans un vif intérêt que nous avons considéré le siége en marbre, où tant de saints prélats sont venus s'asseoir tour à tour. Placés ainsi à l'extrémité de leur basilique, ils dominaient la foule de fidèles qui, venant pieusement demander leurs prières et leurs bénédictions, remplissait la vaste nef de St-Jean. Les deux marches, en marbre blanc, sont ornées de bas-reliefs tracés seulement au trait ; au-dessus du dossier, sur un petit chapiteau, on voyait un Christ avec la légende EGO SUM QUI SUM. La date de ce beau siége peut se rapporter au XIIe. siècle.

Mgr. de Bonald nous a assuré que l'orgue n'était posé là provisoirement ; et tous les archéologues doivent faire des vœux pour qu'une autre place lui soit destinée, c'est bien au prélat qui occupe avec tant de dignité le siége de ses

nombreux et illustres pontifes et prédécesseurs, qu'il appartient de rendre cette *cathedra* à son antique usage.

Le secrétaire-rapporteur,

Anatole Barthélemy,

Inspecteur de la Loire.

Procès-verbal de la séance publique du 13 septembre 1841, à Lyon.

La séance est ouverte dans la grande salle de l'hôtel de ville; on y remarque un grand nombre de membres du congrès.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Anatole Barthélemy donne lecture du rapport sur la visite faite à l'église métropolitaine de Saint-Jean. (*Voir le rapport.*)

M. Madery expose les progrès que font les arts et le bon goût en province : il constate que si une foule de ces bijoux, de ces objets d'orfévrerie, si riches, fabriqués dans le moyen-âge, ont disparu dans le creuset des orfèvres, il existe maintenant des personnes zélées, qui savent imiter le talent des artistes anciens : et il signale M. Favier, de Lyon, qui, avec beaucoup de perfection, imite les formes si gracieuses de l'art ogival. Un ostensoir en vermeil attire surtout les yeux des assistants : l'hostie est renfermée dans un cercle lobé, dont les petits cintres contiennent des têtes d'anges, et des saints placés sous des dais sculptés ornent le pied de ce bel échantillon d'orfévrerie. M. Favier met encore sous les yeux de la Société différents objets sortis de ses ateliers, et qui tous dénotent son bon goût et son habileté : on a surtout remarqué une coupe de calice, dont les détails sont d'une grande finesse.

M. de Caumont, en donnant des louanges à M. Favier, émet le vœu que cet exemple soit suivi ; car, dit-il, ce n'est qu'en imitant les bons modèles que nous ont laissé les XIIIe., XIVe. et XVe. siècles, dans ce genre, que l'on pourra arriver à ce que les ornements des édifices religieux ne soient plus en contraste avec ces monuments eux-mêmes.

M. de Caumont prend la parole pour donner quelques explications sur la symbolique chrétienne, et pour constater quelles phases elle a subies dans cette partie de la France : à l'appui de ce qu'il avance, M. de Caumont présente quelques gravures.

Il expose d'abord qu'une figure symbolique se rencontre fréquemment en France, et principalement dans le Poitou, l'Anjou et la Normandie, c'est une femme ayant la queue d'un poisson, et qui souvent en tient un à la main, il rappelle les interprétations qui ont été présentées à la réunion d'Angers (voir la page 515), il parle ensuite des deux syrènes qui se voient sur le tympan de l'église St-Michel, au Puy.

M. Désiré Monnier présente le dessin d'une syrène d'Autun ; plusieurs membres en signalent d'autres.

On sait quelle est la naïveté avec laquelle on représentait les péchés capitaux. M. de Caumont fait connaître une variété peu commune de ces diverses représentations.

M. Dominique Branche signale à ce sujet un caractère particulier aux chapiteaux d'Auvergne, et il en cite un de l'église abbatiale de Mirat qui, d'après son opinion, représente les sept péchés capitaux, qui seraient indiqués par la partie du corps à laquelle sont attachés les serpents ou les crapauds. Ainsi lorsqu'ils semblent ronger la tête, M. Branche y voit le symbole de l'orgueil : si c'est le cœur, on doit penser que le sculpteur a voulu symboliser l'envie ou la colère ; et par le même raisonnement les mains indiqueraient l'avarice ; l'esto-

mac, la gourmandise; les parties sexuelles, la luxure; les pieds, la paresse.

M. de Caumont passe à la discussion d'emblèmes qui offrent un grand intérêt; c'est la présence de deux signes du zodiaque qui sont placés sur les parties les plus apparentes des églises, quelquefois isolément, mais le plus souvent réunis, c'est le Sagittaire et le Capricorne : Quelle était donc la pensée du sculpteur en affectant de mettre ces symboles en évidence? M. de Caumont, considérant que c'est au mois de décembre qu'est placée la naissance de Jésus-Christ, pense que le Capricorne, qui est l'emblême de ce mois, est pour cette cause un signe privilégié.

M. de Caumont signale d'autres sculptures symboliques sur lesquelles il appelle l'attention des archéologues; elles présentent des problêmes qui jusqu'à ce jour sont restés sans solution, ou qui ont donné naissance à des hypothèses peu plausibles : c'est un cavalier foulant aux pieds un homme; ou encore une figure humaine couronnée, terminée par une queue d'oiseau, et à la barbe duquel un autre personnage semble suspendu.

M. de Caumont passe à la représentation du Christ : On sait que les monuments français offrent souvent le Christ entouré des animaux des évangélistes, la main droite levée et tenant de la gauche un livre tantôt ouvert, tantôt fermé; cependant à Autun on le voit les deux mains tendues, son nimbe est toujours croisé, et même c'est grâce à ce caractère que M. de Caumont a rectifié une erreur commise à l'égard de plusieurs statues, que jusque là on avait prises pour des saints.

Pour compléter ces renseignements, M. de Caumont donne lecture d'une traduction de Guillaume Durand, évêque de Mende, au XIIIe. siècle. M. de Caumont observe que, vers le milieu du XIIIe. siècle, les animaux apo-

calyptiques ne se placèrent plus sur les tympans (voir le cours d'antiquités monumentales) et furent remplacés par des anges, la Vierge et Saint-Jean, assis près de son fils ; enfin la dernière modification importante que subit le Christ dans sa représentation, ce fut vers le XVe. siècle, lorsqu'on voit Dieu le père tenir son fils crucifié (voir la figure , page 536).

M. Monnier annonce que cette dernière représentation se trouve assez fréquemment au XVIe. siècle dans le département du Jura.

M. Laurens en signale une semblable, sur des vitreaux, à Villefranche; au-dessus de la tête de Dieu le père se trouve une colombe.

M. de Caumont termine la discussion sur la symbolique en signalant la représentation de Samson terrassant le lion comme étant un emblême du Christ, et se rencontrant assez fréquemment.

Un membre cite à ce sujet un passage de l'Ecriture-Sainte où Jésus-Christ est comparé à Samson.

M. Frelet a la parole sur ce sujet : *De quelle manière les artistes au XIIe. siècle ont-ils le plus ordinairement représenté le Christ et la Sainte-Vierge.* Pour résoudre cette question , M. Frelet a rapproché toutes les idées que lui avaient fait naître une consciencieuse observation dans un voyage artistique en Italie , et après avoir remarqué que presque toujours les traits du Christ étaient semblables , et que les sculpteurs , même à différentes époques , avaient conservé cette uniformité peu en rapport avec le caprice, qui fait prendre le plus souvent des formes variées aux œuvres des architectes , il cherche le principe de cette uniformité dans cette conjecture.

Dans l'ancienne maison du sénateur Prudantius, on conserve encore une mosaïque dont il est fait mention dès le IVe siècle et qui , d'après la tradition , fut donnée à ce patricien par Saint-Pierre lui-même. Sans garantir l'authenticité de ce fait,

M. Frelet pense que c'est en se rapportant soit à la figure du Christ que représente cette mosaïque, soit à tout autre portrait prétendu authentique, que les sculpteurs de l'ère romane et du moyen-âge se sont fait un devoir de toujours représenter le même type de physionomie, et cette fidélité est presque établie par ce mot d'un père de l'église : « Ces peintres avec leurs tableaux, en disent plus que nous avec nos discours »

M. Frelet, d'après l'inspection de divers monuments, a réuni ainsi les observations qu'il a faites sur les traits du Christ, et il considère que ces caractères ont dominé jusqu'au XIVe. siècle en Italie : en général le visage est ovale, le front élevé et droit, les yeux grands et bien fendus, les sourcils arqués et fortement prononcés, le nez long, mince et légèrement aquilin, les lèvres épaisses. Quant au costume, il se compose de trois vêtements qui quelquefois ne se trouvent pas réunis ensemble : c'est une tunique d'étoffe légère, une autre tunique, dite sans couture et rarement pourvue de manches, qui constituait le vêtement des philosophes, et enfin un manteau qui affecte en général la couleur bleue.

M. Frelet a observé la même uniformité de traits à l'égard de quelques saints et de la Vierge : il l'explique de la même manière ; et sans prouver que réellement saint Luc a été peintre, il établit que sans doute on avait un portrait authentique ou supposé de la mère du Christ, dès la plus haute antiquité ; puisque toujours on remarque qu'elle a le front très-développé, les yeux grands, les sourcils minces et arqués, le nez long, mince et recourbé, la bouche petite, les lèvres épaisses et ondulées, les cheveux lisses, et la tête penchée, comme pour indiquer la tristesse. Ce dernier caractère et la forme de la bouche sont d'autant plus remarquables qu'ils semblent en opposition aux règles générales de l'art byzantin.

Un membre demande si M. Frelet a remarqué la couleur

des cheveux de J.-C. dans ses différentes représentations : ce dernier répond qu'à cet égard le peu de perfection de la peinture byzantine ne peut donner aucune certitude.

M. Désiré Monnier signale un olifant du VIIIe. siècle couvert de dessins symboliques, et qui a été trouvé en Franche-Comté, dans une caverne appelée *grotte à Roland*.

M. Dupasquier, architecte, communique plusieurs dessins qui intéressent vivement la Société, ce sont :

La flèche de Fribourg, édifice du XVe. siècle.

St.- Géréon de Cologne.

Une crosse émaillée du trésor de la cathédrale de la même ville.

Un tableau du XVe. siècle représentant les 11000 vierges.

Un beau rétable inédit des Augustins de Fribourg.

Une partie du tore de l'église de St.-Vincent d'Amiens.

Les portes du capitole à Cologne.

Le portail de l'église d'Ainay avant sa restauration.

L'Abbaye de Rulles, près Ville-Franche, qui à son apside et extérieurement présente des contreforts à chapiteaux feuillés.

M. Dupasquier annonce aussi qu'il dirige une école d'ouvriers mouleurs et sculpteurs à La Martinière. M. de Caumont l'encourage beaucoup à persister dans cet œuvre, en démontre l'utilité, et fait connaître quels peuvent en être les bons résultats ; et la Société voit avec intérêt des plâtres d'un chapiteau quadrangulaire qui se trouve dans le château de Montmelas : ses quatre faces semblent retracer une histoire ou une tradition : on voit sur la première quatre cavaliers marchant de front ; sur la seconde un guerrier seul monté aussi sur un cheval ; sur la troisième des personnes semblent sortir d'un château ; et enfin sur la quatrième on voit une figure couchée et qui paraît bénir un personnage à genoux.

Il est donné communication du siége archiépiscopal que

l'on doit élever dans le chœur de la cathédrale de St.-Jean. Mgr. le cardinal de Bonald n'a pas cru devoir l'accorder avec le chœur lui-même, et S. E. a préféré adopter le genre de sculpture du règne de Louis XII. On conçoit d'ailleurs qu'un siége de ce genre peut fort bien être placé dans un monument d'un style architectonique antérieur, puisqu'il n'est là qu'accessoire. Chacun s'accorde à louer la manière avec laquelle M. Ceaussant a su remplir la volonté de Mgr. de Bonald, et il n'est pas à douter qu'un artiste du XVe. siècle ne refuserait pas de reconnaître ce monument comme l'un des plus beaux de son espèce.

M. Demiau de Crouzillac demande que l'on fixe à quel usage a pu servir le monument pyramidal de Vienne. On conçoit que ce n'est pas dans une simple séance, mais après de profondes réflexions que l'on peut tenter de résoudre ce problème que nous a légué l'antiquité et devant lequel tant d'archéologues ont déjà reculé.

M. Caneau annonce qu'il fait des recherches pour retrouver la cuve baptismale de Thizy.

M. Crespet dit qu'à N.-D. de la Guillotière on voit un bénitier qui a servi à des fonds baptismaux, et qui présente sur ses parois des bas-reliefs qui ont probablement rapport à la cérémonie du baptême.

M. de Caumont appelle l'attention des archéologues sur les fonts baptismaux qui souvent sont jetés de côté : il désire qu'autant que possible on les rende à leur ancien usage. Il engage aussi à vérifier si des autels romans ne se trouvent pas cachés sous les autels de bois que fréquemment on rencontre dans les campagnes.

Un membre demande si on sait ce qu'est devenu l'anneau de St.-Julien, trouvé dans la châsse de ce saint : il lui est répondu que des renseignements seraient pris à cet égard.

M. Dupasquier demande à la Société française de coopérer de ses fonds à la restauration de la chapelle de Chastillon. Le conseil après avoir délibéré, et considérant que cette chapelle est revendiquée par Mme. la marquise de Chaponnay et par la commune, alloue conditionnellement la somme de 200 fr. M. Commarmond est chargé de prier M. le préfet du Rhône de hâter la solution de cette affaire.

M. de Caumont met sous les yeux de la Société la nouvelle édition de son Cours d'antiquités (architecture du moyen-âge). qui est enrichie de vignettes sur bois et de détails nouveaux. Cette communication excite vivement l'intérêt de l'assemblée, qui reconnaît combien cet ouvrage, qui a créé l'école française d'archéologie, est appelé à rendre de services en propageant de plus en plus des connaissances que M. de Caumont a su rendre populaires.

La séance est levée.

Le secrétaire,
Anatole Barthélemy,
Inspecteur des monuments de la Loire.

COMPTE

Rendu par le Trésorier de la Société pour la conservation des Monuments historiques, des Recettes et Dépenses de l'année 1841.

RECETTE.

Excédant en caisse du compte de 1840.....	7,252	77
Cotisations recouvrées sur l'année 1840.....	365	»
Cotisations de 1841.....	5,155	»
	12,772	77

DÉPENSE.

Payé au banquier pour le recouvrement des billets.....	182	55
Frais de retour de billets non acquittés.....	177	70
Traitement du concierge et fournitures.....	52	50
Mémoire de l'imprimeur à Caen.....	474	50
Acquisition de médailles.....	26	»
Ports de lettres, paquets, affranchissements, dessins de plans, gravures de médailles, frais de copies et autres dépenses.....	343	65
Frais des séances générales.....	224	30
Dépenses de la division du Mans.....	30	75
Vignettes sur bois pour le compte-rendu des séances d'Angers.....	120	»

Allocations.

Membres chargés de la surveillance des travaux.			
M. Godard-Faultrier.	Divers moulages à Angers.....	217	»
M. Manceau.	Restaurations des vitraux de l'église de Ste.-Catherine de Fierbois.	100	»
M. Osmond.	Réparations à l'église de Périers.....	25	»
	Souscription de la Société pour le monument de M. Le Noir.	25	»
M. Du Moncel.	Réparations à l'église de Querqueville.....	50	»
M. Morancé.	Id. à la boiserie de l'orgue la Ferté-Bernard.	50	»
	Id. à l'église de Nogent-le-Bernard.....	200	»
M. Le Couvreur.	Id. à l'église de Rucqueville.	100	»
MM. Espaulard et Richelet.	Restauration d'un tableau de l'église de St.-Benoist.. .	65	»
M. Texier.	Réparations à une crypte du département de la Creuse.	50	»
		2,523	95

BALANCE.

Recette.. . . .	12,772	77
Dépense. . . .	2,523	95
Excédant en Caisse. .	10,249	82

Allocations faites en 1840 et 1841 et non encore acquittées.

Membres chargés de la surveillance des travaux.			
M. l'abbé Barraud.	Restaurations aux stalles de St.-Martin-des-Bois. . .	250	»
M. Segbestain.	Réparations à l'église de N.-D.-de-la-Coudre.	150	»
M. Ch. Arnaud.	Achat du tumulus de Bougon	100	»
M. Langlois.	Somme mise à la disposition de la division de Rennes.	110	»
M. Tournesac.	Réparations à l'église de l'abbaye de la Roë. . . .	100	»
M. Cauvin.	Somme mise à la disposition de la division du Mans..	100	»
M. Godard.	Réparations à l'église de St.-Florent-le-Viel.	100	»
Id.	Id. à l'église de Trèves. . .	100	»
Id.	Id. au clocher de Nuel près Passavant.	200	»
Id.	Souscription pour le rétablissement du tombeau du roi René.	100	»
Id.	Réparations à l'église de Beaulieu.	200	»
M. Manceau.	Pour faire réparer un portail de la renaissance.	50	»
M. Godard.	Pour moulages à faire exécuter à Cunault.	100	»
	Somme mise à la disposition de M. l'inspecteur de Maine-et-Loire.	100	»
	A reporter.	1,760	»

	Report.	1,760	»
M. Bouillet.	Pour moulage de sculptures byzantines à Clermont. .	200	»
M. Barthélemy.	Réparations à l'église de St.-Romain-du-Perche. . .	200	»
M. Branche.	Id. à l'église de la Chaise-Dieu.	200	»
M. Barthélemy.	Id. à l'église de Ste.-Marie-des-Châsses.	50	»
M. Tournesac.	Nouvelle allocation pour l'église de la Roë..	100	»
MM. Rigolot et Garnier.	Réparations à l'église de Berthaucourt..	400	»
	Total. . .	2,910	»

SITUATION FINANCIÈRE.

Excédant en caisse.	10,249	82
Allocations.	2,910	»
Fonds libres.	7,339	82

Arrêté à Caen, le 31 janvier 1842.

Le Trésorier,

L. GAUGAIN.

Nta. Le présent compte a été examiné et approuvé par une commission composée de MM. Bellivet, Lair et De Formigny, qui a pris connaissance des pièces justificatives.

LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société Française pour la conservation des Monuments, dans l'ordre de leur réception.

N^ta. Divers changements sont survenus dans le personnel des Inspecteurs, d'autres changements s'opèreront dans le cours de cette année; nous publierons dans le 9e. volume du Bulletin, le tableau rectifié et complet des fonctionnaires de la Compagnie.

MM.

De Caumont, correspondant de l'Institut, fondateur de la Société, Caen.

Lair (Pierre-Aimé), membre de plusieurs Académies, Caen.

De Beaurepaire de Louvagny (le Cte.), ancien ministre plénipotentiaire, Falaise.

L'abbé Daniel, recteur de l'Académie, Caen.

De Magneville, membre de plusieurs Académies, Caen.

Guy, architecte, Caen.

Lambert, conservateur de la bibliothèque publique, Bayeux.

De La Chouquais, président à la Cour royale, Caen.

Léchaudé d'Anisy, membre de plusieurs Académies, Caen.

Bellivet, membre de la Société des Antiquaires, Caen.

De Crazannes, membre de l'Institut, Montauban.

Dumège de La Haye, secrétaire de la Société archéologique, Toulouse.

De La Fontenelle de Vaudoré, correspondant de l'Institut, Poitiers.

Le Glay, correspondant de l'Institut, Lille.

Jouannet, correspondant de l'Institut, Bordeaux.

Le Prévost, membre de l'Institut et de la chambre des députés, Bernay.

De La Saussaye, correspondant de l'Institut, Blois.

Deville, correspondant de l'Institut, Rouen.

Pelet, membre de la Société royale des Antiquaires, Nîmes.

Schweighauser, membre de l'Institut, Strasbourg.

Cauvin, président de l'Institut des Provinces de France, au Mans.

De Givenchy, membre de l'Institut des Provinces, St.-Omer.

De Vauquelin (le B^on.), membre de plusieurs Sociétés savantes, Ailly, près Falaise.

De Milly, membre de l'Association normande, Bayeux.

Vte. de Guiton, membre de la Société des Antiquaires, Avranches.

Du Guay, membre de plusieurs Académies, Le Mans.

Cte. de Vibraye, membre de plusieurs Académies, Blois.

De Bouville, id., id.

Hermand (Alexandre), membre de la Société des Antiquaires, S^t.-Omer.

E. de Neuville, id., id.

Romain de Givenchy, id., id.

Bouillet, membre de l'Institut des Provinces de France, Clermont-Ferrand.

De Jobal, id., Blois.

Mérite-Longchamp, membre de plusieurs Sociétés savantes, Caen.

Requin, membre de plusieurs Académies, Avignon.

De Gaujal (le B^on.), membre de l'Institut, Paris.

De Saintex, conservateur de la bibliothèque publique, Auch.

Castaigne, conservateur de la bibliothèque publique, Angoulême.

Moreau, conservateur de la bibliothèque publique, Saintes,

Briquet, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Niort.

L'abbé De La Mare, vicaire-général, Coutances.

Grille de Beuzelin, membre de la Société des Antiquaires de France, Paris.

Cte. de Beaufort, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, Plain-Marais (Manche).

Renouvier, membre de l'institut des provinces de France, Montpellier.

L'abbé Audierne, vicaire-général, Périgueux.

Spencer Smith, membre de la Société royale de Londres, Caen.

Chevreaux, secrétaire de la Société d'Agriculture, Evreux.

De Formeville, conseiller à la Cour royale, Caen.

De La Rue, secrétaire-général de l'Académie, Evreux.

Cte. de Calonne, conservateur de Chambord, Blois.

Cardin, membre de plusieurs Académies, Poitiers.

Graves, secrétaire-général de la Préfecture, Beauvais.

Du Marhalla, membre de plusieurs Académies, Quimper.

Boileau, membre de plusieurs Académies, Tours.

Bonny-Pelieux, docteur en médecine, id., Beaugency.

L'abbé Buhot, professeur de théologie, id., Coutances.

Vte. de Banville, membre de la Société des antiquaires, Caen.

Le Bastard du Meneur, id., Lescouat (Finistère).

Guyesse, id., id.

Cte. de La Fruglaye, id., Morlaix.

De Larchantel, membre de plusieurs Académies, Quimper.

D'URSUS (Charles), id., Caen.

DE VAUQUELIN (Charles), membre de plusieurs Académies, Caen.

GAUGAIN, id., id.

DE BORDECOTE, membre de l'Association Normande, Pont-Audemer.

VERGNAUD-ROMAGNÉSY, membre de plusieurs Académies, Orléans.

DE LA GRANGE (le Mis.), id., député, Paris.

RICHARD, membre de plusieurs Académies, Remiremont.

JOYAU, avocat, id, Caen.

Mgr. BOUVIER, evêque du Mans.

L'abbé LOTTIN, chanoine, membre de l'Institut des Provinces, au Mans.

L'abbé CHEVREAU, professeur de théologie, Mans.

CHARLEMAGNE, membre de plusieurs Sociétés savantes, Châteauroux.

DAN DE LA VAUTERIE, id., Caen.

MASSIOU, juge d'instruction, La Rochelle.

DE BARRACÉ (Raoul), membre de plusieurs Sociétés savantes, Angers.

HUNAULT DE LA PELTRIE, id., id.

Edouard DE COSSETTES, id., Montreuil-sur-Mer.

COURTY, id., Caen.

DANDIGNÉ DE RESTEAU, id., Mans.

DE BELLEFILLE, id., id.

L'abbé TOURNESAC, id., id.

MASSÉ, id., Tours.

MOQUIN TANDON, professeur à la Faculté, Toulouse.

GRASSÉ (Auguste), membre de plusieurs Académies, La Charité-sur-Loire.

Le Baillif, chanoine honoraire, Mans.

Anjubault, conservateur de la bibliothèque, au Mans.

De Langle, membre de plusieurs académies, Vitré.

De Troismarquet, conseiller à la Cour royale, Douai.

Taffin, conseiller municipal, id.

Passy (Antoine), sous-secrétaire d'état de l'intérieur, Paris.

Rivault, membre de plusieurs Sociétés savantes, Mans.

Le Mis. de La Porte, membre de l'Institut des provinces de France, Vendôme.

Pinault, architecte, Blois.

Target, préfet du Calvados, Caen.

De Saulcy, capitaine d'artillerie, correspt. de l'Institut, Paris.

Mme. de Reiset, propriétaire, Paris.

Chauvin-Lalande, id., Plsieux (Sarthe).

A. Duchallais, pensionnaire de l'école des Chartes, Paris.

Doinard, architecte du département de la Manche, St.-Lo.

Lhuillier de Hoff, capitaine d'état-major, Blois.

L'abbé Manceau, chanoine de la métropole, Tours.

Mgr. l'Évêque de Bayeux, Bayeux.

Desportes, conservateur du musée, Mans.

Richelet, secrétaire de l'Institut des provinces, id.

Blisson, naturaliste, Mans.

Heurtebise, supérieur du séminaire, Mans.

Houdebert, membre de la Société académique, id.

L'abbé Bercy, professeur au séminaire, id.

Drouet, membre de plusieurs Académies, id.

Nasse (Frédéric), id, Lisieux.

Beauvais de St.-Paul, id., St.-Michel-de-Savaigne (Sarthe).

Espaulart (Adolphe), id., Mans.

Liasard, membre de plusieurs Académies, Mathieu (Calvados).

THOMINE-DESMAZURES, chanoine, Bayeux.

DESJOBERT, membre de la Société académique, Mans.

MAUTOUCHET, directeur du séminaire, id.

CLOCHEAU, id., id.

GOBIL, directeur des études au séminaire, id.

LANDEL, ancien conseiller de préfecture, id.

DE LA RUE, architecte du département, id.

GUILLOIS, curé du Pré, id.

CHORIN, curé de St.-Victeur (Sarthe).

L'abbé BOUVET, principal du Collége, membre de l'Institut des provinces, Mans.

Le Cte. DE MAILLY, ancien pair de France, Requeil (Sarthe).

LE CHAT, membre de plusieurs Académies, Mans.

FOULARD, id., id.

HOUEL (Ephrem), directeur du haras de Langonay (Morbihan).

Mgr. l'Évêque de Séez, Séez.

DE PIPEREY (Amédée), membre de l'Association Normande, Rouen.

DELAUNAY, curé d'Auteuil, près Paris.

DE CLINCHAMPS, président de l'Académie, Avranches.

DE LA SICOTIÈRE, membre de l'Institut des provinces de France, à Alençon.

DESNOS, membre de plusieurs Académies, id.

Le Général Cte. COUTARD, id., Paris.

VERDIER, professeur de mathématiques au Mans.

BASSE, maire, député, id.

LE GRIS DE LA POMMERAIE, propriétaire, id.

Cte. DE TILLY, id., id

ETOC-DEMAZY, secrétaire de l'Académie, id.

Cte. DE CHATEAUFORT, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.

BÉRARD aîné, propriétaire, à Pontlieue (Sarthe).

MOREAU, supérieur de la maison de St.-Joseph, id.

DE MARSEUIL, prêtre, membre de l'Institut des provinces, id.

BOURMAULT, id., id., id.

DOREAU, secrétaire de Mgr. l'Evêque du Mans, id.

BOYER, ancien professeur, id.

LAMBRON, vicaire-général, id.

Cte. DE CHAOURCES, Placé (Sarthe).

Fic. ETOC LA TOUCHE, membre de l'Académie, Mans.

DAVID, architecte, id.

Cte. Héracle DE POLIGNAC, propriétaire, Outrelaize (Calvados).

Cte. DE COISLIN, id., Montvarin (Seine-Inférieure).

LE BOUCHER DU VIGNY, membre de l'Association Normande, Coutances.

L'abbé DESPONTS, curé de St.-Nicolas, id.

DUFRESNE, ingénieur des ponts et chaussées, Orléans.

MASSY-DESMAISONS, bâtonnier de l'ordre des avocats, Coutances.

LE Cte. DE TURGOT, pair de France, Lantheuil (Calvados).

L'abbé DE DREUX-BRÉZÉ, Paris.

L'abbé GERAULT, curé d'Evron (Mayenne), membre de l'Institut des provinces de France.

DE BERNARD, propriétaire, Mans.

BOURSIER, procureur du roi, id.

GUEPIN, substitut du procureur du roi, id.

SIMON, secrétaire de l'Académie, Metz.

MICHELANT, membre de l'Académie, id.

BÉGIN, id., id.

KOENIG, id, id.

Bon. D'HUART, id., id.

DEGOUTIN (Alphonse), substitut du procureur du roi, Briey.

DE JUBÉCOURT, membre de plusieurs Académies, Bacarat (Meurthe).

CHOLEY, membre de l'Académie, Nancy.

L'abbé CHAUSSIER, supérieur du petit séminaire, Metz.

HOGARD, membre de l'Académie, Epinal.

LUCY, receveur général, Metz.

GUERRIER DE DUMAST, président de l'Académie, Nancy.

LE GUICHEUX, propriétaire, Fresnay.

GALLIENNE, curé de Ste.-Cérotte (Sarthe).

Louis CHAUVASSAIGNE, maire de Mirefleurs (Puy-de-Dôme).

Emile THIBAULT, membre de l'Académie, Clermond-Ferrand.

L'abbé CROISET, curé de Néchers (Puy-de-Dôme).

THÉVENOT, secrétaire de l'Académie (Clermont-Ferrand).

MALLAY, architecte, id.

L'abbé FRET, curé de Champs (Orne).

L'abbé LAFFETAY, professeur au séminaire de Villiers-le-Sec (Calvados).

TAILHAND, président à la Cour royale de Riom.

JOLY-DESHAYES, officier de gendarmerie, Paris.

JULLIEN, architecte du département du Cher, Bourges.

L'abbé BOUVIER, professeur au séminaire du Mans.

Le B^on^. DE LAMOTTE, propriétaire, Clermont-Ferrand.

CHAUVEAU, secrétaire de l'Académie, Tours.

MENARD-BOURNICHON, chef du bataillon du génie, Mans.

DUGUAY, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.

DUMOULINET, maire de St^e^.-Suzanne (Mayenne).

MORDRET, médecin, Mans.

Cte. DE MONTALEMBERT, pair de France, Paris.

LARGÉ, inspecteur de l'Académie, Clermont.

F^s^. VILLERS, architecte, à Angers.

DE SALLEN, membre de l'Association Normande, Pierrepont (Calvados).

CALVET, substitut, Cahors.

Paul D'AIGNAUX, propriétaire, Ile Marie (Manche).

L'abbé DU FÊTRE, vicaire général, Tours.

DE BOISVILLETTE, ingénieur des ponts et chaussées, Châteaudun.

Noël CHAMPOISEAU, membre de la Société académique de Tours.

DE BEAUREGARD, président de la Cour royale, Angers.

TURGOT, receveur des contributions, id.

L'abbé MEAUPOINT, vicaire de Notre-Dame, id.

Victor PAVIE, imprimeur, id.

A. PESCHERARD, architecte, Loches.

BOUCHERAT, docteur-médecin, membre de l'Académie, Blois

BOURGOUGNOUX, supérieur du grand séminaire, Tours.

PLAILLY, curé de St.-Pierre-des-Corps, Tours.

GIRAUDET, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.

GENTY, supérieur du petit séminaire, Tours.

Cte. DE TROBRILLANT, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.

L'abbé MAUDUIT, professeur au petit séminaire, id.

L'abbé BOUCHER, id., id.

L'abbé BOURASSÉ, id., id.

L'abbé GENEST, id., id.

Alonzo PÉAN, membre de plusieurs Sociétés savantes, St.-Aignan.

CHARLOT, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.

JAGU, propriétaire, Tours.

L'abbé MAUFRAIS, id.

L'abbé DORION, id.

L'abbé GUILLARD, id.

BOISLÈVE, maire de Langeais (Indre-et-Loire)

Henri GOUIN, propriétaire, Tours.

Rose CARTIER, id.

MARGUERON, id.

L'abbé SALMON, id.

Le Mis. DE CERÉ, id.

DE CERÉ, fils, id.

CARTIER-GAILLARD, Amboise.

L'abbé VINCENT, secrétaire de Mgr. l'Archevêque, Tours.

L'abbé FOURGEROUX, id.

ADAM, propriétaire, à Tours.

Jules BACOT DE ROMANS, id.

Le Cte. DE LA SELLE, Saumur.

L'abbé VIELLECASES, directeur au grand séminaire, Tours.

LANGE, membre de plusieurs Sociétés savantes, Saumur.

DE ST.-MESMIN, correspondant de l'Institut, Dijon.

BOURDON, chef de bataillon en retraite, Caen.

Cte. DE CHASTELLUX, membre de plusieurs Académies, Paris.

DE GUILLERMY, id., id.

LE REFAIT, id, Pont-Audemer.

LE NORMAND, maître de pension, id.

Le Bon. DE TALEYRAT, membre de plusieurs Sociétés savantes, Brioude.

DE LALO, procureur du roi, Mauriac (Cantal).

GONOD, conservateur de la bibliothèque publique, Clermont.

BOTTIN, membre de plusieurs Sociétés savantes, Paris.

MATHIEU, professeur au Collége royal, Clermont.

WEISS, membre de l'Institut, Besançon.

COMMARMONT, conservateur des musées à Lyon.

GIRAULT DE PRANGEY, membre de plusieurs Sociétés savantes, Langres.

PISTOLET DE SAINT-FERGEUX, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.

DARDEL, architecte de la ville, Lyon.

DIDIER PETIT, vice-président de la Société des amis des Arts, id.
PERRIN, imprimeur, id.
BOUET, curé de St.-Just, id.
EYNAUD, propriétaire, id.
MENJOULET, directeur du grand séminaire, Bayonne.
BINET, architecte, Angers.
Mgr. DE BONALD, cardinal, archevêque de Lyon.
PEZET, président du tribunal civil, Bayeux.
L'abbé MORANCÉ, vicaire, La Ferté-Bernard (Sarthe).
PALLU, juge au Tribunal civil, au Mans.
Cte. Amédée DE PASTORET, membre de l'Institut, Paris.
HUOT, membre de plusieurs Académies, Versailles.
Vte. DE CUSSY, St.-Mandé (Seine).
Cte. D'AURAY, Saint-Pois (Manche).
Cte. DE GRAMMONT, Paris.
Cte. DE FERRIÈRE, propriétaire, Lyon.
CARRAUD, négociant, id.
RAMBAUD DU FOURNEL, id.
Edouard CLERC, conseiller à la Cour royale, Besançon.
Ch. DE ROTALIER, ancien officier d'artillerie, Vesoul.
JAMES, receveur des finances, Lyon.
DE LAPERRIÈRE, jeune, La Mulotière (Rhône).
DE BLISSON, avoué, Lyon.
JACQUEMONT, propriétaire, Fontaine (Rhône).
RICHARD DE NANCY, docteur-médecin, Lyon.
JOUSSET DES BERRIES, juge d'instruction, Mans.
YEMENIL, négociant, Lyon.
DAVID, avoué, Hâvre-de-Grâce.
L'abbé COCHET, membre de plusieurs Académies, Dieppe.
HARDEL, imprimeur, Caen.

Le Petit, curé de Tilly (Calvados).

Deruineau, peintre, Angers.

Cohendet, propriétaire, Mans.

Le Serrurier, conseiller à la Cour royale d'Amiens.

Rigollot, docteur en médecine, président de la Société des Antiquaires de Picardie.

Le Merchier, id., membre de l'Académie d'Amiens.

Le Mis. de Clermont-Tonnerre, id.

Le Prince (Augte.), conservateur du musée de la Société des Antiquaires, id.

Mallet, administrateur du même musée.

Hardouin (Henri), avoué à la Cour royale, membre de la Société des Antiquaires, Amiens.

Cheussey, architecte, administrateur du musée de la Société, id.

Bazot, notaire, membre de la Société des Antiquaires, Amiens.

Thierrion de Chipilly, membre du Conseil général de la Somme.

A. Bouthors, greffier en chef de la Cour royale d'Amiens, membre de la Société des Antiquaires.

Duroyer, secrétaire perpétuel de l'Académie, maire de la ville d'Amiens.

Ch. Dufour, avocat, administrateur du musée de la Société des Antiquaires, id.

Riveru, capitaine du génie, membre de la même Société, id.

Janvier, notaire, id.

Tillette d'Acheux (Fic.), id.

Hocdé, inspecteur des écoles primaires, id.

Duthoit, sculpteur, membre du comité historique des arts, id.

Salmon, avoué, id.

Lavernier, secrétaire de la mairie, id.

Guérad, conseiller à la Cour royale, Amiens.

Douchet (Louis), membre de la Société des Antiquaires, id.

Mausion, inspecteur des écoles primaires, Beauvais.

Le Vte. Blin de Bourdon, député de la Somme, Amiens.

Le Cte. de Schulenburg, membre de la Société des Antiquaires, au château de Tillolay, près Royes (Somme).

Ch. de Lescalopier, id., à Paris.

De Cayrol, ancien député, à Compiégne (Oise).

Voillemer, id., docteur en médecine, Senlis (Oise).

Labourt, id., ancien procureur du roi, Doullens (Somme).

Decrouy, id., ancien notaire, Compiégne.

De Malezieux, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, Senlis.

De La Fons, Bon. de Melicoq, au château de Cuiry, près Rosoy-sur-Terre (Aisne).

Boullet, premier président de la Cour royale d'Amiens.

Martin, recteur de l'Académie universitaire, id.

Quenable, président du tribunal civil, id.

Damay, procureur du roi, id.

Barbier, directeur de l'école secondaire de médecine, id.

Decaieu, conseiller à la Cour royale, id.

Mallet, président de la Chambre du commerce, id.

Machart fils, ingénieur des ponts et chaussées, id.

Routier, docteur en chirurgie, id.

Roussel (Louis), avocat, id.

Creton, avocat, id.

Daveluy (Isidore) négociant, id.

De Marguerie, évêque de St.-Flour.

Le Mis. de Montécot, propriétaire, Vergoncey.

Le Cte. de Pirch, id., Avranches.

Le Cte. DE MANCIGNY, id., id.

BELLE-ETOILE DU MOTTET, id., Avranches.

BOUDENT, receveur particulier, id.

DE ST.-GERMAIN, président de la Société d'agriculture, id.

CARNÉ, curé de St.-Hilaire-du-Harcouet (Manche).

Cte. DE BONVOULOIR, propriétaire, Mortain.

LACORNE, membre de plusieurs Sociétés savantes, Avranches.

L'abbé SCELLES, professeur de rhétorique, Vire.

ALLEMAND, avocat, Riom (Puy-de-Dôme).

Le Cte. DE VERNA, membre de plusieurs Académies, Lyon.

Le Ch^er^. ROUGNIARD, id.

DE LAPCHIER DUCHASSEINT, avocat, Lezou (Puy-de-Dôme).

De COUTANCIN, secrétaire-général du département du Nord.

L'abbé Arthur MARTIN, membre de plusieurs Sociétés savantes, Paris.

DESJARDINS, secrétaire de la Société d'agriculture, Beauvais.

Le Cte. DE RENNEVILLE, président du comice agricole, Amiens.

L'abbé DE VALROGER, supérieur du séminaire de Sommervieux.

BAZIN, membre de plusieurs Sociétés savantes, Beauvais.

GADY, juge honoraire, Versailles.

DE BREDA (Ernest), membre de plusieurs Sociétés savantes, Senlis.

L'abbé BARRAUD, professeur d'archéologie au grand séminaire de Beauvais.

GAIRAL, conseiller à la Cour royale, Lyon.

DE LHORME, directeur du musée d'antiquités de Vienne.

BENOIST, architecte, Lyon.

DE CAIX, propriétaire, Quesnay (Calvados).

ANATOLE DE BARTHELEMY, membre de plusieurs Sociétés savantes, Montbrison (Haute-Loire).

LAURANCE, principal du Collége, Bourg (Ain).

L'abbé VOISIN, bénédictin à Solesmes (Sarthe).

L'abbé LE MAXAN, professeur d'archéologie au séminaire de Nantes.

DE LA FOSSE, propriétaire, Bazouge-la-Peyrouse (Ille-et-Vilaine).

DE LA VILLEGILLE, secrétaire du Comité historique des chartes, près le ministère de l'instruction publique, Paris.

L'abbé AUBERT, membre de l'Institut des provinces, Poitiers.

L'abbé MARTHE, directeur du collége de Goincourt (Oise).

Mme. la Bne. DE CAILLAUD, propriétaire, Le Mans.

L'abbé TEXIER, curé d'Auriat (Creuse).

Le Cte. FÉLIX DE MÉRODE, ancien ministre, Bruxelles.

Mgr. DE LA CROIX, évêque de Bayonne.

Le Vte. Ludovic D'OSSEVILLE, membre de plusieurs Académies, Paris.

L'abbé CORBLET, membre de plusieurs Académies, Beauvais.

Mgr. ROBIOU, évêque de Coutances.

Bon. E. DE FONTETTE, propriétaire, Caen.

Bon. Arthur DE CAUVIGNY, id.

Léonce DE GLANVILLE, à Glanville, près Pont-l'Evêque.

Bon. Hugues DE CHAULIEU, à Falaise.

Léonce DE FOLLEVILLE, id.

L'abbé EUDELIN, vicaire de Tours, près Bayeux.

E. PATY, professeur à Blois.

ACHARD DE VACOGNES, propriétaire, Bayeux.

Abel VAUTIER, propriétaire, Caen.

CASTEL, agent-voyer-chef, Bayeux.

LA CURIE, secrétaire de la Société académique de Saintes.

DE FORMIGNY, propriétaire, Caen.

L'abbé MIRBEAU, membre de plusieurs Sociétés savantes, Paris.

RICHARD (Fleury), peintre et archéologue, Lyon.

Mme. la Mqse. DE CHAPONNAY, Lyon.

Cte. DE MOYRIAT, membre de plusieurs Académies, Nantua (Ain).

VERNOY DE ST.-GEORGES, préfet des Deux-Sèvres.

ARNAULDET, président du tribunal civil, député à Niort.

DE LA ROULIÈRE, président de la Société de statistique, id.

MARTIN-BEAULIEU fils, vice-président, id.

MARTIN-BEAULIEU père, propriétaire, id.

GUÉRINEAU père, avocat, id.

DE LAFFORES, ingénieur en chef du département des Deux-Sèvres, id.

VICTORIN DE LA ROULIÈRE, propriétaire, id.

DE COLLARD DES HOMMES, id., id.

BEAUGIER, id., id.

Le Vte. DE LASTIC ST.-JAL, id., id.

LOUBEAU, id., id.

AUDOUIN, professeur de dessin, id., id.

BENJAMIN DELAVAULT, juge au tribunal civil, id.

DESCHAMPS, professeur au collége, id.

BARROIS, principal du collége, id.

GENET, pharmacien, id.

Eug. FRAPPIER, propriétaire, id.

TONNET, docteur en médecine, id.

A. ARNAULD, avoué, id.

A. LEGRAND, propriétaire, id.

FERD. DAVID, ancien député, id.

CH. ARNAUD, correspondant du ministère de l'instruction publique, id.

ROBIN, imprimeur-lithographe, id.

FAVRE, imprimeur, id.

CHAVONNET, architecte, Bourbon-Vendée.

LARY, ancien proviseur, Niort.

DECEMMES, id., id.

DUPARC, id., id.

MORIN, avoué, id.

TONDUT, ancien notaire, id.

MAUPION, ancien notaire, id.

LASSERON, mécanicien, id.

GUÉRINEAU fils, avocat, id.

BERNARDOU, inspecteur des écoles primaires, id.

Le Vte. DE BREMONT, propriétaire, id.

PLASTE, artiste vétérinaire, id.

AVRIL DE LA VERGNÉE, propriétaire, id.

SORLIN, professeur au collége, id.

ROUX, chef de bureau à la préfecture, id.

PRESSAC, juge au tribunal, id.

LEBLOIS, capitaine en retraite, id.

DEMOND, aumônier des Dames de la Foi, id.

L'abbé LOUIS, curé de S^te^.-Marie-du-Mont (Manche).

Le Cte. PICOT DE VAULOGÉ, au château de Vaulogé, commune de Ferté (Sarthe).

CHATEL, professeur de sixième au collége St.-Vincent, Senlis.

DUVAL, professeur en médecine, Rennes.

LANGLOIS, architecte, id.

DE KERDREL, ancien élève de l'école des chartes, id.

LESBEAUPIN, avocat, id.

HARDOUIN, membre du conseil général d'Ille-et-Vilaine, id.

RABUSSEAU, président de la Société des sciences et belles-lettres, id.

Mgr. de St.-Marc, évêque de Rennes.

Le Gonidec de Tressan, propriétaire, Vitré.

Le Conte, maire de Dinan.

Le Siart du Dezerseul, Rennes.

Devilliers, contrôleur des contributions, Rouen.

Cte. de Kergariou, propriétaire, Rennes.

Vattard, conservateur adjoint de la bibliothèque publique, id.

L'abbé Du Bourgdieu, chanoine honoraire, id.

Boby de La Chapelle, préfet du Lot.

Chère La Salle, propriétaire, Niort.

Ardouin, id. . Parthenay.

Laumonier, id., id.

Tardivel, recteur de l'Académie de Poitiers.

De Bray, pasteur protestant, Niort.

Lusson, professeur, id.

Cruvellier, propriétaire, Celles.

Lesson, membre de l'Institut, Rochefort.

Ginestey, maître de pension, Niort.

Hawke, membre de plusieurs Académies, Angers.

Georget, curé d'Aivrault.

Sazé, docteur-médecin, à La Mothe-St.-Heraie (Deux-Sèvres).

Pougnet, notaire, Niort.

Hérault, id., id.

Maubué, ingénieur des ponts et chaussées, id.

Texier, membre du conseil général, Philboux (Deux-Sèvres).

Secrestain, architecte du département des Deux-Sèvres).

Garoteau, notaire, Champdenier (Deux-Sèvres).

Gallard, propriétaire, Moncoutant (Deux-Sèvres).

Cte. de Nettancourt, colonel en retraite, Laures (Deux-Sèvres).

FILLEAU, curé de Notre-Dame de Niort.

AUDÉ, avocat, Bourbon-Vendée.

BIZARD, propriétaire, Niort.

BRANCHE (Dominique), Membre de plusieurs Sociétés savantes, Paulhaguet (Haute-Loire).

TAILHARDAT, id., architecte, Montluçon.

MOUQUET, sous-préfet, Dieppe.

Le Mq^is^. DE MANNOURY D'HECTOT, à Aubry-en-Exmes (Orne).

DOUDEMENT, curé de St.-Jacques, Dieppe.

PARMENTIER, curé de St.-Rémy, id.

DE LA PLANE (Edouard), propriétaire, Sisteron (Basses-Alpes).

MOUTIN, jeune, ancien chirurgien major de la Charité, Lyon.

ETOC-DEMAZI fils, Le Mans.

Mg^r^. PARISIS, évêque de Langres.

LORAIN, supérieur du grand séminaire de Langres.

BAILLE (Victor), architecte, Besançon.

Cte. DE MAGNONCOURT, député du département du Doubs.

PRATBERNON, docteur en médecine, président de la Société d'agriculture et d'archéologie du département de la Haute-Saône.

GUILLORY aîné, adjoint au maire de la ville d'Angers.

HENRY, recteur de l'Académie d'Angers.

J. SORIN, professeur de rhétorique au collége royal d'Angers.

V. GODARD-FAULTRIER, auteur de l'Anjou et ses monuments.

DE CONDREN DE SUZANNE, inspecteur de l'Académie d'Angers.

LECLERC GUILLORY, trésorier de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

A. FRESLON, avocat, Angers.

LACHÈSE (Grégoire), directeur de l'école de médecine d'Angers.

BAILLOU DE LA BROSSE, propriétaire, Saumur.

Baillou de La Brosse, propriétaire, Saumur.

F. Berger Lointier, membre du conseil général de Maine-et-Loire.

Joly-Leterme, architecte, Angers.

Roger, chef de division à la préfecture, Angers.

Gérard, rédacteur en chef du journal de Maine-et-Loire.

L. Connier, imprimeur-libraire.

A. Lachèse, id.

Le duc de Brissac, pair de France, Brissac.

Adville, officier d'artillerie en retraite, Angers.

Descars, principal du collége de Châteaugontier (Mayenne).

G. Bordillon, membre des conseils municipal et d'arrondissement d'Angers.

J. J. Leroy, professeur de dessin au collége de Châteaugontier.

A. Bardet, avoué à la Cour royale d'Angers.

J. Renou, médecin, Angers.

Le Mis. de Préaulx, maire de Puancé.

David, d'Angers, membre de l'Institut, statuaire à Paris.

Camille Guilbert, avocat, Angers.

E. Moll, architecte, Paris.

Goury aîné, inspecteur divisionnaire honoraire au corps royal des ponts et chaussées, Angers.

Le Mis. de Senonnes, vice-président de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Roberge, inspecteur de l'Académie, Angers.

Sebille Auger, président du comice agricole de Saumur.

Meffray, chef de bataillon retraité.

Sorin (Eugène), propriétaire.

Boutton-Lévêque, maire des Ponts-de-Cé.

Chapuis, médecin, Saumur.

A. Leroy, horticulteur.

Th. Lubin, avocat, Paris.

F. Gaultier, membre de la Société industrielle, Angers.

Moreau-Maugars négociant-manufacturier, Angers.

De La Brosse Flavigny, ancien officier de cavalerie, Chazé-sur-Argos (Maine-et-Loire).

Le Comte de Gibot, maire de Bouzillé.

Guitton, avocat à la Cour royale, Angers.

Pachaut, notaire, id.

Bellier, avocat à la Cour royale, Angers.

Mestayer, notaire à Angers.

Boullet-Lacroix, docteur en philosophie, à Châteaugonthier.

Elie Bigot, caissier du journal de Maine-et-Loire.

Violas, avocat à la Cour royale, à Angers.

Langlois, membre de la Société industrielle, id.

Mabile-Ouvrard, propriétaire, à la Roche-aux-Moines.

Goulay, docteur-médecin, à Saumur.

De Lens, professeur de philosophie au collége royal d'Angers.

J.-B. Royer, notaire à Angers.

Mars-Larivière, propriétaire, à Angers.

Le Mercier Lamonneraye, propriétaire, à Angers.

A. Menière, commerçant, à Angers.

Auguste Moutié, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Rambouillet.

Salmon, membre du conseil général de la Sarthe, à Sablé.

Xavier de Quirielle, à Montbrison.

Deshayes, membre de la Société des Antiquaires, à Caen.

L'abbé Lallemant, professeur à Valognes.

A. Labutte, avocat, à Honfleur.

Th. Dumoncel, membre de la Société des antiquaires de Normandie, à Cherbourg.

Le Gouz de Vaux, propriétaire, à Caen

Desnoyers, secrétaire de l'évêché, à Orléans.

Poeydavant, receveur de l'enregistrement à Ballon (Sarthe).

Emile Taillepié de Bondy, rue de Choiseul, n°. 7, à Paris.

Desmousseaux de Givré, préfet de l'Aisne, à Laon.

L'abbé Maurette, à Marignac, par Saint-Béat (Haute-Garonne).

Paul Des Chaumes, avocat à Loches (Indre-et-Loire).

De Brière, membre de plusieurs académies, rue Jacob, n°. 22, à Paris.

Marquis De la Tour du Pin Gouvernet, à Lauzanne (Suisse).

H. Berthelot, de Chaumont (Orne), professeur à l'institution portugaise de Fontenay-aux-Roses, près Paris.

Le Cte. de Circourt, capitaine au 6e. régiment de dragons.

A. Duvivier, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Nevers.

De Kéridec, propriétaire à Hennebont (Morbihan).

Crepet, architecte à Lyon.

L'abbé Pavy, Doyen de la Faculté de théologie de Lyon.

L'abbé Pater, curé de Vaise, à Lyon.

Pinel, chef d'escadron d'état-major, à Nantes.

Dieudonné, professeur au collége royal de Caen.

Hucher, membre de plusieurs Sociétés savantes, au Mans.

Giraud, ancien député, à Angers.

De Marcombe, propriétaire, id.

Desmazures, premier président de la Cour royale, id.

Gaultier, procureur-général, à Rouen.

Alain-Targé, avocat-général, à Angers.

Debure, conseiller à la Cour royale, id.

Langlois, id., id.

Millet, membre de l'Institut des provinces de France, id.

PERDREAU, lieutenant-colonel d'artillerie, id.

COLLET DU BIGNON, ancien recteur de l'Académie, id.

DE NERBONNE, propriétaire, id.

GRILLE, ancien bibliothécaire, id.

MIRAULT, D. M., id.

GENEST, pharmacien, id.

DE BUZELET, membre du conseil général, id.

CHANLOUINEAU, juge suppléant du tribunal civil, id.

GUINOISEAU, négociant, id.

Cte. DE CONTADES, propriétaire, id.

QUELIN, professeur, id.

DE PUISARD, conseiller à la Cour royale, id.

PAVIE père, propriétaire, id.

Le Mis. DE MONTAIGU, id.

ALLARD, officier d'état-major, id.

DE QUATRE-BARBES, propriétaire, id.

LE MERCIER, directeur du musée, id.

DE BOISSART, propriétaire, id.

LE CHASTELLIER, ingénieur des mines, id.

BERRAULT, conseiller à la Cour royale, id.

GOURDON, curé de la cathédrale, id.

LOUVET, membre du conseil général, à Saumur.

THIERRY-LANDAIS, peintre sur verre, à St.-Georges-sur-Loire.

HARAM, propriétaire, à Beaufort.

ADRIEN-LANGLOIS, id., à Indret, près Nantes.

LANGLOIS, ancien payeur à Caen.

L'abbé VALÉE, secrétaire de l'évêché, à Angers.

L'abbé RAVENEAU, secrétaire particulier de Mg^r^. l'évêque d'Angers.

BENOIST, propriétaire à Châteaubriant.

Félix PEYTAL, membre de la Société archéologique, et président du tribunal civil de Rambouillet.

Fabry ROSSIUS, docteur ès-lettres, à Liège.

BOUQUET D'ESPAGNY, à Ambierle (Loire).

CROZET, curé de N.-D. de Montbrison (Loire).

Mme. la baronne DE LA GATINERIE, à Cherbourg.

Lucien LATOUCHE, propriétaire, à Mayenne.

Vte. DE SESMAISONS, id., à Flamanville.

Ernest DE RUILLÉ, id., à Angers.

Le Bon. DE LA GATINERIE, commissaire-général de la marine, à Cherbourg.

LANGLOIS, peintre d'histoire, à Cherbourg.

FLEURY, homme de lettres, à Cherbourg.

AUGIER, capitaine d'artillerie, au Mans.

DE SERRY, ingénieur des ponts et chaussées, à Valognes.

L'abbé LE GOURGOIS, vicaire, à Cherbourg.

EUGÈNE PEYRE, vicaire-général d'Avignon.

HUBERT, professeur de philosophie, à Charleville.

L'abbé ROUX, professeur au séminaire de l'Argentière (Rhône).

MATHON DE FEUGÈRES, propriétaire à Bourg-Argental (Loire).

COURBON, propriétaire, à St.-Etienne (Loire).

Le Cher. POURRET DES GAUX, propriétaire, à Bourg-Argental.

VERNANGES, docteur en théologie, à Lyon.

DESJARDINS, architecte, à Lyon.

J. PAUTET, conservateur de la bibliothèque de Beaune.

DEMIAU DE CROUZILLAC, substitut du procureur général, à Lyon.

Amédée SAVAYE, architecte, à Lyon.

Désiré MONNIER, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lons-le-Saulnier (Jura).

L'abbé Perruc ie, chanoine de St.-Claude.

Pétion de Villeneuve, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Trévoux (Rhône).

De Pellet de Tavernoz, rue du Perrat, à Lyon.

De St-Olive, négociant, port St.-Clair, Lyon.

Bausche, président du Jockei-Club, rue St.-Marol (Lyon).

Chipier, architecte, à Ecueilly, près Lyon.

Labbé, juge de paix d'Hérieux (Isère).

Circaud des Gélins de la Clayette, à la Clayette (Saône-et-Loire).

Pernon, rue St.-Sydoine-Apollinaire, à Lyon.

Mgr. l'archevêque de Bordeaux.

Jonston, maire de Bordeaux.

Gallos, député de la Gironde, id.

Duphot, architecte à Bordeaux.

Chaumas-Gayet, libraire, id.

Artaud, docteur en médecine, id.

Georges de Soultrait, à Montbrison (Loire).

De La Terrie, à l'abbaye de Solesme (Sarthe).

L'abbé Caneto, supérieur du séminaire d'Auch.

Bertrand de Douë, président de la Société d'Agriculture du Puy.

Louis de La Plagne, à Montbrison.

Le comte Adolphe de Bremont, à Lallier (Deux-Sèvres).

L'abbé Le Royer, supérieur du collége ecclésiastique de Combrée.

Du Sommerard, membre de plusieurs Académies, à Paris.

Arth, licencié en droit, à Paris.

Comte de Vibraye, au château de Bazoches.

Comte Saint-Priest, pair de France, à Paris.

Beffay de Sulignan, curé à Martiguat (Jura).

Auguste Conny, architecte-voyer, à St.-Claude (Jura).

Membres étrangers.

MM.

Geissel, évêque de Spire.

Wetter, membre de plusieurs Académies, Mayence.

Kull, id., id.

De Noel, id., Cologne.

Gally-Knight, id, Londres.

Britton, id., id.

Whewell, id., Cambridge.

Le duc De Sera di Falco, id, Palerme.

De Lassaulx, architecte du gouvernement, Coblentz.

Le Ch^er^. Lopez, conservateur du musée d'antiquités de Parme.

Le Cte. De San-Quintino, membre de plusieurs Sociétés savantes, Turin.

L'abbé Gazera, secrétaire de l'Académie de Turin.

Duby, pasteur protestant, Genève.

Yates, membre de plusieurs Sociétés savantes, Londres.

Le Mq^is^. de Northampton, président de la Société royale de Londres.

L'abbé de Yorio, chanoine, l'un des conservateurs du musée de Naples.

Le Ch^er^. Avellino, conservateur en chef du musée de Naples.

Parker, membre de plusieurs Sociétés savantes, Oxford.

Willis, id., id.
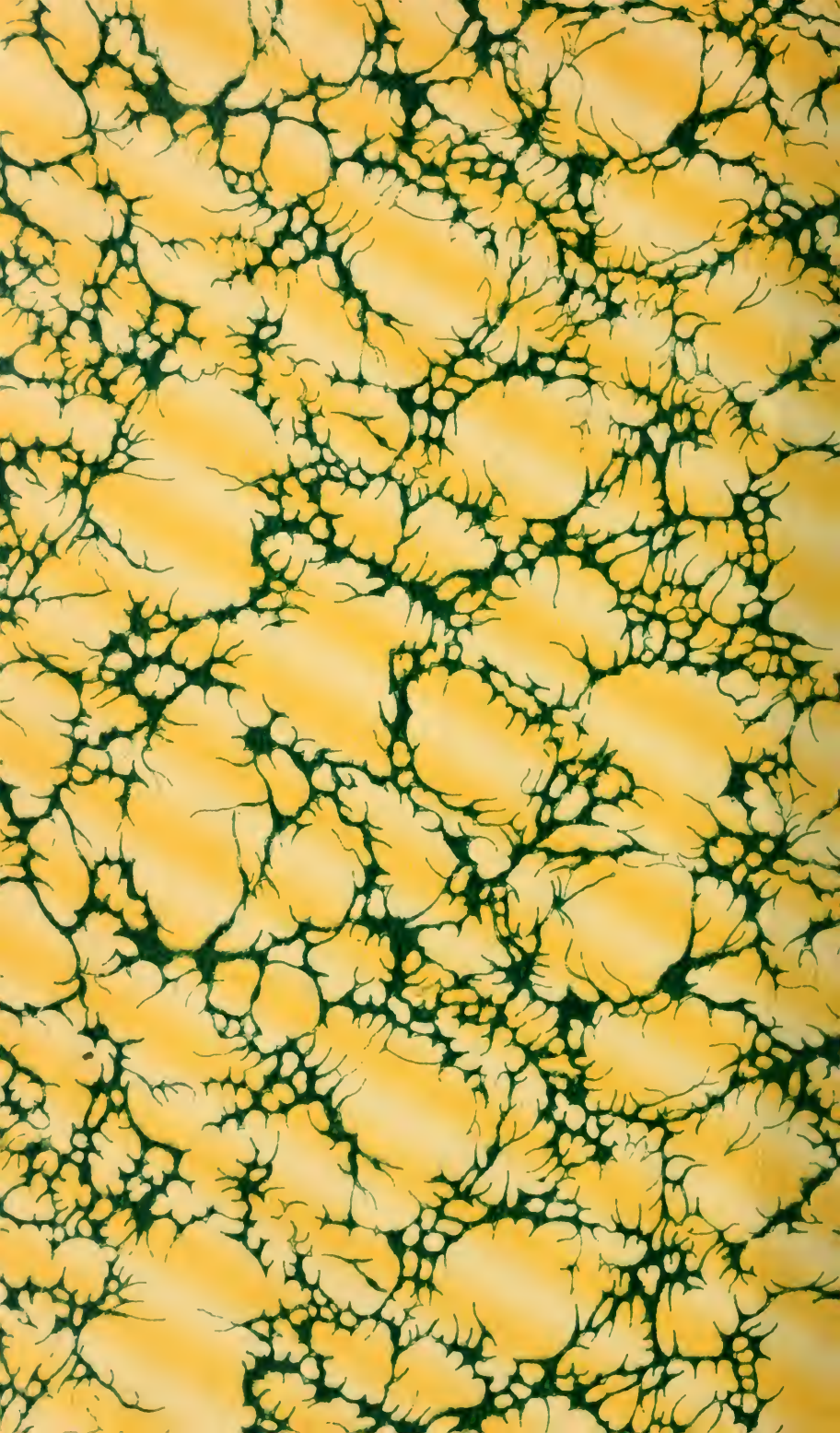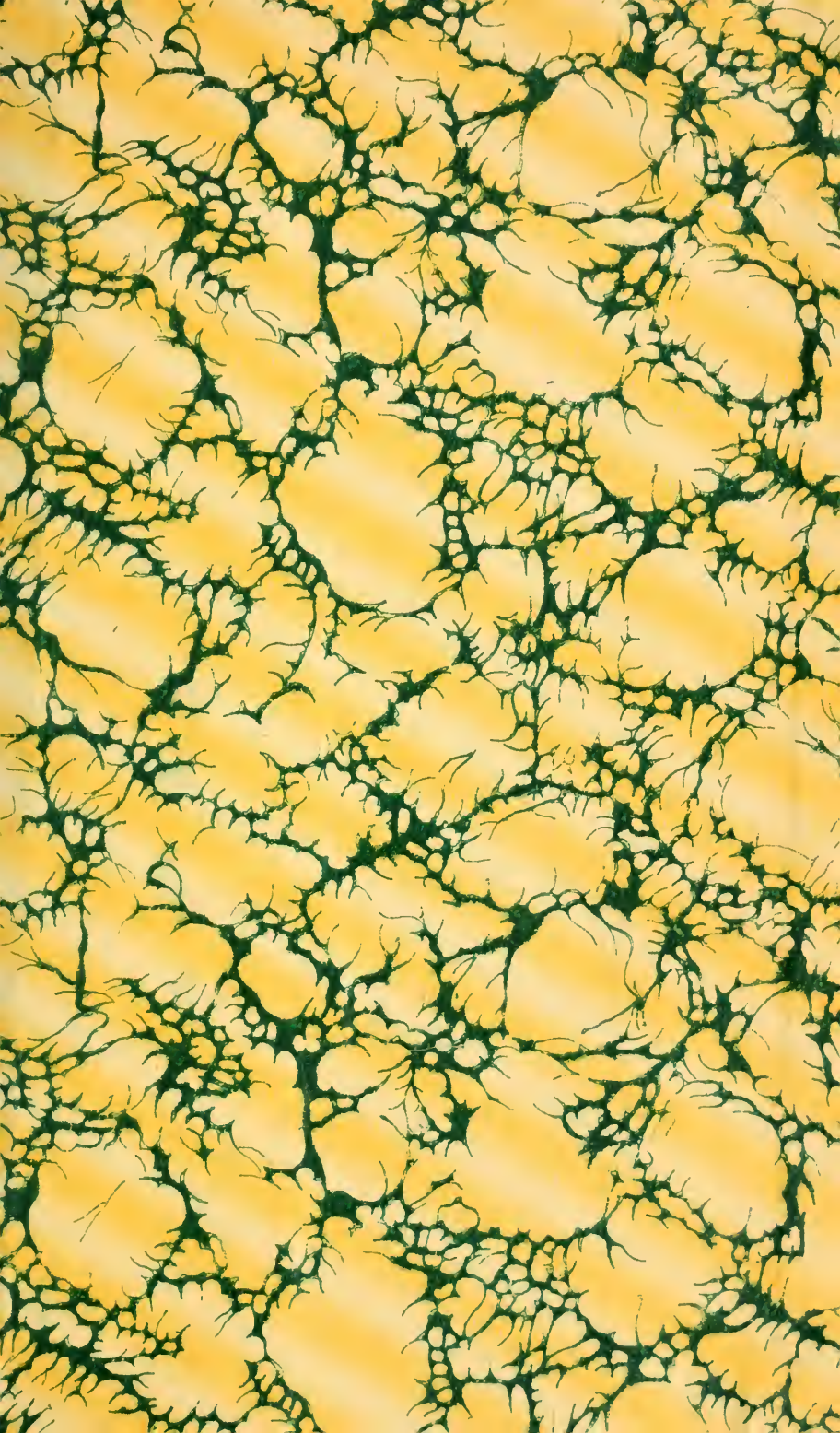
GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00671 3875